

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont au n. 150
au n. 549 de l'année 1817.

Ce que nous certifions.



Lausanne, le 28 décembre 1817.

L'officier de l'état civil :

H. Sehaub

2004



* 0 0 0 3 3 4 0 *

45

Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

N^o 550
Thorney
Mégroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorney, Auguste
veuf de Georgette Pochon, d. le 26 octobre 1914
typographe
originaire de Villiers — domicilié à
Lausanne — né à
Aoudon — le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre — fils de
Eugène Thorney, décédé — et de
Marie née Dutoit, à Aoudon

2. Mégroz, Marie-Monique
célibataire
plieuse
originaire de Lutry et Epesses — domiciliée à
Lausanne — née à
Lausanne — le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fille de
Louis-Constant Mégroz, régimier — et de
Marie-Louise née Deluche, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Marius Dayer, régimier, à Lausanne
2. Louis Mégroz, régimier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 4, à
Villiers et à Epesses, le 5 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lutry, Villiers et
Epesses.

Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 45, fol. 221.

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Hérisson et de Cully

Les époux :

Aug. Thorney
Marie Thorney

Les témoins :

Marius Dayer
Louis Mégroz

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N^o 551
Cordery
et
Nicity

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordery, Eugène

veuf de Hélène née Penneyres, dès le 3 août 1915
employé à l'école de chimie

originaire de Savigny

domicilié à

Lausanne

né à

rue Forcl

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Charles - Louis Cordery, d'ordi

et de

Elix née Mercanton, à Lausanne

2. Nicity, Dora - Eugénie dite Bertha
célibataire

originaire de Combremont-le-Petit et Moudon

domiciliée à

Cugy

née à

Montpeneyres

le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jules - Constant Nicity, agriculteur

et de

Clémentine née Baumgartner, à Cugy

Comme témoins :

1. Gustave Mercanton, lithographe, à Lausanne

2. Emile Wenger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Savigny et
à Moudon, le 31^{er} à Cugy et à Combremont-le-Petit, le
1^{er} décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Savigny, Moudon,
Cugy & Combremont-le-Petit.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 46, fol. 257.

Les époux :

Eug. Cordery

B. Cordery

Les témoins :

G. Mercanton

E. Wenger

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de
Savigny, de Moudon, de Prattens
et de Combremont.

Registre des mariages A.

N^o 552
Chamet
et
Bavière

Par jugement du Tribunal du...
des Arr. de Lausanne rendu
en date du 20 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 23 juin
1926, le mariage...
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 23 juin 1926.
Lausanne, le 30 juin 1926.

L'officier de l'état civil:

P. J. J. J.

Pr. du 3.9.26.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot, Georges-Nae
célibataire
manœuvre-appareilleur
originaire de Morrens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Eugène-Louis Chamot, menuisier et de
Marie-Madelaine née Frauchiger, à Lausanne

2. Bavière, Rose-Elin
célibataire
ménagère
originaire de Treycoygnos domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean-Henri Bavière, décédé et de
Rose-Charlotte née Jansenraud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Georges Cauderof, manœuvre, à Lausanne
2. Marthe Chamot (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Morrens et
à Treycoygnos, le 23 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Morrens et Trey-
coygnos.

Les époux :
Georges Chamot
E. Chamot

Les témoins :
Cauderof Georges
Marthe Chamot

Communiqué à l'état civil de Pottens
et de Montagny / Yverdon.

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

No 553
Aubert
et
Danalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Alois

célibataire

agriculteur

originaire de Lieu

domicilié à

Montpreveyres

né à

Montpreveyres

le sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

François-Louis Aubert

et de

Sophie née Gillieron, les deux décédés

2. Danalet, Elvine

célibataire

ménagère

originaire de Hermonches

domiciliée à

Corcelles-le-Forat

née à

riège Hermonches

le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Héli Danalet, agriculteur, à Corcelles-le-Forat

et de

Lydie née Coillard, décédée

Comme témoins :

1. Hans Messeli, hôtelier, à Lausanne

2. François Delovert, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres et à Corcelles-le-Forat, le 10, à Hermonches et au Lieu, le 20 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Corcelles.

Les époux :

Alois. Aubert

E. Stuberl

Les témoins :

Hans Messeli

Delovert François

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil du Lieu, de Corcelles et de Moudon.

Registre des mariages A.

No 554
 Michon Coster
 et
 Bossan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon Coster, Marie-Joseph-Mathieu-Jean
 célibataire
 attaché à la *Cle* du Port de Beyrouth, soldat au 4^e rég^t d'in-
 fanterie
 originaire de Sauvigny-le-Pré (Yonne), France domicilié à
 Paris, 8^e arr^t, en séjour à Lausanne; intendant de guerre né à
 Sauvigny-le-Pré le deux novembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Marie-Joseph, baron Michon Coster, administrateur, et de
 Léonie-Marguerite-Caroline de Perthuis de Laillevault
 à Paris, 8^e

2. Bossan, Gabrielle-Yvonne-Emilie
 célibataire

originaire de Annecy-le-Vieux (H^{te} Savoie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Annecy-le-Vieux le six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Prosper Bossan, décédé et de
 Jenny de Furckheim, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Emile Laporte, Consul de France, à Lausanne
 2. Marquis de la Foye-Dupin, Lt-colonel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Paris, 8^e arr^t,
 le 10 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et Paris, 8^e arr^t.
 Certificats de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage du Département de
 Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Jean Michon-Coster
 Gabrielle Michon-Coster

Les témoins :

Emile Laporte
 Marquis de la Foye-Dupin

L'officier de l'état civil :

Fucal

Registre des mariages A.

No 555
Brändli
et
Sonnaz

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 27 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1928, le mariage contracté ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le marié ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 27 avril 1928. Lausanne, le 11 mai 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Brändli, Alois-Hector
célibataire
fablantier - apposeleur
originaire de Lachen (Schuz) domicilié à
Lausanne né à
Pully le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Hector - Louis Brändli, fablantier et de
Marie - Catherine nie Parba, à Lausanne

2. Sonnaz, Henriette - Valère
célibataire
lingère
originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Chenay sur Cully le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Alme' Sonnaz et de
Marie - Louise nie Jaccoud, les deux décédés

Comme témoins: { 1. Francis Bernard, icidennier, à Lausanne
2. Louis Tharin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 4, à Lachen et à Cully, le 5 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Lachen et Cully.

Les époux:
A. Brändli
H. Brändli

Les témoins:
Francis Bernard
L. Tharin

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Lachen et de Cully.

L'officier de l'état civil:
J. Bailli

Registre des mariages A.

N^o 556
Raymond
et
Bergeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Raymond, Henri - Camille**
célibataire
jardinier
originaire de Herit domicilié à
Lausanne né à
au Crêt-Meylan (Blarus) le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
H. Henri - François Raymond, hâbler, au Blarus et de
Louise - Hannelotte née Rochat, décédée

2. **Bergeaud, Alice - Rosa**
célibataire
couturière
originaire de Morrens domiciliée à
Lausanne née à
Chaux le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Alfred Bergeaud, marichal et de
Adèle née Charrot, à Morrens

Comme témoins :
1. François Trogel, cafetier, à Lausanne
2. Alfred Bergeaud, agriculteur, à Morrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, au Sentier, le 6,
au Blarus, le 7, et à Morrens, le 8 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à
Lausanne, Le Sentier, Le
Blarus et Morrens.

Les époux :
Henri Raymond
Alice Raymond

Les témoins :
F. Trogel
Alfred Bergeaud

Communiqué à l'état civil de
Sentier et de Bottens.

L'officier de l'état civil :
J. Vuol

Registre des mariages A.

No 557
Margairaz
Vifian

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 15 juin 1922, déclaré définitif et exécutoire le 15 juillet 1922, le mariage ci-contre a été dissous par la mort de la femme. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1922.
L'officier de l'état civil;

Pruel
R. du 29. 7. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz, François-Louis
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Foul
Lausanne domicilié à
né à

Publoz / Puidoux le seize septembre
mille huit cent quatre-vingt-huit
fils de
Vincent - Samuel Margairaz fabricant d'instruments et de
Elisa Noer née Pison, à Publoz de musique

2. Vifian, Emilie-Louise
célibataire
minagère
originaire de Guggisberg (Bâle)
Lausanne domiciliée à
née à
Lausanne le seize mars

mille huit cent septante-neuf
fille de
Joseph Vifian
et de
Marie-Louise née Duboué, les deux décédés

Comme témoins : 1. Louis Penvenne, secrétaire, à Lausanne
2. Georges Belet, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et Guggisberg, le 4 décembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Forel et Guggisberg.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 1, fol. 98.

Les époux :
Margairaz François
& Margairaz

Les témoins :
Belet

Communiqué à l'état civil de Forel et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :
Pruel

Registre des mariages A.

Form. 3.

no 558
Fyot
et
Lumofen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fyot, Aurica-Jean-Marie**
célibataire
agent d'assurances, soldat au 10^e régiment d'infanterie
originaire de Creusot (Saône-et-Loire), France domicilié à
Châlon-sur-Saône, en réjou à Lausanne; interne de guerre né à
au Creusot le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
André Fyot, sous-ingénieur des Mines et de
Louise-Géorgine Dejard, à Châlon-sur-Saône

2. **Lumofen, Hortense**
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Loèche-les-Bains (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Parone (Valais) le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Léon Lumofen et de
Philomène née Eggier, les deux décédés

Comme témoins :
1. Michel Boulgaris, orfèvre, à Lausanne
2. Charles Dupré, interne de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Châlon-sur-Saône et à Loèche-les-Bains, le 31 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Châlon-sur-Saône
et Loèche-les-Bains.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.
Communiqué à l'état civil de Leuchthal
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :
M Fyot
Hortense Fyot
Les témoins :
Ch Dupré
M. Boulgaris
L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

No 559
Charmey
et
Pernoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charmey, Ladi

célibataire

géomètre

originaire de Oleyres

domicilié à

Lausanne

né à

Ovenches

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules Charmey, décédé

et de

Louise née Mathys, à Ovenches

2. Pernoux, Irène - Alice

célibataire

originaire de Orzier-le-Muids

domiciliée à

Clarens

née à

Framelan-dessous (Berne)

le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Daniel Pernoux, représentant à Lausanne

et de

Cécile - Alice née Fülle, à Clarens

Comme témoins :

1. Edouard Rosset, secrétaire, à Lausanne

2. Marius Chapuis, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard, le 23,

à Oleyres et à Orzier, le 24 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Le Châtelard,

Oleyres et Orzier.

Les époux :

L. Charmey

Irène Charmey

Les témoins :

E. Rosset

M. Chapuis

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Communiqué à l'état civil de Montreux,
à Ovenches et d'Orzier.

Registre des mariages A.

N^o 560
Hes
Nordmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hes, Willy
célibataire
docteur en philosophie
originaire de Zurich domicilié à
Zurich né à
Zurich - Riesbach le onze octobre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Julius-Wolf Hes, décédé et de
Maria née Hassbager, à Zurich

2. Nordmann, Gladys
célibataire

originaire de Ramlinsburg (Bâle - Campagne) domiciliée à
Lausanne née à
San Francisco (E.-U. d'Amérique) le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Isidor Nordmann, décédé et de
Maria née Lévy, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Marie Guggenbier (dame), à Lausanne
2. Fried. Hes, commerçant, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Zurich, Prebendorf et Lausanne, le
15 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Zurich.

Les époux :

W. Hes

Gladys Hes

Les témoins :

Marie Guggenbier Nordmann
Hes

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Zurich
et de Prebendorf.

Registre des mariages A.

N^o 561
Thorel
Matossian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thorel, Emile - Louis - Emmanuel

célibataire

principal clerc d'avoué, lieutenant au 24^e rég^t d'infanterie

originaire de Paris, 2^e domicile à

Paris, 2^e arr^t, en séjour à Lausanne; intendant de guerre né à Paris, 2^e arr^t le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Paul - Emile Thorel, avoué et de

Emilie - Emmanuelle - Laurence née Delle, à Paris

2. Matossian, Daisy

célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à

Lausanne née à

Constantinople le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Garabed Matossian, rentier et de

Dianhi Matossian née Hadjibian, à Lausanne

Comme témoins :

1. Colonel Constant Darda, intendant à Lausanne

2. Dian Philippian, rentier, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, et à Paris, 2^e arr^t, le 30 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Paris, 2^e.

Certificat de capacité

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 1 exemplaire).

Les époux :

Daisy Thorel

Les témoins :

Al. Darda

Minist.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 562

Badoux
Thuillard

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 25 mars 1929, déclaré définitif et exécutoire le 10 jours... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Pierre-Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Noudon, Cutilles et Crémier domicilié à
Lausanne né à
Vevey le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Eugène-Henri Badoux, menuisier et de
Georgette-Veronique née Bedoni, à Lausanne

2. Thuillard, Alice-Lina-Adèle
célibataire
originaire de Froideville domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Constant Thuillard, décédé et de
Marie-Alice née Brezencor, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Thuillard, employé de banque, à Lausanne
2. Robert Maetzy, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Noudon et à Crémier, le 7, à Cutilles et à Froideville, le 8 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage à Lausanne, Noudon, Crémier, Cutilles et Froideville.

Les époux :

P. Badoux
Alice Badoux

Les témoins :

R. Maetzy
M. Thuillard

L'officier de l'état civil :

P. Baugy

Communiqué à l'état civil de Noudon, de Lucens et de Bottemans.

Le numéro 562 de la page 13 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927. Les deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions.

Lausanne, le 21 décembre 1927.
L'officier de l'état civil:

P. Baugy

Imprimerie Valaisanne, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 1
Ruchet
Apothélor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchet, Maurice-Louis

célibataire

monteur

originaire de Olon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alexis Ruchet, décédé et de

Antoinette-Louise-Marie née Dupuis, à Lausanne

2. Apothélor, Suzanne

divorcée de Paul-Antoine Raboud, dès le 19 juillet 1916

originaire des Glânes et Villarsviriviane (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Omnes le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jules-Louis-Gustave Apothélor, père et de

Henriette-Suzanne née Pédrisat, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Degler, comptable, à Lausanne

2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Olon, le 21, à Héliémont, le 22, aux Glânes et à Villarsviriviane, le 23 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Olon, Héliémont,

Les Glânes et Villarsviriviane.

Pour l'acte de mariage de la fiancée,

avec mention du divorce, voir vol. 21,

fol. 63.

Les époux :

Ruchet Maurice

Suzanne Ruchet

Les témoins :

E. Degler

J. Foretay

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Olon,
de Villars-Viriviane et de
Villarsviriviane.

Registre des mariages A.

No 2
 Borboën
 Villard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borboën, Oscar - Edmond
 célibataire
 serviteur
 originaire de Norges et Lonay domicilié à
Lausanne né à
Lonay le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Gustave - Louis Borboën, cafetier et de
Eugénie née Desmeules, à Lausanne

2. Villard, Berthe - Rose
 célibataire
 couturière
 originaire de Norges et Lonay domiciliée à
Renens née à
Lonay le dix-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Louis - Henri Villard, décodé et de
Elise née Desmeules, à Renens

Comme témoins :
 1. Gustave Borboën, cafetier, à Lausanne
 2. Frédéric Colomb, serviteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Norges et Renens,
 le 15, à Lonay, le 16 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Norges, Renens
et Lonay.

Les époux :

Oscar Borboën
Rose Borboën

Les témoins :

G. Borboën
F. Colomb

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Norges, de Romand et de
Lonay.

Registre des mariages A.

No 3
Kaech
et
Zosso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaech, Fernand
célibataire
mécanicien
originaire de Belfaux (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Belfaux le trente-un mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Joseph-Célestin Kaech à Belfaux et de
Alphonine nie Progin, à Lausanne

2. Zosso, Maria-Viktorina
célibataire
sommelière
originaire de St-Antoni (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Heiterried (Fribourg) le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Martin Zosso, agriculteur, à Heiterried et de
Philomena nie Müller, décédée

Comme témoins : 1. Arnold Bürgi, employé de banque, à Lausanne
2. Louise Ottolini (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Belfaux et à
St-Antoni, le 10 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Belfaux et
St-Antoni.

Les époux :
Fernand Kaech
M^{lle} Kael

Les témoins :
A. Bürgi
M^{me} Grambeck-Ottolini

Communiqué à l'état civil de Bel-
foux et de St-Antoni.

L'officier de l'état civil :
Guu

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 9 janvier 1916
déclaré définitif et exécutoire le 16
mars 1916
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, dès le _____
lequel l'_____ ne pourr
contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 19 mars 1916.

Officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

No 4
Thuillard
et
Devecchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Gustave-Alfred
célibataire

brocheur

originaire de Froidville domicilié à

Lausanne né à

Cugy le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alimé-François-Daniel Thuillard, capter et de

Marie-Augustine née Gringet, à Cugy

2. Devecchi, Tréne

célibataire

ménagé

originaire de Orogno (Terin) domiciliée à

Biasca (Terin) née à

Biasca le trois juin

mil neuf cent fille de

Franco Devecchi, chef de manoeuvre C.F.F. et de

Dorothea née Felli, à Biasca

Comme témoins : } 1. Louis Feneuvre, secrétaire, à Lausanne

2. Georges Belet, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Froidville, le

8, à Biasca, le 10, et à Orogno, le 11 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Copie de l'acte de mariage des parents de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Froidville, Biasca

et Orogno.

Communiqué à l'état civil de Protten

de Biasca et d'Orogno.

Les époux :

G. Thuillard

Tréne Devecchi

Les témoins :

Louis Feneuvre

Georges Belet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 5
Monneyron
et
Deruet

Par jugement du Tribunal de...
districte d'Orbassens, rendu
en date du 28 novembre 1917, déclaré
définitif et exécutoire le 4 février
1922, le mariage...
a été dissous par...
Le Tribunal a... un an... le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 25 février 1922.
L'officier de l'état civil:

Pucel
Révisé au 2.3.22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monneyron, Marc-Louis
célibataire
architecte
originaire de Fichy domicilié à
Morges né à
Lausanne le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jules-Félic Monneyron, contrôleur à la B.C.F. et de
Emma-Henriette Chapuis, à Lausanne

2. Deruet, Lucille-Gabriele
célibataire

originaire de d'origine française domiciliée à
Morges née à
Paris, VII^e arrt le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis-Nathilde Deruet, décédé et de

Comme témoins :
1. Jules Monneyron, contrôleur B.C.F., à L^{re}
2. Frédéric Chauvy, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges, le 11, et à Fichy, le 12
décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Morges.

Les époux :
M. Monneyron

M. Monneyron

Les témoins :

M. Monneyron

F. Chauvy

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil d'Orbassens
de Morges, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 6
Strüby
et
Delorme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strüby, Henri - Joseph
célibataire
peintre en bâtiments
originaire de Schryz
Lausanne domicilié à
Bulle (Fribourg) né à
le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-troize

Philippe - Joseph Strüby, retraité C. F. F. et de
Marie nie Badois, à Lausanne

2. Delorme, Eugénie - Marguerite
célibataire
vendeuse
originaire de Vallamand
Lausanne domiciliée à
Vallamand née à
le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq

Emile - Alfred Delorme, décédé et de
Augustine - Suzanne - Justine nie Druey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Philippe Strüby, employé retraité C. F. F., à Lausanne
2. Henri Petter, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Schryz, le
12, et à Vallamand, le 13 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schryz et
Vallamand.

Les époux :
Henri Strüby
& Strüby

Les témoins :
Strüby Philippe
Petter Henri

Communiqué à l'état civil de Schryz
et de Audrefin.

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

No 7
Nötz
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nötz, Adrien
 célibataire
 demeurant
 originaire de Chardonnay / Morges domicilié à
Lausanne né à
Pex le vingt-trois décembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Edouard-Frédéric Nötz, décédé et de
Marie-Louise née Neylan, à Lausanne

2. Schmid, Marie
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Nenzingen (Bade) domiciliée à
Lausanne née à
Nenzingen le vingt-six novembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Wendelin Schmid, décédé et de
Bertha née Wiggerhausen, à Nenzingen

Comme témoins : } 1. Leopold Berger, cafetier, à Lausanne
 2. Henri Novcratz, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chardonnay, le 4,
à Nenzingen, le 9 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chardonnay et
Nenzingen.
Substitution du Conseil d'Etat.

Les époux :

Adrien Nötz
Marie Nötz

Les témoins :

Berger
Novcratz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Villars-
 ep-Yens et à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 8
 Matthey
 Pelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Matthey**, Gustave - Auguste - Jérôme
 veuf de Berthe - Julie (née Glardon), dès le 13 décembre 1916
 célibataire

originaire de Vallorbe domicilié à

Vallorbe né à

Vallorbe le quatorze février

mil huit cent soixante - six fils de

Henri - Auguste Matthey, à Hémigniez (Moronie) et de
 Julie - Caroline née Roy, décédée

2. **Pelet**, Louis - Emilie

célibataire

ménagère

originaire de Pexres - Ponnens domiciliée à

Lausanne née à

Vallorbe le douze juillet

mil huit cent soixante - six fille de

Emile Pelet et de

Rose - Elise née Faillot, décédée

Comme témoins : 1. Lina Pelet, (d'elle), institutrice, à Lausanne

2. Rose Pelet (d'elle), institutrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 17, à Pexres - Ponnens et
 à Lausanne, le 20 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
 de Vallorbe

Les époux :

Aug Matthey

Emilie Matthey

Les témoins :

L. Pelet

R. Pelet

Communiqué à l'état civil de Vallorbe
 et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Registre des mariages A.

Rf. 1. - p. 29.

No 9
Heim
et
Perin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heim, Achille-Fritz

célibataire

docteur-médecin

originaire de Gais (Appenzell Rh. Est.) domicilié à

Lausanne né à

Les Caves (Haïti) le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Oscar Heim et de

Louise-Henriette née Phipps, les deux décédés

2. Perin, Andrée-Bluette

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Albert-Alphonse Perin, décédé et de

Emma-Charlotte-Elisa née Poeterlin, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. William Boven, médecin, à l'anle de Cery
 - 2. Pierre Boven, juge d'instruction, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gais, le 4 décembre

1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement de la mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et à Gais.

Pour l'acte de décès de son père,

voir vol. 46, fol. 311.

Communiqué à l'état civil de Gais.

Les époux :

M. F. Heim

Mlle de Bluche

Les témoins :

Boven.

Mlle Boven

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 10
Egloff
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egloff, Alphonse

célibataire

horticulteur

originaire de Fägawilen (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Johann-Georg-Friedrich Egloff, horticulteur et de
Elix née Spychiger, à Neunforn (Thurgovie)

2. Mayer, Rachel

célibataire

originaire de Echallens domiciliée à

Crimier née à

Kötiers (Fribourg) le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules-David Mayer, ancien pasteur et de
Elisabeth dite Elix née Desoches, à Crimier

Comme témoins :

1. Ernest Egloff, fleuriste, Les Avants
2. Rodolphe Cott, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Fägawilen,
Echallens et Crimier, le 15 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fägawilen, Echal-
lens et Crimier.

Les époux :

Alphonse Egloff
Rachel Egloff

Les témoins :

E. Egloff - Richard
R. Ott

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué à l'état civil de Fägawilen,
d'Echallens et de Prilly.

Registre des mariages A.

No 11
Desponds
et
Vogelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Paul-Henri
divorcé de Lina-Marguerite née Bovard, dès le 5 octobre 1915
paveur
originaire de Lussy domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Alexandre Desponds, jardinier et de
Louise-Henriette née Benoit, à Lausanne

2. Vogelin, Anna
célibataire
femme de chambre
originaire de Richen et de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Simon Vogelin, marbrier, à Bâle et de
Anna-Maria née Winkler, décédée

Comme témoins :
1. Emile Desponds, secrétaire, à Lausanne
2. Jules Blanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Lussy
et à Bâle, le 12 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lussy et
Bâle.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce, voir fol. 26 fol. 24.

Les époux :

Henri Desponds
Anna Desponds

Les témoins :

Desponds
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de La
Savoie et de Bâle.

Registre des mariages A.

N^o 12
Savanchy
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savanchy, Robert

célibataire

manoeuvre - maçon

originaire de Savigny et Cully domicilié à

Lausanne né à

Lutry le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Edouard Savanchy, décédé et de

Emma - Cécile née Monod, à Lutry

2. Chollet, Mélanie - Louise

célibataire

couturière

originaire de Marsaon domiciliée à

Lausanne née à

Gimel le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jean - Henri Chollet, manoeuvre, à Lausanne et de

Emma - Jenny née Dumothesay, décédée

Comme témoins : 1. Ami Ruchet, fabricant, à Lausanne

2. Aimé Cravaz, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny, le 11, à Cully et à Marsaon, le 12 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance les fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Savigny, Cully
et Marsaon.

Les époux :

Savanchy Robert
Chollet Mélanie

Les témoins :

Ami Ruchet
Cravaz

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil de Sa-
vigny, de Cully et de Sa-
vignette.

Registre des mariages A.

No 13
Müller
et
Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Abram - Henri

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Höfen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-du-Milieu ^{chaud} le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Edouard Müller, décédé

et de

Elisabeth née Bähler, au Loch

2. Clavel, Anna - Marie

célibataire

ménagère

originaire de Origle et Yverne

domiciliée à

Origle

née à

Pontarrey / Origle le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jean - Louis - Auguste Clavel, agriculteur et de

Marie - Louise née Routaz, à Origle

Comme témoins :

1. Emile Beschbach, coiffeur, à Lausanne

2. Arthur Delorant, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Arnoldingen,

Origle et Yverne, le 15 novembre 1907

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Arnoldingen

Origle et Yverne

Les époux :

Müller

Main Müller

Les témoins :

Beschbach Emile

A. Delorant

L'officier de l'état civil :

Clavel

Communiqué à l'état civil d'Arnoldingen et d'Origle.

Registre des mariages A.

No 14
Drinberg
Kubowna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drinberg, Michel

célibataire

étudiant

originaire de Russie

domicilié à

Lausanne

né à

Taganrog (Prov. du Don), Russie le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jacob Drinberg, négociant

et de

Liubow née Lushkaia, à Taganrog

2. Kubowna, Stanislava - Hekpha

célibataire

étudiante

originaire de Brody (Galicie), Autriche

domiciliée à

Lausanne

née à

Brody

le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Joseph Kubow

et de

Anna née Gorna, à Brody

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance ou pièces équivalentes.

Déclaration du curé et certificat de capacité.

Acte d'origine et passeport de la fiancée.

Acte de noces et déclaration consulaire.

Lettre du Département et autorisation du

Conseil d'Etat.

Acte de publication de mariage à

Lausanne.

Félicité de mariage.

Communiqué.

Les époux :

Michel Drinberg

Stanislava Drinberg

Les témoins :

Pamblanc

Laurent

L'officier de l'état civil :

Maer

Registre des mariages A.

N^o 15
Robert-Nicoud
et
Beck

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert - Nicoud, Florian
divorcé de Jeanne - Bertha née Beck, dès le 17 mars 1915
représentant

originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne

né à La Chaux-de-Fonds le treize décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-trois fils de

Paul Robert - Nicoud, horloger, à La Chaux-de-Fonds et de
Anna née Nydegger, décédée

2. Beck, Jeanne - Bertha
divorcée de Florian Robert - Nicoud, dès le 17 mars 1915

originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle domiciliée à
Lausanne

née à La Chaux-de-Fonds le vingt-huit mai

mil-huit-cent dix-neuf fille de

Charles - Léopold Beck, décédé et de
Jeanette - Bertha née Frschäppat, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : } 1. Emile Meyer, négociant, à Lausanne
2. Auguste Künzle, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à La Chaux-
de-Fonds et au Locle, le 26 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage, avec divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Chaux-de-
Fonds et Le Locle.

Les époux :

Florian Robert.
Jeanne Robert.

Les témoins :

Meyer
Künzle
L'officier de l'état civil :
Guell

Communiqué à l'état civil de La
Chaux-de-Fonds et du Locle.

Registre des mariages A.

N^o 16
Chesterton
Collard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesterton, Herbert - Lawrence
veuf de Mary Chesterton, dès le 5 septembre 1913
employé de commerce
originaire de Nottingham (Angleterre) domicilié à
Belper, en ce jour à Château-d'Oex; intenu de guerre né à
Nottingham le sept novembre
mil huit cent vingt-deux-huit fils de
Robert Chesterton, marchand de bonneterie et de
Julia née Gerratt, à Belper

2. Collard née Howard, Dorothy-Challenor
veuve de Neville-Gordon Collard, dès le 20 septembre 1913
institutrice
originaire de Herne (comté de Kent), Angleterre domiciliée à
Lausanne née à
Londres le quinze novembre
mil huit cent vingt-dix-sept fille de
Henry Howard et de
Helen Smith, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Helen Howard (dame), à Lausanne
2. Thomas-John Jenkins, intenu de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

H. Chesterton
Dorothy Chesterton

Les témoins :

Helen Howard
Thomas John Jenkins
M^{rs} Gordon Collard

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 17
Cardinaux
Anthonnnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cardinaux, Charles-Louis**
veuf de Louise - Elise née Stuby, dès le 18 août 1912
postillon
originaire de Palézieux domicilié à
Lausanne né à
Palézieux le trois octobre
mille huit cent soixante-quatre fils de
Louis Cardinaux et de
Marie - Marguerite née Maillard, les deux décédés

2. **Anthonnnet née Forestier, Ollida - Anna**
veuve de Jules - Alexandre Anthonnnet, dès le 14 avril 1913
journalière
originaire de Pizy domiciliée à
Lausanne née à
Lucens le vingt-quatre avril
mille huit cent soixante-neuf fille de
Louis Forestier et de
Jeanne - Félicie née Pidoux, les deux décédés

Comme témoins :
1. Eugène Jaquenoud, postillon, à Lausanne
2. Henri Auguet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Palézieux, le 18, et à Pizy, le 20 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mille neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Palézieux et Pizy.
Pour l'acte de décès du premier mari
de la fiancée, voir vol. 43, fol. 168.

Communiqué à l'état civil de Palé-
zieux et de Gimel.

Les époux :

Louis Cardinaux
Anna Cardinause

Les témoins :

Jaquenoud Eugène
Auguet Henri

L'officier de l'état civil :

Urech

Registre des mariages A.

No 18
Petitmermet
Maget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitmermet, Robert
célibataire
président du tribunal
originaire de Yverne domicilié à
Yverne né à
La Sagne le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Louis-Narius Petitmermet et de
Marie-Pauline née Brandt, à Athine.

2. Maget, Suzanne-Marie-Jeanne
célibataire
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Adolphe-Charles-Auguste Maget et de
Marie-Jeanne née Cottier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gaston de Joug, photographe, à Lausanne
2. Adolphe Maget, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverne, le 12, à Lausanne, le
13, à Yverne et à L'Isle, le 14 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept jour de mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Yverne

Les époux :
R. Petitmermet
S. Maget

Les témoins :
Gaston de Joug
A. Maget

Communiqué à l'état civil d'origine
de Yverne et de L'Isle.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 19
Delarageaz
et
Pochon

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delarageaz, Marcel
célibataire
comptable
originaire de Pèverenges domicilié à
Zürich né à
Eclépens le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Henri-Marc Delarageaz, instituteur et de
Hélène-Charlotte née Charles, à Romanel / Lausanne

2. Pochon, Jeanne-Marguerite
célibataire
originaire de Chêne-Pâquier domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
John Pochon, marchand de meubles et de
Alice-Louisa née Faton, à Lausanne

Comme témoins :
1. John Pochon, marchand de meubles, à Lausanne
2. Henri Delarageaz, instituteur, à Romanel / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 27, à Pèverenges,
Chêne-Pâquier et Lausanne, le 28 novembre 1817

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Zürich.

Les époux :
Delarageaz
Jeanne Delarageaz
Les témoins :
H. Delarageaz
John Pochon

Communiqué à l'état civil de Zürich,
d'Échandens et de Dorneloye.

L'officier de l'état civil :
Fruet

Registre des mariages A.

No 20
Hoffmann
Berbiquier

Préposée au N. F. 20

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 2 septembre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr_____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 12 octobre 1920
L'officier de l'état civil :
Pruce!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffmann, Frédéric-Charles-Albert
célibataire
agent commercial
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à

Covington (Nouvelle Orléans) le treize janvier
Etats-Unis
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Louis-Joachim Hoffmann, décédé et de
Mary-Amalia-Hélia-Madelaine Thürennot, à Lausanne

2. Berbiquier, Nancie-Elisa-Albertine
célibataire
lingère
originaire de Orange (Vaucluse), France domiciliée à
Lausanne née à

Orange le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jacques-Etienne-Ernest Berbiquier, décédé et de
Marie-Adélaïde née Pivet, à Orange

Comme témoins :
1. Jean Taperone, négociant, à Lausanne
2. Alexandre Schwabmann, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Genève, le 12,
et à Orange, le 15 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Conventement de mariage.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Genève et Orange.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
N. Hoffmann.
Les témoins :
Jean
Schwabmann
L'officier de l'état civil :
Pruce!

Communiqué à l'état civil de Genève
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 21
Janin
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janin, Emile - Louis
célibataire
dentiste
originaire de Genève domicilié à
Genève né à
rue Eau-Vive le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François Janin, décédé et de
Chloé - Joséphine Mermillod, à Genève

2. Regamey, Germaine - Renée
célibataire
employée de bureau
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jeanne - Françoise Regamey, couturière, à Duchy et de

Comme témoins :
1. Henri Regamey, greffier-adjoint, à Lausanne
2. Henri Vinand, restaurateur, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Genève, le 5, et à Lausanne, le 8 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève.

Les époux :

E. Janin
G. Regamey

Les témoins :

H. Regamey
H. Vinand

Communiqué à l'état civil de Genève.

L'officier de l'état civil :
P. Duc

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 22
Carasso
et
Gaiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carasso, René-Jacques

célibataire

étudiant

originaire de royet espagnol domicilié à

Lausanne né à

Salonique le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jacques-David Carasso, négociant, à Gumuldjina (Bulgarie) et de
Flora née Fernandez, en épouse à Marville

2. Gaiser, Adèle-Marie

célibataire

originaire de Gontenschwil (Argerie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Emile-Louis Gaiser et de
Reine née Lunaret, les deux décédés

Comme témoins : 1. Gustave Amadeuz, ancien négociant, à Lausanne
2. René Secretan, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Gontenschwil,
le 6 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Acte de notoriété pour le fiancé.
- Acte de naissance de la fiancée.
- Certificat de nationalité du fiancé.
- Déclaration consulaire, avec traduction.
- Consentement du père du fiancé, avec une lettre.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Gontenschwil.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Déclaration consulaire et copie d'une lettre du Département fédéral de Justice et Police.
- Communiqué à l'état civil de Gontenschwil.

Les époux :

René J. Carasso
Adèle Carasso

Les témoins :

René Secretan
Gustave Amadeuz
L'officier de l'état civil : Jucez

Registre des mariages A.

No 23
Chollat
et
Olivier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollat, Henri-Georges

célibataire

employé de bureau

originaire de Maracon

domicilié à

Belmont / Pully

né à

Belmont / Pully

le six mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Henri-Christian Chollat, décédé

et de

Louise-Georgina née Dupont, à Belmont / Pully

2. Olivier, Elise-Augustine

célibataire

couturière

originaire de St-Cierges

domiciliée à

Pully

née à

Lausanne

le onze février

mil huit cent quatre-vingt-sept

filie de

Emile Olivier, menuisier

et de

Lydie née Laurent, à Pully

Comme témoins :

1. Charles Valteton, secrétaire, à Lausanne

2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Pully, le 28, à Maracon, le 29, et à St-Cierges, le 30 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Pully

Les époux :

H. Chollat
E. Olivier

Les témoins :

Ch. Valteton
H. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Palézieux, de Pully et de St-Cierges

Registre des mariages A.

24
Pittet
et
Nicola

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Ernest-Emile

célibataire

peur

originaire de Villars-le-Ferrière

domicilié à

Lausanne

né à

Etagnières

le dix-neuf janvier

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri-Joseph-Auguste Pittet, manoeuvre et de

Adélaïde née Tallagnon, à Lausanne

2. Nicola, Emma-Louise

célibataire

couturière

originaire de Trivero (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Poliez-Pittet

le vingt-neuf septembre

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Silvio Nicola, décédé et de

Quintina-Marie née Barberis, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Gottsfrey, employé de commerce, à Lausanne

2. Blanche Gottsfrey (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Villars-le-Ferrière, le 13, et à Trivero, le 23 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villars-le-Ferrière
et Trivero, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Pittet Ernest
Emma Pittet

Les témoins :

Gottsfrey Ernest
Gottsfrey Blanche

L'officier de l'état civil :

Jucur

Communiqué à l'état civil d'Échallens
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

No 25
Cherpillod
et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod, Armand-Jean
célibataire
professeur de culture physique
originaire de Tucherens domicilié à
Lausanne né à
aux Granges-de-St-Croix le vingt-cinq novembre
mil huit cent dix-huit fils de
Jean Cherpillod, agriculteur et de
Sophie-Julie née Margot, à St-Croix

2. Schneider, Emma
célibataire
originaire de Brügg (Berne) domiciliée à
Brügg née à
Brügg le quatre janvier
mil huit cent quatorze fille de
Abraham Schneider, agriculteur et de
Emma née Luder, à Brügg

Comme témoins :
1. Paul Gattolliat, mécanicien, à Lausanne
2. Félix Gillardet, antiquaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1917,
à Tucherens et à Brügg, le 2 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Tucherens et Brügg.

Les époux :

Cherpillod
A. Cherpillod

Les témoins :

Paul Gattolliat
F. Gillardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Moudon
et de Brügg.

Registre des mariages A.

Form. 3.

26
Villard
et
Hess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Charles-Félix
célibataire
secruier
originaire de Drillens domicilié à
Lausanne né à
Lyon (2^e arrt) le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Charles-Auguste-Rodolphe Villard et de
Lorette née Brunner, à Buissony Morges

2. Hess née Jordan, Jeanne
veuve de Alfred Hess, dès le 25 avril 1916
ménagère

originaire de Engelberg (Unterwald) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente juillet
mil huit cent septante-huit fille de

Henri Jordan décédé et de
Anna née Gamberlet, à Paris

Comme témoins : 1. Charles Villard, corroyeur, à Buissony Morges
2. Auguste Villard, viticulteur C. F. F., à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Engelberg,
le 30, et à Drillens, le 31 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Copie d'acte de naissance du fiancé.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 4, fol. 39.
Pour l'acte de décès de son mari,
voir vol. 47, fol. 230.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Engelberg et Drillens.

Les époux :
F. Villard
J. Villard
Les témoins :
Charles Villard
Villard Auguste

Communiqué à l'état civil d'Engel-
berg et de Drillens.

L'officier de l'état civil :
Fucini

Révisé du 28.5.17

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 24 août 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 3 octobre
1914, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 17 octobre 1917
L'officier de l'état civil :
Fucini

Registre des mariages A.

No 27
Eggmann
Holder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eggmann, Hermann
célibataire
mécanicien
originaire de Oberhofen b/ Ke. (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Oberhofen le dix-juin
mil huit-cent quatre-vingt-troize fils de
Jakob Eggmann, maçon, à Klüssenti et de
Anna née Schmid, décidée

2. Holder, Julie - Emilie
célibataire
employée de bureau
originaire de Steinbach (Bühl), Bade domiciliée à
Lausanne née à
au Locle (Neuchâtel) le dix-neuf septembre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de
Henri Holder, décidé et de
Amalia née Frey, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri de Leon, notaire, à Lausanne
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Steinbach, le
8, et à Lengwil, le 10 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, vingt-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Steinbach et Leng-
wil.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Hermann Eggmann
Julie Eggmann

Les témoins :

H. de Leon
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué à l'état civil à Allig-
housen et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 28
Burger
Cherbuin

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burger, Jean-Henri

célibataire

ébéniste

originaire de Fabry (Bém)

domicilié à

Lausanne

né à

Lavigny

le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Jean Burger, tapissier

et de

Céline née Troillet, à Lausanne

2. Cherbuin, Susanna-Isabelle

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Corcelles près Yverne

domiciliée à

Lausanne

née à

Corcelles

le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Paul Cherbuin, manoeuvre

et de

Lia née Troillet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Marie Chuard (dame), à L'Auberson
 2. Paul Cherbuin, ancien jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Steffisburg
 et à Corcelles, le 26 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Steffisburg et
Corcelles.

Les époux :

J. Burger
P. Cherbuin

Les témoins :

M. Chuard - Cherbuin
Cherbuin Troillet Paul

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Steffisburg et de Corcelles.

Registre des mariages A.

No 29
Moret
et
Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Jules - Edouard - Ernest

célibataire

valet de chambre

originaire de Clarmont et de Vaux domicilié à

Lausanne né à

Menniez le seize février

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean - Samuel - Edouard Moret et de

Rosine née Pichard, les deux décédés

2. Nicolet, Sophie

célibataire

repasseuse

originaire de Villeneuve domiciliée à

Lausanne née à

Villeneuve le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jacques - François Nicolet et de

Marie - Elise née Girardot, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Abri Dubuis, employé à l'Université, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villeneuve, le 10,
à Clarmont et à Vaux, le 11 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villeneuve, Cla-
mont et Vaux.

Les époux :

J. Moret

Les témoins :

A. Dubuis
H. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Moret

Communiqué à l'état civil de Ville-
neuve, de Villiers et de
Menniez.

Registre des mariages A.

N^o 30
Cuérel
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel, Hermann-William

célibataire

pavau

originaire de Villars - Ste - Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt juin

mil huit cent quatre vingt dix

fils de

Emile - François Cuérel, décédé

et de

Marie - Pauline née Hornung, à Lausanne

2. Meyer, Rosa - Marguerite

célibataire

repasneur

originaire de Roche

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt août

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Eugène - Emile - Edmond - William Meyer, chauffeur et de

Suzanne née Sandmeyer, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Meyer, mécanicien L.O., à Lausanne

2. Charles Borgata, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Villars - Ste - Croix,
le 11, à Roche, le 12 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un janvier mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villars - Ste - Croix
et Roche.

Les époux :

H. Cuérel
M. Meyer

Les témoins :

Borgata
Eug Meyer

Communiqué à l'état civil de Prévigny
et de Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

Udet

Registre des mariages A.

No 31
Pernet
et
Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Paul-Robert
célibataire
mécanicien
originaire de Denens domicilié à Lausanne
Morges né à Morges le quatre février
mil-huit-cent quatre-vingt-douze fils de
Alfred-Constant Pernet, décédé et de
Françoise-Emette née Merset, à Lausanne

2. Dufaux, Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Châteldard (Monteux) domiciliée à Lausanne
Genève (Châteldard) née à Genève (Châteldard) le vingt-un novembre
mil-huit-cent quatre-vingt-dix fille de
Louis-Henri Dufaux et de
Marie née Dufour, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Delisle, négociant, à Lausanne
2. Jules Badoux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, au Châteldard,
le 8, et à Denens, le 9 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Châteldard
et Denens.

Les époux :
Robert Pernet
Cécile Pernet

Les témoins :
E. Delisle
Badoux J.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de
Montreux et de Villars-le-Vieus.

Registre des mariages A.

No 32
Siffert
Zumburnen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siffert, Jean-Joseph
célibataire

cordonnier

originaire de Neyruz (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Peyrene le huit novembre

mit huit cent quatre-vingt-douze fils de

Joseph-Nicolas Siffert, ouvrier de fabrique et de

Marie-Marguerite née Bongard, à Courvet (Fribourg)

2. Zumburnen, Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Zweisimmen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

St-Légier le vingt-trois septembre

mit huit cent quatre-vingt-troize fille de

Gottfried Zumburnen, journalier et de

Philomène-Françoise née Weeber, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gottfried Zumburnen, manoeuvre, à Lausanne
2. Ferdinand Gränicher, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Neyruz et
à Zweisimmen, le 8 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neyruz et
Zweisimmen.

Les époux :

Siffert Joseph
Bertha Siffert

Les témoins :

Zumburnen Gottfried
Gränicher Ferdinand

Registre des familles vol. 25 fol. 243.

Communiqué à l'état civil de Neyruz
et de Zweisimmen.

L'officier de l'état civil :
Juch

Registre des mariages A.

6-131

No 33
Regamey
et
Cuvit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jules-Henri-Louis

célibataire

apparié

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Jules-Henri Regamey et de

Thérèse-Adèle née Cuvit, les deux décédés

2. Cuvit, Ottilie-Alice

célibataire

coûture

originaire de Molens domiciliée à

Lausanne née à

Molens le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

François-Louis Cuvit, agriculteur et de

Jenny-Marianne-Louise née Baudin, à Molens

Comme témoins : 1. Ernest Cornu, sous-chef au bureau des juges, à Lausanne
2. Marguerite Regamey (d'ille), àully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Molens, le 11 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Molens.

Les époux :

J. Regamey

A. Regamey

Les témoins :

Ernest Baudin

Marguerite Regamey

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Molens.

Registre des mariages A.

N^o 34
Dubied
et
Gysler

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubied, René - Robert

célibataire

nettoyeur

originaire de Boveresse (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept juillet

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Charles - Arnold Dubied, nettoyeur

et de

Claudine née Laplace, à Lausanne

2. Gysler, Emma - Julia

célibataire

originaire de Langnau (Bern)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier février

mil-huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jules Gysler, jardinier

et de

Léon née Liederich, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Dubied, nettoyeur, à Lausanne

2. Jules Gysler, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Langnau, le 9, à Boveresse, le 10 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Langnau et
Boveresse.

Les époux :

René Dubied.

Emma Dubied

Les témoins :

Gysler Jules

Ch^s Dubied

Communiqué à l'état civil de
Langnau et de Boveresse.

L'officier de l'état civil :

J. P. J.

Registre des mariages A.

No 35
Yan
et
End

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yan, Foussi

célibataire

ingénieur

originaire de sujet chinois

domicilié à

Lausanne

né à

Nankin (Chine)

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Eline Yan

et de

Son Yan, les deux décédés

2. End, Jenny - Anna
célibataire

originaire de Hiltzsch (Lucerne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Travers (Neuchâtel)

le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Paul End, décédé

et de

Jenny née Degioz, à Lausanne

Comme témoins :

1. François Sapho, professeur de musique, à Lausanne

2. Lion End, secrétaire au greffe du Tribunal cant. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 7, et à Hiltzsch, le 8 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Déclarations tenant lieu d'acte de naissance du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée.

Certificat de nationalité.

Certificat de capacité.

Actes de publications de mariage à Lausanne et Hiltzsch.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Hiltzsch.

Les époux :

Jenny Yan

Foussi

Les témoins :

François Sapho prof.

Lion End

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 36
Blumer
et
Clérico

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blumer, Louis-Joseph-Falmyr
divorcé de Maximine-Adeline née Cochet, de le 29 août 1888
laineur
originaire de Engi (Glavis) domicilié à
Vallorbe né à
aux Longevilles (Doubs), France le seize novembre
mil huit cent septante fils de
Jean Blumer et de

Virginie - Eugénie Devint, d'icéde
2. Clérico, Létilia-Charlotte
célibataire

ménagère
originaire de Gessona (Turin), Italie domiciliée à
Fouque (Doubs), France née à
St Antoine (Doubs) le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jean-Baptiste Clérico et de
Monique - Sophie née C'esttout

Comme témoins : } 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Naucice Emery, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 17 octobre, à Engi, le 20
octobre, à Fouque, le 18 novembre, et à Gessona, le
16 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Vallorbe

Les époux :

1. Blumer
L. Blumer

Les témoins :

Pamblanc
M. Emery

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil d'Engi et
de Vallorbe et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 37
Bertrams
et
Devolz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertrams, Jean - Nicolas - Philippe
célibataire
employé de commerce, cycliste au 2^e régiment d'artillerie lourde
originaire de Tervies (Belgique) domicilié à
Tervies; actuellement à l'armée belge en campagne né à
Tervies le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean - Joseph Bertrams et de
Elisabeth Corman, les deux légitimes

2. Devolz, Marguerite - Thérèse
célibataire
couturière
originaire de Villars-le-Ferrière domiciliée à
Lausanne née à
Echallens le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri - Ferdinand Devolz, légitime et de
Maria - Céline née Gauthier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Georges Korb, directeur de cinéma, à Lausanne
2. André Oberon, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, et à Villars-le-Ferrière, le 25 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé. Déclaration tenant lieu d'acte de naissance du fiancé et d'acte de décès de ses père et mère. Acte de naissance de la fiancée. Déclaration de nationalité du fiancé. Autorisation de l'autorité militaire. Déclaration d'incorporation militaire. Dépense de publications en Belgique. Publications à Lausanne et Villars-le-Ferrière. Certificat de capacité. Fiancé de publie. Fiancée de publie. Communiqué à l'état civil d'Echallens et à la Chancellerie d'Etat, à Berne

Les époux :

Jean Bertrams
Marguerite Bertrams

Les témoins :

G. Korb
A. Oberon

L'officier de l'état civil :

P. Quel

Registre des mariages A.

N^o 38
Benninger
Rattaz

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benninger, Paul-Jean
veuf de Sœur - Alphonsine née Rattaz, dès le 30 janvier 1910
Manœuvre
originaire de Teus (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Lausanne le trente janvier mil huit cent quatre vingt - six fils de Pierre-Frédéric Benninger, manœuvre, à Reuss et de Marie-Féronique née Conrard, d'ici
2. Rattaz, Marie-Florentine
célibataire
lingère
originaire de Villeneuve (Fribourg) domiciliée à Lausanne née à Villeneuve le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Joseph-Léonard Rattaz, manœuvre, à Lausanne et de Brigitte-Augustine née Borron, d'ici

Comme témoins :
1. Jean Weck, secrétaire, à Lausanne
2. Julien Forey, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Teus et à Villeneuve, le 10 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Teus et Villeneuve.

Les époux :

Paul Benninger
Marie Benninger

Les témoins :

Weck
Forey

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Noiat et de Fuesine.

Registre des familles vol. 21 fol. 186

Registre des mariages A.

No 39
Lob
Picard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lob, Albert
célibataire
négociant
originaire de Donatypre domicilié à
Nyon né à
Nyon le trois août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Salomon Lob, négociant, à Nyon et de
Albertine Ducas, décedée

2. Picard, Blanche
célibataire
originaire de Fontainemelon (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Orbe le trante juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Lazare dit Jules Picard, négociant et de
Louise née Braunschweig, à Lausanne

Comme témoins :
1. Salomon Lob, négociant, à Nyon
2. Lazare Picard, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Donatypre, à Lausanne et à
Nyon, le 9, à Fontainemelon, le 10 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Duplication de l'état civil
de Nyon

Les époux :
Albert Lob
Blanche Lob

Les témoins :
Laz Picard
Salomon Lob

Communiqué à l'état civil d'Arven-
ches, de Nyon et de Fontaine-
melon.

L'officier de l'état civil :
J. Vuell

Registre des mariages A.

No 40
Débonnaire
et
Duroisin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Débonnaire, Alexis-Louis

célibataire

jardinier

originaire de St-Maurice (Valais)

domicilié à

Lausanne

né à

Bas

le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

François-Maurice Débonnaire, décédé

et de

Marie-Henriette née Bonzon, à Lausanne

2. Duroisin, Henriette-Emma

célibataire

cuisinière

originaire de Champagne et Fontanazier

domiciliée à

Pully

née à

Payerne

le treize février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Henri Duroisin, seigneur

et de

Marie née Felcomin, à Rolle

Comme témoins :

1. Henri Held, imprimeur, à Lausanne

2. Karol Gros, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à St-Maurice, le 17, à Champagne et à Pully le 18, à Fontanazier, le 21 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage à Lausanne, St-Maurice, Champagne, Fontanazier et Pully.

Les époux :

A Débonnaire

H Débonnaire

Les témoins :

Henri Held

K Gros

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de St-Maurice, de Champagne, de Ponnillars et de Pully.

Registre des mariages A.

N^o 41
Hayer
et
Carel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hayer, Alphonse
célibataire
fromager
originaire de Kleinböingen (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Kleinböingen le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt
fils de
Johann-Joseph Hayer, décédé et de
Anna-Maria-Katharina née Käser, à Kleinböingen

2. Carel, Alice-Auclie
célibataire
ménagère
originaire de Sivisioz (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Romont (Fribourg) le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-douze
fille de
Fémin Carel, employé aux C. F. F. et de
Philomène née Hostettler, à Romont

Comme témoins :
1. Fémin Carel, employé C. F. F., à Romont
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Sivisioz, le
19, et à Kleinböingen, le 22 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sivisioz et
Kleinböingen.

Les époux :
Hayer Alphonse
Carel Alice

Les témoins :
Fémin Fémin
Henri Laurent

Registre des familles vol. 23 fol. 228.

Communiqué à l'état civil de
Sivisioz et de Gurnel.

L'officier de l'état civil :
Fruet

Registre des mariages A.

No 42

Fortwengler
et
Hurni

1918
6-174
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fortwengler, Henri - Albert

divorcé de Emma - Marguerite née Cochet, née le 30 août 1915

employé de bureau

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Henri Fortwengler

et de

Odèle - Françoise née Richard, décédée

2. Hurni née Pilet, Emma

veuve de Ernest - Edmond Hurni, née le 1^{er} juin 1911

couturière

originaire de Gubru (Dème)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze octobre

mil huit cent dix-huit

fille de

Eugène - Louis Pilet, cordonnier

et de

Hanne - Louise - Albertine née Riord, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Pöllny, manivier, à Lausanne

2. Charles Fortwengler, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Wileroltigen,
le 23 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage
à Lausanne & Wileroltigen.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol.

2, fol. 39. Pour celui de la fiancée,

voir vol. 3, fol. 63. Pour l'acte

de mariage du fiancé, avec divorce,

voir vol. 25, fol. 114. Pour l'acte

de décès du premier mari de la fiancée,

voir vol. 42, fol. 240.

Communiqué à l'état civil de
Wileroltigen.

Les époux :

Fortwengler

E. Fortwengler

Les témoins :

L. Pöllny.

Fortwengler

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

N^o 43
Perrinod
et
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrinod, Charles-Alimé
célibataire
agent de police
originaire de Lutry et Villette domicilié à
Lausanne né à
Forel (Lavaux) le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Alimé Perrinod, décédé et de
Alimée née Fschumy, à Forel (Lavaux)

2. Meier, Rosa
célibataire
minajère
originaire de Dänikon (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Karl-Georg Meier, menuisier et de
Anna née Fcisler, à Bâle

Comme témoins :
1. Adrien Perrinod, agriculteur, à Forel (Lavaux)
2. Henri Huguet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Dänikon, le 23, à Villette, le 25 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Dänikon
et Villette.

Les époux :
Charles Perrinod
Rosa Perrinod

Les témoins :
A. Perrinod
Huguet Henri

Communiqué à l'état civil de
Lutry, de Dänikon et
de Cully.

L'officier de l'état civil :
Pruel

Registre des mariages A.

No 44
Allison
et
Fouquet

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne rendu
en date du 21 décembre 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 4
mars 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 15 mars 1937.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allison, Samuel-Harold

célibataire

mécanicien

originaire de Middleton (comté de Durham), Angleterre domicilié à
Darlington (comté de Durham) en séjour à Château-d'Oex; né à
Hundehwaite (Yorkshire) le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Joseph Allison, décédé et de

Mary Allison née Robinson, à Burnard-Castle

2. Fouquet, Elionore-Juliette

célibataire

couturière

originaire de Levallois-Perret (Seine), France domiciliée à

Château-d'Oex née à

Levallois-Perret le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Pierre-Joseph Fouquet, employé de commerce, à Paris et de

Christine Fouquet née Rütti, à Levallois-Perret

Comme témoins : 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne

2. Georges Belet, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le six août 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :

S. Allison

C. Allison

Les témoins :

H. Bocion

G. Belet

M. J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 45
Picard
Bridel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picard, André - James - Paul

célibataire

pasteur de l'Eglise réformée

originaire de Hère (Seine - Inférieure), France domicilié à Paris, 17^e arr^t né à

au Hère le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Isaac Picard, pasteur de l'Eglise réformée et de Isabelle - Louise née Du Pasquier, à Paris

2. Bridel, Annette - Marie

célibataire

originaire de Noudon et Genève domiciliée à

Lausanne née à

Nisy le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Eugène - Charles Bridel, pasteur et de Alice - Ellen - Annette née Boiceau, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Bridel, pasteur, à Lausanne

2. Gaston Bridel, étudiant en lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1917, à Noudon et à Genève, le 2, à Paris, 17^e arr^t, le 16 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de fiancé.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Paris, 17^e, Noudon et Genève.

Consentement des père et mère du fiancé.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Noudon et de Genève et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

André

A. Picard

Les témoins :

Eugène Bridel

Gaston Bridel

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 46
Schweiger
et
Vouytch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweiger, Janke

célibataire

étudiant ingénieur

originaire de Cuomelj (Serbie)

domicilié à

Lausanne

né à

Cuomelj

le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Janke Schweiger, employé d'administration

et de

Marie née Gutej, à Cuomelj

2. Vouytch, Militza

célibataire

étudiante en médecine

originaire de Belgrade (Serbie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Belgrade

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Philippe Vouytch, fonctionnaire retraité, à Kragujevac (Serbie) et de

Angeline née Fodorovitch, décédée

Comme témoins :

1. Miloutine Netchkovitch, étudiant en médecine, à Lausanne

2. Aurelmo Skrivanitch, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre-vingt-sept janvier mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Déclaration de naissance des fiancés.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

2 certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Pouvoirs de mariage.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Janke Schweiger

Militza Schweiger

Les témoins :

Aurelmo Skrivanitch

Miloutine Netchkovitch

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 47
Fiaux
et
Morand

2-126
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux, Jules-Roger
célibataire
artiste-peintre
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Louis-Jules Fiaux, père et de
Marie-Mathilde née Liebenmann, à Lausanne

2. Morand, Anna-Hanne
célibataire
professeur de musique
originaire de Monthey (Valais) domiciliée à
Genève née à
Genève le douze août

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
François-Maurice Morand et de
Ida-Emma-Elise née Gudel, les deux légitimes

Comme témoins :
1. Jules Fiaux, rédacteur, à Lausanne
2. Louis Cordier, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Monthey, le
22, et à Genève, le 22 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Monthey et
Genève.

Les époux :
R. Fiaux.
Ann. Fiaux

Les témoins :
Fiaux
Cordier

Communiqué à l'état civil de
Monthey et de Genève

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

No 48
Bobenieth
Rüeggger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bobenieth, Jean-Baptiste
divorcé de Beeth-Pauline née Friebel, dès le 4 février 1913
employé de commerce

originaire de d'origine française domicilié à

Paris, 18^e arr^t, en séjour à Lausanne; interné de guerre né à

Ranspach (Therwil), Haut-le-Ruisseau septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Joseph Bobenieth, retraite de la Cie de l'Est et de

Marie-Louise née Louergant, à Paris, 18^e arr^t.

2. Rüeggger, Elise
célibataire

rommune

originaire de Röttenbach i/E. (Berne) domiciliée à

Berne née à

Riggisbey (Berne) le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Christian Rüeggger, agriculteur et de

Anna-Maria née Häder, à Dalley (Fribourg)

Comme témoins : 1. Louis Champel, interné de guerre, à Lausanne

2. Henri Bourgain, interné de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Berne, le 12,
à Röttenbach i/E., le 13, et à Paris, 18^e arr^t, le 18 jan-
vier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés, avec tra-
-suction.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne, Berne, Röttenbach i/E. et
Paris, 18^e arr^t.

Acte de mariage du fiancé et acte de divorce.
Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Berne
et de Röttenbach i/E., ainsi qu'à la
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Elise Rüeggger
Jean-Baptiste Bobenieth

Les témoins :

Louis Champel
Henri Bourgain

L'officier de l'état civil :

Jacul

Registre des mariages A.

12-203

No 49
Sauber
de Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauber, Otto-Hermann

célibataire

docteur en droit, avocat

originaire de Narbach (Lucerne) domicilié à

Lucerne né à

Porrentruy le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Josef Sauber et de

Emmanuèle Bucher, à Lucerne

2. de Charrière, Trés-Sophie

célibataire

originaire de Lausanne et de Cornovay domiciliée à

Lausanne née à

Genève le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Emile de Charrière et de

Edwige née Hauke, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Werner Sauber, greffier du Tribunal féd. des assurances, à Lucerne
 - 2. Marguerite Matthey-Doret (Dette), à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lucerne et à Narbach, le 15, à Lausanne et à Cornovay, le 16 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Lucerne.

Les époux :

Otto Sauber
T. Sauber

Les témoins :

W. Werner Sauber
M. Matthey-Doret

Communiqué à l'état civil de Narbach, de Lucerne et de Cornovay.

L'officier de l'état civil :
J. P. [Signature]

Le 1^{er} janvier 1924, M. Hermann Sauber, mentionné ci-dessus, ainsi que sa famille, jusqu'à celle d'Edwige bourgeois de Narbach, sont devenus bourgeois de la ville de Lucerne.

Lausanne, le 9 avril 1925.

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

à qui à Narbach, Lucerne et Cornovay. 12. du 22. 4. 25.

Registre des mariages A.

No 50
Binggeli
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli, Oscar

célibataire

agriculteur

originaire de Yveris (Vaud) et Wohlen (Besse) domicilié à

Lausanne

né à

St. Moudon

le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Edouard Binggeli, agriculteur et de

Emma née Buennard, au Chalet-à-Jobet

2. Chevalley, Juliette-Clémie

célibataire

ménagère

originaire de Comblément-le-Petit et Champstaux domiciliée à

Lausanne

née à

Loratens

le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Clémie-Mector Chevalley, agriculteur et de

Julie née Bettes, à Comblément-le-Petit

Comme témoins :

1. Louis Nottaz, charcutier, à Lausanne

2. Edouard Martiny, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Wohlen, le 17, à Yveris, le 18, à Comblément-le-Petit et à Champstaux, le 19 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wohlen, Yveris,
Comblément-le-Petit et Champstaux.

Les époux :

Binggeli Oscar.
J. Binggeli

Les témoins :

Nottaz Louis
Et Martiny.

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Wohlen,
Le Moudon et de Comblément

Registre des mariages A.

N^o 51
Laroche
et
Vincent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laroche, Numa - Alexandre

célibataire

contre-maître en bâtiments

originaire de Kionnaz (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Kionnaz le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Joseph Laroche, décédé et de

Guélie nie Frachetoud, à Lausanne

2. Vincent, Blanche - Rose - Constance

célibataire

culturière

originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Alfred Vincent, manoeuvre et de

Louise-Ronne nie Girard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Jamin, agriculteur, à Mollens

2. Alfred Vincent, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Kionnaz, le

17, et à Poliez-le-Grand, le 18 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Kionnaz et

Poliez-le-Grand.

Les époux :

N. Laroche

B. Laroche

Les témoins :

V. Jamin

A. Vincent

L'officier de l'état civil :

Frucé

Communiqué à l'état civil de Kionnaz
et de Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 52
Brogli
Tahud

Révisé le 15.11.20
Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 mai 1920, déclaré définitif et exécutoire le 31 mai 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 juin 1921.
L'officier de l'état civil:

Jucel

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brogli, Léopold - Charles
célibataire
lithographe
originaire de Stein (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Franz - Léopold - Charles - Clément Brogli, décédé et de
Nina - Laura - Haline née Hanson, à Lausanne

2. Tahud, Marguerite - Jeanne
célibataire
plieuse

originaire de Bottens et Poliez - Pittet domiciliée à
Lausanne née à
Paris (2^e arr^t) le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Marc - Placide Tahud, décédé et de
Jeanne née Fontanier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Augustine Brouty, ménagère, à Lausanne
2. René Hanson, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Stein, le 23,
à Bottens et à Poliez - Pittet, le 24 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Stein, Bottens
et Poliez - Pittet.

Les époux :

L. Brogli
M. Brogli

Les témoins :

A. Brouty
Alvain

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Stein
et de Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 53
Ranson
Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ranson, Frederick
célibataire
tailleur, soldat au 1^{er} Batt. Rifle Brigade
originaire de Londres domicilié à
Londres, en séjour à Lausanne; intant de guerre né à
Londres le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Charles Ranson, tailleur et de
Amelia Ranson née Told, à Londres.

2. Schär née Cottier, Laura-Eugénie
veuve de Louis-Adolphe Schär, décé. le 24 juin 1916
originaire de Dürrenroth (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Marc-Henri Cottier, ancien restaurateur et de
Louisa-Henriette née Govers, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Henri Cottier, ancien restaurateur, à Lausanne.
2. Thomas Grogan, intant de guerre, à Châtaillon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et à Dürrenroth, le 26 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la mariée.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Dürrenroth.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Dürrenroth.

Les époux :
Ranson
Schär

Les témoins :
H. Cottier
T. Grogan

L'officier de l'état civil :
Race

Registre des mariages A.

N^o 54
Johns
Rosset

Par jugement du Tribunal...
en date du 11 avril 1918... déclaré
définitif et exécutoire le 4 mai...
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 5 mai 1918...

L'officier de l'état civil:

Baumig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johns, William-Henry

célibataire
agent de police

originaire de d'origine anglaise domicilié à

Londres, en séjour à Pizy; interné de guerre né à

Portsmouth (Hampshire) le quatorze novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Henry Johns

et de

Ellen née Manning, décédée

2. Rosset, Alice

célibataire

originaire de Prugny-Villars

domiciliée à

Pizy

née à

Pizy

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Emi-Henri-Eugène Rosset, agriculteur

et de

Louise-Georgine née Corday, à Pizy

Comme témoins :

1. Edouard Rosset, agent de police, à Lausanne

2. Céline Rosset (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pizy, le 20, et à Prugny-Villars, le 21 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Gimel.

Les époux :

W H Johns
Alice Johns

Les témoins :

Céline Rosset
Edmond Rosset
Hans G... Lausanne

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Gimel et d'Allonné.

Registre des mariages A.

N^o 55
Baker
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baker, John-William

célibataire

soldat

originaire de Potterhanworth (comté de Lincoln), Angleterre domicilié à Bradford (Angleterre), en séjour à Château-d'Oex; interné de guerre né à Potterhanworth le dix août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Samuel Baker, employé au chemin de fer et de Elizabeth - Ann Baker née Riley, à Potterhanworth

2. Mottier, Kathilde

célibataire

couturière

originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Vincent - Béat - Gustave Mottier, à Château-d'Oex et de Marie - Sophie née Rosat, décédée

Comme témoins :

1. Thomas Grogan, interné de guerre, à Château-d'Oex
2. Joseph Jackson, interné de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 24 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

J W Baker
M^e Baker

Les témoins :

J Grogan

Joseph Jackson

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :

Jucul.

Registre des mariages A.

no 56
Vuithier
Ecken et Gossen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vuithier, Auguste-Ernest**
célibataire
docteur-médecin
originaire de Neuchâtel et Coffrane (Neuchâtel) domicilié à
Zurich né à
Neuchâtel le dix-sept septembre

mil huit cent soixante-seize fils de
Ernest-Simon Vuithier, décédé et de
Augusta-Frédérique-Adélaïde née Hlipp, à Zurich

2. **Ecken Gossen, Alice-Joséphine-Jeanne-Clair**
divorcée de Maximilian-Jean-Justus Everaerts,
dès le 29 avril 1913

originaire de Anvers (Belgique) domiciliée à
Lausanne née à
Anvers le treize février

mil huit cent soixante-neuf fille de
Auguste-Jean-Joseph Ecken Gossen, décédé et de
Marie-Françoise-Joséphine-Elise née Van den Kercker, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Octave Maus, attaché de Légation, à Lausanne
2. Major Louis Exchaquet, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 4, à Neuchâtel, le 5,
à Lausanne, le 6, à Coffrane, le 7, et à Anvers,
le 23 décembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Zurich.

Les époux :

A. Vuithier
Alice Vuithier

Les témoins :

Oct. Maus
M. Exchaquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Neu-
châtel, de Coffrane et de
Zurich, ainsi qu'à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 57
Abramovitch
Rechner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abramovitch, Abraham - *Abro*
célibataire
ingénieur
originaire de Reval (Russie) domicilié à
Lausanne né à
Reval le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Borouch Abramovitch, négociant, à Petrograd, et de
Thérèse Fomin, décédée

2. Rechner, Sophie
célibataire
étudiante en médecine
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Paris (6^e arr^t) le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Zacharie Rechner, docteur-médecin, à Chalon-sur-Saône, et de
Rose nie Pecker, à St Maurice-Forey.

Comme témoins :
1. Nordko Poliak, étudiant en droit, à Lausanne
2. Marie Rivkine (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée et
acte de notoriété par le fiancé.
Consentements des père et mère de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne.
3 certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département de
Justice & Police. Engagement à mariage
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 1 exemplaire).

Les époux :

A. Abramovitch
S. Abramovitch

Les témoins :

Marie Rivkine
Nordko Poliak

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

No 58
Magnin
Gaillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnin, Emile - Constant**
célibataire
portier d'hôtel
originaire de **Marens (Fribourg)** domicilié à
Lausanne né à
Yvonand le dix-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de
Eugène-Théophile Magnin, tailleur et de
Marie-Christophe née Meybach, à Yvonand

2. **Gaillard, Marie-Louise**
célibataire
sommelière
originaire de **Ordon (Valais)** domiciliée à
Lausanne née à
Ordon le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Adelbert Gaillard, agriculteur et de
Catherine née Sauthier, à Ordon

Comme témoins :
1. **Fritz Waldvogel, concierge, à Lausanne**
2. **Emilie Rebord, sommelière, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 1^{er}, à Marens et à Ordon, le 3 février 1918.**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à **Lausanne, Marens et Ordon.**

Les époux :

Magnin Emile
M^{lle} Magnin

Les témoins :

Rebord Emilie
Waldvogel

L'officier de l'état civil :

Preud

Communiqué à l'état civil de
Lausanne et de Ordon

Registre des mariages A.

No 59
de Jongh
Petitmermet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Jongh, Gaston - Edouard - Paulin
célibataire
photographe
originaire de Flumenthal (Suisse) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Francis - Edouard de Jongh, photographe et de
Ellen - Louisa née Laker, à Lausanne

2. Petitmermet, Madeleine
célibataire
originaire de Yverni domiciliée à
Lausanne née à
Athènes (Grèce) le quatorze vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Louis Petitmermet, ingénieur et de
Nouia née Brandt, à Athènes

Comme témoins :
1. Robert Petitmermet, président du Tribunal, à Yverni
2. Charles Chaubert - Félix, chef d'institut, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Flumenthal,
à Yverni, le 24 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Flumenthal et Yverni

Les époux :

Gaston de Jongh
Madeleine de Jongh

Les témoins :

Chs Chaubert - Félix
J. Petitmermet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Flumenthal et d'Aigle

Registre des mariages A.

N^o 60
 Durussel
 et
 Seubatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Gustave - Adolphe

célibataire

garçon de courses

originaire de Chevilles-sue-Moudon

domicilié à

Lausanne

né à

Corcelles-le-Dorat

le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Olimé Durussel, cordonnier

et de

Bertha née Porchet, à Mézières

2. Seubatz, Elie

célibataire

couturier

originaire de Courmayeur

domiciliée à

Lausanne

née à

Pampigny

le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Chérel - Henri Seubatz

et de

Rose née Buegi, les deux décédés

Comme témoins :

1. Jules Epitave, électricien, à Tolochenaz

2. Rosa Epitave (dame), à Tolochenaz

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Courmayeur, le 6, à Chevilles-sue-Moudon, le 7 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Courmayeur
 et Chevilles-sue-Moudon.

Les époux :

et Durussel

Elie Durussel

Les témoins :

J. Epitave

R. Epitave

Communiqué à l'état civil de Courmayeur
 et de Lucens.

L'officier de l'état civil :

J. P. J. P.

Registre des mariages A.

No 61
Ritter
et
Geiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritter, Otto

célibataire

commis postal

originaire de Hasele (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Deisswil b. Stettlen (Berne) le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Karl Ritter

et de

Anna-Maria nie Gosteli, les deux décédés

2. Geiser, Ida-Hélène

célibataire

couturière

originaire de Roggwil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Saugnan (Berne) le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Johann-Gottlieb Geiser, instituteur, à Zolbrück (Berne) et de

Rosalie nie Schär, décédée

Comme témoins :

1. Alfred Chesaux, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Albert Wüster, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hasele et Roggwil, le 25 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Hasele et Roggwil.

Les époux :

C. Geiser

O. Ritter

Les témoins :

Alf. Chesaux

Wüster

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Hasele et de Roggwil.

Registre des mariages A.

N^o 62
Bächler
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächler, Charles-Eugène

célibataire

peintre en voitures

originaire de Kreuzlingen (Thurgovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Frédéric-Adolphe Bächler, forgeron et de

Caroline née Roos, à Lausanne

2. Blanc, Léontine-Marie-Eugénie

célibataire

coctière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Paris, 10^e arr^t le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Auguste-Louis Blanc, rentier et de

Marie-Mélie née David, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Lecomte, rentier, à Lausanne

2. Charles Ruchet, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, et à Kreuzlingen, le 17 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne & Kreuzlingen.

Les époux :

Charles Bächler
L. Baechler

Les témoins :

L. Lecomte
Ruchet Charles

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de
Kreuzlingen.

Registre des mariages A.

No 63
Rupff
et
Schmid

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 19 février 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 25 mai
1931, le mariage contracté ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a mis à _____ an, le
délai pendant lequel _____
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 7 mai 1931.

L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rupff, Marc-Louis**
célibataire
mécánico
originaire de **Schichens** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Marc-Samuel-Henri Rupff premier et de
Nata-Hedwig née **Fänich**, à **Lausanne**

2. **Schmid, Emilie-Eugénie**
célibataire
demeurée de magasin
originaire de **Stelfingen (Zürich)** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Henri Schmid, voyageur de commerce et de
Emilie-Augustine née **Rohn**, à **Lyon**

Comme témoins :
1. **Albert Rohn**, caissier de banque, à **Lausanne**
2. **Max Ott**, coiffeur, à **Caux** 1/2 **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** et à **Stelfingen**, le
7, à **Schichens**, le 10 janvier 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Stelfingen et
Schichens.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 22, fol. 400.

Les époux :

Rupff
A. Rupff

Les témoins :

Rohn
Ott

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de
Stelfingen et de Ruffens-
le-Château.

Registre des mariages A.

No 64
Ruefli
et
Clavel

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruefli, Emile-Louis
célibataire
employé au télégraphe
originaire de Lengnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louise-Andrienne Ruefli, à Grenoble (France) et de

2. Clavel, Marguerite-Eva
célibataire
couturière
originaire de Oulens près Echallens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Georges-Henri-Emile Clavel, bûcheron et de
Marie-Hélène née Cometta, à Lausanne-Ouchy

Comme témoins :
1. Ferdinand Clément, commis C.F.F., à Lausanne
2. Alexandre Orsney, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lengnau et Oulens,
le 25 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lengnau et
Oulens.

Les époux :
Ruefli Emile
M. Ruefli

Les témoins :
Clément
Orsney

Communiqué à l'état civil de Lengnau
et d'Echallens.

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

No 65
Wallbach
et
Zeni

+ en 1922

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wallbach, Theodor - Ludwig**
divorcé de **Thame - Louise - Marthe - Caroline Ebel**, née le
15 octobre 1915, dite de **Munich**
originaire de **Cannstatt (Stuttgart), Wurtemberg** domicilié à
Lausanne né à
Karlsruhe (Baden) le onze juillet
mil huit cent **soixante-trois** fils de
Theodor Wallbach et de
Otilie née **Rinderpacher**, les deux décédés

2. **Zeni, Marguerite**
célibataire
originaire de **Rovigno (Novare), Italie** domiciliée à
Lausanne née à
Ste Croix le vingt-sept mai
mil huit cent **quatre-vingt-six** fille de
Guillaume Zeni, entrepreneur, à **Orbe** et de
Marie - Françoise née **Longo**, décédée

Comme témoins :
1. **Tulio Blanc**, typographe, à **Lausanne**
2. **Louise Blanc (dame)**, sage-femme, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 20, et à **Stutt-
gart**, le 22 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce.
Certificat de capacité du fiancé.
Certificat de nationalité du fiancé.
Actes de publication de mariage à **Lausanne**
et **Stuttgart**.
Déclaration de célibat de la fiancée.
Autorisation du **Conseil d'Etat** et **provisi-
on** **de mariage**
Communiqué à la **Chancellerie d'Etat**,
à **Lausanne** (en 2 exemplaires).

Les époux :

Th. Wallbach.
M. Wambach.

Les témoins :

H. Blanc Piquet
L. Blanc Piquet

L'officier de l'état civil :

J. Uau

Registre des mariages A.

No 66
Kortenhout
et
Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kortenhout, Nois

célibataire

employé de commerce, soldat au 2^e rég^t de guides

originaire de Charleroi (Belgique) domicilié à

Uderlecht, en séjour à Lausanne; interné de guerre né à Charleroi le deux août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

David Kortenhout, décédé et de

Régina née Baech, à Uderlecht

2. Chavan, Caroline - Bertha - Stella

célibataire

originaire de Pully domiciliée à

Lausanne née à

Terroix le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Albert - Charles Chavan, comptable aux C.F.F. et de

Caroline - Bertha née Quinche, à Lausanne

Comme témoins : 1. Albert Chavan, comptable C.F.F. à Lausanne

2. Bertha Chavan (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully, le 23 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Lettre du Général Tharvoz.
Lettre de la Légation de Belgique.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux :

Nois Kortenhout
Stella Kortenhout

Les témoins :

A. Chavan
B. Chavan

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne, et à l'état civil
de Pully.

Registre des mariages A.

No 67
Mottier
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Paul-Alfred
célibataire
religieux
originaire de Ormont-dessous domicilié à
Lausanne né à
Ormont-dessous le vingt-trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François Mottier, agriculteur et de
Marie née Félix, à La Rogivue

2. Delessert, Blanche-Marie-Louise
célibataire
catholique
originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Gabriel Delessert, gisier-pédicel et de
Marie-Julie née Guignard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marius Norret, cordonnier, à Lausanne
2. Georges Guignard, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ormont-dessous
et à Lutry, le 10, à Cully, le 12 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ormont-dessous,
Lutry et Cully.

Les époux :
Paul Mottier
B Mottier

Les témoins :
Norret Marin.
Guignard Georges

Communiqué à l'état civil de Ormont-dessous, de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :
Fuciel

Registre des mariages A.

N^o 68
 Rochat
 Tibbio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Auguste
 célibataire
 garde-forestier
 originaire de L'Abbaye domicilié à
 Signerolle né à
 Auldon le douze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Max-Louis Rochat, à Signerolle et de
 Gina-Fanchette née Thérin

2. Tibbio, Marie-Ernestine
 célibataire
 couturière
 originaire de Sévrey domiciliée à
 Ballaigue née à
 Aergozo (Italie) le quinze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 François Tibbio et de
 Thérèse née Comina, à Ballaigue

Comme témoins :
 1. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne
 2. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Signerolle, le 7, à Ballaigue, le 8,
 à L'Abbaye, le 9, et à Sévrey, le 10 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
 Signerolle.

Les époux :

Auguste Rochat
 Marie Prodiat

Les témoins :

Gantier
 Bellet

L'officier de l'état civil :

Fucal

Communiqué à l'état civil de L'Ab-
 baye, de Signerolle, de Jancy
 et de Ballaigue.

Registre des mariages A.

N^o 69
Boudry
Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boudry, Georges
célibataire
fablicien - appareilleur
originaire de Concise domicilié à
Lausanne né à
Concise le vingt-cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Henri-Louis Boudry, fablicien - appareilleur, et de
Sophie-Barbara nie Guyard, à Concise

2. Destraz, Amélie-Dorothee
célibataire
couturière
originaire de Essertes domiciliée à
Lausanne née à
Pully le trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Samuel Destraz, stucateur et de
Fanny-Julie-Adèle nie Cottaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. François Chave, poëlier, à Lausanne
2. Antoine Gilliard, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Concise et à
Essertes, le 7 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Concise et Essertes.
Consentement des père et mère de la fiancée.

Les époux :
Boudry Georges
Boudry Amélie

Les témoins :
Gilliard Antoine
Chave François

Communiqué à l'état civil de Concise
et de Pully

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

N^o 70
Bickert
et
Bigar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bickert, René

célibataire

négoçant

originaire de Colombier (Neuchâtel) domicilié à

Colombier né à

aux Eaux-Vives (Genève) le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Salomon - Clément Bickert, négociant et de

Rachel nie Dukas, à Lyon

2. Bigar, Louise - Hélène

célibataire

originaire de Dägulen (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Colmar le huit août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Nax Bigar, négociant et de

Clémentine nie Kaus, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emmanuel Vogt, représentant, à Lausanne
2. André Bigar, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Colombier et à Lausanne, le 30
janvier, à Dägulen, le 1^{er} février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Intervention de l'état civil de
Colombier.

Les époux :

René Bickert
Hélène Bickert

Les témoins :

Emmanuel Vogt
André Bigar

Communiqué à l'état civil de Colombier
et de Dägulen.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 71
Breton
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breton, César - David
veuf de Klara - Henriette née Bastian, déc. le 4 juin 1916
employé de banque
originaire de Rougemont domicilié à
Lausanne né à
Rougemont le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Ulfred Breton, marchand de bois et de
Julie - Caroline née Pilet, à Flendruz

2. Rochat, Susanne - Hélène
célibataire

originaire de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Pully le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Charles - Daniel Rochat, agriculteur, à Lausanne et de
Louise - Fanchette - Jenny Blanche née Barraud, décédée

Comme témoins : } 1. Jules Dossay, restaurateur, à Lausanne
2. Ernest Christy, feblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Rougemont et
à L'Abbaye, le 22 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rougemont et
L'Abbaye.

Pour l'acte de décès de sa mère, voir
vol. 44, fol. 122.

Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 47, fol. 282.

Communiqué à l'état civil de Rouge-
mont et de L'Abbaye.

Les époux :

César David Breton
Susanne Breton

Les témoins :

Jules Dossay
E. Christy

L'officier de l'état civil :

J. Uebel

Registre des mariages A.

N^o 72
 Bolomey
 Eggenchwiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Henri
 veuf de Laure-Emilie née Paschoud, dès le 27 décembre 1914
 employé aux C. F. F.
 originaire de Lutry et Forel domicilié à
Lausanne né à
Cornier Lutry le douze mai
 mil huit cent soixante-onze fils de
Olimé Bolomey et de
Loire-Marie née Pasche, décédée

2. Eggenchwiler, Anna
 célibataire
 lingère
 originaire de Mümliswil (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à
Juvach (Bâle-Campagne) le douze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-vingt fille de
Eduard Eggenchwiler, décédé et de
Philippine née Walter, à Bâle

Comme témoins : } 1. Jules Dormond, électricien, à Lausanne
 } 2. Henri Laurent, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forel et
Mümliswil, le 6 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Lutry, Forel et
Mümliswil.
 Pour l'acte de décès de la première femme
 du fiancé, voir vol. 45, fol. 37.

Les époux :

Henri Bolomey
Anna Bolomey

Les témoins :

Laurent
Dormond

L'officier de l'état civil :

P. Hecet

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Forel et de Mümliswil.

Registre des mariages A.

N^o 73
Mermod
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod, William-Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à
Ste Croix le dix-neuf avril
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri-Jules Mermod, décédé et de
Marie née Noixette, à Lausanne

2. Bolomey, Aline
célibataire
couturière
originaire de Savigny et Epesses domiciliée à
Lausanne née à
Fully le quatre janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatre fille de
Pierre-François Bolomey et de
Louise née Delacourat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Gustave Mermod, conducteur F.-L., à Lausanne
2. Camille Genève, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Savigny, le 15, à Epesses, le 17 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ste Croix,
Granges-de-Ste Croix, Savigny
et Epesses.

Les époux :

William Mermod
Aline Mermod

Les témoins :

Alexandre Rossier
Gustave Mermod

Communiqué à l'état civil de Ste Croix,
de Savigny et de Cully.

L'officier de l'état civil :

Juret

Registre des mariages A.

No 74
Frétigné
et
Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frétigné, Eugène-Victor
célibataire
agriculteur
originaire de St Denis de Gastines (Mayenne), France domicilié à
St Denis de Gastines, en séjour à Interlaken; interné de guerre né à
St Denis de Gastines le six juin
mil huit cent vingt-deux-neuf fils de
Victor Frétigné et de
Louise née Serment, les deux décédés

2. Ducret, Elix-Emma
célibataire
cuisinière
originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à
St Pottens le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Piat Ducret, agriculteur, de France et de
Julie née Rod, décédée

Comme témoins : } 1. Paul Dissons, curé de ville, à Lausanne
2. Louis Deschamps, interné de guerre, à Interlaken

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Grange-
de-Ste Croix, le 31 janvier, à St Denis de Gastines, le
3 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ste Croix, Grange-
de-Ste Croix et St Denis de Gastines.
Promesses de mariage.
Certificat de capacité du fiancé.
Serment de publicité.
Serment de mariage.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :

Frétigné Eugène
Emma Frétigné

Les témoins :

Dissons Paul
L. Deschamps

L'officier de l'état civil :

Uccu

Registre des mariages A.

N^o 75
Ramuz
et
Sieberher

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ramuz, Jules-Amédée**
célibataire
employé d'hôtel
originaire de **Martigny-Ville (Palais)** domicilié à
Lausanne né à
Martigny - Boucy le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Louis Ramuz, agriculteur à Martigny - Boucy et de
Louise née Pierron, décédée

2. **Sieberher, Elisa**
célibataire
coiffeuse
originaire de **Mattwil (St-Gall)** domiciliée à
Lausanne née à
Soleure le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Johannes Lieberher et de
Elise Flückiger, née Meier, les deux décédés

Comme témoins :
1. **Narius Ferlex, garçon de café, à Lausanne**
2. **Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 13, à Martigny-Ville**
et à **Mattwil, le 14 février 1918**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à **Lausanne, Martigny-Ville et**
Mattwil.

Les époux :

J. Ramuz
Elisa Ramuz

Les témoins :

Ferlex
Foretay

L'officier de l'état civil :

J. Uebel

Communiqué à l'état civil de **Martigny**
et de **Mattwil.**

Registre des mariages A.

N^o 76
Bateman
Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bateman, Frédéric

célibataire

soldat

originaire de Wilstone-Tring, comté de Herts & Bucks, an-domicilié à
Demagh, Hants, en séjour à Château-d'Oex; intendant de gendarmerie né à
Wilstone-Tring le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Thomas Bateman, agriculteur, à Wilstone-Tring et de
Fanny Bateman née Bailey, décédée

2. Bertholet, Adeline

célibataire

mariage

originaire de Rougemont domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Edouard-Louis Bertholet journalier, à Château-d'Oex et de
Marie née Yersin, décédée

Comme témoins :

1. Henri Boizon, recenseur, à Lausanne

2. Francis Fambiane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Château-d'Oex
le 4 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

F. Bateman

A. Bertholet

Les témoins :

Fambiane
Boizon
L'officier de l'état civil :
Gruet

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Oex et de Rougemont.

Registre des mariages A.

No 77
Buchs
Sambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs, Samuel - Jules - Louis
veuf de Marguerite - Augusta née Lavant, des le 29 septembre 1915
instituteur
originaire de Lenk (Berne) domicilié à
Ballaigne né à
Lausanne le huit juin
mil huit cent quatre vingt six fils de
Frédéric - Christian Buchs, employé de magasin et de
Caroline née Kolb, à Lausanne

2. Sambelet, Jeanne - Berthe
célibataire
modiste
originaire de Grandvaux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze octobre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Jules Sambelet et de
Louise - Suzanne née Cordey, décédée

Comme témoins :
1. Henri Sambelet, machiniste, à Lausanne
2. Jules Golaz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigne, le 9, à Lausanne, le
11, à Lenk, le 12, et à Grandvaux, le 13 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Ballaigne.

Les époux :
S. Buchs
B. Buchs

Les témoins :
J. Golaz
H. Sambelet

Communiqué à l'état civil de Lenk,
de Ballaigne et de Cully.

L'officier de l'état civil :
J. P. Michel

Registre des mariages A.

78
Prakin
et
Brunner

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prakin, Victor-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Correvon

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un septembre

mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

fil de

Victor Prakin

et de

Louise-Furttie née Ferdinand, les deux décédés

2. Brunner, Emma

célibataire

minapère

originaire de Seedorf (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Seedorf

le onze mai

mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze

fille de

Rudolf-Friedrich Brunner, plombier

et de

Uma née Baumann, à Seedorf

Comme témoins :

1. Antonie Krafft (d'elle), à Lausanne

2. Adolphe Gantier, suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 15, à Correvon
et à Seedorf, le 18 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Correvon et Seedorf.

Les époux :

Prakin Henri

Emma Prakin

Les témoins :

Antonie C. Krafft

Gantier

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Seedorf
et de Seedorf.

Registre des mariages A.

N^o 79
Boray
Etier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boray, Henri

célibataire
docteur en droit, avocat

originaire de Chanéaz domicilié à
Lausanne né à

Granges le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Julien - Constant Boray, vétérinaire et de
Lucie née Clément de Granges

2. Etier, Cécile - André
célibataire

originaire de Founex domiciliée à
Lausanne née à

Nyon le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Paul - Elie - Olivier Etier, conseiller d'Etat, à Lausanne et de
Marguerite née Keller, décédée

Comme témoins : 1. Louis Gevaert, chef de service, à Lausanne
2. Jean Boray, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Chanéaz et
à Founex, le 12 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chanéaz et Founex.

Les époux :

H. Boray
André Boray

Les témoins :

H. Ring
Jean Vornay

Communiqué à l'état civil de Molondin
et de Coppet.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 80
Christinet
Fracheboud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet, Maurice - Ernest

célibataire

originaire de Le Tour et Marching

domicilié à Lausanne

né à Norges

le deux août

mil huit cent quatre-vingt-onze

fil de

Marc-François-Philibert Christinet, marchand de chaussures et de

laines - Eliza née Giddey, à Norges.

2. Fracheboud, Rose - Delphine

célibataire

cuinière

originaire de Lesroc (Fribourg)

domiciliée à Lausanne

née à Lesroc

le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Séandre - Bernard Fracheboud agriculteur, à Lesroc et de

Blandine - Rosalie née Robadey, d'aidée

- Comme témoins :
- 1. Ami Fagnier, comptable, à Lausanne
 - 2. Lion Perrechet, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Tour, Mar-
ching et Lesroc, le 18 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Tour, Marching
et Lesroc.

Les époux :

M^{me} Christinet
R Christinet

Les témoins :

A. Fagnier
Lion Perrechet

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de Begnins,
de Marching et de Lesroc.

Registre des mariages A.

No 81
Rochat
et
Barraud

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Marius-Joseph

célibataire

rommeline

originaire de L'Abbaye domicilié à

Lausanne né à

Pully le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Paul-Sylvain Rochat, commis-pharmacien, à Genève et de

Marie-Philomène née Henricoud, décédée

2. Barraud, Marie-Blanche

célibataire

vaudoise

originaire de Buisigny et Villars-Tiercelin domiciliée à

Lausanne née à

Pravois le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François-Constant Barraud (décédé) et de

Anna née Reymondin, à Gland

- Comme témoins :
- 1. William Barraud, régencier, à Vich
 - 2. Emilie Bornoz (d'elle), à Grangy/Prévessin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à L'Abbaye, Buisigny et Villars-Tiercelin, le 9 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, L'Abbaye,
Buisigny et Villars-Tiercelin.

Les époux :

Marius Rochat
Blanche Rochat

Les témoins :

William Barraud inst
Emilie Bornoz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de L'Abbaye,
de Buisigny et de Prévessin

Registre des mariages A.

N^o 82
Daylis
Rabinovitch

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daylis, Joseph

célibataire

étudiant

originaire de Kichinef (Bessarabie), Russie domicilié à

Lausanne

né à

Kichinef

le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Leyba-Mon-Sordkovitch Daylis, avocat et de

Rona née Soelshon, à Kichinef

2. Rabinovitch, Rebecca

célibataire

étudiante

originaire de Orqueff (Bessarabie), Russie domiciliée à

Lausanne

née à

Orqueff

le treize août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Isaac-Davidovitch Rabinovitch, médecin, à Kichinef et de

Rona née Kojon, à Lausanne

Comme témoins :

1. D^r Lazare Bégoune, médecin, à Lausanne

2. Grigorie Mirhoff, étudiant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Traduction d'acte de naissance du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée, avec traduction.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Certificats de capacité et de non-incapacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Engagement & mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Joseph Daylis

Rebecca Daylis

Les témoins :

D^r Bégoune

G. Mirhoff

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

No 83
Camus
et
Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camus, Héli-Marie
célibataire
tailleur de pierres, corporal au 156^e d'infanterie
originaire de Oulches (Indre), France domicilié à
Cors (commune d'Oulches), en réside à Lausanne; interiné à
Cors le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Alexandre Camus, tailleur de pierres et de
Juliette-Elisabeth née Dugue, à Cors

2. Masson, Augusta
célibataire
lingère
originaire de Ecublens domiciliée à
Lausanne née à
St-Pulpice le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Eugène Masson, jardinier, à Lausanne et de
Hélène née Thonney, décidie

Comme témoins : } 1. M. Henri Antognini, peintre, à Lausanne
2. Mme Thonney, agricultrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Ecublens, le
30 janvier, à Oulches, le 3 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Oulches et Ecublens.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice et Police.

Les époux :

H. Camus.
A. Masson

Les témoins :

Thonney Aimée
H. Antognini

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil d'Ecublens
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Registre des mariages A.

N^o 84
 Perret
 Pamblanc

1. ^{1. 24} Perret, Henri-Daniel
 veuf de Lina-Elisa née Samson, dès le 1^{er} mai 1917
 approuillé
 originaire de Esertines / Yverdon domicilié à
 Lausanne né à
 Yverdon le huit mai
 mil huit cent cinquante-trois fils de
 Jean-Daniel Perret et de
 Fanny née Guilloud, les deux décédés

2. Pamblanc, Emma-Suzanne-Louise
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Lausanne domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le deux juin
 mil huit cent vingt-huit fille de
 Samuel-François Pamblanc et de
 Jenny-Louise née Nancy, les deux décédés

Comme témoins :
 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
 2. Henri Perret, approuillé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, et à Esertines,
 le 24 janvier 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne / Esertines.
 Pour l'acte de décès de la première
 femme du fiancé, voir vol. 48, fol. 368.

Les époux :

Daniel Perret.
 Emma Perret

Les témoins :

Pamblanc
 Henri Perret

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel.

Registre des mariages A.

No 85
Brunner
et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Paul - Louis

célibataire

mécanicien

originaire de Yverland (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

au Locle (Neuchâtel) le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Pierre-Fell Brunner, picariste

et de

Rose - Louise née Jeanmichel-dit-Brunel, au Locle

2. Rapin, Julia - Adeline - Marie - Olinie

célibataire

originaire de Payerne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Ernest Rapin, entrepreneur

et de

Julie née Devaud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Rapin, entrepreneur, à Lausanne

2. Rodolphe Stadler, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Interlaken et à Payerne, le 9 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Interlaken et Payerne.

Les époux :

Paul Brunner

Julia Brunner

Les témoins :

Rapin Ernest

Stadler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Interlaken et de Payerne.

Registre des mariages A.

No 86
Bell

et
Summers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bell, John - Kidd

célibataire

notaire, lieutenant au 8^e d'infanterie Canadienne

originaire de l'Écosse

domicilié à

Winnipeg (Canada); intendant de guerre à La Touche-de-Peilz né à
Verdean (Écosse) le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

James Bell, décédé

et de

Marie Bell nee Kidd, à Glasgow (Écosse)

2. Summers, Georgina - Drummond
célibataire

originaire de l'Écosse

domiciliée à

Glasgow, Écosse; en séjour à La Touche-de-Peilz

née à

Northwell (Écosse) le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Alfred - Paul Summers

et de

Annie - Mc - Bride Summers nee Porteous, à Glasgow

Comme témoins :

1. Lieutenant Claude Wallis, attaché à la Légation
Britannique de Berne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lumnez

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de La Touche-de-Peilz.

Les époux :

John K. Bell.

Georgina Bell.

Les témoins :

C. Wallis.

Alfred Paul Summers
L'officier de l'état civil :
Paul

Communiqué à l'état civil de La
Touche-de-Peilz.

Registre des mariages A.

N^o 87
Porchet
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Fernand
célibataire
garçon-laitier
originaire de Corcelles-le-Vorot domicilié à
Lausanne né à
Bourgeois le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-Jean-François Porchet, décédé et de
Jenny-Adèle née Meylan, à Lausanne

2. Piot, Ida
célibataire
ménagère
originaire de Thierrens domiciliée à
Lausanne née à
Thierrens le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Marie Piot, décédée et de

Comme témoins : 1. Henri Messiaen, employé aux Carrières, à Lausanne
2. Conrad Haeder, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Corcelles-le-Vorot et à Thierrens, le 24 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Corcelles-le-Vorot
et Thierrens

Les époux :

Porchet
Ida Porchet

Les témoins :

Henri Messiaen
C. Haeder

L'officier de l'état civil :

Jucel

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 30 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1926, le mariage ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a mis à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 11 février 1926. Lausanne, le 27 février 1926.

L'officier de l'état civil;

J. Jucel

R. au J. S. 26.

Communiqué à l'état civil de Rozoy et de St Cierges.

Registre des mariages A.

No 88
Meyer
et
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Joseph - Emile
veuf de Hélène - Henriette née Grossenbacher, née le 30 octobre 1916
tailleur

originaire de Laufen (Berne) domicilié à Lausanne né à Laufen

le dix-neuf décembre mil huit cent vingt-six

fils de Théodore Meyer et de Joséphine née Gigandet, les deux décédés

2. Monachon née Pelet, Henriette - Eugénie
veuve de John - Emile Monachon, née le 3 octobre 1908

originaire de Nœthesanges domiciliée à Orrens née à Orrens

le premier octobre mil huit cent dix-huit

fille de Edouard Pelet, décédé et de Adèle née Pelet, à Orrens

Comme témoins :
1. Anna Meyer (d'elles), tailleur, à Lausanne
2. Gustave Nigrot, employé communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Laufen et Orrens, le 20, à Nœthesanges, le 22 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Laufen, Orrens et Nœthesanges.
Exemplaire de l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 48, fol. 73.
Exemplaire de l'acte de décès du premier mari de la fiancée, voir vol. 36, fol. 388.

Communiqué à l'état civil de Laufen, L'Échallens et de St-Cerges.

Les époux :

Emile Meyer
Henriette Meyer

Les témoins :

do. Meyer.
Nigrot.

L'officier de l'état civil :

Mucel

Par jugement du Tribunal ~~de~~
~~distribué de Lausanne~~ rendu
en date du 1^{er} mai 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 4 juin
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 juin 1918
L'officier de l'état civil :

Mucel

Réserve au N. 11.9

Registre des mariages A.

No 89
Juret
et
Jeannot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juret, Ernest - Oscar
célibataire
représentant de commerce
originaire de Buttes (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Reconvilier (Gene) le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis-Ernest Juret, horloger à Lausanne et de
Anna-Nathilde née Hamel, à New-York

2. Jeannot, Bluette - Edith
célibataire

originaire de Brenets (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
au Locle (Neuchâtel) le quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Gucien-Ferdinand Jeannot, décédé et de
Hanne-Henriette née Michel, à Montana (Télais)

Comme témoins :
1. Rodolphe Luginbühl, négociant, à Lausanne
2. Claire Schaller (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Buttes et aux
Brenets, le 22 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Buttes et Brenets.

Les époux :

E. Juret
B. Jeannot

Les témoins :

R. Luginbühl
C. Schaller

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Buttes
et des Brenets.

Par jugement du Tribunal civil I de
Neuchâtel
rendu en date du 3 juin 1940
déclaré définitif et exécutoire le 9
juillet 1940
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9
juillet 1940, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 9 juillet 1940
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 90
Gruchy
et
Sacc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruchy, John - Ernest

célibataire

employé de banque

originaire de Cirencester (comté de Gloucester), Angleterre domicilié à
Epsom, Angleterre; en séjour à Château-d'Oex, intendant de guerre né à
Cirencester le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Walter - John Gruchy, fonctionnaire du gouvernement et de

Lillie - Jane Gruchy née Reynolds, à Londres

2. Sacc, Rente

célibataire

originaire de Neuchâtel

domiciliée à

au Petit - Jacques; en séjour à Château-d'Oex née à
aux Eau - Vives le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Frédéric - Henri Sacc, diocèse et de

Louise née de Chambrier, à Château-d'Oex

Comme témoins :

1. Louise Sacc (dame), au Petit - Jacques
2. Capitaine Jan Henderson, intendant de guerre

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le premier, à Neu-
châtel et à Genève, le 2 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :

John Gruchy
Reni Gruchy

Les témoins :

L. Sacc de Chambrier
Capit. Henderson

M. Witebsky
L'officier de l'état civil.

Communiqué à l'état civil de Châ-
teau-d'Oex, de Neuchâtel
et de Genève (P. C.)

Registre des mariages A.

No 91
Bovey
et
Bonzon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovey, Alois-Héli**
célibataire
jardinier
originaire de Chanéaz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Julien Bovey, chantier et de
Marie née Mottaz, à Lausanne

2. **Bonzon née Weschlimann, Berthe-Charlotte**
veuve de Jules-Alfred Bonzon, dès le 17 août 1913
ménagère
originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Provence le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
David-Louis Weschlimann, charpentier et de
Marie-Luire née Gailler, à Travers

Comme témoins :
1. **Walter Marni**, employé de commerce, à Lausanne
2. **Ernestine Marni (dame)**, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Chanéaz et
à Ormont-dessous, le 24 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chanéaz et Ormont-
dessous.
Copie l'acte de décès du premier mari de la
fiancée, voir vol. 43, fol. 247.

Les époux :

Alois Bovey
B. Bovey

Les témoins :

W. Marni
E. Marni

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Molendin
et d'Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

N^o 92
Herron
et
Bonnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herron, John-Eugène

célibataire

avocat

originaire de Genève et Mühleberg (Berne) domicilié à

Plainpalais (Genève) né à

Plainpalais le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

M. Henri - Auguste Herron, arbitre de commerce et de

Lina née Muller, à Plainpalais

2. Bonnard, Violette-Louise-Adèle

célibataire

originaire de Conroy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François-Edouard Bonnard, Adèle et de

Ida née Faccard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. William Herron, avocat, à Lausanne
2. Hanne Bonnard (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 25, à Conroy, le 26, à Genève, Mühleberg et Lausanne, le 27 février 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

John Herron
Violette Bonnard

Les témoins :

Josanne Bonnard
Miriam Herron

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Mühleberg de Conroy et à Genève (B.C.L.).

Registre des mariages A.

N^o 93
Perret
et
Bouloud

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 20 décembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 13 mars 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Baugy A. du 14.2.24

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Henri
célibataire
pêcheur
originaire de Châtard domicilié à
Clavns né à
Cin-Montreux le deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Marc-François Perret et de
Rosina née Stettler, à Clavns

2. Bouloud, Germaine-Blanche
célibataire
commençante
originaire de Echichens et Nubroye domiciliée à
Lausanne née à
Clavns le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Gustave Bouloud, dit 'd'Idé' et de
Marie Bouloud née Thelin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marie Cugny (dame), à Lausanne
2. Ernest Bouloud, marichal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtard, le 22, à Echichens, le 23, à Nubroye, le 24, et à Lausanne, le 25 février 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Montreux.

Les époux :
H. Perret
G. Bouloud
Les témoins :
Marie Cugny
Bouloud Ernest

Communiqué à l'état civil de
Montreux, de Mornay et de
Don-la-Ville.

L'officier de l'état civil :
Perret

No 94
Duvoisin
Bösch

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin, Ernest - Benjamin
célibataire
garde-malade
originaire de Orgeis domicilié à
Zürich né à
Lausanne le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis - Auguste - François Duvoisin, libraire et de
Charlotte - Alice - Elvira née Secretan, à Lausanne

2. Bösch, Anna - Margareta
célibataire
vierge - femme
originaire de Rogelsberg (St Gall) domiciliée à
Zürich née à
Obstalden (Glarus) le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jusua Bösch, sastre et de
Anna - Margareta née Knobel, à Zürich

Comme témoins :
1. Ernst Meyerbühl, notaire, à Lausanne
2. Fridolin Bösch, docteur-médecin, à Zürich

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 22, à Rogelsberg, le
24, et à Orgeis, le 25 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Zürich.

Les époux :
Ernest Duvoisin
Margareta Duvoisin

Les témoins :
[Signature]
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Mon-
tagny, de Zürich et de
Rogelsberg.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 95
Jauslin
Staufffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jauslin, Armand-Henri

célibataire

agent de police

originaire de Muttroz (Bâle-Campagne) domicilié à

Lausanne né à

Pivronloup le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules-Jacob-Emmanuel Jauslin, ex-jardiner et de

Marthe-Adèle née Bernard, à Beecher

2. Stauffer, Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Obéron (Berne) le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Johann Stauffer, ouvrier de fabrique et de

Anna née Baumgartner, à Berne

- Comme témoins :
- 1. Constant Séchaud, agent de police, à Lausanne
 - 2. Oscar Métraux, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muttroz et Eggwil, le 18 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Muttroz - Eggwil

Les époux :

A. Jauslin
M. Stauffer

Les témoins :

Métraux Oscar
Séchaud Constant

Communiqué à l'état civil de Muttroz et d'Eggwil.

L'officier de l'état civil :
Fuehl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 96
de Charrière
de Rham

246
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Charrière, Godefroy - Joseph - Théodore
célibataire
étudiant au polytechnicum
originaire de Lausanne et Courmayeur domicilié à
Zürich né à
La Boverie - Satigny le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis - Emile de Charrière, rentier et de
Edwige née Hanke, à Montreux

2. de Rham, Valérie - Evelyn
célibataire
originaire de Giez domiciliée à
Lausanne née à
Montavaux près Yverdon le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
William - Othmar de Rham, 'licidé' et de
Evelyn - Paul - Berthe née Mercier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Evelyn de Rham (dame), à Lausanne
2. Paul de Charrière de Giez, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 9, à Lausanne, Courmayeur
et Giez, le 11 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Zürich.

Les époux :

G. de Charrière
V. de Charrière

Les témoins :

W. C. de Rham
P. de Charrière de Giez

L'officier de l'état civil :

Prucel

Communiqué à l'état civil de Courmayeur,
de Zürich et de Grandson.

Registre des mariages A.

N^o 97
Borgeaud
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Charles-Julien
célibataire
blanchisseur
originaire de Penthalarz domicilié à
Lausanne né à
Pully le deux février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Louis Borgeaud, décédé et de
Sophie-Féline née Lin, à Pully

2. Müller, Louisa-Alma-Marie
célibataire
femme de chambre
originaire de nationalité néerlandaise domiciliée à
Lausanne née à
Amsterdam le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Franz-Hermann Müller et de
Ulma-Charlotte-Mattha-Hiloba née Stüerme, à Amsterdam

Comme témoins : } 1. Ernest Guignet, commis de magasin, à Lausanne
2. Yda Guignet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Penthalarz, le 9 janvier 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec
une traduction.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Penthalarz
Dispense de publications aux Pays-Bas
et certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Borgeaud
L. Borgeaud.

Les témoins :

Guignet
Yda Guignet

L'officier de l'état civil :

Puccel

Communiqué à l'état civil de Cornay
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 98
Merkli
et
Schwenck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Merkli, François-Joseph**

célibataire

religieux

originaire de **Wettingen (Ségovie)**

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-onze

fil de

Gaspard Merkli, jardinier, à Lausanne

et de

Maria-Aloÿse Geneviève née Escher, décédée

2. **Schwenck, Sophie-Wilhelmine**

célibataire

siège

originaire de **Münningen (Wurtemberg)**

domiciliée à

Lausanne

née à

Strasbourg (Alsace)

le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Karl Schwenck, chef de train, à Strasbourg

et de

Wilhelmine - Sophie née Weber, décédée

Comme témoins : } 1. **Louis Socion, secrétaire, à Lausanne**
2. **Louis Peyerre, secrétaire, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 4, à Wettingen, le 5, et à Münningen, le 7 février 1918**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wettingen et Münningen.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

F. Merkli
S. Schwenck

Les témoins :

L. Socion
L. Peyerre

L'officier de l'état civil :

J. Cucu

Communiqué à l'état civil de **Wettingen**
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des familles vol. 19 fol. 23

Registre des mariages A.

No 99
Ridley
Gutknecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ridley, Basil-White

célibataire
architecte

originaire de Angleterre

domicilié à

Beechwood Sandstead (Surrey)

né à

Wandsworth Surrey, Angleterre, le treize mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

William Ridley, décédé

et de

Mary-Louise Ridley

2. Gutknecht, Frida-Bertha

célibataire

originaire de Berne Dägerlen (Zürich)

domiciliée à

Vernex Châtelard - Montreux

née à

Vernex

le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Jean Gutknecht, décédé

et de

Marie-Elisa née Muret, à Montreux

Comme témoins :

- 1. Georges Belet, employé au greffe municipal, à Bernex
- 2. Helien Forêtay, employé au greffe municipal, à Bernex

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 5, et à Dägerlen, le 8 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux.

Les époux :

B. W. Ridley

Frida Ridley

Les témoins :

Belet

Forêtay

Maurice Guarnier
vice-consul britannique

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Dägerlen et de Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 100
Chappuis
Castella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Carrouge

domicilié à

Carrouge

né à

Carrouge

le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Jacques-Louis Chappuis, à Carrouge

et de

Ethelnie Jordan, décédée

2. Castella, Lucie-Céline

célibataire

femme de chambre

originaire de GUYÈRES (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Epagny (Fribourg)

le vingt-deux novembre

mil huit cent septante-six

fille de

Joseph Castella

et de

Emilie nie Castella, les deux décédés

Comme témoins :

1. Eugène Chappuis, employé de commerce, à Lausanne

2. Marie FÜRDER (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carrouge, le 5, à Lausanne, le 6, et à Guyères, le 7 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neuchâtes.

Les époux :

Henri Chappuis

Lucie Chappuis

Les témoins :

Eugène Chappuis

M^{lle} Fureder

Communiqué à l'état civil de Neuchâtes et de Guyères.

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

15-151

N^o 121
Haldy
et
Rüttimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldy, Alfred

célibataire

officier

originaire de Châtelat (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alfred-Monni Haldy, officier

et de

Marie-Dorothee née Richmond, à Lausanne

2. Rüttimann, Jeannette-Valérie

célibataire

originaire de Guntalingen (Zürich)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jacob Rüttimann, négociant

et de

Marie-Benedikte née Wierz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Rüttimann, employé de commerce, à Lausanne

2. John Mercier, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gsteig b. J. et Guntalingen, le 22 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gsteig b. J. et Guntalingen.

Les époux :

A. Haldy.

J. Haldy.

Les témoins :

E. Rüttimann
J. Mercier

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil de Gsteig b. J. et Guntalingen.

Registre des mariages A.

No 102
Egg
et
Chret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egg, Heinrich-Walter

célibataire
commençant

originaire de Winterthur (Zürich) domicilié à
Lausanne né à

Winterthur le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emil Egg, lieutenant de police et de
Luise-Rosine née Toler, à Winterthur

2. Chret, Anna-Véronika

célibataire

originaire de Maltadingen (Bade), Allemagne domiciliée à
Lausanne née à

Berne le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Carl Chret, décédé et de
Véronika-Elisabetha née Ulles, à Berne

Comme témoins : } 1. Fritz Tharin, commissionnaire, à Lausanne
2. Louis Girard, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Winterthur,
le 29 décembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Winterthur.
Lettre de l'état civil de Maltadingen.
Actes de publication à Maltadingen.
Détermination du Conseil d'Etat.

Les époux :

Egg Walter
Anna Egg

Les témoins :

F. Tharin
L. Girard

L'officier de l'état civil :

Muehl

Communiqué à l'état civil de Winterthur et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 103
Pomaz
et
Cornioley

Par jugement du Tribunal...
dissous...
en date du...
définitif et exécutoire le...
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à... le
délai pendant lequel l'un
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 2 avril 1914.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Pr. du 14.5.24

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pomaz, René-Louis

célibataire

comptable

originaire de Cully, Lutry et Lavey - Arcles domicilié à
Lausanne né à

Lavey le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Pomaz, agriculteur et de

Jeanne-Louise Eugénie née Pasche, à Lavey - Village

2. Cornioley, Marthe-Emma

célibataire

comptable

originaire de Origle domiciliée à
Lausanne née à

Plainpalais (Genève) le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

John-Philippe-Samuel Cornioley, décédé et de

Rose-Marguerite née Faucher, à Lausanne

- Comme témoins :
1. Charles Pomaz, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne
2. Lucien Pomaz, agriculteur, à Lavey - Village

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Lutry et à
Origle, le 7, à Cully et à Lavey, le 8 mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Origle,
Cully et Lavey.

Les époux :

René L. Pomaz
Marthe Pomaz

Les témoins :

Charles Pomaz
Lucien Pomaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à l'état civil de
Cully, de Lutry, de Des
et d'Origle.

N^o 104
Bigler
Sebas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler, Samuel - Louis - Henri
célibataire
chef-monteur - mécanicien
originaire de Muri (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Emile - Louis - Auguste Bigler, Chef de service aux S. T. et de
Florence - Henriette, née Marti, à Lausanne

2. Sebas, Marie - Hélène
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Bourg (Cher), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Henri Sebas, décédé et de
Julienne - Genevieve, née Costil, à Lausanne

Comme témoins :
1. William Bigler, employé de bureau, à Lausanne
2. Marcel Bigler, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Muri, le 25 janvier
1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père de la fiancée.
- Consentement de la mère.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Muri.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Sam. Bigler
Hélène Bigler

Les témoins :

W. Bigler
M. Bigler

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil de Muri et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Re'espria' au n. 3. 20.
Par jugement du Tribunal de...
détruit de Lausanne en date du 26 décembre 1914 déclaré définitif et exécutoire le 8 mars 1915, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a joint à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 14 mars 1918.
L'officier de l'état civil:
Juce!

Registre des mariages A.

N^o 105
Ruegger
Widmer

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruegger, Jakob
célibataire
comelier
originaire de Eggwil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Büren (Berne) le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Abraham Ruegger et de
Anna née Büchler, les deux décédés.

2. Widmer, Frida
célibataire
femme de chambre
originaire de Heimiswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Mederon (Berne) le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Johann Widmer, décédé et de
Anna-Elisabeth née Guggisberg à Geltakinden

Comme témoins :
1. Albert Schenkhal, comelier, à Lausanne
2. Hector Cuendet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Eggwil et
à Heimiswil, le 28 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Eggwil et Heimiswil.

Les époux :

J. Ruegger
F. Ruegger

Les témoins :

A. Schenkhal
H. Cuendet

Registre des familles vol. 23 fol. 377.

Communiqué à l'état civil d'Eggwil
et de Heimiswil.

L'officier de l'état civil :
F. Ruegger

Registre des mariages A.

N^o 106
Fauxe
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauxe, Louis-Julien - Marius
veuf de Dominique - Angèle Châtelain, les le 25 octobre 1911
ajusteur - mécanicien
originaire de Leysin et Ormont - Devens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit mai
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Jacques - Philippe Fauxe et de
Agathe - Louise - Françoise née Nicole, les deux décédés

2. Dufour, Alice - Marie
célibataire

originaire de Orrens et Dommarin domiciliée à
Lausanne née à
au Sentier le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules - Louis Dufour et de
Marie - Rose - Julie née Montandon - Girard, les deux décédés

Comme témoins :
1. Julie Narmilloz (sane), à Lausanne
2. Emile Groux, monteur au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Orrens le
29, à Ormont - Devens et à Dommarin, le 30, à Leysin, le 31 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orrens, Ormont -
Devens, Dommarin et Leysin.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 5, fol. 39.
Pour l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 41, fol. 164.
Communiqué à l'état civil d'Edallens,
d'Ormont - Devens, de Bottens et
de Leysin.

Les époux :
Julien Fauxe
Alice Fauxe

Les témoins :
Julie Narmilloz
Groux
L'officier de l'état civil :
Jacques

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 107
Reichenbach
Aebi

14-30

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichenbach, Charles-Rodolphe
célibataire
commis postal
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt juin
mille huit cent quatre-vingt-onze fils de
Jacob-Edouard Reichenbach, décédé et de
Marie-Caroline née Gossauer, à Lausanne

2. Aebi, Berthe-Henriette-Rosine
célibataire
employée de bureau
originaire de Heimerswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre avril
mille huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Philippe Aebi, facteur aux moudats et de
Emma-Louise née Mauthy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Philippe Aebi, employé postal, à Lausanne
2. Paul Nignot, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay & Heimerswil,
le 22 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gessenay et Heimerswil.

Les époux :
Reichenbach
B. Reichenbach

Les témoins :
Paul Nignot

Communiqué à l'état civil de Gessenay
et de Heimerswil.

L'officier de l'état civil :
Paul

N^o 108
Stooss
et
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stooss, Alfred-Walter**
célibataire
docteur en droit
originaire de Berne domicilié à
Lausanne né à
Berne le neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Albert - Gustav - Alfred Stooss, juge fédéral et de
Suzanne Marie née Bécherraz, à Lausanne

2. **Maurer, Amy**
célibataire
originaire de Schaffhouse domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept décembre

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles - Alexandre Maurer, professeur et de
Anna - Julie dite Juliette née Wistoz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alfred Stooss, juge fédéral, à Lausanne
2. René Bonnard, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Berne, le 29, et à Schaffhouse, le 30 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Berne et Schaff-
house.

Les époux :

Walter Stooss
Amy Stooss

Les témoins :

Alfred Stooss
R. Bonnard

Communiqué à l'état civil de Berne
et de Schaffhouse.

L'officier de l'état civil :

J. Guet

Registre des mariages A.

No 109
Martin
Borboën

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Jules

célibataire

plâtrier

originaire de Oranches

domicilié à

Lausanne

né à

Oranches

le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

François - Jules - Samuel Martin

et de

Louise nie Hubert, décédée

2. Borboën, Jeanne - Emilie - Violette

célibataire

lingère

originaire de

Lonay et Morges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lonay

le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Gustave - Louis Borboën, cafetier

et de

Eugénie nie Desmeules, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Bocion, notaire, à Lausanne

2. François Pembranc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Oranches, le 26, à Lonay et Morges, le 27 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Oranches, Lonay et Morges.

Les époux :

Martin Jules

Martin Violette

Les témoins :

Henri Bocion
François Pembranc

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil p' Oranches, de Lonay et de Morges.

Registre des mariages A.

N^o 110
Duboux
et
Rieben

Par jugement du Tribunal de...
diocèse de Lausanne, rendu
en date du 28 juin 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 30 juillet
1923... le mariage inconnu ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le marié...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 mars 1923.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Duboux, Ernest-Henri

célibataire

employé aux S. J.

originaire de Cully et Lutry

domicilié à

Lausanne

Ch.

né à

Lausanne

le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Ernest Duboux, négociant

et de

Marie née Wittwer, à Lausanne

2. Rieben, Marguerite

célibataire

originaire de Lenk (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lutry

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Ferdinand Rieben, laitier

et de

Ida née Chambaz, à Lausanne - Chailly

Comme témoins :

1. Fernand Bel, marchand de fer, à Genève

2. René Rabin, technicien, à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Cully et à

Lutry, le 28 février, et à Lenk, le 1^{er} mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cully, Lutry
et Lenk.

Les époux :

E. Duboux

Marguerite Duboux

Les témoins :

F. Bel et Rabin

Rabin René

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à l'état civil de
Cully, de Lutry et de
Lenk i. S.

Registre des mariages A.

No 111
Genillard
et
Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genillard, Louis-Charles-Albert
Célibataire
employé B. C. P.
originaire de Ormont-dessus domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles-Jamud-Jean-Francis Genillard, employé de commerce, et de
Marie Blane née Gutmann, à Lausanne

2. Burnand, Louise-Caroline-Louise
Célibataire

originaire de Noudon, Bussy, Chavannes et Vulliens domiciliée à
Lausanne née à
Oron-la-Ville le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Edmond-Jules-François Burnand et de
Hélène née Howard, les deux décédés

Comme témoins : 1. Louis Burnand, employé de banque, à Lausanne
2. Charles Genillard, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Noudon et Vulliens, le
6, à Ormont-dessus, Bussy et Chavannes, le 7 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance de fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Noudon, Vulliens,
Ormont-dessus, Bussy et Chavannes.

Les époux :

L. Genillard
Louise Genillard

Les témoins :

C. Genillard
Burnand

L'officier de l'état civil :

Jucel

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 30 janvier 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 7 avril
1914, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a joint à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 avril 1922.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 112
 Perrochon
 et
 Charles

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrochon, Henri-Emile

célibataire

appareilleur

originaire de Cheseaux

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jules-Eugène-Henri Perrochon, menuisier

et de

Emma née Liechti, à Lausanne

2. Charles, Rose-Henriette

célibataire

cuisinière

originaire de Corcelles / Chavornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Corcelles / Chavornay

le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Emile Charles, agriculteur, à Corcelles

et de

Marie née Lombard, décédée

Comme témoins :

1. Jules Perrochon, menuisier, à Lausanne

2. Alfred Gavillet, employé F.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 22, à Cheseaux, et
 à Corcelles / Chavornay, le 22 février 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Cheseaux et Corcelles /
 Chavornay.

Les époux :

H. Perrochon

Rose Perrochon

Les témoins :

Jules Perrochon

Alfred Gavillet

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Communiqué à l'état civil de Pully
 et de Chavornay.

Registre des mariages A.

No 113
 Delay
 et
 Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay, Edmond - Charles
 célibataire
 employé postal
 originaire de Provence domicilié à
Lausanne né à
Sté Croix le vingt-huit mai
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
John Delay, menuisier et de
Agne - Madelaine née Eicher, à Lausanne

2. Parisod, Laure
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lutry et Villette domiciliée à
Grandvaux née à
Grandvaux le trente mai
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fille de
David Parisod, vigneron et de
Rose - Jenny - Louise née Gaillard, à Grandvaux

Comme témoins :
 1. Robert Parisod, vigneron, à Grandvaux
 2. Louis Martin, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Provence et Lutry
 le 8, à Villette et à Grandvaux, le 9 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Provence, Lutry,
Villette et Grandvaux.

Les époux :
Delay Edmond
Laure Delay

Les témoins :
R. Parisod
Martin Louis

Communiqué à l'état civil de Provence,
 de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :
Pucelet

N^o 114
Burnand
Zwahlen

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burnand, Henri-Louis**
célibataire
employé de banque
originaire de **Moudon, Bussy, Chevannes et Tullins** domicilié à
Lausanne né à
Dor-la-Ville le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
Edmond-Jules-François Burnand et de
Céline née Ferrand, les deux décédés

2. **Zwahlen, Nathalie-Germaine**
célibataire
coctière
originaire de **Genenay (Berne)** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Marius-Léon Zwahlen, relieur et de
Sophie née Fier, à Lausanne

Comme témoins :
1. **Julien Burnand**, pharmacien, à Lausanne
2. **Léon Zwahlen-Fier**, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 14, à **Moudon** et à
Genenay, le 15, à **Bussy, Chevannes et Tullins**, le 16
janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à **Lausanne, Moudon, Bussy,
Chevannes, Tullins et Genenay.**

Les époux :
Burnand
G. Burnand
Les témoins :
Burnand
H. Zwahlen

Communiqué à l'état civil de **Moudon,
de Méziers et de Genenay.**

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

No 115
Witzig
et
Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witzig, William - Eliab - Emile
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Saufon - Uhrwieser (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jacques Witzig, décédé et de
Elisa née Guillet, à Lausanne

2. Corday, Alice - Cécile
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Larigney domiciliée à
Lausanne née à
Morges le dix-sept février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Pierre - Louis Corday, agriculteur, à Echichens et de
Louise - Adèle née Croix, décédée

Comme témoins : } 1. Pierre Wagnière, chef-vinteur C.F.F., à Lausanne
 2. Louis Delerm, vinteur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Larigney, le
21, et à Uhrwieser, le 23 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Uhrwieser et Larigney.

Les époux :

W. Witzig
A. Corday

Les témoins :

Wagnière Pierre
Delerm Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Uhrwieser
et de Pillan - St-Yves.

Registre des mariages A.

N^o 116
Hablützel
Kasprouk

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 6 décembre 1924, déclaré déchu et en conséquence le 25 février 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a mis à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 février 1927. Lausanne, le 16 mars 1927.
L'officier de l'état civil:

J. P. B. 13. 1. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hablützel, Jean - Georges
célibataire

parvenu
originaire de Wilchingen (Schaffhouse) domicilié à
Lausanne né à

Epalinges le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean - Martin Hablützel, décédé et de

Marianne - Louis nee Eckhard, à Lausanne

2. Kasprouk, Paraskeva
célibataire

caucasienne
originaire de Kiebolt (Bessarabie), Russie domiciliée à
Lausanne née à

Kiebolt le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Théodore - Markov Kasprouk, jardinier et de

Agnes - Kirhaïlova Kasprouk, en Russie

Comme témoins : } 1. Pauline Perret (dame), à Lausanne

2. Christian Zimmermann, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, et à Wilchingen,
le 7 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cing avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec une traduction.

Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Wilchingen.

Certificat de capacité de la fiancée et
d'édiction du pasteur Götton.

Autorisation du Consul d'Etat.
Engagement à mariage rédigé.

Communiqué à l'état civil de Wil-
chingen.

Les époux :

Jean Hablützel
J. Kasprouk

Les témoins :

Pauline Perret
Christian Zimmermann

L'officier de l'état civil :

J. P. B.

Registre des mariages A.

N^o 117
Allistone
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allistone, Alfred - Barron - Willmott
célibataire

capitaine

originaire de Egham - Surrey (Londres), Angleterre domicilié à Egham - Surrey, en siève à Rougemont, Antenne de guerre né à Villesden (Middlesex) le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Alfred Allistone, avocat et de

Ada - Beatrice Allistone, née Holmes, à Londres

2. Roulet née Weith, Elisabeth - Octavie
veuve de Jean - Oscar Roulet, dès le 20 mars 1913

originaire de Fexue et Neuchâtel domiciliée à

Château-d'Oex née à

Lausanne le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Conrad - Louis - Christian - Stephan Weith, décédé et de Pauline - Octavie Roulet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Weith, négociant, à Lausanne
2. Lucie Weith (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Fexue, Neuchâtel et Château-d'Oex, le 6 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Substitution de l'état civil de Rougemont.

Les époux :

Barron Willmott
Elisabeth Allistone

Les témoins :

H. Weith
Lucie Weith
M. J. ...
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rougemont, de Fexue, de Neuchâtel et de Château-d'Oex.

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 21 avril 1932, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l' ... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 23 mai 1932.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 118
Cupelin
et
Marcuard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cupelin, Charles-Albert

célibataire

manœuvre

originaire de Tongny

domicilié à

Lausanne

né à

Genolève

le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

François-Louis Cupelin, sans domicile connu

et de

Virginie née Novel, à Lyon

2. Marcuard, Eva-Maie

célibataire

cuisinière

originaire de Grandcour

domiciliée à

Lausanne

née à

Chevroux

le six août

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Jules-Auguste-Louis Marcuard, charpentier

et de

Maie née Zeller, à Grandcour

Comme témoins :

1. André Furni, bijoutier, à Lausanne

2. Arthur Puzillat, haloguer, à Vevey

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 18, à Grandcour, le 19, et à Tongny, le 21 janvier 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Tongny et Grandcour

Les époux :

Cupelin Ch

Eva Cupelin

Les témoins :

André Furni

A. Puzillat

Communiqué à l'état civil de Corcel
et de Grandcour.

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Registre des mariages A.

N° 119
Bonjour
Anthonet

Par décision du 29 janvier 1931
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que les prénoms de la
mère, de l'époque sont
Marie-Emilie et non
pas Marie-Emilie.

Lausanne, le 30 janvier 1931.

L'officier de l'état civil:

Bozauiff
à Lignières et Gimel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Louis-Constant
célibataire

employé de commerce
originaire de Lignières (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Lignières le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de
Louis-Emile Bonjour, agriculteur et de
Marie-Emilie née Bonjour, à Lignières.

2. Anthonet, Emilie-Alice
célibataire

coctuière
originaire de Pizy domiciliée à
Allaman née à

Allaman le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze

filie de
Charles-Louis-Henri-François Anthonet, agriculteur et de
Bertha-Simie née Fauxe, à Allaman

Comme témoins :
1. Gustave Bonjour, boulanger, à Lignières
2. Victor Cerdès, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Lignières,
Pizy et Allaman, le 23 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Lignières, Pizy
et Allaman.

Les époux :

Constant Bonjour
et
Alicé Bonjour

Les témoins :

Gust Bonjour
et
V. Cerdès.

L'officier de l'état civil :

Bozauiff

Communiqué à l'état civil de Lignières,
de Gimel et de Rolle.

Registre des mariages A.

N^o 129
Kohler
et
Musy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, César - Louis - Emile
célibataire
employé de commerce
originaire de Burgistein (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Albert - Rodolphe Kohler, cultivateur et de
Caroline - Céline - Delphine née Debonnaville, à Lausanne

2. Musy, Cécile - Marguerite
célibataire
comptable
originaire de Ecublens domiciliée à
Lausanne née à
Pully le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules - François Musy, décédé et de
Emma - Léonora née Chevaller, à Pully

Comme témoins : } 1. Albert Kohler, cultivateur, à Lausanne
2. Alexandre Debonnaville, vigneron, à Mont-Rode

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Mühlethurnen
et à Ecublens, le 12 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mühlethurnen &
Ecublens.

Registre des familles vol. 93 fol. 302.

Communiqué à l'état civil de
Mühlethurnen et d'Ecublens.

Les époux :

Kohler

Cécile Kohler

Les témoins :

Kohler Albert

Alexandre Debonnaville

L'officier de l'état civil :

Maer

Registre des mariages A.

N^o 121
Benz
Schwarz

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benz, Alfred-David
célibataire
dominateur - architecte
originaire de Thierachern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois février
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alfred-Emile Benz, typographe et de
David-Rosalie née Schencker, à Lausanne

2. Schwarz, Ruth-Hélène
célibataire
reparceuse
originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon-Montreux le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
William Schwarz, mécanicien et de
Rose-Lina née Roulin, à Montreux

Comme témoins :
1. Henri Chappuis, employé de bureau, à Lausanne
2. Emile Benz, télégraphiste, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Schwarzenegg,
le 16, et à Thierachern, le 17 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Thierachern et
Schwarzenegg.

Les époux :

Alfred Benz
R. Benz

Les témoins :

H. Chappuis
E. Benz

L'officier de l'état civil :

Puech

Registre des mariages A.

122
Detry
Neuhans

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Detry, Georges**
célibataire
tailleur, né le 15 3^e d'infanterie
originaire de Verdun (Meuse), France domicilié à
Lanuvouville-D^e-Nancy (Meurthe-et-Moselle), France, né à
Verdun le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Henry Detry, journalier et de
Célestine née Pignon, à Lanuvouville-D^e-Nancy

2. **Neuhans, Germaine-Marie-Elisa**
célibataire

originaire de Lutzelflüh (Basse) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Auguste Neuhans, mécanicien et de
Fanny-Mélanie-Elisa née Mutti, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Besençon, chauffeur C. F. F., à Lausanne
2. Paul Grolimund, garçon de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutzelflüh, le
27, à Lanuvouville-D^e-Nancy, le 28 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificats de père et mère de
chaque des fiancés.

Actes de publication de mariage à
Lausanne, Lanuvouville-D^e-Nancy et
Lutzelflüh.

Certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Folios de mariage.

Communiqué à l'état civil de Lutzelflüh
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Detry
G. Detry

Les témoins :

Louis Besençon
Paul Grolimund

L'officier de l'état civil :

Juel

Registre des mariages A.

N^o 123
Godel
et
Pernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Godel, Marcel-Mémi-François**
 célibataire
 mouleur, soldat au 164^e d'infanterie
 originaire de Frévent (Pas-de-Calais), France domicilié à
 Frévent, on séjour à Lausanne, interne de guerre né à
 Frévent le vingt-quatre août
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Jules-Charles-Joseph Godel, décédé et de
 Angelina-Séraphine-Prosperine née Davodu, à Frévent

2. **Pernet, Marie-Emma**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Denens domiciliée à
 Lausanne née à
 Morges le vingt-trois juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
 Lucien-Louis Pernet, agriculteur et de
 Julie-Louise née Curchod, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Jules Pernet, manoeuvre, à Lausanne
 2. Henri Delisle, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Denens, le 21,
 et à Frévent, le 28 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père du fiancé.
 Consentement de la mère.
 Consentement des père et mère de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Denens et Frévent.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage.
 Communiqué à l'état civil de Villars-
 sur-Yens et à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne.

Les époux :

Godel Marcel.
 Marie Godel

Les témoins :

Henri Delisle
 Jules Pernet

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

^{No} 124
Bettex
Brehm

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex, Ulysse - Ulysse
veuf de Elvire - Alice née Bettex, des le 5 mai 1915
employé au pénitencier
originaire de Combremont-le-Petit domicilié à
Lausanne né à

Combremont-le-Petit le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Louis-Alexis Bettex, agriculteur, à Combremont-le-Petit et de
Sophie née Cachin, décédée

2. Brehm, Alice - André
célibataire

originaire de Pich domiciliée à
Neyruz née à

Pontalieu (Doubs), France le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Magdalaine Brehm, décédée et de

Comme témoins : } 1. Georges Nermoad, agent de muni, à Lausanne
2. Daniel Badois, agriculteur, à Mézières

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Combremont-le-Petit et à Pich, le 15, à Neyruz, le 16 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Combremont-le-Petit,
Pich et Neyruz.
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 46, fol. 140.

Les époux :

Ulysse Bettex
Alice Bettex

Les témoins :

Georges Nermoad
Daniel Badois

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Combremont,
de Pich et de Neyruz.

Registre des mariages A.

N^o 125
Bigar
Bickert

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigar, Pierre

célibataire

négoçant

originaire de Dägerlen (Zürich) domicilié à

Lausanne né à

Colmar le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Max Bigar, négociant et de

Clémentine née Maus, à Lausanne

2. Bickert, Madeleine

célibataire

originaire de Lyon (France) domiciliée à

Lyon (6^e arrt) née à

Lyon (3^e arrt) le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Clément - Solomon Bickert, négociant et de

Rachel née Dukras, à Lyon

Comme témoins : 1. Clément Bickert, négociant, à Lyon

2. Max Bigar, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Dägerlen, le

27 mars, à Lyon, 6^e, le 22 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Dägerlen et Lyon.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Pierre Bigar

Madeleine Bigar

Les témoins :

C. Bickert

Max Bigar

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Dägerlen
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 126
Vaney
Coeytaux

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Vaney, François-Henri**
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Cugy domicilié à Cugy
Cugy né à Cugy
 le quatorze août
mit huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean-François Vaney, décédé et de
Françoise née Chabat, ménagère, à Cugy

2. **Coeytaux, Lucie-Clara**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Dailens domiciliée à Mex
Mex née à Mex
 le vingt-un janvier
mit huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis Coeytaux et de
Augustine-Louise née Crozier, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Vaney, étudiant ingénieur, à Cugy
 2. Olympe Coeytaux (delle), à Mex

Les publications ont eu lieu à Cugy et à Dailens, le 14, à Mex,
le 15 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Subrointion de l'état civil
de Brotten.

Communiqué à l'état civil de Poliez-
le-Grand et de Sullens.

Les époux :
François Vaney
Clara Vaney

Les témoins :
Olympe Coeytaux
H. Vaney

L'officier de l'état civil :
Jacques

Registre des mariages A.

N^o 127
 Mathier
 Imboden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathier, Albert - Embres
 célibataire
 conducteur d'hôtel
 originaire de Salgesch (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Salgesch le trois décembre
mit huit cent quatre-vingt-douze fils de
Heinrich Mathier, agriculteur et de
Catarina nie Bajard, à Salgesch

2. Imboden, Magdalena - Monika
 célibataire
 fille de salle
 originaire de Faesch (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Faesch le douze octobre
mit huit cent quatre-vingt-onze fille de
Ferdinand Imboden, agriculteur et de
Magdalena nie Briffiger, à Faesch

Comme témoins : } 1. Oswald Pamarter, fleuriste, à Lausanne
 2. Sion Nourice, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Salgesch, le 17, et à Faesch, le 18 mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Salgesch et
Faesch.

Les époux :

Mathier Albert
Monika Mathier

Les témoins :

Pamarter Oswald
Leo Mounier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de
Salgesch et de Faesch.

Registre des mariages A.

N^o 125
Orloff
et
Kaplan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orloff, Samuel
célibataire
étudiant en médecine
originaire de Melitopol (Tauride), Russie domicilié à
Lausanne né à
Melitopol le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Sankel-Moïche Orloff libraire et de
Souza-Amoulevna née Bachrach, à Melitopol

2. Kaplan, Rivka
célibataire
licenciée es-lettres
originaire de Liachovitchi (Minsk), Russie domiciliée à
Lausanne née à
Lachwa (Minsk) le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Mouï Kaplan, négociant et de
Feïja née Mouravkin, à Kieff

Comme témoins :
1. Naïc Schocher, étudiant, à Lausanne
2. Fouché Tchetchik, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec traductions.
Acte de publication de mariage à
Lausanne.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux :

Samuel Orloff
Rivka Orloff.

Les témoins :

Nichtshin
Behachov

L'officier de l'état civil :

Gücler

Registre des mariages A.

N^o 129
Belet
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Francis - Ami
célibataire
jardinier
originaire del Mont / Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Trilly le vingt septembre
mil huit cent soixante-six fils de
Benjamin Belet et de
Hélène - Susanne née Charon, les deux décédés

2. Schmid, Marie - Caroline
célibataire
originaire de Steinhau (Valais) domiciliée à
Sion née à
Sion le sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Raphaël Schmid, journalier et de
Geneviève née Escher, à Sion

Comme témoins :
1. Francis Pambtanc, huissier, à Lausanne
2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sion, le 15, au
Mont, le 16, et à Steinhau, le 18 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Mont, Steinhau et Sion.

Les époux :
Ami Belet
Marie Belet

Les témoins :
Pambtanc
Belet

L'officier de l'état civil :
Fruet

Communiqué à l'état civil de Trilly,
de Sion et de Giron.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 130
Gerster
et
Maurel

15-2016
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerster, Paul - Maurice

célibataire

ingénieur - mécanicien

originaire de Berne, Nidau et Douanne domicilié à

Vevay

né à

Berne

le vingt-deux août

mil huit-cent quatre-vingt-sept

fils de

Samuel - Rodolphe - Maurice Gerster

et de

Marie - Louise - Esther née Johannot, décédée

2. Maurel, Madeline - Marguerite - Louise

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-six décembre

mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Charles Maurel, crémier

et de

Marguerite - Louise - Fanny née Rusillon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Maurel, négociant, à Lausanne

2. Franz Gerster, avocat, à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, Nidau, Lausanne et Vevay

le 18, à Douanne, le 20 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autrivation de l'état civil de
Vevay.

Les époux :

Maurice Gerster ing
Madeline Gerster

Les témoins :

Paul
Franz Gerster,

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Berne,
de Nidau, de Douanne et de Vevay.

Registre des mariages A.

No 131
Cuénet
et
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénet, Fernand
célibataire
docteur en médecine
originaire de Châteland domicilié à
Yvernes - Montreux né à
Yvernes le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Ami Cuénet et de

Méline née Dufour, à Yvernes
2. Viret, Marguerite - Fanny
célibataire

originaire de Villars-Tiercelin domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Fibuce - Charles Viret et de
Clara - Louise - Fanny - Henriette née Genton, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Viret, imprimeur, à Yvernes
2. Jean Stouky, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châteland, le 23, à Villars-Tiercelin
et à Lausanne, le 25 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Montreux.

Les époux :
F. Cuénet
M. Cuénet

Les témoins :
J. Stouky

L'officier de l'état civil :
P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Mon-
treux et de Yvernes.

Registre des mariages A.

N^o 132
Desponds
Straub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Ernest - Louis - David
célibataire
employé postal
originaire de Lussey domicilié à
Lausanne né à
Noudon le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Louis Desponds, jardinier et de
Suzie née Dupertuis, à Noudon

2. Straub, Louise
célibataire
cuisinière
originaire de Strasbourg (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Strasbourg le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Andreas Straub et de
Magdalena née Gleichner, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Jules Desponds, jardinier, à Lausanne
2. Edouard Straub, maréchal, à Pécise

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Lussey, le 16, et à Strasbourg, le 28 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Lussey et
Strasbourg.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ernest Desponds
Louise Desponds

Les témoins :

Jules Desponds
Edouard Straub

Communiqué à l'état civil de Lausanne
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Juel

Registre des mariages A.

No 133
Grandchamp
et
Couvoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp, Henri

célibataire

docteur - médecin

originaire de Chêbres

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le six-~~neuf~~ décembre

mil huit-cent quatre-vingt-dix

fils de

Auguste Grandchamp, professeur

et de

Rose Henriette née Jeannerod, à Lausanne

2. Couvoux, Gabrielle - Camille

célibataire

institutrice

originaire de Montigny - sur - Yveronne (Côte-d'Or), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Montigny - sur - Yveronne le quinze novembre

mil huit-cent quatre-vingt-neuf

fille de

Jouis - Etienne Couvoux, cultivateur

et de

Marie - Louise née Perreau, à Montigny - sur - Yveronne

- Comme témoins :
- 1. Auguste Grandchamp, professeur, à Lausanne
 - 2. Pierre Grandchamp, cond. jur., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chêbres, le 22 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Copie de l'acte de mariage des père et mère de la fiancée.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Chêbres.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Autrification du Conseil d'Etat.

Les époux :

H. Grandchamp
G. Grandchamp

Les témoins :

H. Grandchamp
G. Grandchamp

L'officier de l'état civil :

J. Puccel

Communiqué à l'état civil de Chêbres et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 134
Schifferte
Härtzer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schifferte, Edouard-Louis

célibataire

technicien

originaire de Döttingen (Argovie) domicilié à

Kuchâtel né à

Mulhouse le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alphonse Schifferte et de

Marie-Rose, à Begnins

2. Härtzer, Maria-Alice-Antonie

célibataire

originaire de Mulhouse domiciliée à

Liedersheim (Alsace) née à

Mulhouse le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Josef Härtzer et de

Katharina-Rose Weber, décédée

Comme témoins :
1. Alphonse Schifferte, employé de commerce, à Begnins
2. François Jacquenoud, agriculteur, à Begnins

Les publications ont eu lieu à Kuchâtel, le 12 novembre, à Döttingen le 13 novembre 1917 et à Liedersheim, le 30 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de Kuchâtel.

Les époux :

Louis Schifferte

Alice Schifferte

Les témoins :

A Schifferte

F. Jacquenoud

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Döttingen et de Kuchâtel et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 135
Sederey
Walker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Sederey, André-François**
célibataire
employé postal
originaire de Lutry et Grandvaux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Jean-Henri-Samuel Sederey, décédé et de
Christette née Engler, à Lausanne

2. **Walker, Marie-Ida**
célibataire

originaire de Roggenburg (Berne) domiciliée à
Choindex-Courrendlin (Berne) née à
Courrendlin le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles-Emile Walker, mécanicien et de
Marie-Victorine née Türlberg, à Choindex

Comme témoins :
1. Robert Bezanson, facteur postal, à Lausanne.
2. Eugène Nani, facteur postal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Courrendlin, le 22, à Roggenburg, le 23, et à Grandvaux, le 24 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Grandvaux, Roggenburg et Courrendlin.

Les époux :

A. Sederey
M. Walker.

Les témoins :

Dr. Bezanson
Eug. Nani

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Cully, de Roggenburg et de Courrendlin.

Registre des mariages A.

N^o 136
Gross
Delaporte.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gross, Karl-Eugen**
célibataire
tapissier
originaire de Sonterswil (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Contance (Bade) le sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Anna-Elisabetha Gross, à Zurich et de

2. **Delaporte, Jeanne-Marie**
célibataire
coiffeuse
originaire de Gimel domiciliée à
Lausanne née à
Bramblens le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Urbain-Charles-Auguste Delaporte, chauffeur et de
Louise-Camille vic Pellet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Auguste Delaporte, chauffeur, à Lausanne
2. Henri Chesne, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Gimel, le 22, et à Sonterswil, le 23 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Sonterswil et
Gimel.

Les époux :

Gross Eugène
Gross Jeanne

Les témoins :

A. Delaporte
M. Chesne

Communiqué à l'état civil de Naldi
et de Gimel.

L'officier de l'état civil :

Pueri

Registre des mariages A.

No 137
Duboux
et
Blanc

11-1778

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Jules - Eugène

célibataire

jardinier

originaire de Grandvaux et Lutry

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux juillet

mil huit cent septante-neuf

fils de

Eugène - Louis Duboux, jardinier, à Lausanne - et de
Jenny - Henriette née Demont, décédée

2. Blanc, Rose - Berthe

célibataire

cuinière

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

au Mont / Lausanne le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Jules - Henri Blanc, décédé et de
Jeanette dite Augustine née Bolet, au Mont / Lausanne

Comme témoins :

- 1. Auguste Genillard, commissionnaire fiduciaire, à Lausanne
- 2. Henri Chessa, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Lutry, le 21, et à Grandvaux, le 22 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Grandvaux et Lutry.

Les époux :

Jules Duboux
Rose Duboux

Les témoins :

Genillard Auguste
Chessa Henri

Communiqué à l'état civil de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 138
Meyer
et
Germanier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Henri - Constant
célibataire
commis aux I. - I.
originaire de Bowil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles-Edouard Meyer, décédé et de
Fanny, née Buttes, à Lausanne

2. Germanier, Marie - Clémentine
célibataire
originaire de Conthey (Valais) domiciliée à
Conthey née à
Plan-Conthey le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Placide Germanier, agriculteur et de
Ludirène, née Cappy, à Conthey

Comme témoins : } 1. Louis Barraud, commis, à Lausanne
2. Robert Eyacher, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Grosshöchstetten
le 26, et à Conthey, le 27 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grosshöchstetten et
Conthey.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir
vol. 17, fol. 179.

Les époux :

Henri Meyer
C. Meyer

Les témoins :

L. Barraud
R. Eyacher

L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil de Gross-
höchstetten et de Conthey.

Registre des mariages A.

N^o 139
 Chavan
 et
 Moulin

5-1918
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chavan, Henri - François**
 célibataire
 employé postal
 originaire de Lutry domicilié à Lutry
 né à Lutry le premier avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Henri - François - Louis Chavan, marchand de primeaux et de
 Constante - Benjaminie née Rovey, à Lausanne

2. **Moulin, Marie - Anna**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lausanne domiciliée à Lully
 née à Lully le trois avril
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
 Charles - Henri Moulin, jardinier et de
 Henriette - Frédérique née Lignist, à Lully

Comme témoins :
 1. François Chavan, marchand de primeaux, à Lausanne
 2. Charles Moulin, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Lutry et
 à Lully, le 21 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Lausanne, le quinze avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Lutry et Lully.

Les époux :
 Henri Chavan
 Marie Chavan

Les témoins :
 F. Chavan
 Ch. Moulin

Communiqué à l'état civil de Lutry
 et de Lully.

L'officier de l'état civil :
 J. J. J.

Registre des mariages A.

No 140
 Guichardaz
 et
 Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guichardaz, César - Louis**
 veuf de Rosine née Maeder, tes le 12 avril 1915
 pélicier - fumiste
 originaire de Envy domicilié à
Lausanne né à
Lovengor (Turin), Italie le dix mai
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Joseph - Baptiste Guichardaz, tanneur et de
 Marie - Faustine née Berthoz, à Vevey

2. **Genoud, Emma - Louise**
 célibataire

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
St-Lactin (Fribourg) le huit février
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Joseph - Romice Genoud, agriculteur et de
 Anne - Lucie née Braillet, à Châtel-St-Denis

Comme témoins : } 1. Joseph Riva, entrepreneur, à Lausanne
 2. Marius Quendoz, ramoneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Envy et Châtel-St-Denis, le 20 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Envy et Châtel-St-Denis.
 Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 46, fol. 91.

Les époux :

Louis Guichardaz
 Emma Guichardaz

Les témoins :

M. Quendoz
 J. Riva

L'officier de l'état civil :

Puocel

Communiqué à l'état civil de Romannétier et de Châtel-St-Denis.

Registre des mariages A.

6-2921

N^o 141
Blanc
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Oscar
célibataire
agent de police
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Vers-chez-le-Blanc le dix-huit juin
mit huit cent quatre-vingt-douze fils de
Emile Blanc, décédé et de
Rosalie-Fanny née Blanc, à Vers-chez-le-Blanc

2. Regamey née Michon, Florence-Emma
veuve de Robert-Jules Regamey, déc. le 10 mai 1914
employée de bureau
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Rorériaz / Lausanne le vingt-quatre septembre
mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Gustave Michon, agriculteur et de
Reine-^{de l'Alphonse} ~~Alphonse~~ née Regamey, à Vers-chez-le-Blanc

Comme témoins : }
1. Alfred Goret, brigadier de police, à Lausanne
2. Julien Mercier, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
à Lausanne
Pour l'acte de régime de fiancé,
voir vol. 19, fol. 122.
Pour celui de la fiancée, voir vol. 23,
fol. 177.
Pour l'acte de décès de son mari,
voir vol. 44, fol. 290.

Les époux :

Blanc Oscar
F. Blanc

Les témoins :

Alfred Goret
Julien Mercier

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 142
Mersset
et
Chapuis

Par décision du 9 décembre 1926,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
écrit, par erreur, Mersset
soit orthographié Mersset.

Lausanne, le 13 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

H. Prilly

à qui à Sufflens-le-Château
et Prilly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mersset, Henri-Louis

célibataire

employé de commerce

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Rolle

le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jean-Louis-Auguste Mersset, décédé

et de

Renée née Friedrich, à Lausanne

2. Chapuis, Germaine-Alice

célibataire

caissière

originaire de Romanel

Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Alfred-Odrien-Narc Chapuis, décédé

et de

Julia-Thérèse née Favre, à Lausanne

Comme témoins:

1. Hugo Chamon, professeur d'éducation physique, à Lausanne

2. René Chamon, professeur d'éducation physique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romanel, le 22,
à Echichens, le 23 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Echichens et Ro-
manel.

Les époux:

Mersset

H. Mersset

Les témoins:

Hugo Chamon

Chamon René

L'officier de l'état civil:

Prilly

Communiqué à l'état civil de
Sufflens-le-Château et de Ro-
manel.

Registre des mariages A.

No 143
Gillardet
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillardet, Lion - Felie

Célibataire

antiquaire

originaire de Stein (Svevrie)

domicilié à

Lausanne

né à

Pontarlier (Doubs), France, le huit avril

mil huit cent soixante-trois

fils de

François - Felicien Gillardet

et de

Mathé - Jeannette nie Feillard, les deux décédés

2. Blanc, Anna - Marie - Louise

divorcée de Arthur - Jules Simon, dès le 24 janvier 1918, au-

torisée à contracter mariage avant le délai légal, ménagère

originaire de Nauborget

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt

fille de

Henri Blanc, jardinier, à Yverdon

et de

Marianne nie Gindroz, décédée

Comme témoins :

1. Armand Cherpillod, professeur de culture physique, à Lausanne

2. Jean Zimmermann, chiffonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 18, à Nauborget, le 19, et à Stein, le 20 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée, avec mention du divorce.

Autorisation de mariage du Président du Tribunal de Lausanne.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Stein et Nauborget.

Communiqué à l'état civil de Stein et de Feiez.

Les époux :

L. Gillardet

A. Blanc

Les témoins :

A. Cherpillod

J. Zimmermann

L'officier de l'état civil :

J. Juchet

Registre des mariages A.

N^o 144
Gort
et
Göldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gort, Josef-Anton
célibataire
employé de banque
originaire de Pfäfers (St-Gall) domicilié à
Lausanne né à
Vättis-Pfäfers le cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Josef-Léon Gort, décédé et de
Bertha nie Säger, à Vättis-Pfäfers

2. Göldi, Frieda
célibataire
repassuse
originaire de Sennwald (St-Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Rogaz (St-Gall) le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Johann Göldi, agriculteur et de
Frieda nie Rüber, à Rogaz

Comme témoins : } 1. Charles Käpeli, commerçant, à Lausanne
2. Marie Ledergerber (née), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Sennwald,
le 29, et à Pfäfers, le 30 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sennwald et
Pfäfers.

Les époux :
Gort
et
Göldi

Les témoins :
Käpeli
Marie Ledergerber

Communiqué à l'état civil de Sen-
nwald et de Pfäfers.

L'officier de l'état civil :
Wehr

Registre des mariages A.

N^o 145
 Mauzacq
 Vulliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mauzacq, Jean-Baptiste dit André**
 célibataire
 employé de commerce, soldat au 18^e rég^t d'inf.
 originaire de Bordeaux (Gironde), France domicilié à
 Bordeaux, en séjour à Lausanne; intanté de guerre né à
 Bordeaux le vingt-sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 Daniel-François Mauzacq et de
 Marguerite née Dupuy, les deux décédés

2. **Vulliard, Rosalie-Lucile**
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de La Rochette (Savoie), France domiciliée à
 Lausanne née à
 La Rochette le vingt-sept octobre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Laurent Vulliard, cultivateur à La Table (Savoie) et de
 Eugénie née Lambert, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Stock, intanté de guerre, à Lausanne
 } 2. Clodius Vachet, intanté de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 février, et à
 Bordeaux, le 1^{er} mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès des père et mère du fiancé.
 Actes de décès de la mère de la fiancée.
 Consentement de son père.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne et Bordeaux.
 Certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.
 Permis de mariage.
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

J. Mauzacq
R. Vulliard

Les témoins :

C. Stock
C. Vachet

L'officier de l'état civil :

J. Puccel

Registre des mariages A.

No 146
Malfoy
et
Bocion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malfoy, Jules-César
célibataire
employé au pénitencier
originaire de Chardonnay - sur - Morges domicilié à
Lausanne né à
Labergement - sainte - Marie le deux décembre
mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de
Léon - Clément Malfoy, cultivateur, à Labergement - sainte - Marie et de
Louise - Céline née Maillefer, décédée

2. Bocion, Florence - Anna
célibataire
originaire de Bournens domiciliée à
Etagnières née à
Etagnières le quatre mars
mil huit cent quatre - vingt - quinze fille de
Uois Bocion, agriculteur et de
Anna - Louise née Maillefer, à Etagnières

Comme témoins :
1 Ernest Chapuis, Suisse du Conseil d'Etat, à Lausanne
2 Jules Raymond, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay, Bournens et
Etagnières, le 27 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Déclaration de bourgeoisie des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chardonnay, Bournens
et Etagnières.

Les époux :
J^c Malfoy
F. Malfoy

Les témoins :
Jules Raymond
Ernest Chapuis

L'officier de l'état civil :
Pruet

Communiqué à l'état civil de Villars -
sur - Yver, de Sullens et d'Échallens

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 147
Déglon
et
Solenthaler

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglon, Julien - Constant - Edouard
célibataire

fonctionnaire postal
originaire de Cuvilly — domicilié à

Lausanne — né à

Motigny - Ville (Valais) — le vingt-quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-onze — fils de

Charles - François - Eugène Déglon, décédé — et de
Josephine - Anais née Jaquet, à Lausanne.

2. Solenthaler, Lina
célibataire

originaire de Speicher (Appenzell a. Rh.) — domiciliée à
Lausanne — née à

Rüti (Bern) — le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de

Emile Solenthaler, fleuriste — et de
Narcisse née Schweizer, à Bâle.

Comme témoins :
1. Louis Chapallat, employé de bureau, à Lausanne
2. Charles - Paul Jacques, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Speicher, le
23, et à Cuvilly, le 24 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cuvilly et Speicher.

Les époux :

Edglon
Lina Déglon

Les témoins :

L. P. Jacques

L'officier de l'état civil :

Jacquet

Communiqué à l'état civil de Lausanne
et de Speicher.

Registre des mariages A.

N^o 148
Gonthier
et
Cressier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gonthier, Louis-Benjamin**
divorcé de Berthe Ducommun-dit-Terron, dès le 15 mai 1916
marchand de primeurs
originaire de Ste Croix domicilié à
Lausanne né à

la Macornaz - Granges-de-Ste Croix le vingt-huit juin
mil-huit-cent-vingt-six fils de

Louis-Ulysse Gonthier et de
Julie-Anna née Faillard, les deux légitimes

2. **Cressier, Maria-Fidélia**
célibataire
ménagère

originaire de Montfaucon (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

aux Enfers (Berne) le deux mars
mil-huit-cent-vingt-quatre fille de

Leopold Cressier et de
Adèle née Jeangros, les deux légitimes

Comme témoins : } 1. Edouard Bommer, appareilleur, à Lausanne
2. Charles Bonnet, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Granges-
de-Ste Croix, le 22, à Montfaucon, le 23 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Ste Croix, Granges-
de-Ste Croix et Montfaucon.

Communiqué à l'état civil de Ste
Croix et de Montfaucon.

Les époux :

Benj. Gonthier
F. Gonthier

Les témoins :

E. Bommer
C. Bonnet

L'officier de l'état civil :

Peu!

Registre des mariages A.

No 149
Rieder
et
Chave

4-50
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieder, Jules
veuf de Lina - Emma Fäcke, des le 30 septembre 1914
chef de service au L. - S.
originaire de Münsingen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit janvier
mil huit cent septante - six fils de
Renne Rieder, décédé et de

2. Chave née Bolomey, Blanche
veuve de Jean - Charles - Urbain Chave, des le 13 février 1913
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Tully le premier avril
mil huit cent quatre - vingt - deux fille de
Pierre - François Bolomey et de
Louise née Delacour, les deux décédés

Comme témoins : } 1. François Pimplanc, huissier, à Lausanne
2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars, et à Münsingen, le 1^{er} avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Münsingen.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 1, fol. 6.
Pour l'acte de décès de première femme,
voir vol. 45, fol. 166.
Pour l'acte de décès du premier mari de
la fiancée, voir vol. 43, fol. 58.
Communiqué à l'état civil de
Münsingen.

Les époux :

Jules
Bl. Rieder

Les témoins :

Pimplanc
Belet

L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

N^o 150
Riesen
et
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesen, Théophile - Alfred
divorcé de Marie - Geneviève Pache, dès le 5 janvier 1914
maître d'hôtel

originaire de Guggisberg (Bern) domicilié à
Paris, 8^e arr^t, en séjour à Lausanne né à
Dubonne le sept mars

mit huit cent soixante-cinq fils de
Christian Riesen et de
Elinor Riesen, les deux décédés

2. Dupont, Juliette
célibataire

originaire de Saint-Mard (Luxembourg), Belgique domiciliée à
Paris, 8^e arr^t, en séjour à Lausanne née à
Saint-Mard le huit août

mit huit cent soixante-huit fille de
Jean - Joseph Dupont, tonnelier, à St-Mard et de
Marie - Adèle née Coutray, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Lemaire, concierge, à Lausanne
2. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg, le 1^{er}
et à Paris, 8^e arr^t, le 8 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Copie d'extrait de jugement de
divorce du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Guggisberg et Paris, 8^e arr^t.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Comac d'Etat.

Les époux :

A. Riesen
J. Riesen

Les témoins :

Pelet
Lemaire

L'officier de l'état civil :

Praxel

Communiqué à l'état civil de Guggisberg
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-
sanne.

Registre des mariages A.

N^o 151
Mennet
Centliores

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mennet, Marc-Georges

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Lutry et Fôrel domicilié à

St-Prix né à

Flaurie le vingt-sept août

mit huit cent quatre-vingt-huit fils de

Louis-Henri Mennet, employé C. F. F. et de

Henriette née Chalet, à Lausanne

2. Centliores, Rose-Marie

célibataire

couturière

originaire de Chêne-Pâquier domiciliée à

Bussigny née à

Donnelage le vingt-quatre septembre

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Constant-Aimé Centliores, agriculteur et de

Odèle-Françoise née Gachet, à Bussigny

- Comme témoins :
- 1. Henri Mennet, employé C. F. F., à Lausanne
 - 2. Léon Gachet, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Prix, le 20, à Bussigny, Fôrel et Lutry, le 21, à Chêne-Pâquier, le 22 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Prix.

Les époux :

Mennet
Rose Mennet

Les témoins :

H. Mennet
Léon Gachet

L'officier de l'état civil :
Pruet

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Fôrel, de St-Prix, de Donnelage et de Bussigny.

Registre des mariages A.

No 152
Forney
Gätka

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney, Louis-Charles
veuf de Mica-Nathilde Richon, décéde le 2 février 1916.
Charcutier
originaire de Luivroux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre novembre
mil huit cent soixante-quinze fils de
Charles-Louis Forney et de
Elise-Bertha née Ebneter, les deux décédés

2. Gätka née Geissbühler, Elin
veuve de Giovanni-Battista-Giuseppe-Secondino-Vittorio
Gätka, décéde le 2 mars 1914, ménagee
originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Frimuttigen (Berne) le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Ulrich Geissbühler et de
Anna Dällentach née Bierki, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Mottaz, charcutier, à Lausanne
2. Emile Tiefenbach, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Luivroux et Lauperswil
le 27 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Luivroux et Lauperswil
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 23, fol. 232.
Pour l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 47, fol. 85.
Pour l'acte de décès du premier mari
de la fiancée, voir vol. 44, fol. 241.
Communiqué à l'état civil de Charles
et de Lauperswil.

Les époux :
L. Forney
Elin Forney

Les témoins :
E. Tiefenbach
Mottaz Louis

L'officier de l'état civil :
Pucci

Registre des mariages A.

N^o 153
Marchina
Bertinaria

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchina, Francesco-Arcangelo
célibataire
vendeur de journaux
originaire de Cervarolo (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à

Cervarolo le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Nicolas Marchina, peintre et de
Maddalena née Marchina, à Cervarolo

2. Bertinaria, Clotilde-Elisabeth
célibataire
ménagère
originaire de Coste (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Coste le onze juillet
mil huit cent dix-huit fille de
Herminigilde Bertinaria, maçon et de
Augustine née Piorda, à Coste

Comme témoins : } 1. Samuel Salvisberg, coiffeur, à Lausanne
2. Gaspard Pietscher, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 janvier, à
Cervarolo, le 15, et à Coste, le 17 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Cervarolo et Coste, avec
certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage du Département
de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Arcangelo Marchina

+ L'épouse, ne sachant pas
signer, a apposé une croix.

Les témoins :

S. Salvisberg
G. Pietscher

L'officier de l'état civil :

P. Ruel

Registre des mariages A.

N^o 154
Girardet
et
Schneeberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Jean-Henri

célibataire

plongeur

originaire de Bousens domicilié à

Lausanne né à

Orbe le trente-un mai

mil huit cent soixante-seize fils de

Jean-Henri Girardet et de

Elix-Romaine Gué Ferrinaz, les deux décédés

2. Schneeberger, Nina

célibataire

couturière

originaire de Schoen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gottfried Schneeberger, tonnelier à Berne et de

Anna née Frankler, décédée

- Comme témoins :
- 1. Gaspard Fuchscher, hôtelier, à Lausanne
 - 2. Gottlieb Biber, carrossier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Langenthal, le 28, et à Bousens, le 29 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bousens et Langenthal.

Les époux :

Alfred Jean Girardet
Nina Girardet

Les témoins :

G. Fuchscher
Gottl. Biber

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil de Gullone
et de Langenthal.

Registre des mariages A.

N^o 155
Bohnenblust
Käser

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohnenblust, Otto

célibataire

portillon

originaire de Wynau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Wynau le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jacob Bohnenblust et de

Maria née Hünziker, décédée.

2. Käser, Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Leimiswil (Berne) domiciliée à

Grindelwald (Berne) née à

Blütschwil (St-Gall) le douze août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jakob Käser, fromager, en Italie et de

Lietta - Katharina née Lüder, décédée.

Comme témoins : } 1. Alfred Chanson, facteur postal, à Lausanne
2. Henri Théroz, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Rohrbach et à Grindelwald, le 21, à Wynau, le 22 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rohrbach, Grindelwald et Wynau.

Les époux :

Bohnenblust Otto
Bertha Bohnenblust

Les témoins :

Chanson
H. Théroz

L'officier de l'état civil :

Guall

Communiqué à l'état civil de Rohrbach, de Grindelwald et de Wynau.

Registre des mariages A.

N^o 156
Fuchs
Duflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fuchs, Joseph-Jean-Pierre**
divorcé de **Hermiette-Julie** née **Corday**, dès le 15 janvier 1907
maçon
originaire de **Neuenegg (Berne)** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix avril
mil huit cent soixante-quinze fils de
Samuel Fuchs, décédé et de
Anna née **Fäggi**, à **Lausanne**

2. **Duflon née Contesse, Marie-Berthe**
veuve de **Jules-François Duflon**, dès le 11 juillet 1903
couturière
originaire de **Riez** domiciliée à
Lausanne née à
Monnaz le dix-neuf septembre
mil huit cent soixante fille de
James Contesse et de
Anne née **Romund**, les deux décédés

Comme témoins : } 1. **Henri Thévoz**, technicien, à **Lausanne**
2. **Henri Depallez**, entrepreneur, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 13, à **Neuenegg**, le 14,
et à **Riez**, le 15 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Neuenegg et Riez.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 23, fol. 162.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec man-
dant de divorce, voir vol. 17, fol. 49.
Pour l'acte de décès du premier mari de
la fiancée, voir vol. 29, fol. 343.
Communiqué à l'état civil de **Neuenegg**
et de **Cully**.

Les époux :

J. Fuchs.
Berthe Fuchs

Les témoins :

H. Thévoz
H. Depallez

L'officier de l'état civil :

J. Guat

Registre des mariages A.

157
Kislig
Bolly

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 7 mai 1934
déclaré définitif et exécutoire le 13
juillet 1934, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 15 août 1934.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Kislig, Robert

célibataire

fondateur

originaire de Riggisberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Riggisberg le douze janvier

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de
Rosina Kislig, à Riggisberg et de

2. Bolly, Bertha-Louise

célibataire

coiffeuse

originaire de Bâle

domiciliée à

Lausanne

née à

Constance le quatre mai

mit huit cent quatre-vingt-seize fille de
Odoif Bolly, mécaniste et de
Bertha Nic Stolz, à Bâle

Comme témoins:

1. Samuel Dreier, comédien, à Lausanne

2. Jacob Tuter, fondeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühlethurnen et Bâle,
le 4 mars 1938

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mühlethurnen et
Bâle

Les époux:

Robert Kislig
Bertha Kislig

Les témoins:

Samuel Dreier.
Jacob Tuter

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Mühle-
thurnen et de Bâle.

Registre des mariages A.

N^o 158
Cuvit
et
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit, Jules-Henri

célibataire

employé de banque

originaire de Mollens

domicilié à

Lausanne

né à

Mollens

le seize février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Henri Cuvit, hôtelier, à Flaux

et de

Marie née Coendorf, décédée

2. Baud, Louise-Meliette dite Ninette

célibataire

sténodactylographe

originaire de Gimel

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Henri-Louis-Benoît Baud, décédé

et de

Odèle-Louise-Julie née Magnin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Baud, directeur de l'agence religieuse, à Lausanne

2. Adolphe Bräutigam, greffier-substitut, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Mollens et à Gimel, le 22 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mollens et Gimel.

Les époux :

Cuvit
N. Cuvit

Les témoins :

A. Bräutigam
H. Baud

Communiqué à l'état civil de Ballens
et de Gimel.

L'officier de l'état civil :

Jual

Registre des mariages A.

N^o 159
Chauvet
Inghoffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chauvet, Robert - Louis**
célibataire
employé de commerce
originaire de **Columbia Morges** domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le **trente-un octobre**
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Paul - Jean Chauvet, décédé et de
Louise - Rosalie née Décombray, à Chailly

2. **Inghoffer, Blanche - Hélène**
célibataire
coimice
originaire de **Prilly** domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le **quinze janvier**
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Victor - Henri Inghoffer, apparié et de
Marie née Eyacher, à Lausanne

Comme témoins :
1. **Paul Augsburger, employé C. F. F., à Lausanne**
2. **Louis Zahnd, agent d'affaires, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne et Prilly, le 22, à**
Columbia Morges, le 23 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Columbia et Prilly

Les époux :
R. Chauvet
B. Inghoffer

Les témoins :
P. Augsburger
L. Zahnd

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de **Nelle**
rens et de Prilly

N^o 160
Bergonzo
et
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bergonzo, Charles**
divorcé de Louise-Nathilde Giraudier, dès le 4 septembre 1917
célibataire

originaire de Louvenburg (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Courmoulin (Berne) le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Pierre Bergonzo, journalier et de
Marie née Fröhli, à La Chaux-de-Fonds

2. **Monachon, Adeline-Louise**
célibataire

demoiselle de magasin
originaire de Peyres-Torrens domiciliée à
Lausanne née à

Bussy (Norges) le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules Monachon, vigneron et de
Yvonne-Louise née Garin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Probst, négociant, à Genève
2. Fernand Probst, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars, à Pleyne,
le 1^{er}, et à Peyres-Torrens, le 2 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pleyne et Peyres-
Torrens.

Les époux :

Bergonzo Charles
A. Bergonzo

Les témoins :

E. Probst
Fernand Probst

Communiqué à l'état civil de Pleyne
et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 161
Ferrari
et
Minetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari, Giorgio
célibataire
communis postal
originaire de Lospagno (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Lospagno le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Luigi Ferrari et de
Maria née Marioni, les deux décédés.

2. Minetti, Emma
célibataire
gilette
originaire de Crodo (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Crodo le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Luigi Minetti, rennier, en France et de
Catterina née Gouloume, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Castelli, entrepreneur, à Lausanne
2. Marie Bertinaria (dame), concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Lospagno,
le 9, et à Crodo, le 23 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lospagno &
Crodo, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

George Ferrari
Emma Ferrari

Les témoins :

Maria Bertinaria
Jean Castelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lospagno
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 162

Baataard

Riesen

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baataard, Emile - Clément

célibataire

employé postal

originaire de Lutry domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

François-Louis Baataard, employé postal et de

Fanny-Françoise née Corbat, à Lausanne

2. Riesen, Marguinite - Léonie

célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Ellon le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emile Riesen, négociant et de

Adèle-Elisa née Ruchet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marcel Gemenay, employé de bureau, à Lausanne

2. Félix Baud, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Guggisberg, le 11 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry et Guggisberg.

Les époux :

Baataard
M Baataard

Les témoins :

Gemenay
Baud

L'officier de l'état civil :

Ruchet

Communiqué à l'état civil de Lutry
et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

No 163
Mignot
Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Marius-Reni
célibataire

peintre
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Herdinand - Marius - Paul Mignot, plâtrier-peintre et de
Suzanne - Marie née Collet, à Lausanne

2. Fayet, Emma - Maline
célibataire

couturière
originaire de Lutry et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Prangins le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Eugène Fayet, charpentier et de
Fanny née Pionnet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rosa Fayet, femme de chambre, à Lausanne
2. Marthe Fayet, d'elles de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Lutry et
Forel, le 27 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pully, Lutry
et Forel.

Les époux :

Marius Mignot
Emma Mignot

Les témoins :

Rosa Fayet
Marthe Fayet

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Pully
de Lutry et de Forel.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 164
Sottas
et
Romanens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sottas, Urbain - Joseph dit Urbain
célibataire
manouvrier
originaire de Gumfens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Gumfens le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Antoine - Félicien Sottas, journalier, à Gumfens et de
Marie - Adèle - Marceline née Gremaud, dièdli

2. Romanens, Marie - Thérèse - Germaine
célibataire
ménagère
originaire de Sorens et Marsens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Bulle (Fribourg) le huit août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jules - Firmin Romanens, agriculteur et de
Marie - Adèle née Ecoffey, à Bulle

Comme témoins :
1. Hérold Bozion, coctaine, à Lausanne
2. Maria Emery, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gumfens et Sorens, le
8, à Marsens, le 9 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gumfens, Sorens
et Marsens.

Les époux :
Urbain Sottas
Thérèse Sottas

Les témoins :
Hérold Bozion
Maria Emery

Communiqué à l'état civil d'Arroy-
Lez-Lent, de Sorens et de
Marsens.

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 165
Ecoffey
Nusseler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecoffey, Robert - Eugène

célibataire

employé postal

originaire de Lutry et de Fulliers

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Henri-Louis Ecoffey, menuisier

et de

Marie-Fanchette-Charlotte née Pache, à Lausanne

2. Nusseler, Rosa

célibataire

cuinière

originaire de Hettwil (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Hettwil

le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de

Gottfried Nusseler, menuisier, Hettwil

et de

Marianna née König, décédée

Comme témoins :

1. Ernest Nusseler, ébéniste, à Lausanne

2. André Ecoffey, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Fulliers et Hettwil, le 4 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Fulliers et Hettwil.

Les époux :

R. Ecoffey

R. Nusseler

Les témoins :

Nusseler Ernest.

André Ecoffey.

L'officier de l'état civil :

Guar

Communiqué à l'état civil de Lutry, de Môtiers et de Hettwil.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 166
Mullarkey
Gothard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mullarkey, Owen
célibataire
agent d'armes, lance-corporal King's Royal Rifle Corps
originaire de d'origine anglaise domicilié à
Gosport (Hampshire), en séjour à Montreux; intenu de guerre né à
Widnes (Lancaster) le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Thomas Mullarkey et de
Mary Mullarkey née Connolly, décédée.

2. Gothard, Emmeline-Mary
célibataire
originaire de d'origine anglaise domiciliée à
Scribblet (Punjab - Montreux) née à
Karachi (Lahore) Indes anglaises le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
George Gothard, décédé et de
Mary-Emmeline née Vincent, sans domicile connu

Comme témoins :
1. William Rodgers, intenu de guerre, à Lausanne
2. Andrew Mc Cormack, intenu de guerre, à Bern

Les publications ont eu lieu aux Planches, le 15 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Montreux.

Les époux :
Owen Mullarkey
Emmeline Mullarkey

Les témoins :
W. Rodgers

A. M. Cormack
Maurice Guain
Née Comm. Antoinette
L'officier de l'état civil :
J. Guain

Communiqué à l'état civil de Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 167
Guex
Zahner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, Jules

célibataire

employé de bureau

originaire de Noudon et de Boulems

domicilié à

Lausanne

né à

Noudon

le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Héli Guex, décédé

et de

Elix nie Naccud, à Noudon

2. Zahner, Rosa

célibataire

originaire de Schanis (St Gall)

domiciliée à

Lausanne

née à

Höngg (Zürid)

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Robert Zahner

et de

Emma nie Bracher, les deux décédés

Comme témoins :
1. Louise Grob (delle), modiste, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Noudon, le 9, à Boulems et à Schanis, le 11 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Noudon, Boulems et Schanis.

Les époux :

J. Guex
R. Guex

Les témoins :

Louise Grob
H. Laurent

L'officier de l'état civil :

Guex

Registre des mariages A.

N^o 168
Bezençon
et
Charmasson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bezençon, Robert-Henri**
cilibataire
employé postal
originaire de Donneloye domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Alfred Bezençon, relieur et de
Jenny-Louise-Constance née Nauthy, à Lausanne

2. **Charmasson, Anna-Julie**
cilibataire
couturière
originaire de Monthevod domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri Charmasson, dévideur et de
Anna née Bédeler, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Alfred Bezençon, relieur, à Lausanne
2. Henri Charmasson, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donneloye et Monthevod, le 8 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Donneloye et Monthevod.

Les époux :
Robert Bezençon
Anna Bezençon

Les témoins :
Alfred Bezençon
Henri Charmasson

Communiqué à l'état civil de Gimel
et de Donneloye.

L'officier de l'état civil :
Jucel

Registre des mariages A.

No 169
Martin
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis-Hippolyte
célibataire
directeur de pension
originaire de Emment - Leysin domicilié à
Leysin né à
Yverbois le onze avril

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Justin-Emile Martin et de
Marie née Fenix, à Yverbois

2. Perret, Emma-Alice
célibataire
tailleuse
originaire de Evétines / Yverdon domiciliée à
Leysin née à
Lausanne le seize janvier

mit huit cent quatre-vingt-treize fille de
Edouard Perret et de
Sina née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Emile Martin, jardinier, à Yverbois (Genève)
2. Edouard Perret, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Emment - Leysin, Yverbois et Lausanne

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Leysin.

Les époux :

Martin
Emma Martin

Les témoins :

E. Martin
E. Perret

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de Emment - Leysin et de Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 170
 Allemann
 et
 Richard

Par jugement du Tribunal "Bezirksgericht" de Zürich, 2. Abteilung rendu en date du...
 déclaré définitif et exécutoire le 29...
 février 1952... le mariage inscrit
 et contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 20 mars 1952...
 L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allemann, Josef-Carl
 célibataire
 technicien
 originaire de Breitenbach (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Balsthal (Soleure) le sept février
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Vos-Viktor Allemann et de
Abelonia née Eberli, à Ecclihen (Zürich)

2. Richard, Cécile
 célibataire
 couturière
 originaire de Forêt et Lavigny domiciliée à
Lutry née à
Lutry le douze avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis Richard, vigneron et de
Emma-Mélie Puffard née Dorat, à Lutry

Comme témoins :
 1. Marcel Richard, vigneron, à Lutry
 2. Lily Paschoud (Mlle), couturière, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Breitenbach, Forêt, Lavigny et Lutry

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Breitenbach, Forêt,
Lavigny et Lutry.

Les époux :

Jos. Carl Allemann
C. Allemann

Les témoins :

Richard,
Lily Paschoud

L'officier de l'état civil :

J. B. C.

Communiqué à l'état civil de Brei-
 tenbach, de Forêt, de Lavigny
 et de Lutry.

Registre des mariages A.

N^o 171
Devand
Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devand, Marcel
célibataire
généraliste
originaire des Cullays, domicilié à
Zürich né à
Bourby (Neuchâtel) le vingt juillet
mil huit cent quatre vingt-huit fils de
Louis Devand, décédé et de
Marie-Anne Roy, à Lausanne

2. Moreillon, Hélène
célibataire
couturière
originaire de Bex domiciliée à
Zürich née à
Bex le sept février
mil huit cent septante-quatre fille de
Henri Moreillon et de
Elisa née Guillat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Pierre Golay, bandagiste, à Lausanne
2. Daisy Barbier (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich, le 25, à Bex, le 26, et
aux Cullays, le 27 février 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Zürich.

Les époux :

Devand Marcel
H. Devand.

Les témoins :

Daisy Barbier
Pierre Golay.

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,
de Zürich et de Bex.

Registre des mariages A.

N^o 172
Jaccard
Antonelli

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne rendu
en date du 8 juillet 1938...
déclaré définitif et exécutoire le 22...
juillet 1938, le mariage inscrit
ici-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 4 novembre 1938.

L'officier de l'état civil:

Rat devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Henri

célibataire

valaisan

originaire de Montaubion - Chardonnay et Villars - Tiercelin domicilié à
Lausanne né à

Bottons

le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Héli Jaccard, décédé

et de

Adèle née Schie, à Lausanne

2. Antonelli, Seconda - Eugenia - Giovanna
célibataire

originaire de Niggiandone (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Niggiandone

le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Eugenio Antonelli, entrepreneur

et de

Anna née Bernasconi, à Verdor

Comme témoins :

1. Omond Gillaudet, négociant, à Lausanne

2. Louise Lepin (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Montaubion -
Chardonnay et à Villars - Tiercelin, le 2, et à Niggiandone, le
21 mars 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Montaubion - Chardonnay,
Villars - Tiercelin et Niggiandone,
avec certificat de capacité.
Subordination du Conseil d'Etat.

Les époux :

Henri Jaccard.

S. Jaccard

Les témoins :

A. Gillaudet

L. Lepin

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Communiqué à l'état civil de St-Cergues
et de Bottons et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 173
Fatio
Baïman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fatio, Jules - Louis**
 célibataire
 employé F. - L.
 originaire de Orbe domicilié à Lausanne - Chailly
Yverdon né à le vingt-janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles - Henri Fatio et de
Rosine - Juste - Léonide née Chaloz, les deux décédés

2. **Baïman, Esther - Blanche**
 célibataire
 cuisinière
 originaire de St Maurice (Valais) domiciliée à Lausanne
St Maurice née à le vingt-six janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Cyrille Baïman et de
Elisa née Thuillier, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Alexandre Francinaud, graveur, à Lausanne
 2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Orbe, le 13, et à St Maurice, le 14 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à
Lausanne, Orbe et St Maurice.

Les époux :
Jules Fatio
Esther Baïman

Les témoins :
Alexandre Francinaud
Robert Pamblanc

Communiqué à l'état civil d'Orbe
 et de St Maurice.

L'officier de l'état civil :
J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 174
Perret

et
Baroni

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Gustave-Ulysse

célibataire

forblantia

originaire de La Sagne, Les Planchettes et Ponts-de-Martel domicilié à Lausanne (Nouchâtel) né à

au Locle le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Narc Perret, décédé et de

Nina née Jaquet, au Locle

2. Baroni, Marie-Antoinette-Catherine

célibataire

reparneur

originaire de La Turbie (Alpes-Maritimes), France domiciliée à Lausanne née à

La Turbie le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Roméo-Jules Baroni, tailleur de pierres et de

Angeline née Giordan, à Nice

Comme témoins :
1. Ernest Leuenberger, cafetier, à Lausanne
2. Constant Séchaud, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à La Sagne, Les Planchettes et Ponts-de-Martel, le 21 mars 1938

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, La Sagne, Les Planchettes et Ponts-de-Martel.
Certificat de capacité.
Attestation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Perret Gustave
Baroni Antoinette

Les témoins :

E. Leuenberger
Séchaud

L'officier de l'état civil :

Pluch

Communiqué à l'état civil de La Sagne, des Planchettes et des Ponts-de-Martel, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal civil de 1^{re} instance des Alpes-Maritimes, à Nice (France), rendu en date du 16 juin 1927, transcrit à la Mairie de Nice le 28 février 1928, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 2 août 1938.

L'Officier de l'Etat civil AD INT.

69 m² à La Sagne, Les Planchettes et Les Ponts.

Registre des mariages A.

N^o 175
Bron
et
Chamot

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Henri

célibataire

jardinier

originaire de St-Saphorin (Lausanne) domicilié à

Lausanne né à

Cornier le huit février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-François-Narius Bron, batelier, à Chaux, et de
Ulice-Georgette née Berthoud, décédée

2. Chamot, Ida

célibataire

infirmière

originaire de La Chaux domiciliée à

Pilly née à

La Chaux le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Adolphe-Eugène Chamot, employé T.-L. et de
Emma-Sophie née Zurbuchen, à Lausanne

Comme témoins :

1. Julia Rochat, d'elle, garde-malades, à Pully

2. Armand Chamot, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Saphorin et Pilly,

le 17, à La Chaux, le 18 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St-Saphorin, La
Chaux et Pilly.

Les époux :

Henri Bron

Ida Bron

Les témoins :

Julia Rochat

Armand Chamot

L'officier de l'état civil :

Preud

Communiqué à l'état civil de Chesery,
de Cornay et de Pilly.

N^o 176
Cardinaux
et
Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cardinaux, Ami - Ulysse**
célibataire
voiturier
originaire de Palézieux domicilié à
Lausanne né à
Brunigny / Oron le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles - Louis Cardinaux, roturier, à Lausanne et de
Louise - Elise née Stuby, décédée

2. **Jost, Flora**
célibataire
ménagère
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Fegerstorf (Berne) le vingt-six mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Christian Jost, décédé et de
Lina née Baue, à Moosdorf (Berne)

Comme témoins : } 1. Louis Cornet, employé postal, à Lausanne
2. Paul Cardinaux, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Palézieux et
à Langnau, le 18 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Palézieux et Lang-
nau.

Les époux :

Ami Cardinaux
Flora Cardinaux

Les témoins :

Cornet Louis
Paul Cardinaux

L'officier de l'état civil :

Pruca!

Communiqué à l'état civil de
Palézieux et de Langnau.

Registre des mariages A.

N^o 177
Chuard
et
Cuirel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Georges - Justave
célibataire
comptable
originaire de Yverches domicilié à
Vallorbe né à
Yverches le douze juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Arthur - Jules Chuard et de
Rox nie Amédée, à Lausanne

2. Cuirel, Louis - Berthe
célibataire
lingère
originaire de Villars - Ste-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Samuel Cuirel et de

Augustine nie Clere, à Lausanne

Comme témoins :
1. Samuel Cuirel, typographe, à Lausanne
2. Alphonse Cardinaux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 24, à Lausanne et à
Yverches, le 25, à Villars - Ste-Croix, le 27 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Vallorbe.

Les époux :
G. Chuard
B. Chuard

Les témoins :
L. Cuirel
A. Cardinaux

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,
Yverches et de Bussigny
M.

L'officier de l'état civil :
J. Cuirel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 17 décembre 1914,
déclaré définitif et exécutoire le 16...
janvier 1915, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 23 janvier 1916.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

173
 Pidoux
 Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pidoux, Robert - Aimé**

célibataire

voulangé

originaire de Forêt / Lucens domicilié à

Lausanne né à

Lucens le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean - Aimé Pidoux, menuisier et de

Elise née Neylon, à Granges - Morand

2. **Schär, Marguerite**

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Epiroyl (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Ulrich Schär, ébéniste et de

Catherine - Elisabeth née Butty, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Borgeaud, architecte, à Lausanne

2. Constant Borgeaud, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Epiroyl, le

19, et à Forêt / Lucens, le 20 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le ONZE mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Forêt / Lucens et

Epiroyl.

Les époux :

Robert Pidoux

M^e Pidoux

Les témoins :

Charles Borgeaud arch^{te}

C^e Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Guat

Communiqué à l'état civil de Lucens
 et de Epiroyl.

Registre des mariages A.

N^o 179
Fuchs
et
Demiere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs, Albert

célibataire

employé de commerce

originaire de Brienne (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Ulrich Fuchs, décédé et de

Elisabeth née Feller, à Lausanne

2. Demiere, Marie-Catherine

célibataire

lingère

originaire de Montet (Glâne), Feribourg domiciliée à

Lausanne née à

Montet le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Joseph - Edouard Demiere et de

Pauline - Emma née Prélat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Santino Porzio, cordonnier, à Lausanne
2. Charles Blanchard, ancien cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Brienne et à Montet, le 25 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Brienne et Montet.

Les époux :

Albert Fuchs
Marie Fuchs

Les témoins :

Santino Porzio
C^{te} Blanchard

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Brienne
et d'Ugent.

Registre des mariages A.

N^o 180
Bellon
et
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellon, Francis-Xavier

célibataire

négociant

originaire de Troistorrens (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Troistorrens le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Théophile Bellon boucher et de

Catherine née Berruyer, à Troistorrens

2. Monnard née Monnard, Catherine-Thérèse

veuve de Jean-François Monnard, déc. le 15 mai 1909

négociante

originaire de Ottalens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Ottalens le dix-sept octobre

mil huit cent septante-cinq fille de

Jean-Julien Monnard et de

Marie-Louise née Torre, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Charles Blanchard, anc. cafetier, à Lausanne

2. Ferdinand Crépin, employé de chemin de fer, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Troistorrens,

le 28, et à Ottalens, le 27 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès de première mari de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Troistorrens et Ottalens.

Les époux :

Bellon Xavier

Catherine Bellon

Les témoins :

Ch. Blanchard

Ferdinand Crépin

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Troistorrens et d'Ottalens.

Registre des mariages A.

N^o 181
Keller
Zurbuchen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Alfred
célibataire
menuisier - ébéniste
originaire de Hugelshofen et Dotnach (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Emile Keller, tonnelier et de
Marie née Röthlisberger, à Lausanne

2. Zurbuchen, Bertha
célibataire
tricoteuse
originaire de Habern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
François-Robert Zurbuchen, décédé et de
Marie née Bättig, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Graz, commis de bureau, à Lausanne
2. Albert Bovard, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Hugelshofen,
Dotnach et Habern, le 18 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Hugelshofen, Dot-
nach et Habern.

Les époux :

Alfred Keller
Bertha Keller

Les témoins :

L. Graz
Bovard Albert

Communiqué à l'état civil de Hugel-
shofen et Habern.

L'officier de l'état civil :

Graz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 4913.

Registre des mariages A.

N^o 182
Nechkovitch
Voutchétitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nechkovitch, Miloutine**
célibataire
étudiant en médecine
originaire de Kragoujevatz (Serbie) domicilié à
Lausanne né à
Kragoujevatz le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Neliko Nechkovitch, commerçant et de
Bossane Tedorovitch, à Kragoujevatz

2. **Voutchétitch, Zélitra**
célibataire
étudiante en médecine
originaire de Belgrade (Serbie) domiciliée à
Lausanne née à
Vienne (Autriche) le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Nicolas Voutchétitch, médecin à l'armée russe et de
Kaie née Préta, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hosta Nechkovitch, négociant, à Lausanne
2. Darinka Nenadovitch (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2^e avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de notoriété sur le fiancé.
Acte de naissance de la fiancée,
avec traduction.
Acte de publication de mariage à
Lausanne.
Certificat de capacité.
Déclaration du prêtre orthodoxe grec.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Pecunia de mariage. Engagement religieux.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Miloutine Nechkovitch
Zélitra Nechkovitch

Les témoins :

Darinka M. Nenadovitch
Hosta Nechkovitch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

15-150

N^o 183
Thomet
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomet, Ernest - Robert

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Kohlen (Berna)

domicilié à

Lausanne

né à

Cornier

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Samuel Thomet, menuisier

et de

Bertha nie Weidel, à Vevey

2. Prod'hom, Nancy - Adèle - Anna

célibataire

menagée

originaire de Puvins

domiciliée à

Puvins

née à

Puvins

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Albert - Auguste Prod'hom, agriculteur

et de

Françoise nie Duborgel, à Puvins

Comme témoins :
1. Albert Prod'hom, agriculteur, à Puvins
2. Robert Prod'hom, agriculteur, à Puvins

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Kohlen et à Puvins, le 16 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère de la fiancée

Actes de publication de mariage à Lausanne, Kohlen et Puvins.

Les époux :

Thomet
Nancy Thomet

Les témoins :

Albert Prod'hom
R. Prod'hom

L'officier de l'état civil :
Fucie!

Communiqué à l'état civil de Kohlen et de Jilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 184
Carisch
Rittener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Carisch, Christian**
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Schnaus (Gruens) domicilié à
Schnaus né à
Schnaus (Gruens) le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Christoffel Carisch et de
Anna-Maria née Ferrini, à Schnaus

2. **Rittener, Julie-Marguerite**
célibataire
originaire de Château-d'Oex domiciliée à
Lausanne née à
Oigle le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis-David Rittener et de
Anna-Sophie née Deppen, à Oigle

Comme témoins :
1. Henri Componda, négociant, à Lausanne
2. Paul Rittener, agriculteur, à Villars-Franchin

Les publications ont eu lieu à Schnaus, le 20, à Lausanne et
à Château-d'Oex, le 27 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Schnaus.

Les époux :

Christian
J.M. Carisch

Les témoins :

Henri Componda
Paul Rittener

Communiqué à l'état civil de Schnaus
et de Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :

J. M. Carisch

Registre des mariages A.

N^o 185
Chappuis
et
Jöhr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Albert

célibataire

jardinier

originaire de Puidoux et Les Thioleyres domicilié à

Lausanne né à

Bonvillaz le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

reconnu de Paul-Louis Chappuis, employé au bureau de gaz, et de

Odile Steiner, à Lausanne

2. Jöhr, Rosa

célibataire

femme de chambre

originaire de Imubirmos (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Christian Jöhr, décédé et de

Julie-Rosine née Laurent, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Marguerite Bonjour (dame), à Lausanne
 - 2. Louis Voz, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Puidoux, Les Thioleyres et Kreuzenberg, le 13 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Puidoux, Les Thioleyres
et Kreuzenberg.

Les époux :

Albert Chappuis
Rosa Chappuis

Les témoins :

M. Bonjour
L. Voz

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Chexbres,
d'Oron et de Lindsy.

Registre des mariages A.

N^o 186
Haller
et
Steinemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller, Jean - Frédéric

célibataire

peintre

originaire de Gontenschwil (Canton de Bâle) domicilié à

Lausanne né à

Treycoignes le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt fils de

David - Frédéric Haller et de

Louise née Hunziker, les deux décédés

2. Steinemann, Elix

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Mingen (Canton de Zurich) domiciliée à

Lausanne née à

Mingen le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt fille de

Heinrich Steinemann et de

Elix née Bolliger, les deux décédés

Comme témoins :
1. Antoine Imbet, brasseur, à Lausanne
2. Louise Imbet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Mingen, le 6, et à Gontenschwil, le 7 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gontenschwil et Mingen.

Les époux :

Jean Haller
Elix Haller

Les témoins :

A. Imbet
L. Imbet

L'officier de l'état civil :

J. Recer

Communiqué à l'état civil de Gontenschwil et de Mingen.

Registre des mariages A.

No 187
Stuby
Amandruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stuby, Henri**
célibataire
tailleur
originaire de **Burigny / Cron** domicilié à
Lausanne né à
Burigny / Cron le **vingt-huit octobre**
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Adolphe Stuby et de
Louise-Lucie née Chollet, à Nyon

2. **Amandruz, Rose**
célibataire
Cuisinière
originaire de **Mont / Lausanne** domiciliée à
Lausanne née à
Yully le **dix-sept juillet**
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Emile Amandruz et de
Marie née Clot, les deux décédés

Comme témoins :
1. **Arthur Imeesters, tailleur, à Lausanne**
2. **Charles Schmit, tailleur, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, au Mont et à Burigny,**
le **18/20 avril 1911**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le **dix-sept mai mil neuf cent dix-huit**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à **Lausanne, Burigny et Le Mont.**

Les époux :

Henri Stuby
Rose Stuby

Les témoins :

Arthur Imeesters
Charles Schmitt

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil d'**Cron**
et de **Yully.**

Registre des mariages A.

No 188
 Mathey
 et
 Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey, Paul

célibataire

employé de commerce

originaire de Orrens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Auguste - Louis Mathey, décédé

et de

Marie - Josephine née Pache, à Lausanne

2. Golaz, Françoise - Rose

célibataire

contrainte

originaire de L'Abbaye

domiciliée à

Lausanne

née à

Zallorbe

le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Henri Golaz, agriculteur

et de

Emette dite Nathalie née Gerber, à Croix

Comme témoins :

1. Charles Mignot, menuisier, à Lausanne

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 4, à Orrens et à L'Abbaye, le 5 février 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Orrens et L'Abbaye.

Les époux :

Mathey Paul
 Rose Mathey

Les témoins :

Belet
 C. Mignot

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil d'Orrens
 et de L'Abbaye.

Registre des mariages A.

N^o 189
 Cosandey
 et
 Jaminin

Par décision du 19 février 1925,
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a opéré la rec-
 tification de cet acte en ce
 sens que l'épouse est née le
 19 novembre 1888 et non
 le 19 novembre 1891.

Lausanne, le 21 février 1925.
 L'officier de l'état civil:

69^{me} à Granges, Rodio et
 Consbântine R. du 3. 3. 33.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cosandey, Henri
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Samel domicilié à
Rodio (Femir) né à
Clarens le sept septembre
mil huit cent septante-quatre fils de
Charles Cosandey et de

Marie-Elixa Herzing, à Vevey

2. Jaminin, Laura
 célibataire
 demeurant le moirain
 originaire de Villars-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à

Carnes (Alpes Maritimes), France, le dix-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jacob Jaminin et de
Marie Zoeller, d'ici

Comme témoins: } 1. Tules Magnin, chef de service, à Lausanne
 2. Constant Perret, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rodio, le 10, à Lausanne, le 14, à
Samel, le 13, et à Villars-le-Grand, le 15 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Autourisation de l'état civil de
Rodio.

Les époux:

Henri Cosandey
Laura Cosandey

Les témoins:

Magnin
Perret

L'officier de l'état civil:

Jacob

Communiqué à l'état civil de Granges,
de Rodio et de Montmagny.

Registre des mariages A.

No 190
Field
Dubuis

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Field, Ambrose

célibataire

soldat

originaire de Brandon (comté de Suffolk), Angleterre - domicilié à Brandon, en Suisse à Château-d'Œx; âgé de seize ans - né à Brandon le sept septembre

mit huit cent quatre-vingt-douze - fils de Ambrose Field, décédé et de Emily-Eliza Field née Docking, à Brandon

2. Dubuis, Alice-Eugénie

célibataire

mineure

originaire de Romanière - domiciliée à Romanière - née à Romanière

le trente-un mai - mit huit cent quatre-vingt-dix - fille de Paul-Henri Dubuis, décédé et de Julie-Emilie née Pilet, à Romanière

Comme témoins : 1. Charles Augsburger, employé C. F. F., à Lausanne
2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 16, et à Romanière, le 17 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Subroption de l'état civil de Château-d'Œx.

Les époux :
Field
Alice Field

Les témoins :
Augsburger
Belet
Après J. ...

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx et de Romanière.

L'officier de l'état civil :
U...

Registre des mariages A.

6-105.

No 191
Tailleus
et
Egger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tailleus, Paul - Jules
veuf de Ida - Marie née Roulice, dès le 21 mars 1916
employé au service du gaz
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt fils de
Jean - Samuel - Albert Tailleus et de
Lieve - Charlotte née Delisle, les deux décédés

2. Egger, Anne - Marie
célibataire
cohabitante
originaire de Naters (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le six décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Marguerite - Cyriaca Egger, décédée et de

Comme témoins :
1. Charles Tailleus, employé postal, à Lausanne
2. Charles Noerz, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Naters, le 22
avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication des mariages
à Lausanne & Naters.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 6, fol. 190.
Pour l'acte de décès de sa première femme,
voir vol. 47, fol. 165.

Les époux :
Luc Tailleus
Marie Tailleus

Les témoins :
Charles Noerz

Communiqué à l'état civil de
Naters.

L'officier de l'état civil :
Jeu

Registre des mariages A.

N^o 192
Dupuis
et
Imod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Georges - André
célibataire

employé postal

originaire de Mairons domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Henry Dupuis, agriculteur et de

Renée - Juste - Louise née Mayor, à Lausanne

2. Imod, Dora - Francisca
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de St^e Croix domiciliée à

Lausanne née à

La Sagne / St^e Croix le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Samuel - Zacharie Imod et de

Julie - Elise née Jaccard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Jaccard, ouvrier en menuiserie, à St^e Croix

2. Ernest Dupuis, employé postal, à Valey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Mairons,

St^e Croix et Les Granges-de-St^e Croix, le 20 avril

1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Mairons, St^e Croix

et Les Granges-de-St^e Croix.

Les époux :

G. Dupuis

Dora Dupuis

Les témoins :

Jules Jaccard

E. Dupuis

L'officier de l'état civil :

R. P. P.

Communiqué à l'état civil de Mairons
et de St^e Croix.

Registre des mariages A.

N^o 193
Gluc
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gluc, Jean-Arnold

célibataire

forgeron

originaire de Roggwil (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Arnold Gluc, forgeron

et de

Rosa née Schori, à Lausanne

2. Jordan, Fanni-Carolina

célibataire

originaire de Zwischbergen et Simplon (Valais)

domiciliée à

Gondo - Zwischbergen

née à

Gondo

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Ulfon Jordan, négociant

et de

Bertha née Protti, à Gondo

Comme témoins : } 1. Arnold Gluc, forgeron, à Lausanne
2. Otto Haenni, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, et à Roggwil, le 30 avril, à Gondo et à Simplon, le 5 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Concertations des père et mère des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Roggwil, Gondo et
Simplon.

Les époux :

Jean Gluc

Fanni Gluc

Les témoins :

Arnold Gluc
Haenni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Roggwil,
de Gondo et de Simplon.

Registre des mariages A.

N^o 194
Crot
Cottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crot, Lion
veuf de Zélie née Ferrin
horloger - mécanicien
originaire de Lutry et de Ford (Lausanne) domicilié à
Granges né à
Granges le vingt-cinq septembre
mil huit cent soixante-sept fils de
Louis Crot et de
Jeanne-Louise née Crot, les deux décédés

2. Cottier, Cécile - Juline
célibataire
gardiennage - malades
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
Château-d'Œx le dix-huit février
mil huit cent soixante-dix fille de
Louis - Samuel - Frédéric Cottier et de
Marie - Cécile née Cottier, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Narcodine Grosjean, horloger, à Lausanne
2. Emile Divonne, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges, le 8, à Ford, à Lutry
et à Rougemont, le 9, à Lausanne, le 10 avril 1908

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Granges.

Les époux :

Lion Crot
Cécile Crot

Les témoins :

Narcodine Grosjean
Emile Divonne

L'officier de l'état civil :

Freret

Communiqué à l'état civil de Lutry,
de Ford, de Granges et de
Rougemont.

Registre des mariages A.

N^o 195
Wolff
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolff, Albert-Maurice
cilibataire
munière
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-François Wolff et de
Elisa-Jenny Fonderie née Burland, les deux décédés

2. Prod'hom, Emilie
cilibataire
ménagère
originaire de Bursins domiciliée à
Lausanne née à
Bursins le dix-sept juin

mil-huit cent quatre-vingt-onze fille de
César-Emile Prod'hom, journalier et de
Marie-Emilie née Bessat, à Bursins

Comme témoins : 1. Clois Wannerz, approuille, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Genève et à
Bursins, le 4 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Genève et Bursins

Les époux :
A. Wolff
A. Wolff

Les témoins :
Wannerz
Laurent

Communiqué à l'état civil de Genève
(B.C.) et de Gilly.

L'officier de l'état civil :
Juret

Reçu par le 10.5.21.

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 22 septembre
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 5 octobre 1921.
L'officier de l'état civil :
H. Leibaert
comp

N^o 196
Dizerens
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dizerens, Emile-Alfred**
célibataire
charpentier
originaire de Savigny domicilié à
Dompierre d'Yveron né à
Dompierre le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Paul-Daniel Dizerens, charpentier-agriculteur et de
Sophie née Mottet, à Dompierre

2. **Pasche, Louisa-Berthe**
célibataire
ménagère
originaire de Ferlens domiciliée à
Seignaux née à
Seignaux le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Félix-Ulysse Pasche, agriculteur et de
Lina-Félicie née Tabet, à Seignaux

Comme témoins :
1. Jules Delisle, gendarme, à Lausanne
2. Louisa Porret (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Dompierre, le 30
avril, à Ferlens et à Seignaux, le 1^{er} mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Luans.

Les époux :
Em. Dizerens.
Berthe Dizerens

Les témoins :
Louisa Porret
J. Delisle

Communiqué à l'état civil de Savigny,
de Luans, d'Oron et de
Marzal.

L'officier de l'état civil :
J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 197
Dénervand
et
Gaspot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénervand, Pierre-Paul
célibataire

aviateur
originaire de Villaz-St-Pierre et Bouloz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Onens (Fribourg) le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Auguste Dénervand, menuisier et de
Marie née Jaquet, à Villaz-St-Pierre

2. Gaspot, Marie-Adeline
célébataice

originaire de St-Martin (Valais) domiciliée à
Lausanne née à

St-Martin le treize juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Pierre-Louis Gaspot, décédé et de
Marie-Philomène née Pralong, à Genève

Comme témoins :
1. Jules Burret, menuisier, à Lausanne
2. Marguerite Cagnard (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Bouloz, le
11, à Villaz-St-Pierre, le 12, et à St-Martin, le
13 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villaz-St-Pierre,
Bouloz et St-Martin.

Les époux :

Dénervand
Adeline Dénervand

Les témoins :

Burret
M. Cagnard

L'officier de l'état civil :

Burret

Communiqué à l'état civil de Villaz-
St-Pierre, de Porcel et de
St-Martin.

Registre des mariages A.

198
Burki
Rubli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burki, Léon-François
veuf de Laue - Estelle née Méroz, d. le 23 août 1917
impotement
originaire de Lagnan (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Fontaines (Neuchâtel) le quinze février
mil huit cent soixante-quatre fils de
Jouis Burki et de
Elise née Challandes, les deux décédés

2. Rubli, Ida-Maie
célibataire
mariage
originaire de Dachsen (Zürich) domiciliée à
Renens née à
Neuveville (Berne) le trente janvier
mil huit cent soixante-seize fille de
Gottfried Rubli, décédé et de

Marie-Rosette-Octavie Degoumois née Fonjallaz, à
Lausanne
Comme témoins : } 1. Marc Dentan, cultivateur, à Lausanne
2. Fritz Baumgartner, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lagnan et Renens,
le 15, à Dachsen, le 16 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Lagnan,
Dachsen et Renens.
Par l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 49, fol.
125.

Les époux :

Léon Burki
Ida Rubli

Les témoins :

M. Dentan
F. Baumgartner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Lagnan, de Dachsen et
de Rilly.

Registre des mariages A.

N^o 199
Henriod
et
Veyrassat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod, Jacques

célibataire

parteur

originaire de Couvet et de Neuchâtel domicilié à

Begnins né à

Flémier le huit août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Gustave Henriod, parteur et de

Marie-Louise née Sequier, à Comondèche (Neuchâtel)

2. Veyrassat, Marie-Elisabeth

célibataire

originaire de Carouge (Genève) et de Vevey domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis-Auguste Feylamont, ingénieur et de

Wilhelmine-Sophie-Hélène née Krafft, à Lausanne

Comme témoins : 1. Sophie Veyrassat (dauve), à Lausanne

2. Walter Sequier, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Begnins, le 16, à Couvet, Neuchâtel, Carouge, Vevey et Lausanne, le 19 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Begnins.

Les époux :

Jacques Henriod

Elisabeth Henriod

Les témoins :

S. Veyrassat

Walter Sequier

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Couvet,
de Neuchâtel, de Begnins, de
Genève (B. C.) et de Vevey.

N^o 200
Sombardet
et
Seuba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sombardet, Paul-Eugène
célibataire
commis postal
originaire de Chevornay et Orbe domicilié à
Lausanne né à
Mvernier (Neuchâtel) le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
John-David Sombardet, décédé et de
Marie-Louise née Uhlmann, à Lausanne

2. Seuba, Berthe-Louise
célibataire
originaire de Buttes (Neuchâtel) domiciliée à
Boudry (Neuchâtel) née à
Boudry le six mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis-Emile Seuba, viticulteur et de
Louise-Stéphanie née Margot, à Boudry

Comme témoins :
1. Alois Lacastrie, commis postal, à Lausanne
2. Charles Lippoin, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chevornay, Orbe,
Buttes et Boudry, le 8 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Vingt-un mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chevornay, Orbe,
Buttes et Boudry.

Les époux :

Lausanne
Berthe Sombardet

Les témoins :

C. Lippoin
A. Lacastrie

L'officier de l'état civil :

A. Lippoin

Communiqué à l'état civil de Che-
vornay, d'Orbe, de Buttes et
de Boudry.

Registre des mariages A.

No 201
Petit
et
Faivre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petit, Georges - Jean - Napoléon
célibataire
étudiant, soldat au 89^e rég^t d'infanterie
originaire de Paris domicilié à
Paris (17^e), en séjour à Lausanne; interne de guerre né à
Paris (18^e) le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Louis Petit et de
Jenny née Venet, à Paris (17^e)

2. Faivre, Yvonne
célibataire
demoiselle de magasin
originaire des Echelles (Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
aux Echelles le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis - François Faivre, décédé et de
Marie - Victoire - Joanna née Roche, à Lausanne

Comme témoins : } 1. René Trobst, interne de guerre, à Lausanne
2. Albert Devaut, interne de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Paris, 17^e, le 6, et à Lausanne, le
15 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Covenantum des père et mère du fiancé.
Acte de décès du père de la fiancée.
Covenantum de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Paris, 17^e.
Certif^c de capacité. Autorisation des
Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :
G. Petit
Y. Faivre
Les témoins :
Devaut
Trost
L'officier de l'état civil :
Faivre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 202
Chassot
Mottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chassot, Henri-Emile
célibataire
chauffeur
originaire de Prez-vers-Siviriez (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Prez-vers-Siviriez le quinze juillet
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Victorine Chassot, décédée et de

2. Mottet, Marcelle-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Corpatoux (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Paris (14^e arr^t) le cinq octobre
mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Caroline Mottet, à Paris et de

Comme témoins : } 1. Joseph Grünfeldt, portier, à Lausanne
2. Suzanne Garin (dette), lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Corpatoux, le
8, à Prez-vers-Siviriez, le 9 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Prez-vers-Siviriez
et Corpatoux.

Les époux :

Henri Chassot
Marcelle Chassot

Les témoins :

Joseph Grünfeldt
Suzanne Garin

L'officier de l'état civil :

Receut

Communiqué à l'état civil de Siviriez
et de Corpatoux.

Registre des mariages A.

No 203
Marchand
et
Boscard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchand, Emile-Ernest
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Pugelles-la-Mothe domicilié à
Lausanne né à
Lucens le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Emile Marchand, employé de Bureau et de
Thérèse née Thomney, à Lausanne

2. Boscard, Férida-Charlotte
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Kölliken (Svevrie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Adolphe Boscard, décédé et de
Maria née Kätti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Chappuis, poète, à Lausanne, que
2. Ernest Boscard, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Kölliken, le
24, à Pugelles-la-Mothe, le 26 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pugelles-la-Mothe
et Kölliken.

Les époux :

E. Marchand
Férida Marchand

Les témoins :

H. Chappuis
W. Boscard

L'officier de l'état civil :

Uccel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil de Mont
cagny et de Kölliken.

Registre des mariages A.

N^o 204
Chapuis
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Frédéric - Charles**

célibataire

recruie

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Epalinges le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jules - Adolphe Chapuis, décédé et de

Emma - Augustine née Golay, à Lausanne

2. **Martin, Augusta**

célibataire

employée de bureau

originaire de Froidville domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François - Louis Martin et de

Louise née Duruel, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alfred Delapierre, électricien, à Lausanne
2. Max Haefliger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Epalinges
et à Froidville, le 23 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et Froid-
ville.

Les époux :

Chapuis Charles.
Chapuis Augusta

Les témoins :

A. Delapierre
Max Haefliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Bottens.

Registre des mariages A.

N^o 205
Viret

Grobet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret, Edouard - Louis

célibataire

forgeron

originaire de Villars - Fiercelin domicilié à

Vallorbe né à

Murmes le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Louis Viret et de

Hélène nie Rod, à Murmes

2. Grobet, Caroline - Henriette

célibataire

cuinière

originaire de Montcherand domiciliée à

Vallorbe née à

Ballaigues le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

David - Henri - Achille Grobet, décédé et de

Marie - Louise nie Flaction, à Ballaigues

Comme témoins : } 1. Paul Grobet, limier, à Ballaigues
2. Alfred Viret, agriculteur, à Murmes

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 30 avril, à Montcherand,
le 2 mai, et à Villars - Fiercelin, le 3 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
Vallorbe

Les époux :

Viret Edouard
Caroline Viret

Les témoins :

Paul Grobet
Alfred Viret

L'officier de l'état civil :

Viret

Communiqué à l'état civil de Pol-
liez-le-Grand, de Vallorbe et
L'Orbe

N^o 206
Ryss
et
Dijour

Ils ont devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryss, Nadimir
célibataire
étudiant
originaire de Rostov / Don (Russie) domicilié à
Lausanne né à
Rostov le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Khaim - Berkhartzkelev Ryss, commerçant et de
Liobov - Omboua née Feofitein, à Rostov

2. Dijour, Marie
célibataire
originaire de Kiew (Russie) domiciliée à
Lausanne née à
Kiew le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Oursi - Jacob - Chliom - Felmanovitcha Dijour, commerçant, et de
Rosa - Swowna née Zeliger, à Kiew

Comme témoins :
1. Chapourinsky, Isaac, photographe, à Lausanne
2. Flenkine, Léon, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés, avec traductions.
- Certificat de capacité.
- Déclaration du ministre israélite.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Pouvoir de mariage.
- Engagement à mariage religieux.
- Communiqué.

Les époux :

V. Ryss
Marie Ryss

Les témoins :

Isaac Chapourinsky
Léon Flenkine

L'officier de l'état civil :

Pucier

Registre des mariages A.

No 207
Van Hulle
Bligny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Van Hulle, Charles - Alexandre - Joseph
célibataire

comptable, sergent - fourrier du 1^{er} rég^t de Ligne
originaire de Tête-de-Flandre (Belgique) domicilié à
Termonde (Belgique), actuellement à l'armée belge à Gaillon, né à
Tête-de-Flandre le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pieter Van Hulle et de
Marie-Louise née Roggeman, les deux décédés

2. Bligny, Gabrielle - Eugénie
célibataire

originaire de Dijon (Côte-d'Or), France domiciliée à
Lausanne née à

Dijon le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf

Théodore - Claude Bligny et de
Jeanne née Theriot, les deux décédés

Comme témoins :

1. Charles Brouilhet, négociant, à Lausanne
2. Charles Premillieux, intendant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance du fiancé et d'acte de décès de ses père et mère.
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de décès de ses père et mère.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation militaire du fiancé.
Dépense de publications en Belgique.
Certificats de célibat. Autorisation du Conseil d'Etat. Fiancé de mariage.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Jan Hulle
G Van Hulle

Les témoins :

C. Brouilhet

C. Premillieux

L'officier de l'état civil :

P. Picu

Registre des mariages A.

N^o 208
Manuel
Neuschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manuel, Henri - Gustave

célibataire

négociant

originaire de Rolle

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Henri - François - Louis Manuel

et de

Ursule - Marie née Gaudis, les deux légitimes

2. Neuschwander, Camille - Benite

célibataire

originaire de Marseille (Bouches du Rhône), France

domiciliée à

Lausanne précédemment à Marseille

née à

Marseille

le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Paul - Jules Neuschwander

et de

Marie née Clerc, les deux légitimes

Comme témoins :

1. Charles Golery, négociant, à Lausanne

2. Alfred Manuel, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Rolle, le 10, et à Marseille, le 11 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de décès des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Rolle et Marseille.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Manuel
Neuschwander

Les témoins :

C. Golery
A. Manuel

L'officier de l'état civil :

F. Uccel

Communiqué à l'état civil de Rolle et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 209
Nicolas
Bergeat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Straford-Albert
célibataire
facteur au télégraphe
originaire de Courmays près Nezières domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Albert-Straford Nicolas et de
Emilie-Bertha née Berger, les deux légitimes

2. Bergeat, Anna-Emilie
célibataire
femme de chambre
originaire de Salvan (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Salvan (Valais) le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Alphonse-Ezéchiel Bergeat, décédé et de
Rosalie-Célestine née Hellay, à Salvan

Comme témoins :
1. Dionis Norret, agriculteur, à Salvan
2. Félix Baud, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Courmays et
à Salvan le 1 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée
et consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Courmays et Salvan.

Les époux :
Nicolas
A. Nicolas

Les témoins :
Norret Dionis

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil de Nezières
et de Salvan.

Registre des mariages A.

No 210
Guignet
et
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignet, Henri-Louis**
célibataire

commun du registre foncier

originaire de **Châtillens** domicilié à

Nyon né à

Bahyse ne Cully le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri-Emile Guignet, vigneron et de

Julie-Louise née Haybes, à Bahyse ne Cully

2. **Jaunin, Rose-Eugénie**
célibataire

cuisinière

originaire de **Fey et de Natz** domiciliée à

Lausanne née à

Cobryrie le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules Jaunin, chef cantonnier et de

Suzanne-Louise-Ursule née Martin, à Yverdoz

Comme témoins : 1. **Emile Devaux, intendant de guerre, à Lausanne**

2. **Ulysse Guignet, vigneron, à Cully**

Les publications ont eu lieu à **Châtillens et à Nyon, le 25, à Fey,**

à Natz et à Lausanne, le 26 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Nyon.

Les époux :

H. Guignet
Rose Guignet

Les témoins :

Ulysse Guignet
Devaux Emile

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil d'Oron,
de Nyon et de Fey.

Registre des mariages A.

N^o 211
Vallotton
et
Urfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, Victor - Samuel

célibataire

géomètre et géant

originaire de Vallorbe

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le six août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Samuel Vallotton, roturier, à Morges

et de

Louise - Emilie née Demierre, déçédée

2. Urfer, Alice - Caroline

célibataire

originaire de Thierachem (Prusse)

domiciliée à

Lausanne

née à

Cottinay

le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Friederich Urfer, déçédé

et de

Emma - Sophie née Hanson, à Lausanne

Comme témoins :

1. Marguerite Gleyre (dame), à Hauterive (H^{te} Jeanne)

2. Frank Dubet, expert forestier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Vallorbe et à Thierachem, le 14 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vallorbe et Thierachem.

Les époux :

V. Vallotton

A. Vallotton

Les témoins :

M. Gleyre

F. Dubet

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

No 212
Mäder
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder, Alfred

célibataire

employé de bureau

originaire de Mühleberg et Steffisburg (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf février

mit huit cent quatre-vingt-treize fils de

Alfred Mäder, décédé

et de

Julie née Stalder, à Lausanne

2. Gillieron, Elix-Cécile

célibataire

couturière

originaire de Carouge et Repraiz domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le cinq juin

mit huit cent quatre-vingt-treize fille de

M. Henri Gillieron, décédé

et de

Elix née Lavanchy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Scheidegger, agent de police, à Lausanne

2. Henriette Bovey (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Mühleberg, Steffisburg,
Carouge et Repraiz, le 13 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage,
à Lausanne, Mühleberg, Steffis-
burg, Carouge et Repraiz.
Lettre du Département de Justice
et Police, n° 2857, du 29 avril
1918.

Les époux :

Alfred Mäder

Elix Mäder

Les témoins :

Henriette Bovey

Scheidegger

L'officier de l'état civil :

Jacob

Communiqué à l'état civil de Mühleberg,
de Steffisburg, de Nézieres et de
Repraiz.

Registre des mariages A.

No 213
Stettler
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stettler, Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Oron-la-Ville

domicilié à

Carrouge

né à

Fuchères

le vingt-neuf

mil-huit-cent quatre-vingt-quatre

fils de

Jean Stettler

et de

Louise née Thomney, à Carrouge

2. Gillieron, Marie-Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de

Ropraz

domiciliée à

Ropraz

née à

Ropraz

le trois mai

mil-huit-cent quatre-vingt-onze

fille de

Henri Gillieron

et de

Hélène née Rod, à Ropraz

Comme témoins :

1. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Oron

2. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carrouge, le 6, à Ropraz et à Oron-la-Ville, le 11 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mézières

Les époux :

Stettler J

Marie Stettler

Les témoins :

Pamblanc

Belet

L'officier de l'état civil :

Pucier

Communiqué à l'état civil d'Oron, de Mézières et de Ropraz.

Registre des mariages A.

No 214
Frey
et
Keiser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey, Albert
célibataire
mécanicien - dentiste
originaire de Hofstetten (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Wintather (Zürich) le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Heinrich Frey, décédé et de
Therese née Limber, à Minslikhausen (Algérie)

2. Keiser, Sophie
célibataire
originaire de Hergiswil (Nidwalden) domiciliée à
Lausanne née à
Hergiswil le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jakob Keiser, décédé et de
Josefa née Blätter, à Hergiswil

Comme témoins :
1. Walter Egg, commerçant, à Lausanne
2. Henri Flach, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Hofstetten
et à Hergiswil, le 18 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne Hofstetten et
Hergiswil.

Les époux :
Albert Frey
Sophie Keiser

Les témoins :
Egg Melker
Flach.

Communiqué à l'état civil de Hof-
stetten et de Hergiswil.

L'officier de l'état civil :
Fischer

Registre des mariages A.

N^o 215
Audétat
Willemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Audétat, Hermann**
veuf de *Ferdinand - Caroline née Lemaudoux*, dès le 5 mai 1916
employé de commerce
originaire des *Terrières et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel)* domicilié à
Lausanne né à
Evilard (Berne) le vingt-huit janvier
mil huit cent septante-cinq fils de
Louis - Constant Audétat et de
Verena née Lienhard, les deux décédés

2. **Willemin, Hélène**
célibataire

originaire de *Courgenève (Fribourg)* domiciliée à
Lausanne née à
Courgenève le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean - Samuel Willemin, décédé et de
Elix née Maillard, à *Courgenève*

Comme témoins :
1. *Henri Willemin*, employé C. F. F., à *Lausanne*
2. *Robert Légeret*, employé de commerce, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, aux Terrières et à La Côte-aux-Fées*, le 17, à *Courgenève*, le 21 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à *Lausanne, Les Terrières et
La Côte-aux-Fées et Courgenève*
Pour l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 47,
fol. 238.

Les époux :

Hermann Audétat
Hélène Audétat

Les témoins :

Willemin Henri
Robert Légeret

L'officier de l'état civil :

Urcel

Communiqué à l'état civil des *Terrières,
de La Côte-aux-Fées et de
Meyrier*.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 216
Grenier
Mottet

Par décision du 22 février 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la modification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de:

Lausanne, Vevey (Vaud)
et Genève

Lausanne le 24 février 1955

L'officier de l'état civil:

Cqué à Vevey, Genève et Orvin

14-89
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Grenier, Robert - François

célibataire

notaire

originaire de Lausanne et Vevey (Vaud) et Genève domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt

filis de

Louis - Emmanuel Grenier, juge cantonal et de

Olga - Marie - Clémentine née Brandenburg, à Lausanne

2. Mottet, Martha

célibataire

originaire de Orvin (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de

Arnold Mottet, décédé et de

Marie - Melanie - Elisa née Jodry, à Lausanne

Comme témoins:

1. Félix Paschoud avocat, à Lutry

2. Benjamin Mèron, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Vevey et à Orvin, le 11 mai 1955

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vevey et Orvin.

Les époux:

Robert Grenier
Martha Grenier

Les témoins:

Paschoud
Mèron

L'officier de l'état civil:

Peual

Communiqué à l'état civil de Vevey et de Orvin.

Registre des mariages A.

N^o 217
Berloz
et
Delzanno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berloz, Fernand-Henri

célibataire

typographe

originaire de Ormont-dessous

domicilié à

Lausanne

né à

Rolle

le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Josus-Eugène-Haac Berloz

et de

Henriette née Hermod, décédée

2. Delzanno, Jeanne-Kathalie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Morondo (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Séverin-Fortuné Delzanno, gendre peintre

et de

Emilie-Louise-Emma née Verdorbet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Séverin Delzanno, gendre-peintre, à Lausanne

2. Gaspard Weidmann, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 à Ormont-dessous, le 26 mars, à Morondo, le 21 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Ormont-dessous et

Morondo.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Fernand Berloz

Kathalie Berloz

Les témoins :

Séverin Delzanno

G. Weidmann

L'officier de l'état civil :

J. Gué

Registre des mariages A.

no 218
Braun
et
Margot

8-61

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braun, Gottfried-Julius
célibataire
peintre d'enseignes
originaire de Prunne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Sophie-Frédérique-Mariette Braun et de

2. Margot née Chaumont, Marie
veuve de Auguste-Emile Margot, dès le 1^{er} mars 1917

originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à
au Oucot (France) le dix-huit mai
mil huit cent soixante-neuf fille de
Joseph Chaumont, décédé et de
Gabrielle née Chapuy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Cécille Adam, négociant, à Lausanne
2. Victor Cardis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Ste Croix
et aux Granges-de-Ste-Croix, le 16 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de son premier mari.
Actes de publications de mariage à
Lausanne, Ste Croix et Granges-de-
Ste-Croix.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 11, fol. 23.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix

Les époux :

Braun
Me. Braun

Les témoins :

C. Adam
V. Cardis

L'officier de l'état civil :

P. A. C.

Registre des mariages A.

N^o 219
Sager
et
Karp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sager, Franz
célibataire
mécanicien
originaire de Gränichen (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Gränichen le cinquante trois
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jakob Sager, décédé et de
Anna née Blattner, à Suhr (Argovie)

2. Karp, Maria-Hélène
célibataire
cuisinière
originaire de Wandsbek (Schleswig), Prusse domiciliée à
Lausanne née à
St. Margarethen le cinquante six
mit huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Johannes - Detlef Karp, cordonnier et de
Margaretha née Kührt, à Seestera (Holstein)

Comme témoins : } 1. Johannes Karp, plieur de plans, à Lausanne
2. Gottfried Kohler, mécanicien, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Gränichen,
le 26 mars, à Wandsbek, le 10 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Gränichen et Wandsbek.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Franz Sager
Maria Sager

Les témoins :

Karp.
Gottf. Kohler

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Gränichen
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 220
 Valerianos
 da Cunha San-
 tiago

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valerianos, Spyridion J.

célibataire

industriel

originaire de *nyct hellène*

domicilié à

Lausanne

né à

Traila de Roumanie le quatorze août

mit huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Jean Valerianos, décédé

et de

Maria née Lykiardopoulo, à Roumanie

2. da Cunha Santiago, Celstina

célibataire

originaire de *Quarces (Figueira da Foz), Portugal* domiciliée à

Lausanne

née à

Quarces le six novembre

mit huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Manuel-Goncalves Santiago, décédé

et de

Emilia née Pereira da Cunha, à Lisbonne

Comme témoins :

1. *Constantin Nearchos, journaliste, à Lausanne*

2. *Mario da Cunha Santiago, étudiant, à St-Jod*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 27 mai 1918*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Déclaration consulaire tenant lieu d'acte de naissance et de certificat de capacité du fiancé.

Acte de naissance de la fiancée, avec traduction.

Certificat de capacité de la fiancée.

Déclaration du père orthodoxe grec.

Acte de publication de mariage à Lausanne.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Pouvoir de mariage. Engagement à mariage religieux.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Spiro Valerianos
Celstina Valerianos

Les témoins :

L. Leandry
Mario Santiago

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 221
 Reymond
 et
 Dedyn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Louis - Adrien
 célibataire
 docteur - médecin
 originaire de Vaulion domicilié à
Cherbes né à

Erment-dessous le quinze février
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Louis - Elie - Alexis Reymond, ancien pasteur et de
Adèle - Marie née Paschoud, les deux à Lausanne

2. Dedyn, Lucie - Gillette - Elza
 célibataire
 originaire de d'origine belge domiciliée à
Lausanne née à

Terviers (Belgique) le quinze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Prober - Alfred - Firmin Dedyn à Haversin (Namur) et de
Lucie - Hélène née Tock, décédée Belgique

Comme témoins : } 1. Octave Maus, Attaché de Légation, à Lausanne
 } 2. Albert Dulait, avocat, à Charleroi
(Belgique)

Les publications ont eu lieu à Cherbes et à Vaulion, le 25 mai, à
Lausanne, le 27 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Cherbes.

Les époux :
L. Reymond.
Lucie Reymond.

Les témoins :
Octave Maus

Albert Dulait
 L'officier de l'état civil :
Jucel

Communiqué à l'état civil de Vaulion
 et de Cherbes, ainsi qu'à la Char-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 222
Rast
et
Rapin.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rast, Victor-Bernard

célibataire

ingénieur

originaire de Hochdorf (Lucerne) domicilié à

Sully né à

Lausanne le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Christophe-Elouis Rast, fonctionnaire postal et de

Lucie-Antoinette-Secondine Nite Cardini née Lerca, à Sully

2. Rapin, Batha-Rosa

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Vairpalais (Genève) le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

César-David Rapin, fonctionnaire cantonal et de

Anne-Françoise-Catherine Stremelt, à Lausanne

Comme témoins : 1. William Kraut, étalagiste, à Lausanne

2. John Rast, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully, le 22, à Hochdorf et à

Payerne, le 23, à Lausanne le 24 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Sully.

Les époux :

Rast
Rapin

Les témoins :

Kraut
Rast

L'officier de l'état civil :

Rast

Communiqué à l'état civil de
Hochdorf, de Sully et de
Payerne.

Registre des mariages A.

No 223
Ribaud
et
Vaudroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ribaud, François

célibataire

jardinier

originaire de Maulmorys-le-Haut (France) domicilié à

Lausanne né à

Saxon (Alsace) le dernier mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Géonce-François Ribaud, charpentier et de

Emilie née Rey, sans domicile connu

2. Vaudroz, Henriette-Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Leyrin domiciliée à

Lausanne née à

Box le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Abel Vaudroz, bûcheron, aux Plans 'Box et de

Henriette-Vierge née Epas, décédée

Comme témoins : 1. Raoul Genormand, intendant de guerre, à Lausanne

2. Pierre Morge, intendant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et à Leyrin

le 11 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Leyrin.

Certificat de capacité du fiancé.

Authorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département

de Justice et Police.

Les époux :

Ribaud François

Hélène Ribaud.

Les témoins :

Jean Morge

Raoul Genormand

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne, et à l'état civil de
Leyrin.

No 224
Thierry
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thierry, Henri-Jules
célibataire
appareilleur
originaire de Novel (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Pully le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Clair-Alfred Thierry, Jardinier et de
Marie-Pauline née Emery, à Lyon

2. Müller, Hortense-Hélène
célibataire
Ménagère
originaire de Beltigen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Corcia le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis-David-Alexandre Müller et de
Emmy née Basset, les deux décédés

Comme témoins :
1. Edouard Desponds, anc. gendarme, à Lausanne
2. Félix Merinat, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Beltigen,
le 11, et à Novel, le 12 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Novel et
Beltigen.

Les époux :
H. Thierry
H. Thierry

Les témoins :
E. Desponds
F. Merinat

Communiqué à l'état civil de Premarens
et de Beltigen.

L'officier de l'état civil :
J. Jucou

Registre des mariages A.

N^o 225
Rapin
Rochat

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, Edmond-Samuel
célibataire
entrepreneur
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Ernest Rapin, entrepreneur et de
Julie nie Devaud à Lausanne

2. Rochat, Augusta-Julie
célibataire
originaire de L'Abaye domiciliée à
Lausanne née à
Pully le onze mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Henri-Louis Rochat, ancien cafetier et de
Thérèse - Odile nie Bergeaud à Lausanne

Comme témoins :
1. Blanche Rapin (delle), à Lausanne
2. Alfred Rochat, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Payerne et
à L'Abaye, le 18 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Payerne et L'Abaye.

Les époux :
E. Rapin
A. Rochat

Les témoins :
B. Rapin
A. Rochat

Communiqué à l'état civil de Payerne
et de L'Abaye.

L'officier de l'état civil :
J. J. J.

N^o de 14 Juin 1918.
L'Officier
A. Rochat

Registre des mariages A.

N^o 226
 Devaud
 Vuillemin

1. ^{1. 21} Devaud, André-Louis
 célibataire
 appareilleur
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le onze mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
 Victor dit Samuel Devaud, décédé et de
 Adèle née Buriquet, à Lausanne

2. Vuillemin, Cécile-Antoinette
 célibataire
 plieur
 originaire de Renan (Bois) domiciliée à
 Lausanne née à
 Neuchâtel le sept octobre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Paul Vuillemin, décédé et de
 Estelle-Josée née Gostali, à Neuchâtel

Comme témoins :
 1. Henri Girardot, appareilleur, à Lausanne
 2. Henri Steiner, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, et à Renan,
 le 23 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neufcent-dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de ma-
 riage à Lausanne et Renan.

Les époux :

Devaud
 et Devaud

Les témoins :

H. Girardot
 H. Steiner

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil de Renan.

Registre des mariages A.

N^o 227
Wüst
et
Tchoumakoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüst, Paul-Henri

célibataire

ingénieur - chimiste

originaire de Zurich

domicilié à

Lausanne

né à

Sannois (Seine et Oise), France le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Jean-Henri Wüst

et de

Rosine née Huber, à Lausanne

2. Tchoumakoff, Debora

célibataire

originaire de Odessa (Russie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Odessa

le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Khaim-Leiboff Tchoumakoff, décédé

et de

Emilie née Stadelmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Wüst, rentier, à Lausanne

2. Paul Galame, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 24, et à Zurich,

le 27 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.

Certificat de capacité et déclaration du prêtre, pour la fiancée.

Actes de publications de mariage à Lausanne et Zurich.

Engagement à mariage religieux.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Zurich.

Les époux :

[Signature]
Debora Wüst

Les témoins :

[Signature]
H. Wüst
[Signature]
P. Galame

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 228
Peretti
et
Manuzzi

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peretti, Victor-Antoine
 célibataire
 menuisier
 originaire de Rivoli (Turin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Romans le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Antoine Peretti, chef d'équipe C.F.F. à et de
Catherine-Rosa dite Rosine Rey née Berthier, d'écobé
 2. Manuzzi, Rosa-Costanza-Apollonia
 célibataire
 couturière
 originaire de Roccastada (Grono), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Roccastada le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Martino Manuzzi, manœuvre et de
Annunziata née Galgani, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Antoine Peretti, chef d'équipe C.F.F. à Lausanne
 2. Henri Décaillet, gipier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 mars, à Rivoli,
le 14, et à Roccastada, le 21 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Conventum du père du fiancé.
Acte de décès de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Rivoli et Roccastada,
avec certificats de ce fait.
Substitution du Conseil d'Etat.
Procès de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Victor Peretti
Rosa Peretti

Les témoins :

Antoine Peretti
Henri Décaillet

L'officier de l'état civil :

Fucet

Registre des mariages A.

N^o 229
Cluet
et
Arnaud-Goddet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cluet, Lion - Henri

célibataire

cultivateur

originaire de Brancourt (Aisne), France domicilié à

Brancourt, en France au Petit-Jacconnex ; intendant de guerre né à Brancourt le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jules Cluet, d'icelle et de

Eugénie née Honorat, à Brancourt

2. Arnaud-Goddet, Eugénie

célibataire

vaunière

originaire de Orjis (Ain), France domiciliée à

Lausanne née à

Orjis le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Albert Arnaud-Goddet, manoeuvre et de

Marie-Madeleine née Müller, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

2. Georges Bolet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Petit-Jacconnex, le 29, et à Lausanne, le 31 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil du Petit-Jacconnex.

Les époux :

Cluet Lion
Eugénie Cluet

Les témoins :

Bolet
Arnaud-Goddet

L'officier de l'état civil :

Cluet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne (en 2 exemplaires) et à l'état civil du Petit-Jacconnex (Genève S. C.).

Registre des mariages A.

230
Viret
et
Girod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viret, Henri-Frédéric**
célibataire
manœuvre
originaire de Villars-Fiercelin domicilié à
Lausanne né à
Tongny le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Fritz-Louis Viret, cantonnier et de
Jeanne-Lydie-Emma née Jentou, à Corrier

2. **Girod, Esther-Marie**
célibataire
domestique
originaire de Monthey (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Monthey le trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Louis Girod et de
Julie née Schupp, les deux décédés

Comme témoins :
1. Georges Belet, employé de bureau, à Lausanne
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Villars-Fiercelin
et à Monthey, le 14 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Villars-Fiercelin et
Monthey

Les époux :

Viret Henri
Girod Esther

Les témoins :

Belet
Laurent

L'officier de l'état civil :

Belet

Communiqué à l'état civil de Bottem
et de Monthey.

Registre des mariages A.

N^o 231
Foetisch
et
Hugonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foetisch, Alexandre - Waldemar

célibataire

facteur de pianos

originaire de Cottens domicilié à

Sully né à

Lausanne le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles - Théodore - Louis Foetisch et de

Bertha née Runkel, à Sully

2. Hugonnet, Charlotte - Marie - Susanne - Hortense

célibataire

dactylographe

originaire de Chevannes - le - Feyron domiciliée à

Norges née à

Nyon le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles - François Hugonnet, décédé et de

Marie - Susanne née Dupuis, à Norges

Comme témoins : } 1. Henri Gross, négociant, à Lausanne
2. Charles Wieniste, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully et à Norges, le 16, à Cottens et à Chevannes - le - Feyron, le 18 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Subrovision de l'état civil de Sully.

Les époux :

Alexe Foetisch
Charlotte Foetisch

Les témoins :

H. Gross.
Wieniste.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Grancy, de Sully et de Norges.

Registre des mariages A.

No 232
Combe
et
Vouz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Combe, Armand-Simon**
célibataire
inspecteur forestier
originaire de Orbe domicilié à
Lausanne né à
Ornières Sainc, France le vingt-deux décembre
mille huit cent quatre-vingt-onze fils de

Edouard-Simon-Théodore-Alexandre-Georges Combe <sup>jeu-
et de</sup> _{pièce}
Catherine-Anna née Battersby, à Lausanne

2. **Vouz, Marie-Alice**
célibataire

originaire de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Granges le douze septembre
mille huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri-Charles Vouz, héricide et de
Cécile née Dombald, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Romier, employé de commerce, à Yveroy
2. Jean Vouz, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Orbe et à
Moudon, le 30 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orbe et Moudon.

Les époux :

Armand
Alice Combe

Les témoins :

Rossier
Jean Vouz

L'officier de l'état civil :

Fuehl

Communiqué à l'état civil d'Orbe et
de Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 233
Fauve
et
Schmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauve, Gabriel
célibataire
galocher
originaire de Saint-Félicien (Vaud), France domicilié à
Lausanne né à
Renens le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Clément-Régis-Joseph Fauve, galocher et de
Juline-Marie née Gonthier, à Lausanne

2. Schmann, Marthe
célibataire
couturière
originaire de Sargnau (Suisse) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt seize fille de
Louis Schmann, décédé et de
Madeline-Hélène née Devosin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Clément Fauve, galocher, à Lausanne
2. Hanne Bétex (dame), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sargnau, le
17 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Sargnau.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Les époux :

Gabriel Fauve
Marthe Schmann

Les témoins :

Clément Fauve
Hanne Bétex

L'officier de l'état civil :

Muel

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne et à l'état civil de Sargnau

Registre des mariages A.

No 234

Hennard

et
Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard, Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Cugy et de Boulens domicilié à

Cugy né à

au Mont de Lausanne le vingt-six janvier

mit huit cent septante-huit fils de

Auguste Hennard et de

Franquette née Chatelan, les deux décidés

2. Hennard, Oline - Céline

célibataire

ménagère

originaire de Cugy et de Boulens domiciliée à

Cugy née à

Cugy le huit juin

mit huit cent quatre-vingt-trois fille de

Constant Hennard décidé et de

Elix-Jenny née Farcy, à Cugy

Comme témoins : 1. Henri Boisson, cultivateur, à Lausanne

2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cugy, le 1^{er}, et à Boulens, le

4 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Boulens.

Les époux :

Edouard Hennard

Céline Hennard

Les témoins :

Boisson
Laurent

L'officier de l'état civil :

P. Weil

Communiqué à l'état civil de Boulens
et de St-Cierges.

Registre des mariages A.

No 235
Macdonnell
et
Post

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Macdonnell, Hugh-Williamson
célibataire

avocat
originaire de Toronto (Canada), Amérique domicilié à
Toronto, en séjour à Château-d'Oex ; intendant de guerre né à
Kingston (Canada) le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Georges-Milnes Macdonnell et de
Mary-Louise Macdonnell née Philips, à Kingston

2. Post, Rayne-Mathilde-Violet
célibataire

originaire de Newport R. I. (Amérique) domiciliée à
Château-d'Oex née à
Pau (Basses-Pyrénées), France le vingt-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

John-Morris Post, interprète-écritain, en France et de
Violet née Fottenham, à Château-d'Oex

Comme témoins : } 1. Violet Post (dame), à Château-d'Oex
2. lieutenant Gils. R. Dalgety, intendant de guerre,
à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 6 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

H. W. Macdonnell
Rayne Macdonnell

Les témoins :

Violet Post
Gils. R. Dalgety
M. J. G. ...
L'officier de l'état civil :
P. ...

Communiqué à l'état civil de Château-
d'Oex.

Registre des mariages A.

N^o 236
de Kosinski
Wolibner

Par jugement du Tribunal civil
de Poznan (Pologne) rendu
en date du 28 janvier 1924, déclaré
définitif et exécutoire le

..., le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce, le pout.
Le Tribunal a fixé à ... le
délai pendant lequel l'
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 janvier 1924

L'officier de l'état civil:

D. Fraux

Communiqué au Département
de J. & P. R. du 21.8.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. de Kosinski, Joseph
célibataire

agronome
originaire de Mala Wica (Plotzk), Pologne domicilié à
Lausanne né à
Mala Wica le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Adam de Kosinski, décédé et de
Lucyna née Gorecki, à Nardolki (Pologne)

2. Wolibner, Sophie
célibataire

originaire de Goutchewo (Plotzk), Pologne domiciliée à
Lausanne née à
Goutchewo le premier février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Nadaw Wolibner, décédé et de
Marie née Keglinska, à Lausanne

Comme témoins: { 1. Marie Sygitsinski (dame), à Lausanne
2. Stéphan Wolibner étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de notoriété, tenant lieu
d'actes de naissance des fiancés.
Certificats de capacité.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

Les époux:

Joseph Kosinski
Sophie Kosinski

Les témoins:

Marie Sygitsinski
Stéphan Wolibner

L'officier de l'état civil:

D. Fraux

Registre des mariages A.

N^o 237
 Rey
 et
 Zbinden

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, William

célibataire

avocat

originaire de Combremont-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Iverdun le vingt-sept août

mit huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules Rey, répert. aux poursuites, à Lausanne et de
 Eugénie née Pasche, décédée

2. Zbinden, Hélène-Marie

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un avril

mit huit cent quatre-vingt fille de

Samuel-Frédéric Zbinden et de

Louise née Galle, les deux décédés

Comme témoins :

1. Marius Blane, greffier, à Lausanne

2. César Zbinden, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne, le 29,
 à Combremont-le-Grand, le 30 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Combremont-le-Grand
 et Payerne.

Les époux :

Will Rey
 et
 Hélène Rey

Les témoins :

Blane
 S. Zbinden

L'officier de l'état civil :

Blane

Communiqué à l'état civil de Combremont
 et de Payerne.

Registre des mariages A.

N^o 238
Hugonnet
et
Baumgart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonnet, Gustave-Louis
célibataire

typographe
originaire de Gollion domicilié à

Lausanne né à

Sales-Montaux le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Georges-Louis Hugonnet, graveur-peintre et de

Thérèse-Alice née Fiebet, à Lausanne

2. Baumgart, Bertha-Méline
célibataire

tricoteuse
originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

au Mont de Lausanne le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Gottfried Baumgart, employé et de

Elise-Reine née Repanuy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Georges L. Hugonnet, graveur-peintre, à Lausanne

2. Gottfried Baumgart, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Gollion et à

Mühleberg, le 7 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Gollion et Mühleberg.

Les époux :

L. Hugonnet
Bertha Hugonnet

Les témoins :

Hugonnet G.
Baumgart Gottf.

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Coppet
et de Mühleberg.

Registre des mariages A.

N^o 239
Jaquet
Millet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Joseph-Léon

célibataire

menuisier

originaire de Grolley (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Grolley

le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean-Mathieu Jaquet, décédé

et de

Marie-Angélique née Charnot, à Grolley

2. Millet, Jeanne-Bathe

célibataire

ménagère

originaire de Montbelloz (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Payerne

le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jean-Lucien Millet, décédé

et de

Marie née Tallent, à Lausanne

Comme témoins :

1. Robert Page, ébéniste, à Lausanne

2. Pierre Gallin, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Grolley et Montbelloz

le 29 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.

Cotes de publication de mariage

à Lausanne, Grolley et Montbelloz.

Les époux :

Jaquet Joseph

Jaquet Jeanne

Les témoins :

Page Robert

Gallin Pierre

L'officier de l'état civil :

Frut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

N^o 240
Amaudruz
Bochud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Léon
célibataire
mariage
originaire del Mont au Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Trilly le treize août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri Amaudruz, décédé et de
Marie-Louise née Dupuis, à Lausanne

2. Bochud, Eugénie
célibataire
mariage
originaire de Corminboeuf (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Corminboeuf le vingt quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Joseph Bochud, journalier, à Fribourg et de
Fédérique née Clerc, décédée

Comme témoins :
1. Nicolas Clerc, jardinier, à Lausanne
2. Gustave Amaudruz, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, au Mont, le
1^{er}, et à Corminboeuf, le 2 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Le Mont et
Corminboeuf.

Les époux :
L. Amaudruz
E. Bochud
Les témoins :
Nicolas Clerc
G. Amaudruz

Communiqué à l'état civil de Trilly
et de Pélafoux.

L'officier de l'état civil :
F. Guis

Registre des mariages A.

N^o 241,
Gottofrey
Demierville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottofrey, Pierre - Ignace

célibataire
employé de bureau
originaire de Echallens domicilié à
Lausanne né à
Echallens le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Camille - Aloyse - Emund Gottofrey et de
Claudine née Rampon, les deux décédés

2. Demierville, Ida - Eugénie

célibataire
originaire de Palézieux, Villarsel, Lédalles et Renens domiciliée à
Lausanne née à
Palézieux le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Jean - Henri - Daniel Demierville, décédé et de
Louise - Rose née HOLLAT, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ulris Demierville, comptable, à Lausanne
2. Antoine Gottofrey, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens et Palézieux,
le 5, à Villarsel, Lédalles et Renens, le 6 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Echallens, Palézieux,
Villarsel, Lédalles et Renens.

Les époux :

Gottofrey Pierre
Eugénie Gottofrey

Les témoins :

Ulris Demierville
Antoine Gottofrey

L'officier de l'état civil :

Pruce

Registre des mariages A.

N^o 242
Zaut
et
Zaud.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaut, Charles-Auguste-Julien
célibataire
propriétaire - agriculteur
originaire de Böttem
Lausanne - Chailly
Lausanne le vingt-quatre janvier
mil huit cent cinquante-sept
Charlotte-Henriette Zaut, d'adieu

domicilié à

né à

fils de

et de

2. Zaud, Emilie-Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Böttem
Lausanne - Chailly
Lausanne le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze
Marc-Jean-Louis-François Zaud, vigneron
Adèle née Chauve, à Lausanne

domiciliée à

née à

fille de

et de

Comme témoins :
1. Albert Blanchard, employé, à Lausanne
2. Jules Corbet, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Böttem, le 5 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne et Böttem.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 12, fol. 400.

Les époux :

A Zaut
Z Zaut

Les témoins :

Blanchard
Corbet Jules

L'officier de l'état civil :

Zucel

Communiqué à l'état civil de Solothurn
le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 243
Mottet
et
Benev

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet, Edmond
célibataire
manœuvre
originaire de Seignaux domicilié à
Lausanne né à
Domeloge le 27^e octobre
mille huit cent quatre vingt onze fils de
Névy - Céline Mottet, à Valerys - Usins et de

2. Benev, Jeanne - Eveline
célibataire
ménagère
originaire de Valerys - Usins domiciliée à
Lausanne née à
Valerys - Usins le vingt-un février
mille huit cent quatre vingt seize fille de
Clément Benev, agriculteur et de
Anna née Benev, à Valerys - Usins.

Comme témoins :
1. Maurice Richard, demeurant, à Lausanne
2. Osimi Maria, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Seignaux
et à Valerys - Usins, le 3 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Seignaux et Valerys -
Usins.

Les époux :

Mottet Edmond
Eveline Mottet

Les témoins :

Maurice
Richard.

L'officier de l'état civil :

Jean

Communiqué à l'état civil de
Villarsel et d'Usins.

Registre des mariages A.

N^o 244
Pache
Bertholet

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Jules

veuf de Hermine née Thuillod, dès le 22 novembre 1912
maçon

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre décembre

mil huit cent soixante-cinq fils de

Charles-Louis Pache et de

Françoise née Gonthier, les deux décédés

2. Bertholet née Mayor, Marie-Elix-Charlotte

veuve de Henri-Antoine Bertholet, dès le 18 février 1911
ménagère

originaire de Roche, Oigle et Villeneuve domiciliée à

Lausanne née à

Montoux-Planches le premier août

mil huit cent soixante-six fille de

Jules-Vincent Mayor et de

Jeanne-Henriette née Monod, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Maurice Richard, demeurant à Lausanne
2. Oliné Maier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Epalinges, Roche, Oigle et Villeneuve, le 6 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Acte de décès de son premier mari.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Epalinges, Roche,

Oigle et Villeneuve.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir

vol. 17, fol. 63.

Pour l'acte de décès de sa première femme,

voir vol. 42, fol. 330.

Communiqué à l'état civil d'Epalinges,

de Villeneuve et d'Oigle.

Les époux :

J. Pache

Ch. Pache

Les témoins :

H. Thuillod

M. Maier

L'officier de l'état civil :

Ucu

Registre des mariages A.

N^o 245
Miller
Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miller, Joseph
célibataire
mécanicien, caporal au Régiment de Cheshire
originaire de Angleterre domicilié à
Stockton Heath (Cheshire) en séjour à Vevey ; intencé né à
Warrington le cinque avril le jeune
mit huit cent quatre-vingt-douze fils de
Joseph Miller et de
Elizabeth née Thomason, à Stockton Heath

2. Wittwer, Emilie-Louise-Henriette
célibataire
originaire de Renens et Trubschachen domiciliée à
Renens née à
Renens le dix-huit février
mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Emile-Louis-Gabriel Wittwer, à Renens et de
Odèle-Charlotte née Dusserre, décédée

Comme témoins :
1. Emile Wittwer, agriculteur, à Renens
2. Richard Pice, intencé de guerre, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Trubschachen, le 31 mai,
à Renens, le 1^{er} juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-ne juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Vevey.

Communiqué à l'état civil de Vevey,
de Trilly et de Trubschachen.

Les époux :
J. Miller
E. Wittwer

Les témoins :
Emile Wittwer

A. F. Pice
Officier de l'état civil
à Vevey

Registre des mariages A.

no 246
Forney
et
Menoud

²⁻⁵⁻¹⁸ Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Forney, Charles-Jean**
célibataire
mécanicien
originaire de Lausanne domicilié à Plainpalais (Genève)
Lausanne né à Lausanne le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jean-Charles Forney, commis postal et de
Bathe-Henriette Virginie née Dedenen, à Lausanne

2. **Menoud, Marie-Elisa**
célibataire
employée de commerce
originaire de La Foux et Les Escarys (Fribourg) domiciliée à Plainpalais (Genève)
Plainpalais (Genève) née à Plainpalais (Genève) le trois mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Hubs Menoud, charpentier et de
Suzie née Grandjean, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Girard, opérateur au Lumière, à Lausanne
2. Hermi Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 21, à Lausanne et à La Foux, le 22, et aux Escarys, le 24 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Subrogation de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :
Ch. J. Forney
Marie Forney

Les témoins :
Louis Girard.
Hermi Laurent

Communiqué à l'état civil de Genève (P.C.), de La Foux et Le Crêt.

L'officier de l'état civil :
J. Girard

Registre des mariages A.

N^o 247
Delavigne
et
Coronilla

11-88 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavigne, Rémy
célibataire
commis aux P. D.
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Tavey le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Louis Delavigne et de
Sophie née Jantz, les deux décédés

2. Coronilla, Jeanne-Louise
célibataire
lingère
originaire de Nice (Alpes-Maritimes), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis-Marie Coronilla, décédé et de
Sophie-Albatine née Kuffeler, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Georges Strulov, employé de commerce, à Lausanne
2. Maurice Demattin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés.
- Acte de décès du père de la fiancée.
- Certificat de naissance.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Rémy Delavigne
y. Delavigne

Les témoins :

Georges A. Lauber
Maurice Demattin

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 248
Giron
et
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giron, Charles-Alfred

célibataire

comptable

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Charles Giron, décédé

et de

Marie-Victoire née Tiernet, à Lausanne

2. Barbey, Blanche-Emma

célibataire

modeste

originaire de Chêbles

domiciliée à

Lausanne

née à

Cully

le premier février

mil huit cent quatre-vingt-troize

fille de

Paul-Louis Barbey, décédé

et de

Henriette-Rox-Emilie-Emma née Bernard, à Cully

Comme témoins :

1. Augusta Barbey (selle), repasseuse, à Monthoux

2. Francis Ducet, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Genève et à Chêbles, le 17 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Genève et Chêbles.

Les époux :

Giron
B. Giron

Les témoins :

A. Barbey
F. Ducet

Registre des familles vol. 23 fol. 256

Communiqué à l'état civil de Genève
(B.C.) et de Chêbles.

L'officier de l'état civil :

Ducet

Registre des mariages A.

N° 249
Reymond
Bowl'honne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Ernest - Auguste
célibataire
commerçant
originaire de Vaulion domicilié à
Morges né à
Morges le seize août
mit huit cent septante-cinq fils de
Jean - Auguste Reymond, décédé et de
Julie - Louise Blosy, à Morges.

2. Bowl'honne, Nina - Félicie
célibataire
originaire de Mauraz, Chavannes-le-Feyron et Pizy domiciliée à
Lausanne née à
Mauraz le cinq octobre
mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Auguste - Marc - David Bowl'honne, décédé et de
Félicie - Julienne Roy, à Morges.

Comme témoins :
1. Marc Blank, fleuriste, à Lausanne
2. Albert Petitmairie, interprète, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vaulion et à Lausanne, le 24, à Morges,
Mauraz, Chavannes-le-Feyron et Pizy, le 25 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil
de Morges.

Les époux :

E. Reymond
Nina Reymond

Les témoins :

M. Blank
A. Petitmairie

L'officier de l'état civil :

P. U...

Communiqué à l'état civil de Vaulion,
de Morges, de Pampigny, de Grancy
et de Gmel.

Registre des mariages A.

N^o 250
Mürdter
et
Chamot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mürdter, Paul-François

célibataire

employé à la Société coopérative

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Charles-Gottlob Mürdter, teneur, à Lausanne

et de

Louise née Amaudruz, d'ici

2. Chamot, Marie-Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Moudon

domiciliée à

Lausanne

née à

Nea

le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jules-François Chamot, d'ici

et de

Anna née Favre, à Villars-St-Croix

Comme témoins :

1. Charles Mürdter, teneur, à Lausanne

2. Charles Faillens, teneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 31 mai, à Moudon, le 1^{er} juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Genève et Moudon.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 12, fol. 258.

Les époux :

P. Mürdter
Marie Mürdter

Les témoins :

Ch. Mürdter
Faillens Ch.

Communiqué à l'état civil de Genève (P.C.)
et de Dettens.

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N^o 251
Junod
et
Kronek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Marius-François-Thiophile
célibataire
maître d'hôtel
originaire de Ste-Croix domicilié à
Lausanne-Chailly né à
Genève le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Louis-François Junod et de
Marie-Jenny-Menniette née Henry, les deux décédés

2. Kronek, Marie-Luise
célibataire
gouvernante
originaire de Lenk (Borne) domiciliée à
Lausanne née à
Lenk le trente-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Elisabeth Kronek, à Bienne et de

Comme témoins :
1. Marcel Blank, fleuriste, à Lausanne
2. Albert Petitmaître, interprète, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Ste-Croix et
aux Granges-de-Ste-Croix, le 23, à Lenk i. S., le 24
mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariages
Lausanne, Ste-Croix, Granges-de-
Ste-Croix et Lenk i. S.

Les époux :

Marius Junod
Louise Junod

Les témoins :

Albert Petitmaître
Blank

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Ste-Croix
de Lenk i. S.

Registre des mariages A.

N^o 252
 Gavillet
 et
 Chardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Alfred-Henri

célibataire

employé T.-L.

originaire de Percy et Tucherens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Julien Gavillet

et de

Cécile-Anna née Huguenin, à Percy

2. Chardon, Louis-Marie

célibataire

mineur

originaire de Chardonne et Chêbles

domiciliée à

Lausanne

née à

Pully

le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Charles-Rodolphe-Constantin Chardon, décédé

et de

Marie-Louise née Morillon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Lucien Bujard, commissionnaire, à Lausanne

2. Henri Simonin, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Percy-le-Vieil, Tucherens, Chardonne et Chêbles, le 22 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil huit cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication des mariages
 à Lausanne, Percy-le-Vieil,
 Tucherens, Chardonne et Chêbles.

Les époux :

Gavillet Alfred
 Marie Gavillet

Les témoins :

Bujard Lucien
 Simonin Henri

Communiqué à l'état civil de Corcelles,
 de Morillon, de Cornier et de Chêbles.

L'officier de l'état civil :

Preud

Registre des mariages A.

N^o 253
Simonin
Grand^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simonin, Lucie

célibataire

employé postal

originaire de Renas

domicilié à

Lausanne

né à

aux Monts-de-Pully le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Edouard Simonin, décédé

et de

Elix-Henriette née Bastian, à Lausanne

2. Grand, Bertha-Marie

célibataire

modeste

originaire de Remont (Fribourg)

domiciliée à

Remont

née à

Remont le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Charles-Alexandre Grand, ancien instituteur à Remont et de

Victoire née Devaud, décédée

Comme témoins :

1. Henri Simonin, commis postal, à Lausanne

2. Charles Grand, ancien professeur, à Remont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renas et Remont, le 30 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des mariages à Lausanne, Renas et Remont.

Les époux :

H. Simonin

B. Simonin

Les témoins :

Ch. Grand

H. Simonin

L'officier de l'état civil :

P. Luce

Communiqué à l'état civil de Lausanne et de Remont.

Registre des mariages A.

7-165.

N^o 254
Boucherle
Will

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boucherle, César
célibataire
employé de bureau
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lutry le dix février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Néolphe Boucherle et de
Clotilde Lenthia, les deux décédés

2. Will, Lucie-Louise-Jeanne
célibataire
couturière
originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Alfred-Edouard Will et de
Jeanne Penny née Fehr, les deux décédés

Comme témoins :
1. Alfred Regamey, employé de commerce, à Lausanne
2. Henri Huguet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix et Granges-de-St-Croix, le 15 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, St-Croix et Granges-de-St-Croix.

Les époux :
Boucherle César
Lucie Boucherle

Les témoins :
Regamey Alfred
Huguet Henri

Communiqué à l'état civil de St-Croix.

L'officier de l'état civil :
Prac

Registre des mariages A.

N^o 255
Hilberth
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hilberth, Charles-Georges
célibataire

fonctionnaire C. F. F.
originaire de Laufen (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Bienne le vingt-neuf janvier

mit huit-cent quatre-vingt-neuf fils de
Nicola Hilberth inspecteur retraité de C. F. F. et de
Séraphine-Virginie-Félicité née Jeannerat, à Laufen

2. Favre, Louisa-Eva
célibataire

employée de commerce
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
Provence le trente juin

mit huit-cent quatre-vingt-cinq fille de
Aulis-Louis Favre, maréchal et de
Emma née Favre, à Provence

Comme témoins : } 1. Ernest Hilberth, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne
2. Paul Muller, commis de poste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Laufen et à Pro-
vence, le 27 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Laufen et Provence.

Les époux :
Georges Hilberth
Eva Hilberth

Les témoins :
Ernest Hilberth
Paul Muller

Communiqué à l'état civil de Laufen
et de Provence

L'officier de l'état civil :
P. P. P.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 256
 Dufour
 et
 Monnerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Louis-Albert
 divorcé de Roine Guillet, dès le 20 juin 1908.
 employé de commerce
 originaire de Noville, Remmaz et Le Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Emi-Louis Dufour, fonctionnaire C.F.F. et de
Henriette-Suzanne-Polixie Krebs, à Lausanne

2. Monnerat, Odile
 divorcée de Georges-Arctunian Gradjeff, dès le 9 juin 1917
 cuisinière
 originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à
Sottens le vingt-huit septembre
 mil huit cent soixante-cinq fille de
Samuel Monnerat et de
Jeanne-Suzette nie Cachin, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Emi Dufour, employé C.F.F., à Lausanne
 2. Henri Genovay, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Noville, Remmaz,
 Le Châtelard et Combremont-le-Grand, le 30 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
 Actes de mariage des fiancés, avec
 mention de divorce (et de réintégration
 pour la fiancée).
 Actes de publication de mariage à Laus-
 sance, Noville, Remmaz, Le Cha-
 telard et Combremont-le-Grand.
 Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
 vol. 4, fol. 350.
 Communiqué à l'état civil de Villeneuve,
 de Montreux et de Combremont.

Les époux :

L. Dufour
A. Dufour

Les témoins :

Dufour
A. Genovay

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 257
 Rossire
 Meyste

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossire, Henri

célibataire

employé au téléphone

originaire de Blonay

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Gustave-Alfred-Louis Rossire, fabricant

et de

Fanny-Emilie Pittet née Regamey, à Lausanne

2. Meyste, Marguerite

célibataire

cuisinière

originaire de Marthensanges et Thierrens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Alfred Meyste, d'ici

et de

Elisa née Daccoud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Robert Meyste, employé de magasin, à Lausanne

2. Charles Meyste, marchand, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Blonay, le 13

à Thierrens, le 14, et à Marthensanges, le 15 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Blonay, Marthensanges
 et Thierrens.

Les époux :

H. Rossire
 M. Rossire

Les témoins :

R. Meyste
 Ch. Meyste

Communiqué à l'état civil de St-Léger
 et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 258
Cochard
et
Simond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cochard**, *Henri - Alexandre - Paul*
célibataire
licencié en droit et en lettres, sergent au 153^e rég^t d'infanterie
originaire de Paris domicilié à
Paris, en séjour à Lausanne; intendant de guerre né à
Paris, 10^e arr^t le deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Eugène - Charles - Victor Cochard, chef de bureau à la mairie et de
Marie - Emilie née Adam, à Paris du 2^e arr^t

2. **Simond**, *Simone - Marie - Louisa - Sophie*
célibataire
originaire de Yverdon, Le Lieu et Le Chenit domiciliée à
Lausanne née à
Alexandrie d'Egypte le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Edwin Simond, décédé et de
Marie née Pisani, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ami Simond, secrétaire de l'Université, à Lausanne
2. Commandant Henri de Longeville, intendant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Le Pontier
et Le Brassus, le 12, au Lieu, le 13, et à Paris, 2^e,
le 14 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Paris, 2^e, Yverdon, Le Lieu,
Le Pontier et Le Brassus.
Déclaration de notification des nominations
respectives.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne, et à l'état civil d'Yverdon,
du Lieu et du Pontier.

Les époux :

H. Cochard
Simone Cochard

Les témoins :

H. de Longeville
A. Simond

L'officier de l'état civil :

J. Heu

Registre des mariages A.

N^o 259
Genton
et
Thomson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Marcel - Emcat - Frédéric

célibataire

négociant

originaire de St Saphorin (Vaud)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Gustave-Louis-Samuel Genton, négociant

et de

Marie née Musbraun, à Lausanne

2. Thomson, Helen dite Netly

célibataire

originaire de Edimbourg (Ecosse)

domiciliée à

Lausanne

née à

Edimbourg

le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

John Thomson, docteur

et de

Marie née Gerber, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Genton, négociant, à Lausanne

2. Edwin Poill, cand. med., à Bern

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à St Saphorin, le 22 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de décès du père de la fiancée.
- Consentement de sa mère.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et St Saphorin.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Marcel Genton

Netly Thomson

Les témoins :

Genton

Poill

Communiqué à l'état civil de Chablais

L'officier de l'état civil :

Fuech

Registre des mariages A.

2-33

N^o 260
Dubrez
Genthold

Par jugement du Tribunal civil du
district de Lausanne rendu
en date du 19 mai 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 25 juin
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 25 juin 1930
Lausanne, le 3 juillet 1930

L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrez, Amand-Jules-Antony
célibataire
coiffeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules-Alais-Auguste Dubrez, sans domicile connu et de
Marie-Ferny née Cochet, à St-Etienne (Loire), France

2. Genthold, Bertha
célibataire
coiffeuse
originaire de Zurich domiciliée à
Lausanne née à
Zurich le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Wilhelm-Robert Genthold, hôte municipal, à Zurich et de
Marie-Franziska-Bertha née Dettinger, décédée

Comme témoins : } 1. Robert Genthold, commis, à Berne
2. Marius Pestequin, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Zurich, le 29
mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage à
Lausanne et Zurich.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 17, fol. 205.

Les époux :

Amand Dubrez
Bertha Dubrez

Les témoins :

R. Genthold
Marius Pestequin

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué à l'état civil de Zurich.

Registre des mariages A.

N° 261
Décosterd
et
Boucherle

Par jugement du Tribunal *au...*
des lieux de Lausanne, rendu
en date du *17 janvier 1922*, déclaré
définitif et exécutoire le *16 février*
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à *deux ans*, le
délai pendant lequel les *deux époux*
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le *25 février 1922*.
L'officier de l'état civil:

Guell
Révisé par le 2. 3. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. *Décosterd, Emile-Henri*
célibataire
magasinier
originaire de *Thiècleys* domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le *trois mai*

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-François-Philippe Décosterd, vitier-encadreur, et de
Marie-Amélie née Cuany, à Lausanne

2. *Boucherle, Caroline-Fédora*
célibataire
couturière
originaire de *Lausanne* domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le *vingt-cinq avril*

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Adolphe Boucherle et de
Olga née Nentha, les deux décédés

Comme témoins: } 1. *Emile Natile, commis, à Lausanne*
2. *Armand Truolin, agent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 3, et aux Thiècleys,*
le 5 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-neuf juin mil neuf cent dix-huit*

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne et Les Thiècleys.

Les époux:
Emile Décosterd
Fédora Décosterd

Les témoins:
E. Natile
Jaustlin A.

Communiqué à l'état civil d'Oron.

L'officier de l'état civil:
Guell

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 262
Gerber
et
Kuhn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Ernest

célibataire

coiffeur

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Paycane le douze mars

mit huit cent quatre-vingt-un fils de

Jean Gerber, décédé et de

Marie Louise née Gerber, à Paycane

2. Kuhn, Anna - Frieda

célibataire

ménagère

originaire de Dottikon (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lucerne le cinq mai

mit huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jakob - Jean Kuhn et de

Anna née Grüter, les deux décédés

Comme témoins : 1. Auguste Nabille, menuisier, à Lausanne

2. Alfred Favre, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mai, à Langnau,

le 1^{er} et à Dottikon, le 3 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Langnau et
Dottikon.

Les époux :

Gerber Ernest

Frida Gerber

Les témoins :

Oct. Nabille menuisier

Favre Alfred

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué à l'état civil de Langnau
et de Dottikon.

Registre des mariages A.

2-57

No 263
Schmidt
Kuffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, René - Antoine
célibataire
dessinateur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois février

mil huit cent quatre vingt - deux fils de
Jean - Adolph Schmidt, hôtelier et de
Augusta - Caroline - Cortense née Mayor, à Tobelbad
Autriche

2. Kuffer, Rosa
célibataire
couturière
originaire de Ornet (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

au Courday rive Davois le dix-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Louis Kuffer, décédé et de
Marie née Roulin, à Crinier

Comme témoins :
1. Ernst Rossat, ancien chef des télégraphes, à Lausanne
2. Georges Rossat, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ornet, le 20
mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et à Ornet.

Les époux :
René Schmidt
Rosa Schmidt

Les témoins :
E. Rossat
G. Rossat

Communiqué à l'état civil d'Ornet.

L'officier de l'état civil :
J. Beur

Registre des mariages A.

No 264
Nicole
et
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Uphonse
célibataire
jardinier
originaire de Neuchâtel et Rochefort domicilié à
Lausanne né à
Dombremont, Neuchâtel le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules - Uphonse Nicole, menuisier et de
Elise née Debrot, à Dombremont

2. Mercier, Julie - Olive
célibataire
reparueuse
originaire de Coppet domiciliée à
Lausanne née à
Ugè le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Louis - Henri Mercier, menuisier et de
Louise - Marie née Roche, à Ugè

Comme témoins : } 1. Louis Corboz, retraité C.F.F., à Lausanne
2. Louis Corboz, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Rochefort
et Coppet, le 7 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Neuchâtel, Rochefort
et Coppet.

Les époux :

A. Nicole
Olive Nicole

Les témoins :

Corboz Louis
Corboz Louis

L'officier de l'état civil :

J. L.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,
de Rochefort et de Coppet.

Registre des mariages A.

N^o 265
 RoCHAT
 PIGUET

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Ulysse - Auguste
 célibataire

gendarme

originaire de Le Lieu domicilié à

Lausanne né à

Grandson le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Ulysse-Etienne RoCHAT, sergent de gendarmerie retraité et de

Penney née Guiguer, au Bramus

2. PIGUET, Lydia - Léa
 célibataire

originaire de Chêrit domiciliée à

aux Piquet-dessous (Bramus) née à

L'Alberoz le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Paul-Elysé-Georges PIGUET, décédé et de

Léa-Maie née Schmitter, aux Piquet-dessous

Comme témoins : 1. Gustave Pasteur, gendarme, à Lausanne
 2. Paul Martin, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, au Lieu, au Sentier et au Bramus, le 2 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée
 Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Le Lieu, Le Sentier et Le Bramus.

Les époux :

Ulysse RoCHAT
 Lydia RoCHAT

Les témoins :

G. Pasteur
 Paul Martin

Communiqué à l'état civil du Lieu et du Sentier

L'officier de l'état civil :

Jucet

Registre des mariages A.

No 266

Bourgeois
Sutker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois, Paul-Louis

célibataire

employé au I.-O.

originaire de Ballaigue domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le trois janvier

mit huit cent quatre-vingt-douze fils de

Paul-Louis Bourgeois, décédé et de

Léa née Gonin, à Lausanne

2. Sutker, Marie-Henriette

célibataire

employée au I.-O.

originaire de Kolliken (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois août

mit huit cent quatre-vingt-seize fille de

Henri Sutker, employé de commune et de

Anna-Marie née Bigler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Adrien Devaud, employé I.-O., à Lausanne

2. Emile Kaller, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballaigue et Kolliken
le 22 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ballaigue et Kolliken.

Les époux :

L. Bourgeois

M. Bourgeois

Les témoins :

Kaller Emile

A. Devaud

Communiqué à l'état civil de Ballaigue
et de Kolliken.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 267
Chapallaz
et
Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapallaz, Jules-William

célibataire

commis C. F. F.

originaire de Lusy domicilié à

Payerne né à

Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de

Jules Chapallaz, portier C. F. F. et de

Elisa née Weber, à Lausanne

2. Bonny, Louise-Julie-Emma

célibataire

coiffeuse

originaire de Chevroux domiciliée à

Payerne née à

Payerne le neuf janvier

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jacques-Louis Bonny, coiffeur et de

Mary née Firtz, à Payerne

Comme témoins : } 1. Ernest Comte, fonctionnaire C. F. F., à Payerne
2. Maurice Reber, employé de commerce, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne, le 29, à Lusy, le 30, et à Chevroux, le 31 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Payerne

Les époux :

J. Chapallaz

L. Bonny

Les témoins :

E. Comte

Maurice Reber

L'officier de l'état civil :

J. Furet

Communiqué à l'état civil de Marsy-sur-Yver, de Payerne et de Grandcour

Registre des mariages A.

N^o 268
Berchten
Pavot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchten, Frédéric - Charles

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de St-Etienne (Berne)

domicilié à

Leysin

né à

Lausanne

le quatorze août

mil huit-cent quatre-vingt-dix

fils de

Charles - Frédéric Berchten

et de

Anna-Marie née Loesli, à Lausanne

2. Pavot, Héloïse - Jeanne

célibataire

originaire de Mustapha (Algérie)

domiciliée à

Alger

née à

Mustapha

le vingt-un août

mil huit-cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Ernest Pavot

et de

Rosine née Masso, décédée

Comme témoins : { 1. Charles Berchten, chauffeur, à Lausanne
2. Louis Emery, inspecteur d'armes, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Alger, le 29 mars, à St-Etienne le 10, et à Leysin, le 16 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Subroination de l'état civil de Leysin.

Les époux :

fr. C. Berchten
Héloïse Berchten

Les témoins :

Ch. F. Berchten

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St-Etienne et de Leysin, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 269
Regamey
et
Thuillard

12-164

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Jules-Edouard
célibataire

agriculteur

originaire de Lausanne domicilié à

Epalinges né à

Lausanne le dix-huit août

mil huit cent septante-huit fils de

Jules-Edouard Regamey, agriculteur, à Epalinges et de

Jenny-Charlotte née Regamey, décédée

2. Thuillard, Adeline

célibataire

ménagère

originaire de Froidville domiciliée à

Ternes et Lausanne née à

Froidville le seize août

mil huit cent septante-cinq fille de

Jean-Louis Thuillard et de

Marie née Delise, décédée

Comme témoins :
1. Jules Regamey, agriculteur, aux Croisettes
2. Louis Regamey, agriculteur, aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 23, à Lausanne et à Froidville, le 24 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Epalinges.

Les époux :

Regamey Edouard
A. Regamey

Les témoins :

Jules Regamey
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Epalinges
et de Protters.

Registre des familles vol. 20 fol. 302

Registre des mariages A.

N^o 270
 Tschumy
 et
 Kayser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschumy, Henri-Louis-Samuel
 divorcé de Marie-Fanny Morier, dès le 6 juillet 1914
 comptable

originaire de Nieddibach (Berne) domicilié à
 Lausanne né à

Yverdon le quinze mai
 mil huit cent dix-neuf-trois fils de

Jean-Louis Tschumy et de
 Gabrielle-Marie-Emilie née Clerc, les deux décédés

2. Kayser, Marguerite-Alexandrine
 célibataire

demoiselle de magasin
 originaire de Leuzigen (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à

Yverdon le vingt-sept février
 mil huit cent dix-neuf fille de

Louis Kayser, décédé et de
 Rosalie née Chalet, à Yverdon

Comme témoins : } 1. Louis Kayser, mécanicien C. F. F. à Lausanne
 2. Edmond Geiger, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Obervipp, le 11,
 et à Leuzigen, le 12 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de mariage du fiancé, avec
 mention du divorce
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Obervipp et Leuzigen.

Les époux :

Tschumy
 Kayser

Les témoins :

Henri Lo
 Geiger

L'officier de l'état civil :

Geiger

Communiqué à l'état civil d'Obervipp
 et de Orsch.

Registre des mariages A.

N^o 271
Courvoisier
Blanchard

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 16 juin 1930, déclaré définitif et exécutoire le 22 juillet 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 22 juillet 1930. Lausanne, le 21 juillet 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier, Felie

célibataire

brucher

originaire de Donneloye domicilié à

Lausanne né à

Donneloye le vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile-Benjamin Courvoisier, décédé et de

Elise née Corthey, à Donneloye

2. Blanchard née Contesse, Charlotte-Elise

veuve de Maurice-François Blanchard, dès le 1^{er} mars 1915

originaire de Ferroy domiciliée à

Lausanne née à

Chérevin le six juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jules dit Alexandre Contesse, agriculteur et de

Sophie-Elise née Bolliet, à Chérevin

Comme témoins :

1. Léon Romier, brucher, à Lausanne

2. Louise Page, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Donneloye

et à Ferroy, le 20 juin 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du premier mari de la fiancée.

Acte de publication de mariage à Lausanne, Donneloye et Ferroy.

Les époux :

Courvoisier Felie

& Blanchard

Les témoins :

Rossier Léon

Louise Page

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil de Donneloye et de Rolle.

Registre des mariages A.

N^o 272
Gianque
et
Chopard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gianque, Alcide

célibataire

candidat en médecine

originaire de Trêles (Seine)

domicilié à

Lausanne

né à

Dième

le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

Théophile - Alcide Gianque, décédé

et de

Rose - Sophie née Botteron, à Lausanne

2. Chopard, Nourha - Alice

célibataire

garde-malades

originaire de Sorvilier (Seine)

domiciliée à

Lausanne

née à

Dième

le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-troize

fille de

Louis - Arnold Chopard, décédé

et de

Marie - Lucine - Julia née Bernard, à Nidau

Comme témoins :

1. Jacob Schmid, médecin, à Leyrin

2. Fernand Gianque, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dième et Sorvilier,

le 17 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Dième et Sorvilier.

Les époux :

A. Gianque
Alice Gianque

Les témoins :

J. Schmid
F. Gianque

L'officier de l'état civil :

J. Uccel

Communiqué à l'état civil de Dième
et de Sorvilier.

Registre des mariages A.

No 273
Breitenstein
et
Grognoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breitenstein, Henri-John
célibataire
commis postal
originaire de Lavigny domicilié à
Lausanne né à
Montreux le dix janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Henri Breitenstein, vigneron et de
Jeanne-Louise née Détaaz, à Montreux

2. Grognoz, Marie-Louise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Poliez-Pittet domiciliée à
Lausanne née à
Tevy le onze août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Julie-Victoire Grognoz nee Delabays et André, à Lausanne et de
Lausanne

Comme témoins : } 1. Léon Michoud, employé postal, à Lausanne
2. Fritz Wierz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lavigny, le 12, à
Poliez-Pittet, le 13 juin 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lavigny et Poliez-
Pittet.

Les époux :

Henri
Marie Breitenstein

Les témoins :

Léon Michoud
Fritz Wierz

L'officier de l'état civil :

Jucez

Communiqué à l'état civil de Villers-
ep - Yens et de Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 274
Loeb
Thuillord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loeb, Georges
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Lyon (France) domicilié à
Lausanne né à
Ovenches le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Isaac Loeb, décédé et de
Nanette née Lewil, à Ovenches

2. Thuillord, Anna
célibataire
originaire de Froidville domiciliée à
Lausanne née à
au Mont de Lausanne le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
François Thuillord, agriculteur et de
Julie-Elise née Chapuis, à Lausanne

Comme témoins :
1. Adolphe Berger, boucher, à Lausanne
2. Jules Chuard, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, et à Froidville,
le 29 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Froidville.
Certificat de capacité du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de mariage.

Les époux :
Georges Loeb
Anna Loeb

Les témoins :
Adolphe Berger
J. Chuard

Communiqué à l'état civil de Police
le Grand et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Puech

Registre des mariages A.

No 275
Ott
Benz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ott, Gottfried
célibataire
fonctionnaire C. F. F.
originaire de Ematingen et Triboltingen (Thurgovie) et Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Gottfried Ott et de
Louise née Hüni, les deux décédés

2. Benz née Wymann, Rosa
veuve de Hans Benz, dès le 24 mars 1917
originaire de Kaltenbach (Thurgovie) domiciliée à
St Gall née à
Hertzenbuchsee (Seme) le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Johann-Friedrich Wymann et de
Rosette née Haslebach, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jules Sape, employé C. F. F., à Lausanne
2. Hugo Wassermann, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à St Gall, le 11,
à Ematingen et à Triboltingen, le 12, à Kaltenbach, le
13 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée.
Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de son premier mari.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ematingen, Triboltingen,
Kaltenbach et St Gall.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 9, fol. 30.

Les époux :
G. Ott
R. Ott

Les témoins :
Jules Sape
Hugo Wassermann

L'officier de l'état civil :
Pucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil d'Ematingen,
de Wagnsbach et de St Gall.

Registre des mariages A.

No 276

Reber

Mosimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reber, Rudolf

célibataire

mécanicien

originaire de Schanzen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Muri (Berne) le vingt-cinq août

mit huit cent quatre-vingt-treize fils de

Rudolf Reber, marchand et de

Ida Maria née Christmann, à Berne

2. Mosimann, Marie

célibataire

couturière

originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Corrension St. Cyprien le onze février

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Pierre Mosimann, décédé et de

Elisabeth née Buchhalter, à Dietikon (Zürich)

Comme témoins :

1. Ernest Hofstetter, agriculteur, à Chilly

2. Ernest Pauli, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schanzen et Lauperswil, le 14 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schanzen et Lauperswil.

Les époux :

Rudolf Reber
Marie Reber

Les témoins :

Ernest Hofstetter
Ernest PauliCommuniqué à l'état civil de
Schanzen et de Lauperswil.

L'officier de l'état civil :

Pauli

Registre des mariages A.

N^o 277
Borel
et
Samunière

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Borel, Charles - Naucie**
veuf de Sophie - Cécile née Porrenoud, dès le 21 février 1917
gérant d'immeubles
originaire de Couvet et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Rouen, Seine-Inférieure, France le dix juillet
mil huit cent soixante-deux fils de
Charles - Edouard Borel et de
Alice née Sarrasin de Narain, les deux décédés

2. **Samunière née Coste, Madeline - Félicie - Elise**
veuve d'Antoine Samunière, dès le 13 décembre 1911

originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
Noirigue (Neuchâtel) le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Salomon - Daniel - Félix - Léopold Coste, décédé et de
Eléonore - Fanny née Raux, à Yevry

Comme témoins :
1. Eléonore Coste (dame), à Yevry
2. Paul Savoi - Petitjean, négociant, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Couvet, Neu-
châtel et Genève, le 18 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du premier mari
de la fiancée, avec traduction.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Couvet, Neuchâtel et
Genève.
Extrait de l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 48, fol. 252.

Communiqué à l'état civil de Couvet
de Neuchâtel et de Genève (B.C.).

Les époux :

C. Borel
M. Borel

Les témoins :

E. Coste.
Savoi - Petitjean

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 278
Winandy
et
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winandy, Roger - Oscar
célibataire
négociant
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne
né à Lausanne le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Oscar - Elie Winandy, négociant et de Sophie - Julia née Martin, à Lausanne

2. Clément, Angèle - Julie
célibataire
constructrice
originaire de L'Isle et Chavannes domiciliée à Lausanne
née à Paris, XI^e arr^t le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Jules - Edouard Clément et de Julie - Iscoline - Louise née Rochat, les deux décédés

Comme témoins : 1. François Monbrun, tailleur, à Lausanne
2. Fernand Borlotz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 à L'Isle et à Chavannes le 16 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, L'Isle et Chavannes.

Les époux :
R. Winandy
A. Winandy

Les témoins :
M. Monbrun
F. Borlotz

Communiqué à l'état civil de L'Isle

L'officier de l'état civil :
P. Uccel

Registre des mariages A.

N^o 279,
Eberlé
Combet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberlé, Edouard-Philippe
célibataire
chauffeur C.F.F.
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Edouard Eberlé, voyageur de Commerce et de
Marguerite - Caroline née Epitave, à Lausanne

2. Combet, Berthe-Louis-Henriette
célibataire

originaire de Champvent domiciliée à
Lausanne née à
Chardonne le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules-Louis Combet, agriculteur et de
Julie née Rousson, à Crinier

Comme témoins : } 1. Louis Combet, agriculteur, à Crinier
2. Edouard Eberlé, représentant le commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Champvent, le 9, et à Genève, le 10 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Genève et Champvent.

Les époux :

Ed Eberlé
Berthe Eberlé

Les témoins :

Combet Louis

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Champvent et de Genève (B.C.).

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 280

Linder

Neuenschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder, Maurice-Alexandre

célibataire

tapissier

originaire de Reichenbach (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel

le vingt-deux octobre

mit huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Gérard-Alexandre Linder, Médecin

et de

Marie-Esther née Bertholet, à Neuchâtel

2. Neuenschwander, Angèle-Marie

célibataire

marquise

originaire de Langnau (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Collonges, Planches-Montreux le dix-huit mars

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Charles-Frédéric Neuenschwander, tapissier

et de

Marie-Angèle née Bugnon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Schueberger, peintre, à Lausanne

2. Henri Dussaz, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reichenbach et

Langnau, le 14 juin 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Reichenbach et
Langnau.

Les époux :

Maurice Linder
Angèle Linder

Les témoins :

Schueberger fils
Dussaz Henri

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Rei-
chenbach et de Langnau.

Registre des mariages A.

N° 281
Borruat
Froté

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borruat, François - Joseph

célibataire

tailleur

originaire de Chevenerz (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Chevenerz le vingt octobre

mil huit-cent quatre-vingt-quinze fils de

François - Ursène Borruat et de

Marie - Célestine - Roséphine - Honorine née Vain, les deux décédés

2. Froté, Sophie - Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Micourt (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Micourt le vingt-quatre janvier

mil huit-cent quatre-vingt-seize fille de

Prosper Froté, agriculteur, à Micourt et de

Caroline née Theulpin, décédée

Comme témoins : } 1. Albert Zraggen, tailleur, à Lausanne
2. Albert Mottaz, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chevenerz et Micourt,
le 21 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Chevenerz et Micourt.

Les époux :

Borruat f. s.
Froté

Les témoins :

Mottaz Albert
Zraggen Albert

L'officier de l'état civil :

Froté

Communiqué à l'état civil de Chevenerz
et de Micourt.

Registre des mariages A.

N^o 252
Bellay
et
Rossat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellay, Louis-Eugène
célibataire
employé de commerce
originaire de Gland et Dully domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le cinq octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Charles-Louis Bellay, décédé et de
Lina née Clerc, à Yverdon

2. Rossat, Marguerite-Vernie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Granges domiciliée à
Lausanne née à
Genève le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Marius Rossat, technicien et de
Marguerite-Camille-Louise-Elisabeth née Schaffroth, à
Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Bellay, mécanicien, à Lausanne
2. Alfred Rossat, technicien, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gland, Dully et
Granges, le 11 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gland, Dully et
Granges.

Les époux :

Ls Bellay

M. Bellay

Les témoins :

Charles Bellay

A. Rossat

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Communiqué à l'état civil de Begnins,
de Jilly et de Granges.

Registre des mariages A.

N^o 283
 Monthoux
 et
 Denogent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monthoux, Georges - Louis - Emile - Armand
 veuf de Françoise née Poppel, dès le 26 octobre 1917
 chef de train C. F. F.

originaire de Pâcie domicilié à
 Lausanne né à
 Pâcie le dix-sept août

mit huit cent septante-deux fils de
 Georges - Louis Monthoux, décédé et de
 Georgette née Unkenmann, à Lausanne

2. Denogent, Emma - Ida - Julie
 célibataire

institutrice
 originaire de Prangins domiciliée à
 Nyon née à
 Nyon

le quatorze novembre
 mit huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 John - Louis Denogent, Constructeur et de
 Augustine - Caroline née Bryard, à Nyon

Comme témoins :
 1. Charles Denogent, constructeur, à Courcelle - (Gleive)
 2. Louise Bellaydier (delle), couturière, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pâcie, Prangins et
 Nyon, le 10 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Pâcie, Prangins et
 Nyon.
 Pour l'acte de décès de la première
 femme de fiancé, voir vol. 49, fol. 192.

Communiqué à l'état civil de Pâcie
 et de Nyon.

Les époux :

G. Monthoux
 Emma Monthouse

Les témoins :

C. Denogent
 L. Bellaydier

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Registre des mariages A.

N^o 284
 Brandenburg
 et
 Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandenburg, Louis
 célibataire

employé de pharmacie

originaire de Perwez, Liège, Belgique domicilié à

Perwez, en séjour à Lausanne; interné civil né à

Perwez le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean-Joseph Brandenburg, filou et de

Marie-Louise née Desobroux, à Perwez.

2. Estoppey, Méry-Henriette
 célibataire

employée de commerce

originaire de Trey domiciliée à

Lausanne née à

Genève le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jules-Louis Estoppey, décédé et de

Louise-Méry, née Gantzy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Estoppey, chaudronnier, à Olonn

2. Maurice Haller, interné civil, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Trey, le
15 juin 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent six-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère du fiancé.

Dispense de publications en Belgique.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Trey.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage.

Communiqué à l'état civil de Trey
 et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :

Brandenburg
M. Brandenburg.

Les témoins :

J. Estoppey.
Haller

L'officier de l'état civil :

Mucel

Registre des mariages A.

N^o 285
Grobety
et
Cristin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Albert - Charles
célibataire

commis C. F. F.

originaire de Vallorbe domicilié à

Rolle né à

Rolle le vingt-cinq mars

mil-huit-cent quatre-vingt-dix fils de

Charles - Louis Grobety, décédé et de

Marie née Carin, à Rolle

2. Cristin, Alice - Fanny
célibataire

originaire de Gland domiciliée à

Gland née à

Gland le vingt-huit février

mil-huit-cent nonante-cinq fille de

Jules - Samuel Cristin, agriculteur et de

Alice - Fanny née Grange, à Gland

Comme témoins : } 1. Oscar Hennard, contrôleur C. F. F., à Reuver
2. Henri Gilliard, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rolle, le 20, à Gland, le 21, et à Vallorbe, le 22 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de l'état civil de Rolle.

Les époux :

Albert Grobety
Alice Grobety

Les témoins :

O. Hennard
H. Gilliard

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Vallorbe, de Rolle et de Begnins.

Registre des mariages A.

N^o 256
Regamey
Martinella

10-17-18
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Marcel - Gustave
célibataire
coiffeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Rene - Louis - Gustave Regamey, décédé et de
Ida née Marguerite à Lausanne

2. Martinella, Marie - Pauline
célibataire
coiffeuse
originaire de Digle, Le Locle, La Sagne et domiciliée à
Lausanne Les Ponts-de-Matel née à
Lausanne le premier février
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jacques Martinella, décédé et de
Marie - Sophie née Lotter, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Blondel, employé S.-J., à Lausanne
2. Gustave Fuhmann, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Digle, Le
Locle, La Sagne et Les Ponts-de-Matel, le
8 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Digle, Le Locle,
La Sagne et Les Ponts-de-Matel.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 23, fol. 356.

Les époux :
Marcel Regamey
Marie Regamey
Les témoins :
Louis Blondel
Gustave Fuhmann

Communiqué à l'état civil d'Digle,
du Locle, de La Sagne et
des Ponts-de-Matel.

L'officier de l'état civil :
Placé

Registre des mariages A.

No 287
Mennet
Vial

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mennet, Jean-Jacques
célibataire
artiste-peintre
originaire de Genève (ville) domicilié à
Lausanne né à
Genève le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Henri-Jules Mennet, décédé et de
Suzanne-Elphévine née Monnier, à Paris

2. Vial, Louis-Nathilde
célibataire
modiste
originaire de Crannes - Sales (Hte Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
aux Eaux-Vives (Genève) le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Félix Vial, manoeuvre, à Genève et de
Marie-Eugénie née Trottet, décédée

Comme témoins : } 1. Jacques Lamunier, employé, à Lausanne
2. Charles Loupot, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 19
juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée
et acte de décès de sa mère.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Genève.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Jean Mennet
et
Marie Vial

Les témoins :

(F. Lamunier)
et
Charles Loupot

L'officier de l'état civil :

P. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Genève
(B.C.) et à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 288
Kind
et
Grouber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kind, Paul

célibataire

D^e en droit, secrétaire du Tribunal fédéral

originaire de Coire (Géron)

domicilié à

Lausanne

né à

Schwanden (Glarus) le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Paul-Hieronymus Kind, pasteur

et de

Kudlina née Trümpler, à Schwanden

2. Grouber, Lioubow

célibataire

originaire de Odessa (Russie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Odessa

le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Isaac Solomonowitch Grouber (décédé)

et de

Selina (Zinaïda) Solomonowna née Lourie, à Lausanne

Comme témoins :

1. Selina Grouber (dame), rentière, à Lausanne

2. Frédéric Wälti, ingénieur, à Blonay

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Coire, le
22 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés avec
une traduction.

Certificats de capacité.

Actes de publication de mariage à
Lausanne et à Coire.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Engagement et mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Coire.

Les époux :

Paul Kind

Lioubow Kind

Les témoins :

Selina Grouber née Lourie

Lo Wälti

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N^o 289
Jean-Petit-Matile
et
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jean-Petit-Matile, *Usted*
célibataire
mécanicien
originaire de *La Lagne (Neuchâtel)* domicilié à
Pex né à
Genève le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Eugène Jean-Petit-Matile, employé C.F.F. et de
Emma Jean-Petit-Matile née Wyssling, à Renens.

2. Margot, *Blanche-Eva*
célibataire
originaire de *Ste-Croix* domiciliée à
Pilly née à
Hautems-Mozery le dix mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
John-Henri-Emile Margot, décédé et de
Hélène-Louise-Clémence née Bury, à Pilly

Comme témoins :
1. *Uois Blanc, Charcutier à Lausanne*
2. *Albert Blanchard, retraité B.C.F., à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Pex*, le 12, à *La Lagne, à Pilly*
et à *Ste-Croix*, le 13 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Pex

Les époux :
A. Matile
B. Matile

Les témoins :
A. Blanc
A. Blanchard

Communiqué à l'état civil de *Pex*,
de *La Lagne*, de *Ste-Croix*
et de *Pilly*.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 290

Matti

Gottardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti, Francesco-Natobio-Domenico

célibataire

muniier

originaire de Albogno (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Albogno le vingt septembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Carlo Matti, muniier et de

Maria-Caterina née Andreati, à Albogno

2. Gottardi, Rosa-Adèle-Esther

célibataire

ménagère

originaire de Caluso (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Poinpalais (Genève) le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Luigi-Vincenzo Gottardi et de

Marie-Angélique née Grognaux, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Florian Gottardi, employé à l'Hôpital cantonal,

2. Joseph Gauthier, livreur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Albogno et à Caluso, le 21 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Albogno et Caluso,

avec certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département

de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,

à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Matti François

Matti Esther

Les témoins :

Florian Gottardi

Joseph Gauthier

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

No 291
Regamey
et
Schmuziger

329

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Fernand
célibataire
coiffeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri-Louis-Gustave Regamey, décédé et de
Ida née Magliere, à Salverre

2. Schmuziger, Emilie
célibataire
originaire de Orsau (Vevode) domiciliée à
Lausanne née à
Orsau le quinze octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Gottlieb Schmuziger et de
Elie née Long, les deux décédés

Comme témoins :
1. Carol Regamey, coiffeur, à Lausanne
2. Jules Long, employé C.F.F., à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orsau, le 19
juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Orsau.

Les époux :

F. Regamey
E. Regamey

Les témoins :

Carol Regamey
Long Jules

Communiqué à l'état civil d'Orsau.

L'officier de l'état civil :

Préal

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 292
Citron
Suter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Citron, Pierre - André

célibataire

employé de commerce

originaire de Paris

domicilié à

Paris, XV^e arr^t

né à

Paris (20^e)

le dix octobre

mit huit cent quatre-vingt

fils de

Alexandre - Paulin Citron, décédé

et de

Odèle - Augustine - Marie née Guillou, à Paris, VI^e

2. Suter, Susanne - Julie

célibataire

originaire de Krummenau (St Gall)

domiciliée à

Lausanne

née à

Berlin

le vingt avril

mit huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Salomon - Guston Suter, docteur en droit

et de

Bertha Suter née Ruffy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Thérèse Chubb (dame), aux Brenets (héritière)
2. Roger Ruffy, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Krummenau, le 6, et à Paris, 15^e arr^t, le 18 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.
Actes de naissance des fiancés.
Certificat de nationalité du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Paris, XV^e, et Krummenau.
Certificat de célibat du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Pecunia de mariage.
Communiqué à l'état civil de Krummenau et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

(Signature)
Susanne Citron

Les témoins :

T. Jombé
R. Ruffy

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Registre des mariages A.

N^o 293
 Sievermann
 et
 Jennings

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sievermann, Karl-Sigfried
 célibataire
 Docteur es-sciences
 originaire des Etats-Unis d'Amérique domicilié à
 Pully né à
 Mannheim (Gr^d Duché de Bade) neuf juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 August Sievermann et de
 Maria née Steiner, à Fribourg

2. Jennings, Hilda-Mabel
 célibataire

originaire de la Grande Bretagne domiciliée à
 Pully née à
 Luton (Bedfordshire) Angleterre le dix novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Philip-Horley Jennings et de
 Florence-Catherine née Springer, à Linnux (Calvados)
 France

Comme témoins :
 1. Albert Blakchard, retraité B. C. F., à Lausanne
 2. Lucien Reynolds, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 26 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Subrointion de l'état civil de
 Pully

Les époux :

Karl Sievermann
 Hilda Sievermann

Les témoins :

Blanchard
 Reynolds

Communiqué à l'état civil de Pully

Marie Caran
 Vice-consul britannique
 L'officier de l'état civil :

Juce!

Registre des mariages A.

No 291
Négroz
et
Domenjor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Négroz, Edouard
célibataire
manœuvre
originaire de Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Pully le deux mois
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis-Constant Négroz, tailleur et de
Marie-Louise née Deluche, à Lausanne

2. Domenjor, Thérèse-Louise
célibataire
lingère
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Jules-Emile-Henri Domenjor et de
Cécile-Louise née Rochat, les deux décédés

Comme témoins :
1. Charles Favrat, chauffeur, à Lausanne
2. Marius Rochat, vacher, à Courp/Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Lutry,
Epesses et Pully, le 20 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry,
Epesses et Pully.

Les époux :

Edouard Négroz
Thérèse Négroz

Les témoins :

Favrat Ch^{es}
Marius Rochat

Communiqué à l'état civil de
Lutry, de Pully et de
Cully.

L'officier de l'état civil :

Favrat

Registre des mariages A.

N^o 295
Bächler
Zehnder

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächler, Adolf
célibataire
imprimeur - lithographe
originaire de Kreuzlingen (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
Kreuzlingen le deux février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Adolf Bächler, cafetier, à Kreuzlingen et de
Ida, née Felie, décidée

2. Zehnder, Louise-Bertha
célibataire
cuisinière
originaire de Ober-Seen (Zürich) domiciliée à
Zürich née à
Ober-Seen le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Johann-Jakob Zehnder, agriculteur, à Ober- et de
Luise née Stutz, décidée

Comme témoins :
1. Henri Zuecher, cafetier, à Lausanne
2. Albert Wehli, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Seen et à
Zürich, le 8, à Kreuzlingen, le 10 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée.
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Seen, Zürich
et Kreuzlingen.

Les époux :
A Bächler
Louise Bächler

Les témoins :
Henri Zuecher
Wehli

Communiqué à l'état civil de Seen,
de Zürich et de Kreuzlingen.

L'officier de l'état civil :
Wehli

Registre des mariages A.

N^o 296
Bovy
Castellazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovy, Louis - Daniel
célibataire

artiste-peintre

originaire de Genève (ville) domicilié à

Genève né à

Port - Saïd (Egypte) le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Julien Bovy, comptable et de

Marie née Taniot (à Port - Saïd (Egypte))

2. Castellazzi, Maria - Franca

célibataire

cantatrice

originaire de Breno (Brescia), Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Breno le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giuseppe Castellazzi, professeur de musique et de

Ernesta née Stoppani, la Domodossola

Comme témoins : } 1. Tito Chiavenda, Courbe d'Italie, à Lausanne
2. Jules Bovy, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 25 avril 1918, à Lausanne
le 29 avril 1918, à Breno

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Genève.

Les époux :

Daniel Bovy
Marie Bovy

Les témoins :

Albion
Jules Bovy

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Genève
B. C.) et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 297
Bébonx
Burdet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bébonx, Fernand - Léon
célibataire
courier jardinier
originaire de Cully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis Bébonx, agriculteur, à Epalinges et de
Louise née Kunz, d'ici

2. Burdet, Violette
célibataire
ouvrière d'imprimerie
originaire de Method domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Victor - Louis Burdet, d'ici et de
Lina née Billaud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Burdet, imprimeur, à Lausanne
2. Maurice Faillietaz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry
et Method, le 19 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Cully, Lutry
et Method.

Les époux :

Ferd. Bébonx
Violette Bébonx

Les témoins :

Ch. Burdet
Maurice Faillietaz

Communiqué à l'état civil de Cully
de Lutry et de Method.

L'officier de l'état civil :
Receuil

Registre des mariages A.

N^o 298
 Rubli
 Raith

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rubli, Henri-Edouard**
 veuf de **Batka-Anna** née **Jean Richard**, dès le 15 octobre 1917
 géomètre
 originaire de **Dachsen (Zürich)** domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel (Berne) le premier juillet
 mil huit-cent septant-trois fils de
Godéfroi Rubli, décédé et de
Marie-Rosette-Octavie née **Fonjallaz**, à **Clarens**

2. **Raith, Louise**
 célibataire
 téléphoniste
 originaire de **Genève** domiciliée à
Lausanne née à
Genève le trente-un mai
 mil huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Charles Raith, décédé et de
Marie-Sophie née **Beyer**, à **Lausanne**

Comme témoins :
 1. **Léon Püschli**, imprimeur, à **Lausanne**
 2. **Charles Margot**, technicien, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 26, à **Genève**, le 27, et à **Dachsen**, le 28 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de décès de la première femme
 du fiancé.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Dachsen et Genève.

Les époux :

H. Rubli
 Lse. Raith

Les témoins :

Léon Püschli

Ch. Margot

L'officier de l'état civil :

J. Püschli

Communiqué à l'état civil de Dachsen
 et de Genève (B. C.).

Registre des mariages A.

N^o 299
Mulet
de Graillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mulet, Léonel - Auguste
célibataire
électicien, soldat au 46^e rég^t d'infanterie
originaire de Paris domicilié à
Lantier (Seine), en séjour à Lausanne, avant à Thourne (Seine) né à
Paris (7^e arr^t) le dix avril intant le jour
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles - Léon Mulet, décédé et de
Fautine - Marie - Louise née Fischer, à Paris (11^e).

2. de Graillet, Marie - Antoinette
divorcée de Philibert Naville, dès le 13 novembre 1813
couturière
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne, avant à Fontainebleau (Seine et Marne) née à
Paris (6^e arr^t) le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Henri - Charles - Marie Baron de Graillet et de
Antonine - Marie - Oline née Desmiat, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Paul Leclerc, interne de guerre, à Lausanne
2. Antoine Guilliard, interne de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fontainebleau, le 1^{er} avril, à Lausanne
et à Thourne, le 19 juin 1818.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Extrait de jugement de divorce de l'époux.
Déclaration du Vice-Consulat de France.
Actes de publication de mariage à Lausanne,
Thourne et Fontainebleau.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Journé de mariage.

Communiqué à l'état civil de Thourne
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

M. A. Mulet

Les témoins :

Paul Leclerc
A. Guilliard

L'officier de l'état civil :

J. Leclerc

Registre des mariages A.

N^o 300
Fournieret
Jan

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Frédéric - Marius - Amand

célibataire

garçon de café

originaire de Martinpuich (Pas-de-Calais), France domicilié à
Blangy sur Bierre (Boitecaumont), Seine-Inférieure né à
Martinpuich en sejour à Lausanne ; inséré civil
le vingt-cinq janvier

mit huit cent quatre-vingt-dix fils de

Eloi Fournier, cultivateur et de
Estelle née Talon, à Blangy sur Bierre

2. Jan, Albertine

célibataire

fille de salle

originaire des Tavernes domiciliée à
Châtillens, précédemment à Lausanne née à
aux Tavernes le vingt-six décembre

mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emile Jan, cultivateur et de
Tilda née Studer, à Châtillens

Comme témoins :

1. Emile Jan, marchand de bétail, à Châtillens

2. Berthe Jan (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Blangy sur Bierre, le 24 mai 1918,
à Lausanne, le 28, aux Tavernes et à Châtillens, le 29
juin 1918Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Blangy, Les Tavernes
et Châtillens.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Folios de mariage.Communiqué à l'état civil d'Oron
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Les époux :

A Fournier
et Fournier

Les témoins :

Jan Emile
Jan Berthe

L'officier de l'état civil :

P. Piccol

Registre des mariages A.

N^o 301
 Torres
 Nahum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torres, Raoul-Albano
 célibataire
 mécanicien
 originaire de nationalité italienne domicilié à
Lausanne né à
Salonique le deux mars
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Elie Torres et de
Nelly Fernandez Diaz, à Lausanne

2. Nahum, Valérie
 célibataire
 originaire de d'origine persane domiciliée à
Lausanne née à
Salonique le vingt-sept mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Haim-Victor Nahum, agent maritime, à Salonique et de
Della née Corasso, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Elie Torres, rentier, à Lausanne
 2. Ufied Nahum, agent maritime, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 juin 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de notoriété tenant lieu
 d'actes de naissance des fiancés.
 Consentement des père et mère du fiancé.
 Autorisation du Conseil d'Etat, avec
 dispense de publications en Italie et dispense
 de produire le certificat de capacité.
 Certificat de capacité pour le fiancé.
 Permis de mariage. Publications à Lausanne.
 Engagement à mariage religieux.
 Communiqué

Les époux :

Raoul Torres
Valérie Torres

Les témoins :

Elie Torres
Ufied Nahum

L'officier de l'état civil :

Dual

Registre des mariages A.

N^o 302
Francioli
et
Sauge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francioli, Ottilio
célibataire
vulcanisateur
originaire de Intra (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Intra le dix-neuf juin
mil-huit-cent-quatre-vingt-trois fils de
Pierre Francioli, décédé et de
Marie née Gabbrani, à Lausanne

2. Sauge, Antoinette-Péroline
célibataire
reparure
originaire de Sain-Bel (Rhône), France domiciliée à
Lausanne née à
Sain-Bel le vingt-cinq avril
mil-huit-cent-quatre-vingt-huit fille de
Benoît Sauge et de
Marie-Josée née Saint-Jean, les deux décédés

Comme témoins :
1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne
2. Remy Delavigne, employé S. D., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Intra,
le 19 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil-huit-cent-dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé et
consentement de sa mère.
Actes de décès des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et Intra, avec certificat de capacité par les
fiancés.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Exposés de mariage.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :
Ottilio Francioli
Antoinette Francioli

Les témoins :
Eugène Dubois
Remy Delavigne

L'officier de l'état civil :
J. B. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 303
Rod
et
Monod

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Ernest - Alexandre
célibataire
employé au pénitencier
originaire de Ropraz, Corcelles-le-Vent et Mézières - domicilié à
Lausanne né à
Pioley - Magnoue le vingt et
sept
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Emile Rod, agriculteur et de

Aurélie née Férey, à Pioley - Magnoue
2. Monod, Blanche - Fanny
célibataire
ménagère
originaire des Châtelard, Noville et Romain - domiciliée à
Lausanne née à
Montpreveyres le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Henri - Louis Monod, marchand et de
Elix née Regamey, au Chalet-à-Gobet

Comme témoins :
1. Emile Rod, agriculteur, à Pioley - Magnoue
2. Aurélie Rod (dame), à Pioley - Magnoue

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Ropraz, Cor-
celles-le-Vent, Mézières, Le Châtelard, Noville et Romain
le 19 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ropraz, Corcelles-le-
Vent, Mézières, Le Châtelard,
Noville et Romain.

Les époux :
Ernest Rod
Blanche Rod

Les témoins :
Emile Rod
Aurélie Rod

Communiqué à l'état civil de Ropraz,
de Mézières, de Montreux et de
Villeneuve.

L'officier de l'état civil :
F. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 304
Rouge
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Marius-Charles-Bernard
célibataire
employé de banque
originaire de Olige domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
David-Samuel Rouge, décédé et de
Jenny née Rubin, à Lausanne

2. Pahud, Rose-Adélaïde
célibataire

originaire de Prioley-Magnaux domiciliée à
Pilly née à
Pilly le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Julien-Auguste-Urbain Pahud, agriculteur et de
Adélaïde-Marguerite née Henry, à Pilly

Comme témoins : } 1. Henri Pahud, directeur, à St-Croix
2. Emile Rouge, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Olige,
Prioley-Magnaux et Pilly, le 20 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Olige, Prioley-
Magnaux et Pilly.

Les époux :

Rouge
P. Rouge

Les témoins :

H. Pahud
E. Rouge.

L'officier de l'état civil :

Preud

Communiqué à l'état civil d'Olige,
de Domeloye et de Pilly.

Registre des mariages A.

305
Cloux
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, Auguste - Julien
veuf de Julie - Adèle née Dumartrey, née le 2 mars 1816
instituteur

originaire de L'Isle domicilié à
Lausanne né à

La Coude rive L'Isle le vingt-neuf août
mil huit cent cinquante-huit fils de

Jean-Henri Cloux et de
Marie-Euphrosine née Gruaz, les deux décédés

2. Panchaud, Jeanne - Louise
célibataire

institutrice
originaire de Lumy et Tolochenaz domiciliée à
Lausanne née à

Morges le quatre janvier
mil huit cent septant-six fille de

Samuel - François Panchaud et de
Jenny née Demont, les deux vivants

Comme témoins :
1. Edouard Panchaud géomètre, à Lausanne
2. Suzanne Reiset (dame), institutrice, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à L'Isle,
Lumy & Tolochenaz, le 4 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne L'Isle, Lumy et
Tolochenaz.
Copie l'acte de décès de la première
femme du fiancé, voir vol. 47, fol.
140.

Les époux :

Julien Cloux
Jeanne Cloux

Les témoins :

S. Reiset
S. Panchaud

L'officier de l'état civil :

Puret

Communiqué à l'état civil de L'Isle,
de Villars-s-Yveroy et de Morges.

N^o 306
Bridel
de Meuron

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bridel, Pierre-Auguste
célibataire

synonyme
originaire de Moudon et de Genève domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Eugène-Charles Bridel, pasteur et de
Oliver-Ellen-Annette née Boiceau, à Lausanne

2. de Meuron, Antoinette-Pauline
célibataire

originaire de Orbe et de St Sulpice (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Georges-Alois de Meuron, avocat et de
Marguerite née Suberjonois, à Lausanne

Comme témoins :
1. Colonel Edouard de Meuron, à Lausanne
2. Gaston Bridel, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Orbe,
le 4, à Moudon, le 5, à Genève, le 6, et à St Sulpice
(Neuchâtel), le 21 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Moudon, Genève,
Orbe & St Sulpice.

Les époux :
P. A. Bridel
Antoinette Bridel

Les témoins :
E. de Meuron
Gaston Bridel

Communiqué à l'état civil de Moudon,
de Genève, de Orbe et de St Sulpice.

L'officier de l'état civil :
J. de

Registre des mariages A.

N^o 307
Barbezat
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat, Emile-Alfred

célibataire

ébéniste

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles-Abraham Barbezat et de

Renée-Ida née Pillard, les deux décédés

2. Jaccottet, Andrienne-Joséphine

célibataire

modiste

originaire de Echallens domiciliée à

Lausanne née à

Echallens le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François-Eugène Jaccottet, contre-maître et de

Emilie-Mariline née Bovey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugène Jaccottet, manoeuvre, à Lausanne

2. Lucien Bedoy, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, le 7,

à Genève, le 10 juin 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Genève et Echallens.

Pour l'acte de naissance du fiancé,

voir vol. 17, fol. 178.

Les époux :

E. Barbezat.

A. Barbezat.

Les témoins :

E. Jaccottet

Lucien Bedoy

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de
Genève et d'Echallens.

Registre des mariages A.

N^o 308
Bunyan
Wüthrich

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bunyan, Alfred
célibataire
négociant, sergent
originaire de Londres (Angleterre) domicilié à
Londres, en séjour à Château-d'Oex; interné de guerre né à
Londres le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
John Bunyan, à Londres et de
Emily Bunyan, née Malkai, décédée

2. Wüthrich, Rosa
célibataire
femme de chambre
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Château-d'Oex née à
Langnau le neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jacob Wüthrich, décédé et de
Sophie née Wittener, à Langnau

Comme témoins :
1. Thérèse Martin (delle), femme de chambre, à
Lausanne
2. Philip-George Strickett, interné de guerre, à
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 26, et à Langnau,
27 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex.

Les époux :

Alfred Bunyan Sergt
Rosa Bunyan

Les témoins :

Thérèse Martin

Philip-George Strickett

Maurice Gasser
vice-consul Britannique

L'officier de l'état civil :

J. Gasser

Communiqué à l'état civil de Châ-
teau-d'Oex et de Langnau.

Registre des mariages A.

N^o 309

Bernard

Pasea dit Quita Dyett

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard, Mirian - Dalziel
célibataire

banquier, lieutenant au 31^e Batt. A.T.F.
originaire de Brisbane (Australie) domicilié à
Mackay (Australie), en séjour au Châtelard (Montreux); intanté né à
Brisbane le dix juin

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Joseph - St. Clair Bernard et de
Joan - Dalziel Bernard nee Johnson, à Mackay

2. Pasea dit Quita Dyett, Annie - Dudley
célibataire

originaire de la Trinité (Ile anglaise) domiciliée à
Lausanne née à

Funapuna, Trinidad (la Trinité) le quinze octobre
mit huit cent quatre-vingt-deux fille de

Henage - Goldie Perea et de
Selma Perea nee Dyett, décedés

Comme témoins : 1. Mathilde Dyett (d'elle), à Lausanne
2. lieutenant Jean Matthews, intanté de guerre, à Lau-
-anne

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 8, et à Lausanne, le
10 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Extrait de l'état civil
de Montreux.

Les époux :
M. Bernard
Annie Bernard

Les témoins :
M. C. Dyett
J. Matthews
Annie Perea
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 310
 Chessex
 Delaporte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex, Henri - Gustave
 célibataire

typographe

originaire de Planches domicilié à

Lausanne né à

aux Planches-Montaux le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Gustave Chessex, agriculteur et de

Camille - Eugénie - Louise née Simon, à Prunigny, Morges

2. Delaporte, Marguerite - Eugénie
 célibataire

gilette

originaire de Gimel domiciliée à

Lausanne née à

Bremblens le deux février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Urbain - Charles - Auguste Delaporte, chauffeur et de

Louise - Héloïse née Pellet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Auguste Delaporte, chauffeur, à Lausanne

2. Marc Delaporte, agriculteur, à Gimel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, aux Planches,
le 27, et à Gimel, le 28 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Les Planches et Gimel.

Les époux :

H. Chessex
E. Chessex

Les témoins :

A. Delaporte
Marc Delaporte

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de Montaux
et de Gimel.

Registre des mariages A.

N^o 311
Chevalley
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, René-Émile
célibataire
professeur
originaire de Champtauvez domicilié à
Lausanne né à
Clarens le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Jean-Constant Chevalley, négociant et de
Anne-Esther née Dumon, à Lausanne

2. Imhof, Germaine-Félicie
célibataire
originaire de Hertenbach-Buchen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
aux Verrières (Neuchâtel) le vingt-six mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul-Edouard Imhof, chef de district retraite et de
Cécile-Claudine née Mülle, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marc Bonnaz, géomètre officiel, à Breuchin
2. Yvonne Bonnaz (dame), à Evanches

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champtauvez et
Schwarzenegg, le 1^{er} juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Champtauvez et
Schwarzenegg.

Les époux :

René Chevalley
Germaine Chevalley

Les témoins :

M. Bonnaz
Yvonne Bonnaz

Communiqué à l'état civil de Combremont
et de Schwarzenegg

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 312

Veiz

et
Tomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Veiz, Constant - Edouard**

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Cheseaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Alphonse - Marc Veiz, décédé et de

Marie - Louise - Henriette née Troyon, à Lausanne

2. **Tomini, Blanche - Olga**

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Morges le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Edouard Tomini, cafetier et de

Nathilde - Augustine - Eglantine née Tomini, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Champendal, fonctionnaire postal, à Lausanne
2. Hérald Tomini, notaire-archiviste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne le 22,
à Cheseaux le 23 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cheseaux et Payerne.

Les époux :

C. Veiz
O. Tomini

Les témoins :

Champendal
Tomini

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil de Pully
et de Payerne.

Registre des mariages A.

313
Versel
et
Cevy

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Versel, Constant

célibataire

chauffeur

originaire de Rovray

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jules Versel, décédé

et de

Henriette-Jeanette née Resin, à Gens

2. Cevy, Germaine-Lina

célibataire

cuinière

originaire de Derges

domiciliée à

Lausanne

née à

Derges

le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Jules-Louis Cevy, agriculteur

et de

Henriette-Emma née Dépaillet, à Derges

Comme témoins :

1. Marc Ray, chauffeur, à Lausanne

2. Cécile Ray (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 3, à Rovray
et à Derges, le 4 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Rovray et Derges.

Les époux :

Versel Constant

Germaine Versel

Les témoins :

Ray Marc

Ray Cécile

Communiqué à l'état civil d'Yverdon
et d'Eschandes.

L'officier de l'état civil :

Jucel

N^o 314
Rosenberger
et
Wymann

Par jugement du Tribunal...
distric de Zurich, le... rendu
en date du 7. fe.vrier 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 7. fe.vrier
1928., le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à ... an. le
délai pendant lequel
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11. mai 1928.

L'officier de l'état civil:
Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosenberger, Emil
célibataire
ajusteur
originaire de Birmensdorf (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Ketswil (Zürich) le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Emil Rosenberger, curia de campagne et de
Kardina nie Huber, à Birmensdorf

2. Wymann, Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le vingt-trois février

mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Maria - Louise Wymann et de

Comme témoins :
1. Henri Laurent, concierge, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Birmensdorf et Su-
miswald, le 14 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Birmensdorf et
Sumiswald.

Les époux :
Emil Rosenberger
Marie Rosenberger.

Les témoins :
M. Emery
M. Laurent

Communiqué à l'état civil de
Birmensdorf et de Sumiswald.

L'officier de l'état civil :
Bauf

Registre des mariages A.

N^o 315
Reymond
von Gunten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Alfred
célibataire
employé de commerce
originaire de Gimel domicilié à
Lausanne né à
Bremblens le dix août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Léonard-Elysée Reymond, employé et de
Julie née Diproz, à Lausanne

2. von Gunten, Bertha-Emilie
célibataire
ménagère
originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Emile von Gunten, cantonier C. F. F., à Lausanne et de
Verona née Baur, décédée

Comme témoins : }
1.
2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Gimel et
à Sigriswil, le 29 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gimel et Sigriswil.

Les époux :

Les témoins :

Communiqué à l'état civil de Gimel
et de Sigriswil.

L'officier de l'état civil.

La fiancée est
décédée le 26 juillet 1918.
Lausanne, le 1^{er} août 1918.

L'Officier de l'Etat civil:

Puce!

Registre des mariages A.

315

N^o ~~316~~
 Margairaz
 et
 Biedermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz, Henri
 célibataire
 employé à l'Hôpital cantonal
 originaire de Forel domicilié à
 Lausanne né à
 Puidoux le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt six fils de
 Eugène-Frédéric Margairaz, décédé et de
 Julie-Fanny née Paley, à Puidoux

2. Biedermann, Frieda
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Tens (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lys (Berne) le vingt-six janvier
 mil huit cent quatre-vingt six fille de

Benedict Biedermann et de
 Rosina née Frieden, décédés

Comme témoins :
 1. Ernest Rey, employé à l'Hôpital cantonal, à Lausanne
 2. Henri Pêche, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Prigg, le
 29 juin, et à Forel, le 2 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Forel et Prigg.

Les époux :

Henri Margairaz
 Frieda Margairaz

Les témoins :

Ernest Rey
 Louis Ferni

Communiqué à l'état civil de Forel et
 de Prigg.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

316

N^o ~~317~~Mingard
Vulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard, Arthur

célibataire

agriculteur

originaire de Chapelle

domicilié à

Chapelle

né à

Chapelle

le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Louis-Henri Mingard, agriculteur

et de

Anna née Zahnd, à Chapelle

2. Vulliens, Berthe-Ida

célibataire

ménagère

originaire de St Cierges et de Brouens

domiciliée à

Brouens

née à

Brouens

le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Emile Vulliens, agriculteur

et de

Félicie née Dubois, à Brouens

Comme témoins :

1. Maurice Deliderray, agent de police, à Lausanne

2. Albert Scheidegger, aspirant de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chapelle, St Cierges et Brouens,
le 15 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de St Cierges.

Les époux :

Arthur Mingard
Ida Mingard

Les témoins :

M. Deliderray
Scheidegger

L'officier de l'état civil :

Pere!

Communiqué à l'état civil de St
Cierges.

Registre des mariages A.

317

~~N^o 318~~
Boder
Füglistaler

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boder, Florian-Emmanuel

célibataire

chauffier

originaire de Orvin (Borne)

domicilié à

Lausanne

né à

Tramelan - Lesnois (Borne) le vingt-sept février

mit huit cent quatre-vingt-trois fils de

Florian Boder

et de

Anna née Schmocher, les deux décédés

2. Füglistaler, Anna-Frida

célibataire

femme de chambre

originaire de Lili (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Zürich le vingt-quatre juillet

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Sebastian Füglistaler

et de

Karla née Guyer, les deux décédés

Comme témoins :

1. Louis Wagner, cordonnier, à Lausanne

2. Pauline Köhl (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orvin, le 3,

à Orvin, le 4 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Orvin et
Orvin.

Les époux :

Boder Emmanuel

Boder Frida

Les témoins :

Louis Wagner

Pauline Köhl

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Orvin
et d'Orvin.

Registre des mariages A.

318

No ~~319~~
Bohni
Golaz

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohni, Charles-Adolphe-Théophile
veuf de Jenny - Anna née Bellas, dès le 27 février 1913
commerçant
originaire de Frenkendorf (Bâle-Campagne) domicilié à
Lausanne né à
Grancy le vingt-deux avril
mil huit cent vingtante fils de
Henri Bohni et de
Francine-Louise-Emilie née Demont, les deux décédés

2. Golaz née Desmeules, Rosalie
veuve de Louis-François Golaz, dès le 29 août 1915
ménagère
originaire de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Ropraz le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Samuel Desmeules et de
Adèle née Favre, les deux décédés

Comme témoins :
1. Henri Procion, secrétaire, à Lausanne
2. Jean Urech, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Frenkendorf et
L'Abbaye, le 25 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Frenkendorf et L'Abbaye.
Pour l'acte de décès du premier mari
de la fiancée, voir vol 146, fol. 278

Les époux :

Charles Bohni
Rosalie Bohni

Les témoins :

H. Procion
J. Urech

L'officier de l'état civil :

J. Baet

Communiqué à l'état civil de Frenkendorf et de L'Abbaye.

Registre des mariages A.

319

~~No 320~~
Bishop
Goertscher

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bishop, Frederick - James - Arthur

célibataire

sergent

originaire de Leathhead (comté de Surrey), Angleterre domicilié à Brighton (Sussex) en séjour à Château-d'Oex; intendant de guerre né à Madras (Indes) le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

James Bishop, officier de l'armée anglaise, à Brighton et de Minnie - Jane - Ann Bishop née Weightman, à Brighton

2. Goertscher, Louise - Frida

célibataire

originaire de Oberwyl i. S. (Berne) domiciliée à

Château-d'Oex née à

Château-d'Oex le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles Goertscher, séculier et de Sophie - Frida née Blicod, à Château-d'Oex

Comme témoins :

1. Frida Goertscher (dame), à Château-d'Oex

2. William - Henry Ritson; intendant de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 8, et à Oberwyl i. S., le 9 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

F. Bishop

Louise Bishop

Les témoins :

F. Goertscher
Ritson

Adrien Courant
vice curé
L'officier de l'état civil :
Fuehr

Communiqué à l'état civil de Oberwyl i. S. et de Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

320

No ~~321~~
Cornu
Blanc

7-41

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Jules - Camille
célibataire
employé au L. O.
originaire de Roment (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Roment le vingt-quatre mars
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de
Cyprien Cornu, employé C. F. F. et de
Josephine née Williamson, à Lutry

2. Blanc, Emilie - Emma
célibataire
employée de commerce
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Norges le vingt-deux décembre
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Jules Blanc, gérant et de
Marie-Jenny née Demattres, à Lausanne

Comme témoins :
1. Albert Schmid, contrôleur L. O., à Lausanne
2. William Schwalb, employé L. O., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Ro-
mont, le 14 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Romont.

Les époux :
Cornu Jules
Emilie Cornu

Les témoins :
Al Schmid
W. Schwalb

Communiqué à l'état civil de Romont.

L'officier de l'état civil :
Pucel

321

No ~~322~~
Petitpierre
Gavard

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre, Paul - Albert
célibataire
jardinier
originaire de Neuchâtel et de Couvet domicilié à
Lausanne né à
Porrentruy (Borne) le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Georges Petitpierre, jardinier et de
Marie - Elise née Marie, à Promenthoux

2. Gavard, Marie - Hélène
célibataire
cuisinière
originaire de Furgigny (Haute - Garonne), France domiciliée à
Lausanne née à
Furgigny le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Alexis Gavard, décédé et de
Josephine née Gayat, à Furgigny

Comme témoins :
1. Henri Melinod, jardinier, à Lausanne
2. Alfred Gaudin, infirmier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Furgigny, le 16 juin, à Lausanne
et à Neuchâtel, le 12, et à Couvet, le 13 juillet
1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée et consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neuchâtel, Couvet
et Furgigny.
Certificat de célibat de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Neu-
châtel et de Couvet et à la Chou-
cellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Paul Petitpierre
Marie Petitpierre

Les témoins :

Melinod
Alfred Gaudin

L'officier de l'état civil :

Urech

Registre des mariages A.

322

No ~~322~~
 Corday
 Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corday, François - Samuel
 célibataire

employé de commerce

originaire de Sourigny domicilié à

Lausanne né à

Epems le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Samuel - François Corday, jardinier, à Lausanne et de

Jenny née Sigrist, décédée

2. Gillieron, Eugénie - Suzanne

célibataire

reparuse

originaire de Servion domiciliée à

Pilly née à

Lausanne le dix-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Emile Gillieron, décédé et de

Noë-Eugénie née Verdun, à Pilly

Comme témoins : 1. Louis Marcheret, charpentier, à Lausanne

2. François Guerra, électricien, à Pilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Sourigny et

Pilly, le 8, à Servion, le 9 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Sourigny, Servion et

Pilly.

Les époux :

F. Corday

E. Corday

Les témoins :

L. Marcheret.

F. Guerra

L'officier de l'état civil :

P. P.

Communiqué à l'état civil de Sourigny,
d'Orion et de Pilly.

Registre des mariages A.

323

~~324~~

Pahud
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Edmond - Louis

célibataire

charactier

originaire de Ygens domicilié à

Lausanne né à

Ferret - Planches le quatre juillet

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles Pahud, employé de commerce et de

Célestine - Marguerite née Duboux, à Lausanne

2. Schmid, Rosa - Ida

célibataire

catolique

originaire de La Chaux-de-Fonds (Nuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le vingt-huit juillet

mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Joseph Schmid, appareilleur et de

Rosina dite Rosa née Imhof, à Lausanne

Comme témoins : 1. Joseph Schmid, vendeur, à Lausanne

2. Louis Marnard, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à La Chaux-de-

Fonds, le 11, et à Ygens, le 13 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ygens et La Chaux-
de-Fonds.

Les époux :

E. Pahud
Rosa Pahud

Les témoins :

J. Schmid
L. Marnard

L'officier de l'état civil :

J. Buehli

Communiqué à l'état civil de Ygens et de La Chaux-de-Fonds.

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 11 mars 1918
déclaré définitif et exécutoire le 8
avril 1918
le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 4
avril 1918, le délai pendant
lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 avril 1918.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

324

No ~~325~~
Disrens
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Disrens, Gustave - Lucien
célibataire
mécanicien
originaire de Savigny domicilié à Savigny né à Savigny le dix-neuf octobre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit fils de Paul Disrens et de Félicie née Freymond

2. Dupuis, Marie - Ernestine
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Yens domiciliée à Lausanne née à Nice (France) le onze-juin mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit fille de Auguste - Henri Dupuis, à Yens et de Catherine - Ernestine née Lema, Décidée

Comme témoins :
1. Gaudence Briacca, négociant, à Lausanne
2. Michel Pivron, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, le 12, à Lausanne et à Yens, le 15 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Savigny.

Les époux :

G. Disrens
M. Dupuis

Les témoins :

G. Briacca
Pivron

Communiqué à l'état civil de Savigny et de Villars-Vers-Yens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 325
Mouron
Sutringer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron, Charles-Marcel
célibataire
employé postal
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Chardonne le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Edouard-Jules Mouron, curier de ville et de
Hélène née Richon, à Lausanne

2. Sutringer, Joséphine-Hélène
célibataire
cuisinière
originaire de Thann (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Thann le sept février
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Joseph Sutringer, à Belfort et de
Philomène née Wéland, décédée

Comme témoins :
1. Marcel Genenay, commis, à Lausanne
2. Jules Mouron, curier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, et à Chardonne,
le 2 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Chardonne.
Lettre du Département, n.º 3903/I,
concernant la publication à Thann.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
M. Mouron.
J. W. Mouron

Les témoins :
A. Genenay
Jules Mouron

Communiqué à l'état civil de Corcia
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Rucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 326
 Michon
 et
 Langrando

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon, Charles

celibataire

jardinier

originaire de Froidenville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize décembre

mil-huit-cent-quatre-vingt-dix fils de

Edouard Michon jardinier, à Lausanne et de

Odèle née Ritzner, décédée

2. Langrando, Sabolina

celibataire

costumière

originaire de Perarolo (Belluno), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Spiez (Berne) le dix avril

mil-huit-cent-quatre-vingt-douze fille de

Oswaldo - Antonio Langrando et de

Anna - Maria De Céd, les deux décédés

Comme témoins : 1. Albert Michon, commis, à Lausanne

2. Louis Fiaux, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Froidenville, le 13 juin 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne et Froidenville.

Déclaration de l'Agence Consulaire

d'Italie, à Lausanne, concernant

la publication à Perarolo.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Michon Ch.

J. Michon

Les témoins :

A. Michon

L. Fiaux

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de
 Poliez-le-Grand et à la Chancellerie
 d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 327
Corbozet
Bonnaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corboz, Charles - Benjamin

célibataire

fondé de pouvoirs

originaire del Mont / Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze avril

mil-huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Georges - Samson Corboz, architecte

et de

Wilhelmine née Schätti, à Lausanne

2. Bonnaz, Rox - Marguerite

célibataire

originaire de Perroy

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit mars

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Louis - Edouard Bonnaz, négociant

et de

Louise - Henriette née Petitmaître, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean - Henri Dubois, banquier, à Lausanne

2. Marc Bonnaz, géomètre, à Crénch.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, au Mont et à Perroy, le 6 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 13, fol. 204.Pour celui de sa fiancée, voir vol. 25,
fol. 207.Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Mont et Perroy.

Les époux :

C. Corboz

M. Bonnaz

Les témoins :

Jean Dubois

Marc Bonnaz

Communiqué à l'état civil de Prilly
et de Rolle.

L'officier de l'état civil :

F. P. P.

Registre des mariages A.

No 328
Weyeneth
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weyeneth, Emil
célibataire
sommelier
originaire de Nadschsch (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Berne le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-neuf
fils de
Maria - Anna Weyeneth, décédée
et de

2. Maillard, Julia - Marguerite
célibataire
couturière
originaire de Vevey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix
fille de
François - Louis Maillard
et de
Emma - Rosine née Witz, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Charles Michaud, agent de police, à Lausanne
2. Constant Gillieron, manoeuvre, à Courmayeur

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Nadschsch, le 22, et à Vevey, le 24 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Nadschsch et
Vevey.

Les époux :

E. Weyeneth
Julia Weyeneth

Les témoins :

Charles Michaud
Constant Gillieron

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Nadschsch
et de Vevey.

J. Guat

Recépissé du 20.11.20.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 11.10.1920, déclaré
définitif et exécutoire le 6 novembre
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 16 novembre 1920.
L'officier de l'état civil:

J. Guat

Registre des mariages A.

N^o 329
Fenthorey
Perrini

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 8 avril 1925,
déclaré définitif et exécutoire le 21
mai 1925, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 7 mai 1925.

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fenthorey, Paul
célibataire

ménager
originaire de Seigneux et Dompierre domicilié à
Lausanne né à

Colombier (Neuchâtel) le douze juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulysse Fenthorey, décédé et de
Louisa née Elani, à St. Aubin (Neuchâtel)

2. Perrini, Rox-Suzanne
célibataire

ménagère
originaire de Polinago (Modène), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Oranches le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-Antoine Perrini, père et de
Marie-Nathilde-Nancy née Hubert, à Payerne

Comme témoins :
1. Henri Bozion, cultivateur, à Lausanne
2. Henri Laurent, conciage, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Seigneux et
à Dompierre, le 20 avril, à Polinago, le 12 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Seigneux, Dompierre
et Polinago, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :
Paul Fenthorey
Rox Fenthorey

Les témoins :
[Signature]
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Villars
et de Lucens et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

330
Rey
et
Wylor

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Charles - Robert
célibataire

substitut du Procureur Général

originaire de Forcl près Lucens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier janvier

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Paul Rey, instituteur et de

Sophie née Briod, à Lausanne

2. Wylor, Jeanne
célibataire

originaire de Wildi (Hongrie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt un février

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Christian - Auguste Wylor, ingénieur-adjoint aux C.F.F., et de

Marie-Julie-Thérèse née von Gunther, à Lausanne

Comme témoins : 1. Robert Besançon, professeur, à Lausanne

2. Gabrielle Thomas (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Forcl, leg,

et à Wildi, le 10 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication des mariages

à Lausanne, Forcl et Wildi.

Les époux :

Rey
Jeanne Rey

Les témoins :

Gabrielle Thomas
R. Besançon

L'officier de l'état civil :

Pluch

Communiqué à l'état civil de Lucens et de Wildi.

Registre des mariages A.

N^o 331
 Chabloz
 et
 Sinner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chabloz, Eugène - Charles - Auguste**
 divorcé de **Suzanne - Marguerite** née **Boltz**, dès le 28 avril 1917
 négociant
 originaire de **Château-d'Oex** domicilié à
Lausanne né à
Bulle (Fribourg) le cinq février
 mil huit cent septante-sept fils de

Charles - Henri Chabloz, décédé et de
Rosalie dite Rosine née **Gobalot**, à **Lausanne**

2. **Sinner, Thérèse**
 célibataire

négociante
 originaire de **Heffingen (Mersch), G^d Duché de Luxembourg** domiciliée à
Lausanne née à
Heffingen

le dix-neuf décembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Nicolas Sinner et de
Catherine née **Steichen**, les deux décédés

Comme témoins :
 1. **Joseph Dumoulin**, interne de guerre, à **Lausanne**
 2. **Félix Leeman**, commerçant, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** et à **Château-d'Oex**,
 le 3 mai, à **Heffingen**, le 23 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage du fiancé, avec
 mention de divorce.
 Actes de publication de mariage à
 Lausanne, Château-d'Oex et
 Heffingen, avec certificat de capacité.
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

E. Chabloz
 Thérèse Chabloz

Les témoins :

Joseph Dumoulin
 Félix Leeman

L'officier de l'état civil :

J. F. J.

Communiqué à l'état civil de
 Château-d'Oex et à la Chan-
 cellerie d'Etat, à **Lausanne**.

Registre des mariages A.

No 332
Hoch
et
Blanc

2358
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoch, Marc-François-Alfred
célibataire
architecte
originaire de Grandvaux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Gustave-Alfred Hoch et de
Louise-Emma née Calame, les deux décédés

2. Blanc, Fanny-Marie-Alice
célibataire
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Henri-Charles-Louis Blanc, professeur et de
Emilie née Frey, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Frey, négociant, à Lausanne
2. Charles Hoch, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, et à Grandvaux, le 18 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Grandvaux.

Les époux :
M. Hoch
Alice Hoch

Les témoins :
E. Frey
Ch. Hoch

Communiqué à l'état civil de Cully.

L'officier de l'état civil :
J. Buser

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 333
Dombald
et
Stienen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dombald, Julien - Henri
célibataire
cuisinier
originaire de Moudon domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Julien - Louis Dombald, fabricant et de
Marie - Elise née Guinard à Lausanne

2. Stienen, Elli - Martha
célibataire
cuisinière
originaire de Säckingen (Bade), Allemagne domiciliée à
Lausanne née à
Säckingen le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Johann - Gottfried Stienen à Bâle - Ville et de
Maria - Luise née Gigax, décédée

Comme témoins :
1. Louis Pelet, employé de bureau, à Lausanne
2. Edouard Dombald, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Moudon, le
1^{er} à Säckingen, le 3 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Moudon et Säckingen,
avec certificat de capacité.
Substitution du Conseil d'Etat.

Les époux :

J. Dombald
Martha Dombald

Les témoins :

E. Dombald.
L. Pelet.

L'officier de l'état civil :
F. Uccel

Communiqué à l'état civil de
Moudon et à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

Par jugement du Tribunal civil...
du canton de Bâle-Ville, rendu
en date du 25 mai 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 5 juin
1923, le mariage inchoé ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a... à deux ans... le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 8 juin 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

R. du 15.6.23.

Registre des mariages A.

N^o 334
Progin
et
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin, Louis - Arthur

célibataire

commune

originaire de Nivrey (Fribourg) domicilié à

Lausanne-Duchy né à

aux Friques (Fribourg) le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri - Arthur Progin, agriculteur, aux Friques et de

Elisabeth - Adélaïde - Valentine née Schmid, née

2. Perret, Rose

célibataire

originaire de Châtard domiciliée à

Lausanne née à

au Châtard - Montreux le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Constant Perret, chef-carrote et de

Laure - Elise née Giloud, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Charles Dizerens, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Jules Néroz, employé d'hôtel, à Orsery

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Nivrey, le 13, et au Châtard, le 14 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le ~~trize~~ ^{trize} août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Nivrey et Le Châtard

Les époux :

A Progin

R Perret

Les témoins :

Jules Néroz

Dizerens ch

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de Courmayeur et de Montreux.

Par jugement du Tribunal de l'ère...
endu en date du 27 janvier 1910
déclaré définitif et exécutoire le 4 août 1910
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 6 août 1910, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 8 août 1910

Officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 335
de Polignac
de la Torre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Polignac, Maxence-Thomas-Marie-Joseph-Michel
célibataire

étudiant, maréchal des logis au 22^e rég^t de Dragons
originaire de Hennebont (Morbihan), France domicilié à
Hennebont, en séjour à Lausanne; intanté de guerre né à
Hennebont le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Maxence-Melchior-Edouard-Marie-Louis Comte de Polignac, et de
Susana-Margina-Francoisa de Paula del Corazon de Plus
de la Torre y de la Torre, née à Hennebont

2. de la Torre, Laura
célibataire

originaire de Mexico (Mexique) domiciliée à
Lausanne née à
Mexico le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Thomas de la Torre y de Niet et de
Laura Formento, décédés

Comme témoins : 1. Capitaine Raymond de la Beaume, intanté de
guerre, à Lausanne
2. Comtesse de Gachs, Mercedes, à Chailly, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hennebont, le 30 juin, et à
Lausanne, le 26 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.
Consentement du père du fiancé et acte de décès de mère.
Actes de décès des père et mère de la fiancée, avec traduction.
Actes de publication de mariage à Hennebont et à
Lausanne.
Certificats de capacité, avec leur traduction.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Fornier de mariage du Département de
Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

M. de Polignac
Laura de Polignac

Les témoins :

Comte de Gachs
Comtesse de la Beaume

L'officier de l'état civil :

M. de Gachs

Registre des mariages A.

No 336
Tenthorey
et
Gaudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey, Jules-Louis
divorcé de Elisa-Lophie née Perrin, dès le 23 février 1917.
imprimeur
originaire de Seignoux et Dompierre domicilié à
Lausanne né à
Payerne le vingt-quatre février
mil huit cent vingt-huit fils de
Abraham-Henri Tenthorey et de
Jeanne-Juvanne-Marguerite née Emery, les deux décédés
2. Gaudet, Jeanne
célibataire

originaire de Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Charles Gaudet et de
Elix-Marie née Tomini, les deux décédés

Comme témoins :
1. Edouard de Miéville de Rossens, à Lausanne
2. Emma de Miéville de Rossens, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Dompierre
et à Montpreveyres, le 10, à Seignoux, le 11 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Seignoux, Dompierre et
Montpreveyres.

Les époux :

Louis Tenthorey
Jeanne Tenthorey

Les témoins :

E. de Miéville de Rossens
A. de Miéville de Rossens

Communiqué à l'état civil de Villanel,
de Lucens et de Rozmaz.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 337
David
et
Regioue

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David, Robert

célibataire

commerçant

originaire de Correvon, Rueyes et Nuiteboeuf domicilié à
Lausanne né à

Correvon le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Constant David, décédé et de

André-Marguerite née Roud, à Lausanne

2. Regioue, Emma-Elisa-Nathilde

célibataire

originaire de St-Laphorin (Lausanne) et Châtillens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Emile-Ernest-Adrien Regioue, docteur-médecin et de

Emma-Elisa née Curthod, à Lausanne

Comme témoins :
1. St-Adrien Regioue, médecin, à Lausanne
2. Marguerite David (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Rueyes,
Nuiteboeuf, St-Laphorin et Châtillens, le 26, à Cor-
revon, le 27 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Correvon, Rueyes,
Nuiteboeuf, St-Laphorin et
Châtillens.

Les époux :

R. David

Nathilde David

Les témoins :

Marguerite David

St-Regioue

L'officier de l'état civil.

Communiqué à l'état civil de St-
Cierges, de Fey, de Pralognan, de
Chambres et de Cour.

Registre des mariages A.

N^o 338
 Otchakovsky
 et
 Dreyfuss

Par devant l'officier de l'état civil, soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Otchakovsky, Léon
 célibataire
 étudiant
 originaire de Bendery (Bessarabie), Russie domicilié à
Lausanne né à
Bendery le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Moïse Otchakovsky, négociant et de
Brana née Patlajan, à Bendery

2. Dreyfuss, Olga
 célibataire

originaire de Westhausen (Alsace) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Théophile Dreyfuss, délégué et de
Clairse née Lévy, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Stour Mandmann, étudiant, à Lausanne
 2. Joseph Tchlek, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Westhausen,
le 16 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Déclaration du Consul de
Russie, tenant lieu d'acte de naissance
et de certificat de capacité pour le fiancé.
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne
et Westhausen.
Certificat de capacité de la fiancée et délégué
du Rabbim. Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de mariage. Engagement à mariage religieux.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne.

Les époux :
Léon Otchakovsky
Olga Otchakovsky

Les témoins :
Joseph Tchlek
Stour Mandmann

L'officier de l'état civil :
Piret

Registre des mariages A.

No 339
Brodick-Pittard
et
Henderson

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brodick-Pittard, Noël-Alan-St. John
célibataire
D^e phil., chimiste
originaire de Cambridge (Grande-Bretagne) domicilié à
Brugg (Ségovie) né à
Cambridge le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Arthur Brodick, décédé et de
Eva-Rosa née Pittard, à Lausanne

2. Henderson, Elisabeth-May
célibataire
originaire de ~~Angleterre~~ ~~Anglais~~ britannique domiciliée à
Berne née à
Broach (Indes) le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Robert Henderson, pasteur et de
Catherine née Chestnut, à Surat (Indes)

Comme témoins :
1. Elisabeth Chestnut (d^elle), à Berne
2. Marguerite Chestnut (d^elle), à Berne

Les publications ont eu lieu à Brugg, le 15, et à Berne, le
16 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Brugg.

Les époux :

N. H. Brodick-Pittard
Elisabeth May Brodick-Pittard

Les témoins :

E. S. Chestnut
Margaret Chestnut
Margaret S. Chestnut
L'officier de l'état civil :
Juell

Communiqué à l'état civil de Brugg
et de Berne.

Registre des mariages A.

N^o 340
Blinzig
Gombardet

Les devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blinzig, Carlo

célibataire

cuisinier

originaire de Ponte-Tresa (Tessin) domicilié à

Lausanne né à

Ponte-Tresa le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Carlo Blinzig, hôtelier et de

Margherita née Tomazzi, à Leyrin

2. Gombardet, Blanche-Louise

célibataire

dactylographe

originaire de Chavornay et Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Ouvernier (Neuchâtel) le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

John-David Gombardet, dévideur et de

Marie-Louise née Uhlmann, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Benjamin Prod'homme, comptable, à Lausanne
2. Eugène Gombardet, commis porteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Chavornay
et Orbe, le 27, à Ponte Tresa, le 29 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ponte-Tresa, Cha-
vornay et Orbe.

Les époux :

Charles Blinzig
Blanche Blinzig

Les témoins :

Prod'homme
E. Gombardet

L'officier de l'état civil :

H. Siehant
1918

Communiqué à l'état civil de Ponte
Tresa, de Chavornay et d'Orbe.

Registre des mariages A.

No 311
Ballaman
et
Sauterel

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
endu en date du 14 juin 1934
déclaré définitif et exécutoire le 22
septembre 1934,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22
septembre 1934, le délai pendant
lequel l'aspirant
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 septembre 1934.

L'officier de l'état civil :

devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballaman, Jean-Joseph

célibataire

manœuvre

originaire de Wallenvied (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Fribourg le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules Ballaman, employé aux C. F. F. et de

Anna née Hers à Fribourg

2. Sauterel, Marguerite-Hedwige

célibataire

ménagère

originaire de Fribourg et Noerz domiciliée à
Lausanne née à

Fahl-Tierafortscha (Fribourg) le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alphonse Sauterel et de

Elisabeth-Cécile née Cottier, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Alphonse Haent, représentant, à Lausanne
2. Albert Poffet, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Fribourg,
le 16, à Wallenvied, le 17, et à Noerz, le 18 juillet
1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wallenvied, Fribourg
et Noerz.

Les époux :

Ballaman Jean
Ballaman Hedwige

Les témoins :

Haent Alphonse
Poffet Albert

L'officier de l'état civil :

Sichant

Communiqué à l'état civil de Cornier,
de Fribourg et de Prez.

Registre des mariages A.

N^o 343
 Picard
 et
 Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picard, Gaston
 célibataire
 commerçant
 originaire de nationalité française domicilié à
Lausanne né à
Sargenthal (Bas-Rhin) le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis Picard, décédé et de
Sophie née Bloch, à Lausanne

2. Lévy, Germaine - Céline
 célibataire
 originaire de Font-à-Mousson (Meurthe et Moselle), France domiciliée à
Lausanne née à
Font-à-Mousson le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Samuel Lévy, négociant et de
Nathilde née Lévy à Locul (Meurthe et Moselle)

Comme témoins :
 1. Joseph Dreyfus, rentier, à Lausanne
 2. Georges Dubois, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de notoriété pour la fiancée,
tenant lieu de consentement de ses parents.
Déclaration du Vice-Consulat de France.
Acte de publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
 à Lausanne.

Les époux :

Gaston Picard
Germaine Picard

Les témoins :

J. Dreyfus
G. Dubois Picard

L'officier de l'état civil :

Picard

Registre des mariages A.

N° 344
Regamey
et
Progin

⁰⁻¹⁴⁴
2-144
En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, François-Henri
célibataire

chauffeur à la voirie

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Corcelles-le-Roat le vingt-huit juillet

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Emile Regamey, agriculteur et de

Eugénie née Regamey, à Corcelles-le-Roat

2. Progin, Alice-Hélène
célibataire

ménagère

originaire de Misy (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf avril

mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Théodore-Marie Progin, menuisier, à Lausanne et de

Marie-Louise née Romée, décédée

Comme témoins : 1. Théodore Progin, magasinier, à Lausanne

2. Jules Regamey, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, et à Misy, le 10 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Misy.

Les époux :
Regamey François
Progin Alice

Les témoins :
Progin Théodore
Regamey Jules

Communiqué à l'état civil de Corcelles.

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 345
Gutmann
Wylér

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gutmann, Marcel

célibataire

négoçant

originaire de Genève (ville)

domicilié à

Plainpalais (Genève)

né à

Font-à-Mousson (Neuchâtel) le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Isidore Gutmann, négociant

et de

Florotte née Heimendinger, à Plainpalais

2. Wylér, Sara-Edwige

célibataire

originaire de Oberendingen (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Dubonne le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Abraham Wylér, négociant

et de

Anna-Céline née Lévy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Abraham Wylér, négociant, à Lausanne

2. Isidore Gutmann, négociant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 14, à Genève, le 15, à Oberendingen, le 16, et à Lausanne, le 17 juin 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

Marcel Gutmann
Sara Gutmann

Les témoins :

Hubert
Wylér

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil de Genève (B. C.), en deux exemplaires, et à l'état civil d'Oberendingen.

Registre des mariages A.

No 346
Briol
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol, Marc-Eugène
veuf de Caroline-Louise Domenjoz née Rochat, des
journalier le 26 décembre 1916
originaire de Gte Croix domicilié à
Lausanne né à
Ogite le six février
mil huit cent soixante-neuf fils de
Elié-Frédéric Briol et de
Susanne-Marie née Gerillaud, les deux décédés

2. Rossier née Rochat, Reine-Augustine
veuve de Ellyne Romier, des le 29 août 1916
ménagère
originaire de Villarsel domiciliée à
Lausanne née à
Brenin le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Gustave-Marc-François Rochat et de
Elixie née Chapuis, les deux décédés

Comme témoins :
1. Jean Klementz, cordonnier, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gte Croix, Grange-
de - Gte Croix et Villarsel, le 17 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gte Croix, Grange-
de - Gte Croix et Villarsel.
Pour l'acte de décès de la première femme
du fiancé, voir vol. 46, fol. 162.
Pour celui du premier mari de la
fiancée, voir vol. 46, fol. 278.

Communiqué à l'état civil de Gte
Croix et de Villarsel.

Les époux :

Marc Briol
et
Reine Briol

Les témoins :

Jean Klementz
et
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Mucel

Registre des mariages A.

No 317
Harper
et
Meanock

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harper, Rowland

célibataire

ingénieur

originaire de Rivington (comté de Lancashire), Angleterre domicilié à
Union - Mills Royton (Angleterre), en résidence à Château-d'Oex; né à
Odlington (Lancashire) le six juillet ^{intendant de guerre}

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

William Harper

et de

Alice Harper, née Jones, décédée

2. Meanock, Nabel

célibataire

originaire de Fairborth (comté de Lancashire), Angleterre domiciliée à
Union - Mills - Royton née à

St. Marys Road - Bolton le cinq mars

(Manchester) mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Georges - William Meanock

et de

Dellia Meanock, née Kelly, à Union - Mills

Comme témoins :

1. Louisa M. Forbes (dame), à Vevey

2. James Chandler, intendant de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autrization de l'état civil de
Château-d'Oex.

Les époux :

R. Harper.
Nabel Harper

Les témoins :

Louisa M. Forbes
James D. Chandler
M. James Chandler

Communiqué à l'état civil de
Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :

Huber

Registre des mariages A.

N^o 348
Rod

Jean Mairet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Aimé
célibataire
employé de commerce
originaire de Mézières, Carouge, Repraz, Coccelles et Démoret domicilié à
Lausanne né à
Ennet-sous-Champrent le sept avril
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Eugène Rod et de
Thérèse - Elisa née Cochet, décedés

2. Jean Mairet, Blanche - Emilie
célibataire
femme de chambre
originaire de Daillem, La Jagne et Les Ponts domiciliée à
Lausanne née à
Lucens le cinq décembre
mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Henri Jean Mairet, agriculteur et de
Marie née Badoux, à Lucens

Comme témoins :
1. Oscar Jomini, chauffeur C.F.F., à Lausanne
2. Louis Viet, employé forestier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à La Jagne
et Les Ponts, le 30, à Mézières, Carouge, Repraz, Coccelles,
le Prat, Démoret et Daillem, le 31 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mézières, Carouge,
Repraz, Coccelles, Démoret, Dail-
lem, La Jagne et Les Ponts.

Les époux :

Rod Aimé
Blanche Rod

Les témoins :

Jomini Oscar
Viet Louis

L'officier de l'état civil :
Jucy

Communiqué à l'état civil de Mézières,
de Repraz, de Donneloye, de
Gullem, de La Jagne et des
Ponts.

Registre des mariages A.

No 319
Fabre

Goldmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fabre, Elie - Jean - Camille - Auellion

célibataire

instituteur, caporal au 7^e rég^t d'infanterie

originaire de Terrauve (Gers), France domicilié à

Terrauve, en séjour à Lausanne; interne de guerre né à

Terrauve le vingt-neuf mai

mil-huit-cent-quatre-vingt-seize fils de

Eugène Fabre, cultivateur et de

Marie-Nathilde-Charlotte née Douzon, à Terrauve

2. Goldmann, Feiga - Chana

célibataire

institutrice

originaire de Lida (Wilna), Russie domiciliée à

aux Planches-Montaux née à

Lida le vingt janvier / deux février

mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze fille de

Odon Goldmann, fabricant et de

Lora née Brenner, à Wilna

Comme témoins :

1. Lucie - Nathalie Caille (delle), à Lausanne

2. Sophie Abramovitch (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Terrauve, le 8 juin, à Lausanne, le 26, et aux Planches, le 27 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.

Certificat des père et mère des fiancés.

Lettre du Département n^o 5133/I.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Terrauve et aux Planches.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Papiers de mariage.

Communiqué à l'état civil de Montaux et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Fabre
Feiga Fabre.

Les témoins :

L. Caille
S. Abramovitch

L'officier de l'état civil :

Frac!

Registre des mariages A.

N^o 350
Borgeaud
Antonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Emile-Louis
divorcé de femme - Henriette Bugnion, dès le 24 mai 1916
ouvrier aux C. F. F.
originaire de Penthelaz domicilié à
Lausanne né à
Aimor le trente-un janvier
mil huit cent septante-deux fils de
Jean-Louis Borgeaud et de
Henriette Caroline née Girardet, les deux décédés

2. Antonin, Thérèse - Constance
divorcé de Georges - Frédéric Grand, dès le 24 mars 1916
ménagère
originaire de Ecoteaux domiciliée à
Lausanne née à
Conthey (Valais) le trois décembre
mil huit cent septante-trois fille de
Jean-Georges Antonin et de
Marie-Féronique née Dayen, les deux décédés

Comme témoins :
1. Robert Rambaud, employé de bureau, à Lausanne
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Penthelaz et
à Ecoteaux, le 17 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention de divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Penthelaz et Ecoteaux.
Pour l'acte de mariage de la fiancée,
voir vol. 96, fol. 421.

Communiqué à l'état civil de Cor
ronay et de Palézieux.

Les époux :

Emile Borgeaud

à Paris

L'épouse, malade des nerfs, ne peut signer.

Les témoins :

Robert Rambaud

Julien Foretay

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Registre des mariages A.

N^o 351
 Mercier
 Haldy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, John - Marc

célibataire

fonctionnaire C. F. F.

originaire de Coppet

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

François-Jacob Mercier, décédé

et de

Odile-Julie-Louise née Marion, à Lausanne

2. Haldy, Louise - Marion dite Lolette

célibataire

originaire de Châtellet (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze avril

mil neuf cent

fille de

Ulfred-Henri Haldy, opticien

et de

Marion-Dorothee née Richmond, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ulfred Haldy, opticien, à Lausanne

2. Hélène Mercier (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Coppet, le 19,
et à Gsteig, le 20 juillet 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Coppet et Gsteig.

Les époux :

Mercier

Lolette Mercier

Les témoins :

A. Haldy

H. Mercier

Communiqué à l'état civil de Coppet
et de Gsteig.

L'officier de l'état civil :

Juce

Registre des mariages A.

no 352
Passera
et
Frank

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passera, Clément - Constant

célibataire

mécanicien C. F. F.

originaire de Monteggio (Terin) domicilié à

Lausanne né à

Belmont / Sully le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jacques - Antoine Passera, marchand, à Belmont / Lausanne et de

Clémentine - Jeannette née Blanc, décédée

2. Frank, Lina - Léonine

célibataire

domestique

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Sully née à

Bâle le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Elisabeth Frank, ménagère, à Bâle et de

Comme témoins : } 1. Ernest Passera, entrepreneur, à Belmont
2. Georges Passera, journaliste, à Belmont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Langnau, le 23, à Sully, le 24, et à Monteggio, le 25 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Monteggio, Langnau
Sully.

Les époux :

Constant Passera.
Lina Passera

Les témoins :

E. Passera
G. Passera.

Communiqué à l'état civil de Monteggio,
de Langnau et de Sully.

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Registre des mariages A.

N^o 353
Perret
et
Depaulis

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perret, Horace-Henri**
 célibataire
 représentant de commerce
 originaire de Châtelard domicilié à Lausanne
Norges né à Norges le dix-huit août
 mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fils de
Vincent Perret, décédé et de
Suzanne Armstrong née Middleditch, à Lausanne

2. **Depaulis, Antoinette-Philomène**
 célibataire
 sténodactylographe
 originaire de Romagnano Sesia (Novare), Italie domiciliée à Lausanne
Lausanne née à Lausanne le sept février
 mil-huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Charles-Pierre Depaulis, charcutier et de
Marguerite-Angèle née Scandolari, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Depaulis, charcutier, à Lausanne
 } 2. Alice Perret (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard, le 19 juin, à Romagnano Sesia, le 2 juillet 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil-neuf-cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Connattement des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Le Châtelard et Romagnano
Sesia, avec certificat de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Horace Perret
Antoinette Perret.

Les témoins :

Charles Depaulis
Alice Perret

Communiqué à l'état civil de Montreux
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Mue

Registre des mariages A.

N^o 354
Desponds
Malherbe

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Fritz-Georges

célibataire

gendarme

originaire de Lusery domicilié à

Lausanne né à

Lusery le vingt-cinq août

mit-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Constant Desponds et de

Renée-Félicie née Séchaud, les deux décédés.

2. Malherbe, Jeanne-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Chavornay domiciliée à

Chavornay née à

Chavornay le vingt-huit décembre

mit-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François Malherbe, agriculteur et de

Marie née Beauverd, à Chavornay

Comme témoins : 1. Lucien Pottier, brigadier de la sûreté, à Lausanne

2. Charles Panchaud, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Chavornay,

le 30, et à Lusery, le 31 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mit-neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Lusery et Cha-
vornay.

Les époux :

Georges Desponds
Jeanne Desponds.

Les témoins :

Pottier
Panchaud

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de La
Sarras et de Chavornay.

No 355
Serex
Poget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex, François - Louis - Emile
célibataire
employé de banque
originaire de Maracon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze janvier
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Emile - Louis - Samuel Serex jardinier et de
Louise - Félicie née Jaquier, à Lausanne

2. Poget, Rose - Emma
célibataire
lingère
originaire de Epiez domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze juin
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Eugène - Constant Poget, agriculteur et de
Rosine - Alice née Gorge, à Lausanne

Comme témoins :
1. Emile Poget, agriculteur, à Lausanne
2. Lina Serex (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Maracon, et
à Epiez, le 19 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Maracon et Epiez.

Les époux :
François Serex
Rose Serex

Les témoins :
Emile Poget
Lina Serex

Communiqué à l'état civil de Palézieux
et d'Oron.

L'officier de l'état civil :
F. J. [Signature]

Registre des mariages A.

No 356
Mignot
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Gustave-Auguste
célibataire
employé de bureau
originaire de Prilly domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mai

mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze fils de
Gustave - Charles dit Auguste Mignot, employé au télégraphe et de
Marie-Fanny née Devraud, à Lausanne

2. Meyer, Julie-Anna
célibataire
originaire de Laufen (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept janvier

mil-huit-cent-quatre-vingt-seize fille de
Joseph - Emile Meyer, tailleur, à Lausanne et de
Hélène - Henriette née Grossenbacher, décédée

Comme témoins : 1. Emile Meyer, marchand-tailleur, à Lausanne
2. William Bigler, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly et Laufen
le 8 juillet 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Prilly et Laufen.

Les époux :

G. Mignot
A. Meyer

Les témoins :

Emile Meyer
W. Bigler

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Prilly
et de Laufen.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
endu en date du 26 novembre 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 15
février 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 15
février 1937, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 15 février 1937.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Par décret du Grand Conseil du
23 décembre 1925, Mignot
Gustave-Auguste désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.
Inscrit le 11 octobre 1937.
L'officier de l'état civil

à Prilly et Laufen

Par décision du conseil
communal de Lausanne, du
23 décembre 1925, Mignot
Gustave-Auguste, désigné ci-
contre, a été reçu, avec sa
famille, au nombre des bour-
geois de la commune de Lau-
sanne.

Lausanne, le 12 octobre 1937

L'officier de l'état civil

à Prilly et Laufen

Inscription amulée

Registre des mariages A.

No 357
Morand
et
Hurter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand, Fernand - Eugène

célibataire

fonctionnaire C. F. F.

originaire de St Pex domicilié à

Lausanne

né à

St Pex

le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles - Louis - Eugène - Marc Morand et de

Hortense - Louise née Bougeois, les deux décédés

2. Hurter, Marcelle - Nathalie

célibataire

originaire de Laivigny domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean - Jacques Hurter, libraire, à Lausanne et de

Louisa - Marie née Gasse, décédée

Comme témoins :

1. Eugène Blanc, chef de service, à Lausanne

2. Jacques Hurter, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Laivigny, le 3, et à St Pex, le 5 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St Pex et Laivigny.

Les époux :

F. Morand

Marcelle Hurter

Les témoins :

Eugène Blanc

Jacques Hurter

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil d'Etay
et de Villars-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 358
Dumont
et
Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont, Marcel-Charles-Albert
célibataire
électricien
originaire de Prunigny/Morges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Louis-Albert Dumont, peintre en bâtiments et de
Charlotte-Fanny-Julie née Breitenstein, à Lausanne

2. Monti, Louise-Emma
célibataire
journalière
originaire de Orzola d'Orzola (Nevise), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis-Antoine Monti, marchand et de
Rosa-Bertha-Emma née Bertholet, à Vevey

Comme témoins : 1. Maurice Dumont, typographe, à Lausanne
2. Fanny Dumont (dame), à Orschy-

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Prunigny, le 5
juin, et à Orzola d'Orzola, le 7 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère du fiancé.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Prunigny et Orzola d'Orzola,
avec certificat de capacité
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

M Dumont
Emma Dumont

Les témoins :

Dumont Maurice
Dumont Fanny

L'officier de l'état civil :

Prac!

Communiqué à l'état civil de Prunigny
et à la Chancellerie d'Etat, à
Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève, rendu
en date du 12 octobre 1928 déclaré
définitif et exécutoire le 18 décembre
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l. _____
ne pourr. _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 de cembre 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Brauj

Registre des mariages A.

N^o 359
Eberhardt
Maier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhardt, Martin - Bernhard

célibataire

ébéniste, interne civil

originaire de Fluorn (Bandorf), Wurtemberg domicilié à
Lausanne né à

Fluorn le douze mars

mil huit - cent quatre-vingt sept fils de

Bernhardt Eberhardt, ébéniste et de

Anna-Maria née Blöckle, à Lausanne

2. Maier, Rosina - Carolina

célibataire

repameuse

originaire de Sonthem a. d. Brone (Heidenheim), Wurtemberg domiciliée à
Lausanne née à

Tablat (St-Gall) le huit mars

mil huit - cent quatre-vingt sept fille de

Johann - Leonhard Maier, décédé et de

Jouin - Bertha née Scher, à Ulm (Wurtemberg)

Comme témoins :

1. Clara Pralin (dame), à Lausanne

2. Henri Laurent, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Fluorn, le
23, et à Sonthem a. d. Brone, le 27 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fluorn et Sonthem.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Papiers de mariage

Les époux :

M. Eberhardt

M. Eberhardt

Les témoins :

C. Pralin

Messent

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne (en 2 exemplaires).

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Registre des mariages A.

N^o 360
Denier
et
Chauplannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Denier, Edouard
célibataire
représentant de commerce
originaire de Liddes (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Martigny - Ville (Valais) le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Zéphirin Denier, décédé et de
Emilie née Guex-Crozier, à Lausanne

2. Chauplannaz, Jeanne - Célestine
célibataire
modiste
originaire de Evian-les-Bains (H^{te} Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Evian-les-Bains le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Armand - François Chauplannaz, décédé et de
Josephine née Jacquet, à Evian-les-Bains

Comme témoins :
1. Robert Denier, négociant, à Lausanne
2. Arnold Gelber, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Evian-les-Bains, le 6, à Lausanne,
le 21 juillet, et à Liddes, le 1^{er} août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Liddes et Evian-les-
Bains.
Certificat de capacité de la fiancée.
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne, et à l'état civil de
Liddes.

Les époux :

Edouard Denier
Jeanne Denier

Les témoins :

R. Denier
A. Gelber

L'officier de l'état civil :

J. Guex

Registre des mariages A.

No 361
Schlegel
et
Dessauxin

Par jugement du Tribunal de
dis. de Lausanne, rendu
en date du 14 mars 1927, déclaré
définitif et exécutif le 2 juin
1927, le mariage li. cit. ci-contre
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a, à deux ans, le
délai pendant lequel ~~le marié~~
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 2 juin 1927.
Lausanne, le 11 juin 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Bauff

R. du 20.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Schlegel, Robert - Alfred

célibataire

ouvrier tanneur

originaire de Grindelwald (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Bettes (Neuchâtel) le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Alfred Schlegel, décédé et de
Pauline-Augusta-Elise née Perrin, à Lausanne

2. Dessauxin, Alice - Lina

célibataire

cautieuse

originaire de Surpierre (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Yverdon le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Christophe-Michael dit Félix Dessauxin, décédé, et de
Léonine née Bettez, à Lausanne

Comme témoins:

1. Joseph Pont, tanneur, à Lausanne
2. Henri Wittwer, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Grindelwald
et à Surpierre, le 3 août 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Grindelwald et
Surpierre.

Les époux:

Schlegel Robert
Lina Schlegel

Les témoins:

J. Pont
Wittwer Henri

L'officier de l'état civil:

F. Bauff

Communiqué à l'état civil de Grin-
delwald et de Surpierre.

Registre des mariages A.

N° 362
Probst
Dallinges

RECTIFICATION

Par décision du 5 novembre 1958
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressée soit
désignée comme étant originaire
de ^(Vaud) Soubroz et Genève et non
de Genève seulement.

Lausanne, le 6 novembre 1958.

L'officier de l'état civil:

Eug. ROD

Eug. ROD
Suppléant

Communiqué aux offices de l'état civil
de Genève et Sion (Berne) et au
département de justice et police à
Lausanne.
A l'office de l'état civil du Gimel (Vaud).

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Probst, Paul - Robert

célibataire

communis portal

originaire de Finsterhennen (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Neuveville (Berne) le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de Jean-Frédéric Probst, horloger et de
Ada-Marie née Rummel, à Lausanne

2. Dallinges, Andrée - Jeanne

célibataire

originaire de Genève - Ville domiciliée à
Lausanne née à

Revey le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze

filles de Albert-Michel Dallinges, chef-cuisinier et de
Odile-Clotilde née Bertholet, à Lausanne

Comme témoins: 1. Fritz Probst, horloger, à Lausanne
2. Albert Dallinges, chef de cuisine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Fribourg, le
8, et à Genève, le 9 août 1958

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fribourg et Genève.

Les époux:

P. Probst
Andrée Probst

Les témoins:

F. Probst
A. Dallinges

L'officier de l'état civil:

Eug. ROD

Communiqué à l'état civil de Fribourg
et de Genève.

Registre des mariages A.

No 303
Cakionzis
Tivoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cakionzis, Constantin - I.

célibataire

architecte

originaire de *nijet hellène*

domicilié à

Lausanne

né à

Corfu

le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Spyridon Cakionzis, ingénieur

et de

Catherine, née Rossi, à Athènes

2. Tivoli, Larina dite Sara

célibataire

originaire de Livourne (Italie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Tolo (Grèce)

le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Charles Tivoli, décédé

et de

Esther, née Lévy, à Salonique

Comme témoins :

1. Arny Hunt (delle), à Lausanne

2. Charles Deneys, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 8, et à Livourne,
le 28 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.

Actes de publication de mariage à Lausanne et Livourne, avec certificat de capacité.

Déclaration de nationalité.

Certificat de capacité du fiancé et déclaration du prêtre orthodoxe.

Autorisation du Conseil d'Etat. Permission de mariage.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à la Mairie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Cakionzis
Sara Cakionzis

Les témoins :

M. S. Hunt

Ch. Deneys

L'officier de l'état civil :

Heul

Registre des mariages A.

No 364
 Michot
 et
 Repond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot, Edouard - Louis

célibataire

laïc

originaire de Yaulion domicilié à

Lausanne né à

Pièrre le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Francis - Louis Michot, décédé et de

Eugénie - Augustine née Duproux, à Villars - St - Croix

2. Repond, Rachel - Victoire

célibataire

originaire de Charmey et Villarsolard (Fribourg) domiciliée à

Charmey née à

Charmey le premier février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacques - Auguste Repond et de

Emma - Sophie née Pétornaz, les deux décédés

Comme témoins :

1. Jules Repond, sellier, à Bulle

2. Urbain Grandjean, manoeuvre, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Yaulion et
à Villarsolard, le 30, à Charmey, le 31 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication du mariage
 à Lausanne, Yaulion, Charmey
 et Villarsolard.

Les époux :

Edouard Michot

Rachel Michot

Les témoins :

Repond Jules

Grandjean Urbain

L'officier de l'état civil :

Pièrre

Communiqué à l'état civil de
 Yaulion, de Charmey et de
 Villarsolard.

No 365
Marcel
et
Jaquet

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Lausanne rendu
en date du 17 décembre 1928 déclaré
définitif et exécutif le 15 janvier
1929. Le Tribunal a déclaré que
a été dissous par son effet.
Le Tribunal a déclaré que le
délai pendant lequel
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 20 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:

12 Brauz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel, Emile-Nouis-Henri
 célibataire
 chef-comptable
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize juillet
mit huit cent quatre vingt-onze fils de
Edmond-Henri-Christian Marcel et de
Debrau-Céline née Häfliger, les deux décédés.

2. Jaquet, Elionore-Marguerite-Adèle
 célibataire
 originaire de Granges-de-Pézin (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Hagenmann (Nouveau Mexique) le trois juin
Etats-Unis mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Francis-Eugène Jaquet, commerçant et de
Marie-Clotilde née Weberli, à Lyon

Comme témoins : } 1. Alfred Bovard, boucher, à Lausanne
 } 2. Edouard Jaquet, employé de bureau, à Lau-
sanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, et à Granges-de-
Pézin, le 4 août 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Granges-de-Pézin.

Les époux
Emile Marcel
Nonette Marcel.

Les témoins :
Alf. Bovard
Ed. Jaquet

L'officier de l'état civil :
J. Brauz

Communiqué à l'état civil d'Annemont.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 366
Blanc
et
Duvoisin

14-366
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Ernest
divorcé de Anna - Hortense Grünstein, dès le 9 juin 1906
allumure au gaz
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit juillet
mil huit cent septante-trois fils de
Henriette - Louise Blanc, décédée et de

2. Duvoisin née Rossier, Emma - Anna
divorcée de Henri - Paul Duvoisin, dès le 25 novembre 1917
catholique
originaire de Fontanazier domiciliée à
Lausanne née à
Villeneuve le trois décembre
mil huit cent septante-quatre fille de
Jean - Henri - Louis Romier et de
Jeanne - Françoise née Emery, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Arthur Troyon, allumure au gaz, à Lausanne
2. Ami Oguey, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Fontanazier,
le 10 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Fontanazier.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir
vol. 21, fol. 382.
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec mention
du divorce, voir vol. 18, fol. 141.
Pour celui de la fiancée, avec divorce voir
vol. 20, fol. 483.
Communiqué à l'état civil de Bouillay.

Les époux :

Ernest Blanc
Emma Blanc

Les témoins :

Troyon Arthur
Oguey Ami

L'officier de l'état civil :

Pradel

Registre des mariages A.

No 367
Frachat
et
Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frachat, Marcel-Henri
célibataire
cuisinier
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Genève le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Joseph - Tripphile Frachat et de
Elise - Caroline née Orpau, les deux décédés

2. Jaquenoud, Sophie-Elise
célibataire
lingère
originaire de Ecublens domiciliée à
Lausanne née à
Allaman le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Victor Jaquenoud, ouvrier de fabrique et de
Eugénie née Porchet, à Allaman

Comme témoins : 1. Alfred Scheidegger, comédien, à Audy
2. Henri Carrard, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Ecublens, le 8, et à Genève, le 9 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Genève et Ecublens.

Les époux :

M Frachat,
Elisa Frachat

Les témoins :

Scheidegger Alfred
Carrard Henri

Communiqué à l'état civil de
Genève (B. C.) et d'Ecublens.

L'officier de l'état civil :

Picard

Registre des mariages A.

N^o 368
Chopard
Künzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chopard, Louis-Jean
célibataire
fabricant d'horlogerie
originaire de Sonvilier (Berne) domicilié à
Sonvilier né à
Sonvilier le vingt-sept juillet

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Paul-Louis Chopard et de
Jeanne-Claire Guinand, décédée

2. Künzli, Renée-Blanche
célibataire

originaire de Stenggelbach (Croatie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente septembre

mit huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Eddolphe Künzli, décédé et de
Louise-Bertha Blum, à Berne

Comme témoins :
1. Paul Chopard, fabricant, à Sonvilier
2. Oscar Bony, industriel, à Sonvilier

Les publications ont eu lieu à Sonvilier, le 3, à Stenggelbach et
à Lausanne, le 5 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Sonvilier.

Les époux :
J. Chopard
Renée Chopard

Les témoins :
J. Chopard Guinand
Oscar Bony

Communiqué à l'état civil de
Sonvilier et de Stenggelbach.

L'officier de l'état civil :
Jucy

Registre des mariages A.

No 369
Falcy
et
Burnat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falcy, Paul-Edmond
veuf de Hélène Kommet née Beson, dès le 15 septembre 1917
mécanicien-électricien
originaire de Vallorbe domicilié à
Penthalarz né à
Coronay le quatorze août
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de

Charles-Louis-Henri Falcy, tailleur de limes, à Coronay et de
Ernestine-Emilie née Barbary, décédée

2. Burnat, Marguerite-Louise
célibataire
couturière
originaire de Freideville domiciliée à
Penthalarz née à
Eclagnens le vingt-cinq janvier
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis Burnat, agriculteur et de
Fanny née Chabat, au Petit Mont au Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Broion, receveur, à Lausanne
2. Maurice Emay, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Penthalarz et à Vallorbe, le 7, à
Freideville, le 9 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Coronay

Les époux :
Paul Falcy
M. Falcy

Les témoins :
H. Broion
M. Emay

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,
de Coronay et de Protten

L'officier de l'état civil :
P. J. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 370
Keller
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Henri
célibataire
employé C. F. F.
originaire des Eaux-Vives (Genève) domicilié à
Lion né à
Schaffhouse le trois janvier
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Jean Keller et de
Marguerite Schneider

2. Perret née Mayor, Marie-Hortense-Deséphine
veuve de Emile Perret, dès le 17 janvier 1915
ménagère
originaire del Châtelard (Montreux) domiciliée à
Lauranne née à
St Gingolph (Valais) le dix janvier
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Martin Mayor et de
Deséphine Remond

Comme témoins :
1. Georges Gantillon, intendant, à Corsaux
2. Adolphe Durandin, chef de train C.F.F., à Lauranne

Les publications ont eu lieu à Lion, le 30, à Lauranne, le 31 juillet, aux Eaux-Vives, le 1^{er} août, et au Châtelard, le 2 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Lion.

Les époux :
Keller
H. Keller

Les témoins :
Georges Gantillon
Durandin

Communiqué à l'état civil de Genève (B. C.), de Lion et de Montreux.

L'officier de l'état civil :
Perret

Registre des mariages A.

N^o 371
 Mercier
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Léon

célibataire

chauffeur - mécanicien

originaire de Daillens et Penthéria domicilié à

Lausanne né à

Daillens le vingt-trois février

mit huit cent quatre-vingt-seize fils de

François - Samuel - Victor Mercier, décédé et de

Georgine - Emmy née Staudemann, à Lausanne

2. Rochat, Marguerite - Alice

célibataire

ménagère

originaire de Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois juin

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jean Rochat, jardinier et de

Louise - Eugénie née Orseronet, décédée

Comme témoins : 1. David Mercier, négociant, à Lausanne

2. Charles Mercier, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Daillens, Penthéria et Le Lieu, le 12 avril 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Daillens, Penthéria
et Le Lieu.

Les époux :

Mercier

Alice Mercier

Les témoins :

Ch. Mercier

David Mercier

L'officier de l'état civil :

Flaco!

Communiqué à l'état civil de Lully, de Penthéria et de Lieu.

Registre des mariages A.

N^o 372
Benev
et
Randin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benev, François - Auguste
célibataire

fondateur de pouvoirs
originaire de Valeyres - sur - Urmis domicilié à
Lausanne né à
Rollin le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Auguste - François - Louis Benev et de
Marie - Léonie née Bachelier, à Renens

2. Randin, Bathe - Lucienne
célibataire

originaire de Renens domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis - Henri Randin, chef de service et de
Ulise - Louise née Guisnard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Randin, chef de service T.-L., à Lausanne
2. Henri Panchaud, employé B.C.V., à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Renens, le
19, et à Valeyres - sur - Urmis, le 20 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Valeyres - sur - Urmis et
Renens.

Les époux :

Benev
Lucienne Benev

Les témoins :

Randin
Panchaud

L'officier de l'état civil :

Guar!

Communiqué à l'état civil d'Urmis
et de Baulme.

Registre des mariages A.

No 373
Richard
et
Pingoud

7-787.

e
Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Henri-Louis

célibataire

fablantier

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Luserna San Giovanni (Italie) neuf juin
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean Richard, fablantier et de

Marquise née Bourous, à Lausanne

2. Pingoud, Amélie-Hanne

célibataire

couturière

originaire de Lausanne, La Gruaz et Houxens-Mézery, domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois décembre

mit huit cent quatre-vingt-douze fille de

Benjamin-Henri-Louis-Rodolphe Pingoud, docteur et de

Genevieve-Louise née Witz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Richard, fablantier, à Lausanne

2. Théodore Long, cordonnier, à Lancy-Village

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à La Gruaz,
le 15, et à Houxens-Mézery, le 16 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Gruaz et
Houxens-Mézery.

Les époux :

Louis Richard,
A. Richard

Les témoins :

Jean Richard
Théodore Long

Communiqué à l'état civil de La Gruaz
et de Prilly.

L'officier de l'état civil :

Plece!

Registre des mariages A.

No 374
Oger
et
Lataud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oger, Pierre-Marie-Joseph ^{à l'Hôpital cantonal}
célibataire

négoiant
originaire de Mesnil (Maine et Loire), France domicilié à
au Mesnil, en séjour à Plainpalais; interne de guerre né à
au Mesnil le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Pierre Oger, agriculteur et de
Marie née Cornault, au Mesnil

2. Lataud, Jeanne-Marie-Antoinette
célibataire

professeur
originaire de Genève domiciliée à
Genève née à
Lyon, 6^e arr^t le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles-Louis-Philippe Lataud, décédé et de
Marie-Clémentine-Denise née Saurant, à Paris

Comme témoins :
1. Alexis Chauvrontet, professeur, à Genève
2. Dr med. Léon Picot, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 29, à Genève, le
31 juillet, et au Mesnil, le 13 août 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Plainpalais.
Déclaration médicale.

Les époux :

P. Oger
J. Lataud

Les témoins :

Alexis Chauvrontet
Picot

L'officier de l'état civil :

Picot

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,
à Lausanne et à Genève (P.C. ja
2 exemplaires).

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève, rendu
en date du 3 juillet 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 11 septembre
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 11 septembre 1924.
L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Par arrêté du Conseil
Fédéral en date du 20 septembre
1926, Jeanne-Marie-Antoinette
Lataud, mentionnée ci-contre,
a été réintégrée dans la qualité
de citoyenne genevoise, resor-
tible à la commune de
Genève.

Lausanne, le 14 mars 1928.
L'officier de l'état civil :

L. Billig

copie à Genève (en 2 ex. au P.C.).

R. au 29.0.24

Registre des mariages A.

N^o 375
Rapp
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapp, Charles - Samuel - Eugène
célibataire
ouvrier
originaire de Noudon et Koniz (Bene) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Georges - Charles Rapp boucher et de
Marie - Lina née Ruch, à Noudon

2. Grosjean, Alice - Emilie
célibataire
repreneuse
originaire de St Oyens domiciliée à
Romanel / Lausanne née à
Mont Rolle le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Jul. - Albert Grosjean, décédé et de
Louise - Julie née Clerc, à Pully

Comme témoins :
1. Edmond Rapp, ingénieur, à Lausanne
2. Eugène Favrat, conducteur F. L. à Lumière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Noudon et
à Romanel, le 3, à Koniz et à St Oyens, le 5 août
1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication des mariages
à Lausanne, Noudon, Koniz,
St Oyens et Romanel.

Les époux :

Ch. Rapp
Alice Grosjean

Les témoins :

Ed. Rapp
Eug. Favrat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Noudon,
de Koniz, de Gimel, et de Pully.

Registre des mariages A.

No 376
Taccoud
et
Tinguely

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 25 mai 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 1 an le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 mai 1928. Lausanne, le 6 janvier 1928.

L'officier de l'état civil

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taccoud, Georges - Félix
célibataire

employé de commerce
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à

Cornier au Lutry le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Gustave Taccoud, décédé et de
Elix - Suzanne née Marquaet, à Lausanne

2. Tinguely, Ida - Germaine
célibataire

plieuse
originaire de Narsens et Diélaré (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Alexandre - Amédée dit Jules Tinguely, menuisier, en France et de
Marie - Rosa née Cachin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Rothen, employé, à Lausanne
2. Marie Rothen (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Puidoux, le 17, à Narsens et à Rechthalten, le dit jour

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Puidoux, Narsens et
Rechthalten.

Les époux :

G. Taccoud
G. Taccoud

Les témoins :

L. Rothen
M. Rothen

Communiqué à l'état civil de
Chexbres, de Vuippens et de
Rechthalten.

L'officier de l'état civil :
P. Bailli

Registre des mariages A.

No 377
Weberet
Jaquenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, André

célibataire

Typographe

originaire de Siblingen (Schaffhouse) domicilié à

Lausanne né à

Morges le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

George Weber, tonnelier, à Lyon et de

Hélène - Fanny née Dubélay, à Lausanne

2. Jaquenoud, Hélène - Marie - Aglaé

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Ecublens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Juste Jaquenoud, employé C. F. F. et de

Lina - Lucie - Uranie née Hardon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Juste Jaquenoud, employé C. F. F., à Lausanne

2. Georges Weber, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Ecublens, le

10, et à Siblingen, le 11 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages
à Lausanne, Siblingen et Ecublens.

Les époux :

André Weber

H. Weber

Les témoins :

Juste Jaquenoud
Georges Weber

L'officier de l'état civil :

P. Pecul

Communiqué à l'état civil de Siblingen
et de Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 378
 Monney
 Gschwind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Jean-Marius
 célibataire
 garçon laitier
 originaire de Preencens et Flaugères (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Preencens le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Alphonse Monney, décédé et de
Josephine née Gobet, à Preencens

2. Gschwind, Emma
 célibataire
 originaire de Therwil (Baïle-Campagne) domiciliée à
Lausanne née à
Therwil le dix-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Emmanuel Gschwind et de
Lina née Wauli, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Cornille Schöpfer, fromager, à Pre-
vois-Noire
 2. Louis Monney, agriculteur, à Morrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Therwil, le
15, à Preencens et à Flaugères, le 17 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Preencens, Flaugères
et Therwil.

Les époux :
Jean Monney
Emma Monney

Les témoins :
Schöpfer Cornille
Louis Monney

Communiqué à l'état civil de
St Martin et de Therwil.

L'officier de l'état civil :
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 379
Maier
Pache

^e Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maier, Aimé - Marc

célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean Maier, décédé et de

Marie-Joséphine née Krieger, à Lausanne

2. Pache, Marguerite - Hermine

célibataire

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de

Jules Pache, entrepreneur, à Lausanne et de

Hermine née Thuillier, décédée

Comme témoins :

1. Jules Pache, maçon, à Lausanne

2. Joseph Burgi, fonctionnaire, à Andermatt

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Epalinges,

le 16 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne & Epalinges.

Les époux :

A Maier
M^e Maier

Les témoins :

J. Pache
Burgi Jos

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

L'officier de l'état civil :

Pache

Registre des mariages A.

N^o 380
 Sonnard
 Pelichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnard, Ulysse - Octave
 célibataire
 employé C. F. F.
 originaire de Curtelles domicilié à
Rolle né à
Carage le vingt-deux novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Ulysse Sonnard, employé C. F. F. et de
Sophie née Thonnet, à Etoy

2. Pelichet, Louise - Augustine
 célibataire
 originaire de Vulliamoz domiciliée à
Féchy née à
Féchy le dix-neuf avril
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Charles - Samuel Pelichet, agriculteur et de
Louise - Fanchette née Chavan, à Féchy

Comme témoins :
 1. Ami Pelichet, agriculteur, à Féchy
 2. Berthe Outier (delle), à Féchy

Les publications ont eu lieu à Rolle, le 12, à Féchy et Vulliamoz, le 13, à Curtelles, le 14 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Rolle.

Les époux :

Octave Sonnard
O. Sonnard.

Les témoins :

Berthe Outier
Ami Pelichet.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lucens, de Rolle, de Vulliamoz et d'Aubonne.

Registre des mariages A.

N^o 381
 Vautravers
 Rittener - Ruff

Par jugement du Tribunal de
 Châtelain d'Aigle, rendu
 en date du 31 mars 1932, déclaré
 définitif et exécutoire le 30 avril
 1932, le mariage ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a... an... le
 délai pendant lequel
 ne pourr... un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 20 mai 1932

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq
 suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Vautravers, Louis - Henri
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Romairon domicilié à
 Lausanne né à
 Bex le huit septembre

mit huit cent quatre-vingt-tize fils de
 Louis Vautravers, journalier et de
 Maria née Weitz, à Aigle

2. Rittener - Ruff, Charlotte - Lucie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Château-d'Oex domiciliée à
 Aigle née à
 Yvonand le vingt-deux mars

mit huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
 Alfred Rittener - Ruff, vicé et de
 Adèle née Pyzde, à Aigle

Comme témoins: } 1. Paul Dunkel, tailleur, à Lausanne
 } 2. Joseph Schöper, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Château-
 d'Oex, le 10, à Aigle et à Romairon, le
 12 août 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent trente-deux

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de décès du père de la fiancée.
 Consentement de sa mère.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Romairon, Château-
 d'Oex et Aigle.

Les époux:

Louis Vautravers
 P. Vautravers

Les témoins:

Paul Dunkel
 Joseph Schöper

L'officier de l'état civil:

Lucie

Communiqué à l'état civil de Cham-
 pagne, de Château-d'Oex et
 d'Aigle.

Registre des mariages A.

No 352
Barbezat
Scheidegger

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barbezat, César - Alphonse**
veuf de Marie - Louise née Borgeaud, d. le 19 novembre 1907
chef de section des garde-frontière
originaire de (Bayero, Moudat) domicilié à
Lausanne - Duchy né à
La Côte-aux-Fies, Moudat le vingt-deux octobre
mil huit cent septante-un fils de
Paul - Ernest Barbezat et de
Louise - Henriette née Lambert, les deux décédés

2. **Scheidegger, Alice - Marie - Rosa**
célibataire
couturière
originaire de Trub (Berne) domiciliée à
Norges née à
Norges le dix-huit août
mil huit cent septante-neuf fille de
Friedric Scheidegger et de
Anna - Maria née Sauer, les deux décédés

Comme témoins :
1. Emmanuel Bredet, employé C.F.F., à Chamues
2. Hélène Bredet (dame), à Chamues

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Bayero et
Trub, le 16, à Norges, le 17 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la première femme
du fiancé.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Les Bayero, Trub
et Norges.

Les époux :

C. A. Barbezat
Alice Barbezat

Les témoins :

Hélène Bredet
Emmanuel Bredet

L'officier de l'état civil :

J. Veit

Communiqué à l'état civil des Bayards, de Trub et de Norges.

Registre des mariages A.

N^o 333
Cousin
Balmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin, Jules-Louis
célibataire
coiffeur
originaire de Concise et Corcelles domicilié à
Lausanne né à
Renens le quatre octobre
mil huit-cent quatre-vingt-onze fils de
Henri - Charles Cousin, architecte, à Lausanne et de
Elie née Emraudruz, décédée

2. Balmer, Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Dicks (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Obbligen (Bâle) le premier avril
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de
Samuel Balmer, décédé et de
Elisa née Hirschi, à Ostermündingen

Comme témoins : } 1. Onie Goumaz, garçon laitier, à Lausanne
2. Ferdinand Gränicher, garçon de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Laupen, le 21,
à Concise et à Corcelles, le 22 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à
Lausanne, Concise, Corcelles
et Laupen.

Les époux :

J. Cousin
R. Balmer

Les témoins :

A. Goumaz
F. Gränicher

Communiqué à l'état civil de Concise
de Laupen.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N^o 384
Procopis
et
Ruffy

Par jugement du Tribunal de première instance de Céphalonie (Grèce), du 3 juillet 1938, devenu définitif et exécutoire, le 1^{er} octobre 1938, le mariage inscrite ci-dessus a été dissous par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, à Lausanne, le 27 juin 1940.

Officier de l'état civil

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Procopis, Nicolas

célibataire

étudiant

originaire de sujet grec domicilié à

Lausanne né à

Argostolion (Céphalonie), Grèce le dix-huit/vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Elie N. Procopis, négociant, à Argostolion et de

Marie née Solomos, décidée

2. Ruffy, Elisabeth - Blanche - Charlotte

célibataire

originaire de Lutry et Cully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Eugène - François Ruffy, antiquaire, à Lausanne et de

Anna - Jenny née Loewer, décidée

Comme témoins :
1. Eugène Ruffy, antiquaire, à Lausanne
2. Raoul Mainesco, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Lutry, le 13, et à Cully, le 14 août 1940

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Déclaration du Consul de Grèce, tenant lieu d'acte de naissance de l'époux.
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry et Cully.
Certificats de capacité.
Autorisation du Conseil d'Etat.
Permis de mariage.
Engagement à mariage religieux.
Communiqué à l'état civil de Cully et de Lutry.

Les époux :

N. Procopis
D. Procopis

Les témoins :

E. Ruffy
R. M. Mainesco

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 385

Metzger

Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Metzger, Albert-Léon

célibataire

jardinier

originaire de Münchwilen (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Montreuil (Seine), France le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Marc-Maximilien-Paul Metzger, horticulteur

et de

Josephine née Guillon, à St-Jacques

2. Berthoud, Gertrude-Victoria-Marie

célibataire

originaire de Romanel Morges et Fleurier

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Alfred-Niles-Marc Berthoud, décédé

et de

Rosa née Goldinger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Goldinger, conducteur-typographe, à Lausanne

2. Niles Metzger, rentier, à St-Jacques (Lausanne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Romanel et à Fleurier, le 22, à Münchwilen, le 23 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Münchwilen, Romanel
et Fleurier.

Les époux :

A. Metzger

G. Berthoud

Les témoins :

Ch. Goldinger

Niles Metzger

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de
Ginach, de Villiers et
de Fleurier.

Registre des mariages A.

No 386
Milliond
et
Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliond, Charles-Louis

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Penthéciez

domicilié à

Lausanne

né à

Dubonna

le douze novembre

mit huit cent quatre-vingt-un

fils de

Jules-Louis Milliond, décédé

et de

Sophie-Maria-Thérèse née Bihler, à Lausanne

2. Ulrich, Emma

célibataire

originaire de Miedemühlen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux novembre

mit huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Christian Ulrich, décédé

et de

Rosette née Frachsel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Ulrich, mécanicien, à Lausanne

2. Louis Pollin, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Penthéciez
et à Zimmernwald, le 15 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Penthéciez et Zimmernwald.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 14, fol. 143.

Les époux :

Charles Milliond

Emma Milliond

Les témoins :

E. Ulrich

L. Pollin

L'officier de l'état civil :

J. Luce

Communiqué à l'état civil de Zimmernwald et de Penthéciez.

Registre des mariages A.

No 386
Milliond
et
Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliond, Charles-Louis

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Penthéciez

domicilié à

Lausanne

né à

Dubonna

le douze novembre

mit huit cent quatre-vingt-un

fils de

Jules-Louis Milliond, décédé

et de

Sophie-Maria-Thérèse née Bihler, à Lausanne

2. Ulrich, Emma

célibataire

originaire de Miedemühlen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux novembre

mit huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Christian Ulrich, décédé

et de

Rosette née Frachsel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernest Ulrich, mécanicien, à Lausanne

2. Louis Pollin, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Penthéciez
et à Zimmernwald, le 15 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de publication de mariage à
Lausanne, Penthéciez et Zimmernwald.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 14, fol. 143.

Les époux :

Charles Milliond

Emma Milliond

Les témoins :

E. Ulrich

L. Pollin

L'officier de l'état civil :

J. Lucet

Communiqué à l'état civil de Zimmernwald et de Penthéciez.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Pa
	Époux				Épouses		
Abramovitch	Abraham	Abou	70	Aebi	Berthe-Henriette-Rosine	Suisse	120
Allemann	Josef-Carl	Suisse	183	Aeschlimann	Berthe-Charlotte	Suisse	104
Alison	Samuel-Henri	Suisse	57	Amanduz	Rose	Suisse	200
Allstone	Alfred-Raven	Hilmet	120	Anthonet	Emilie-Alice	Suisse	132
Amanduz	Léon	Suisse	253	Anthoznet	nié Forestier, Celida-Anna	Suisse	30
Aubert	Alois	Suisse	4	Antonelli	Seconda-Eugenia-Gianna	Suisse	185
Audétat	Hermann	Suisse	228	Antonin	Thérèse-Combance	Suisse	364
				Aysothélos	Susanne	Suisse	11
				Arnaud-Goddet	Eugénie	France	242

Le volume se termine par le n° 386 de l'année 1818.
 La suite se trouve dans le F^o 46, commençant par le n° 387.
 Un double du présent registre a été remis au Département
 de Justice et Police conformément à la loi.
 Les que nous certifions.



Lausanne, le 12 septembre 1818.
 L'Officier de l'Etat civil:
 H. Schaub

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Baatar	Emile-Clement	Suisse	175	Bairty	Hubi-Aline Marie		356
Bächler	Charles-Eugene	"	78	Balmer	Rosa	Suisse	357
id	Adolf	"	308	Barbery	Blanche-Emma	"	261
Badoux	Pierre-Henri	"	13	Barman	Esther-Blanche	"	186
Baker	John-William	"	68	Baroni	Marie-Ambroise-Catherine	"	187
Bahaman	Jean-Joseph	"	355	Barraud	Marie-Blanche	"	94
Barbezat	Emile-Alfred	"	320	Barriere	Rose-Elisa	"	3
id	Cesar-Alphonse	"	386	Baud	Louise-Juliette-Alice-Rimelle	"	171
Bateman	Frederick	Angleterre	81	Baumgart	Bertha-Helene	"	251
Béroux	Fernand-Léon	Suisse	310	Beck	Heanne-Bertha	"	28
Belet	Francois-Ami	"	142	Benev	Heanne-Cyeline	"	256
Bell	John-Willard	Etats	11	Benz nee Kymann	Rosa	"	288
Bellay	Louis-Eugene	Suisse	245	Berbiquier	Marie-Elisa-Alberline	"	33
Bellon	Francois-Javier	"	193	Bertholet	Adeline	"	81
Benev	Francois-Auguste	"	386	id nee Hayr	Marie-Elie-Charlotte	"	257
Benninge	Paul-Jean	"	31	Berthoud	Gertrude-Fulia-Marie	"	319
Benz	Alfred-David	"	134	Bectinaria	Blotilde-Elizabeth	"	166
Berchten	Frederic-Charles	"	281	Bickert	Madeline	France	138
Berger	Jean-Henri	"	41	Biedermann	Frieda	Suisse	329
Bergonzo	Charles	"	173	Bigar	Louise-Helene	"	83
Bernard	Aignan-Gabriel	Autriche	322	Blanc	Leonine-Marie-Eugenie	"	75
Bertrams	Jean-Nicolas-Philippe	"	50	id	Rose-Berthe	"	150
Bellex	Emile-Ulyse	Suisse	137	id	Anna-Marie-Louise	"	156
Bezencou	Robert-Henri	"	181	id	Emilie-Emma	"	334
Bickert	Rene	"	83	id	Jenny-Marie-Alice	"	346
Bigar	Pierre	"	138	Blanchard	nee Contesse-Charlotte-Elisa	"	284
Bigler	Samuel-Louis-Henri	"	117	Bligny	Gabrielle-Eugenie	"	220
Binggeli	Oscar	"	63	Bochud	Eugenie	"	253
Bishop	Frederick-James	Angleterre	333	Bocion	Florence-Agna	"	159
Blanc	Oscar	"	154	Boshy	Bertha-Louise	"	170
id	Ernest	"	380	Bolomey	Aline	"	86
Blinzig	Carlo	"	354	id	Blanche	"	162
Blumet	Louis-Joseph-Palmire	"	49	Bonnard	Fiolette-Louisa-Odet	"	105
Bobencieth	Jean-Baptiste	France	61	Bonnaz	Rose-Marguerite	"	341
Boder	Florian-Emmanuel	"	331	Bonny	Louise-Fillie-Emma	"	280
Bohnenblust	Otto	Suisse	168	Bonzon	nee Reschlimann-Berthe	"	104
Bohni	Charles-Adolphe-Theophile	"	322	Borboen	Heanne-Emilie-Fiolette	"	122
Bolomey	Henri	"	85	Borgeat	Anna-Amelie	"	222
Bonjoui	Louis-Constant	"	132	Bordeaud	Alice-Rosa	"	7
Borboen	Armand-Edmond	"	15	Borsch	Anna-Margareta	"	107
Borel	Charles-Maurice	"	290	Bossan	Gabrielle-Honne-Amelie	"	5
Borgeaud	Charles-Julien	"	110	Bossard	Frida-Charlotte	"	216
id	Emile-Louis	"	364	Bouchede	Caroline-Fedora	"	244

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysoux				Eysouzes		
Borloy	Fernand-Henri	Suisse	250	Boud'honne	Lina-Félicie	Suisse	262
Boruat	François-Joseph	"	254	Boucloud	Germaine-Blanche	"	106
Bouchede	César	"	267	Brehm	Alice-Andrée	"	137
Boudet	Georges	"	82	Bridel	Amélie-Marie	"	58
Bourgeois	Paul-Louis	"	274	Brunner	Emma	"	91
Bovary	Henri	"	92	Burdet	Fiplette	"	310
Bovey	Alois-Héli	"	104	Burnand	Laure-Caroline-Louise	"	124
Bovy	Louis-Daniel	"	304	Burnat	Marguerite-Louise	"	383
Brandenberg	Louis	"	247				
Brändli	Erwin-Hector	"	6				
Braun	Gottfried-Julius	"	251				
Breitenstein	Henri-John	"	286				
Breton	César-David	"	84				
Bridel	Pierre-Auguste	"	314				
Briol	Max-Eugène	"	360				
Brodick	Richard, Paul-Alan-Fr. John	"	353				
Brogli	Leopold-Charles	"	65				
Bron	Henri	"	188				
Brunner	Paul-Henri	"	98				
Buchs	Samuel-Huber-Louis	"	90				
Bunyan	Alfred	Angleterre	321				
Burki	Léon-François	Suisse	211				
Burnand	Henri-Louis	"	127				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Cakiouzis	Lombardin J.	Grèce	377	Carrel	Alice - Aurélie	Suisse	54
Camus	Héli-Marie	France	16	Castella	Lucie - Belina	"	113
Carasso	René-Jacques	Espagne	35	Castellazzi	Maria - Francesca	"	309
Cardinaux	Charles-Louis	Suisse	30	Centlivres	Rose-Marie	"	164
id	Ami - Ulysse	"	189	Covery	Germaine-Lina	"	326
Carisch	Christian	"	197	Chamot	Ida	"	188
Chaboz	Eugène-Charles-Auguste	"	345	id	Marie-Lucie	"	263
Chamot	Georges-Jac	"	3	Chassuis	Germaine-Alice	"	155
Chaspallaz	Jules-William	"	280	Chardon	Louise-Marie	"	265
Chassuis	Henri	"	113	Charles	Rose-Henriette	"	125
id	Albert	"	198	Charmasson	Anna-Fulie	"	181
Chassuis	Frédéric-Charles	"	217	Charrière (de)	Thérèse-Sophie	"	62
Charmey	Sadi	"	10	Chaumont	Marie	"	281
Charrière (de)	Godefroi-Joseph-André	"	109	Chauslannaz	Jeanne-Célestine	"	374
Chassot	Henri-Emile	"	215	Chavan	Caroline-Frédérique-Stella	"	49
Chauvet	Robert-Louis	"	172	Chave née Polzney	Blanche	"	162
Chavan	Henri-François	"	152	Chechuin	Suzanne-Isabelle	"	41
Cheyrillod	Armand-Jean	"	38	Chevalley	Fulie - Aimée	"	63
Chessex	Henri-Gustave	"	323	Chollet	Melanie-Louise	"	25
Chesterton	Herbert-Lawrence	"	29	Chopard	Martha-Alice	"	285
Chevalley	René-Emile	"	324	Clavel	Anna-Marie	"	26
Chollet	Henri-Georges	"	36	id	Marquerite-Eva	"	77
Chopard	Louis-Jean	"	382	Clement	Angèle-Fulie	"	291
Christinet	Maurice-Ernest	"	93	Clérico	Léilia-Charlotte	"	49
Chuard	Georges-Gustave	"	190	Coeytaux	Lucie-Clara	"	134
Citron	Pierre-André	"	305	Collard née Howard	Dorothy-Challinor	"	29
Cloux	Auguste-Julien	"	316	Combet	Berthe-Louise-Henriette	"	292
Chuet	Leon-Henri	France	242	Contesse	Marie-Berthe	"	169
Cochar	Henri-Alexandre-Paul	"	271	id	Charlotte-Elisa	"	284
Combe	Armand-Simon	Suisse	245	Corday	Alice-Cécile	"	128
Corbaz	Charles-Benjamin	"	241	Cornioley	Marthe-Emma	"	116
Cordery	Eugène	"	2	Coronilla	Jeanne-Louise	"	260
id	François-Samuel	"	336	Coste	Madeleine-Léilia-Thérèse	"	290
Cornu	Jules-Camille	"	334	Collier	Louisa-Eugénie	"	66
Cosander	Henri	"	202	id	Cécile-Hélène	"	287
Coste (Pickard)	Marie-Joseph-Mathieu-Jean	"	5	Couroux	Gabrielle-Camille	"	146
Courvoisier	Félix	"	284	Crevoisier	Maria-Fidélia	"	161
Cousin	Jules-Louis	"	317	Cristin	Alice-Jenny	"	298
Crot	Leon	"	207	Crérel	Louise-Berthe	"	190
Crénel	Fernand	"	144	Cunha Santiago (da)	Celestina	"	283
Crérel	Hermann-William	"	43	Cuvit	Alice-Marie	"	46
Cussein	Charles-Albert	"	131				
Cuvit	Jules-Henri	"	171				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Dakay	Georges	France	135	da Cunha Santiago	Celestina		233
David	Robert	Suisse	351	Dalinger	Andrée - Jeanne	Suisse	376
Daylis	Joseph	Russie	45	Danalet	Elyne	"	4
Debonnaire	Alexis - Louis	Suisse	53	de Charrière	André - Sophie	"	63
de Charrière	Godefroy - Joseph - Théodore	"	114	Dedyn	Lucie - Gillette - Elyse	"	234
Décocker	Emile - Henri	"	274	de Graiffet	Marie - Antoinette	"	312
Dégion	Julien - Constantin - Edouard	"	160	Delassode	Jeanne - Marie	"	141
de Jongh	Gaspar - Edouard - Paulin	"	72	id	Marquerte - Eugénie	"	323
de Kosinski	Joseph	Pologne	244	de la Borre	Laura	Belgique	344
Delarageaz	Parcel	Suisse	32	Delessect	Blanche - Marie - Louise	"	80
Delavigne	Rémy	"	260	Delorme	Eugénie - Marguerite	"	19
Delay	Edmond - Charles	"	126	Dezanno	Jeanne - Kathalie	"	220
Dénervand	Pierre - Paul	"	210	de Heuron	Antoinette - Pauline	"	314
Denier	Edouard	"	374	Demiere	Marie - Catherine	"	192
de Solignac	Jeanne - Thomas - Marie - Juste	Belgique	244	Demiéville	Ida - Eugénie	Suisse	254
Desjonds	Paul - Henri	"	24	Denogent	Emma - Ida - Julie	"	246
id	Ernest - Louis - David	"	145	Despaulis	Antoinette - Philomène	"	367
id	Fritz - Georges	"	368	de Ham	Thérèse - Evelyne	"	104
Desaud	Parcel	"	184	Deruel	Marcelle - Gabrielle	"	18
id	André - Louis	"	234	Desmeules	Rosalie	"	332
Diserens	Guillaume - Lucien	"	338	Dessarzin	Alice - Lina	"	375
Dizerens	Emile - Alfred	"	214	Destaz	Amélie - Rosalie	"	82
Dombald	Julien - Henri	"	347	Devecchi	Thérèse	"	17
Dinberg	Nichol	Russie	27	Devolz	Marquerte - Thérèse	"	50
Dubied	René - Robert	Suisse	47	Dijoud	Marie	Russie	214
Duboux	Ernest - Henri	"	123	Domenjoy	Thérèse - Louise	Suisse	307
id	Hulce - Eugène	"	150	Dreyfuss	Alga	Alsace	352
Dubrez	Armand - Jules - Antony	"	273	Dubuis	Alice - Eugénie	Suisse	203
Dufour	Louis - Albert	"	264	Ducet	Alice - Emma	"	87
Dumont	Parcel - Charles - Albert	"	372	Dufaux	Cécile	"	444
Dusuis	Georges - André	"	205	Duffon	née Combette, Marie - Berthe	"	164
Dussel	Guillaume - Adolphe	"	73	Dufour	Alice - Marie	"	114
Duvoisin	Ernest - Benjamin	"	107	Dusont	Juliette	Belgique	163
				Dusuis	Marie - Ernestine	Suisse	338
				Duvoisin	Henriette - Emma	"	53
				id	née Rostier, Emma - Anna	"	360
				Dyett (Parea dit Quira)	Année - Dudley	"	322

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Egroux				Egrouses		
Eberhardt	Martin-Bernhard		373	Eggenschwiler	Anna	Suisse	85
Eberlé	Edouard-Philippe		312	Edger	Anne-Marie	"	204
Ecoffey	Robert-Eugène	Suisse	178	Érick	Anna-Fronika		115
Egg	Heinrich-Walter		115	Enj	Nomy-Anna	Suisse	48
Eggmann	Hermann		40	Ecken Gossen	Elie-Léopold-Joséphine		69
Egloff	Alphonse		23	Estospert	Jeannette	"	31
				Étier	Émile-Andrée	"	92

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysoux				Eysouzes		
Fabre	Eli-Jean-Camille-Aurelien	France	363	Favre	Yvonne	France	214
Falay	Paul-Edmond	Suisse	383	id	Louisa-Eva	Suisse	268
Fatio	Fubis-Louis	"	186	Fayet	Emma-Madeline	"	176
Fauve	Gabriel	France	246	Forestier	Alida-Camille	"	30
Ferrari	Giorgio	Suisse	174	Fouquet	Ehonore-Henriette	"	57
Fiaux	Halles-Roger	"	60	Frachebourg	Rose-Palistine	"	93
Field	Ambrose	Angleterre	203	Frank	Lina-Karoline	"	366
Foetsch	Alexandre-Waldemar	"	244	Froté	Sophie-Marie	"	214
Forney	Louis-Charles	Suisse	165	Finglistaler	Anna-Frida	"	331
id	Charles-Jean	"	257				
Forkwengler	Henri-Albert	"	55				
Fournier	Frédéric-Marius-Armand	"	213				
Frachal	Marcel-Henri	"	381				
Francioli	Attilio	Italie	315				
Frei	Albert	Suisse	227				
Freigné	Eugène-Victor	France	87				
Fuchs	Joseph-Jean-Pierre	Suisse	169				
id	Albert	"	112				
Fyot	Maurice-Jean-Marie	France	1				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouses</u>		
Gavillet	Alfred - Henri	Suisse	265	Gairard	Marie - Louise	Suisse	41
Genillard	Louis - Charles - Albert	"	124	Gassoz	Marie - Adeline	"	210
Genton	Marcel - Ernest - Frédéric	"	272	Galla	née Jaissbühler, Elise	"	165
Gerber	Ernest	"	275	Gavard	Marie - Helène	France	235
Gerster	Paul Maurice	"	143	Geisee	Ada - Helène	Suisse	74
Gianque	Alcide	"	285	Geissbühler	Elise	"	165
Gillardet	Léon - Félix	"	126	Genoud	Emma - Louise	"	153
Girardet	Jean - Louis	"	167	Germanier	Marie - Clémentine	"	157
Giron	Charles - Alfred	"	261	Gihéron	Elise - Lucile	"	225
Gluc	Jean - Arnold	"	206	id	Marie - Jeanne	"	226
Godel	Marcel - Henri - François	"	136	id	Eugénie - Suzanne	"	236
Gonthier	Louis - Benjamin	"	161	Girod	Esther - Marie	"	243
Gord	Joséph - Anton	"	157	Goddet (Arnaud -)	Tergerie	France	242
Gollofey	Pierre - Maurice	"	254	Golaz	Fanchette - Rose	Suisse	201
Grandchamp	Almond	"	146	id	née Desmeules, Rosalie	"	322
Grenier	Robert - François	"	229	Göldi	Frieda	"	157
Grobety	Albert - Charles	"	278	Goldmann	Faiga - Chana	Russie	363
Gross	Karl - Eugen	"	149	Gospen	(Ericka), Alice - Sophie - Thérèse	France	69
Gruchy	Helm - Ernest	"	103	Gothard	Emmeline - Mary	"	179
Gux	Jules	"	180	Gollardi	Rosa - Adèle - Esther	"	303
Guichardaz	César - Louis	"	153	Graiffel / de	Marie - Antoinette	"	312
Guignet	Henri - Louis	"	223	Grand	Bertha - Marie	Suisse	266
Gulmann	Marcel	"	329	Grobet	Caroline - Henriette	"	218
				Grognoz	Marie - Louise	"	286
				Grosjean	Alice - Emilie	"	389
				Gronber	Lioubov	Russie	301
				Gunten / von	Bertha - Emilie	Suisse	328
				Gutknecht	Frida - Bertha	"	112
				Gschwind	Emma	"	321
				Gysler	Emma - Hubert	"	147

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Stahlitzel	Jean-Georges	Suisse	119	Staldy	Louise-Marion dite Loleke		365
Staldy	Alfred	"	114	Stalzer	Maria-Elie Antonie		147
Staller	Hann-Frédéric	"	199	Stenderson	Elisabeth-Ray		353
Starzer	Rowland	Angleterre	361	Stennard	Aline-Cécilia	Suisse	247
Stayoz	Alphonse	Suisse	57	Stess néé	Ferdan, Beaume	"	39
Steim	Adolphe-Frédéric	"	221	Stolzer	Julie-Emilie	Prusse	40
Stennard	Edouard	"	247	Stoward	Dorothy-Challenor	Suisse	29
Steniod	Jacques	"	212	Stugonnet	Charlotte-Marie-Suzanne	"	214
Stetten	John-Eugène	"	105	Stueri néé	Pilet, Emma	"	55
Stes	Willy	"	11	Stutser	Marcelle-Nathalie	"	371
Stilberth	Charles-Georges	"	268				
Stoch	Marc-François-Alfred	"	346				
Stoffmann	Frédéric-Charles-Alfred	"	33				
Stugonnet	Guillaume-Louis	"	251				
Stulle	Stauf-Charles-Alexandre-Joseph		220				
Stunt	William-Arthur		356				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eux</u>				<u>Eux</u>		
Jaccard	Henri	Suisse	185	Jaccottet	Andréanne - Josephine		320
Jaccoud	Georges - Félix	"	340	Jan	Albertine	Suisse	313
Janin	Emile - Louis	"	34	Jaquenoud	Sophie - Elia	"	381
Jaquet	Joseph - Léon	"	252	id	Hélène - Jeanne - Alice	"	391
Jauslin	Armand - Henri	"	108	Jaquet	Éléonore - Marguerite - Esté		379
Jean Petit-Maire	Alfred	"	302	Jamin	Laura	"	282
Johns	William - Henry		67	id	Rose - Eugénie	"	223
Jongh / de	Gaspar - Edouard - Paulin		72	Jean Moiré	Blanche - Emilie	"	362
Junod	Marius - François - Théophile		264	Jeannot	Blanche - Esté	"	102
Juret	Ernest - Oscar	"	102	Jennings	Hilda - Habel		306
				Jmeyer	Magdalena - Konika	"	140
				Jmhof	Germaine - Kelli	"	324
				Jnghoffer	Blanche - Hélène	"	172
				Jöke	Rosa	"	198
				Jomini	Blanche - Olga	"	325
				Jordan	Jeanne	"	39
				id	Fanni - Carolina	"	206
				Jost	Flora	"	189
				Junod	Rosa - Francisca	"	205

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Kacch	Fernand	Suisse	16	Kaplan	Rijka	Russie	141
Keller	Alfred	"	114	Karp	Maria - Hélène	Russie	252
id	Henni	"	284	Käser	Bertha	Suisse	168
Kind	Paul	"	301	Kasprouk	Sarakija	Russie	134
Kishig	Robert	"	170	Kayser	Caroline - Alexandre	"	283
Kohler	Charles - Louis - Emile	"	133	Keiser	Sophie	Suisse	257
Kortenhout	Maïe	Belgique	79	Kronek	Maria - Luise	"	264
Kosinski	de, Joseph	Pologne	249	Kubowna	Stanislava - Joseph	"	27
				Kuffee	Rosa	"	276
				Kuhn	Anna - Frieda	"	275
				Kinzli	Renée - Blanche	"	282

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysoux				Eysouzes		
Laroche	Pumas - Alexandre		64	Laeser	Adèle - Marie	Suisse	35
Lauber	Otto - Hermann		62	Lambelet	Jeanne - Berthe	"	40
Lavanchy	Robert	Suisse	25	Lamunière	Marie - Madeleine - Felicie - Felicienne	"	240
Lederrery	André - Francois	"	148	Lalard	Genevieve - Marie - Antonette	"	388
Livermann	Karl - Siegfried		316	La Gorce / de	Laura	Mexique	349
Linder	Maurice - Alexandre	"	243	Lebas	Marie - Hélène	France	117
Löb	Albert	"	52	Schmann	Marthe	Suisse	246
Loeb	Georges	"	287	Leuba	Berthe - Louise	"	213
Lombardet	Paul - Eugène	"	213	Leubar	Edse	"	73
				Leuthold	Bertha	"	243
				Levy	Germaine - Céline	France	357
				Liaudet	Genevieve	Suisse	350
				Lieberherr	Edya	"	88
				Loetscher	Louise - Frieda	"	333
				Lombardet	Blanche - Louise	"	354
				Luthinger	Josephine - Hélène	"	334

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Macdonnell	Hugh-Williamson		248	Maget	Suzanne-Marie-Heame		31
Mäder	Alfred	Suisse	225	Maire	Rosina-Carolina		373
Maquin	Emile-Constant	"	71	Maitard	Julia-Marguerite		342
Maire	Arme-Marie	"	343	Mairat (Jean-),	Blanche-Emilie		362
Malkov-	Fules-César	"	159	Malheche	Heame-Marie	Suisse	368
Manuel	Henri-Gustave	"	221	Manuzzi	Rosa-Cospanza-Appollonia		241
Marcel	Emile-Marius-Henri	"	377	Maruard	Eva-Marie	Suisse	131
Marchand	Emile-Ernest	"	216	Margot	Blanche-Eva	"	302
Marchina	Francesco-Quaragelo		166	id	ni-Chaumont, Marie	"	231
Margairaz	Francois-Louis	"	8	Martin	Augusta	"	217
id	Henri	"	329	Madineha	Marie-Pauline	"	299
Martin	Fules	"	122	Masson	Augusta	"	96
id	Louis-Hippolyte	"	182	Matossian	Thier	France	121
Mathery	Paul	"	201	Maurel	Madeline-Marguerite-Louise		143
Mathier	Albert-Ambros	"	140	Maurer	Amy	Suisse	121
Matile (Jean-Petit-),	Alfred	"	302	Mauze	Rechel	"	23
Matti	Francesco-Felice-Domenico		313	id	Marie-Elie-Charlotte	"	257
Mathery	Gustave-Auguste-Felice		21	id	Marie-Hortense-Josephine		384
Mauzac	Jean-Patrick-dit-André		158	McAnock	Mabel	Angleterre	361
Meqroz	Edouard	"	307	Meigroz	Marie-Henriette	Suisse	1
Menet	Jean-Georges	"	164	Meier	Rosa	"	56
id	Jean-Hugues	"	300	Menoud	Marie-Elisa	"	259
Mezier	John-Marc	"	365	Mezier	Julie-Aline	"	277
id	Leon	"	385	Meuron/dé,	Ambroise-Pauline		319
Meckli	Francois-Joseph	"	111	Meuser	Rosa-Marguerite	"	43
Meemod	William-Charles	"	86	id	Julie-Emma	"	370
Meisel	Henri-Louis	"	155	Meyske	Marguerite	"	270
Meizger	Albert-Lion	"	399	Michon	Florence-Emma	"	154
Meizer	Joseph-Emile	"	101	Michel	Heame-Violette	"	252
id	Henri-Constant	"	151	Minetti	Emma	Italie	174
Michon	Charles	"	340	Monachon	Adeline-Louise	Suisse	175
id	Coster	Marie-Joseph-Hippolyte-Jean	5	id	ni-Petit, Henriette-Eugenie	"	101
Michot	Edouard-Louis	"	378	Monnard	ni-Pomard, Catherine-		143
Moignot	Marius-René	"	176	Monnerat	Edile		269
id	Gustave-Auguste	"	370	Monod	Blanche-Fanny	"	316
Miller	Joseph	Angleterre	358	Monti	Louise-Emma	Italie	372
Million	Charles-Louis	Suisse	400	Morand	Anna-Heame	Suisse	60
Mingard	Arthur	"	320	Moreillon	Helene	"	184
Monney	Jean-Marius	"	392	Mosimann	Marie	"	289
Monneyron	Jean-Louis	"	18	Mottet	Marcelle-Marie	"	215
Monthoux	Georges-Louis-Emile		296	id	Bartha	"	229
Morand	Ferdinand-Eugene		371	Mottier	Mathilde	"	68
Moret	Fules-Edouard-Ernest	"	42	Moulin	Marie-Anna	"	152

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Egoux</u>				<u>Egouses</u>		
Wottier	Paul-Alfred	Suisse	80	Wüster	Laura-Alma-Marie		110
Wotter	Edmond	"	256	id	Harbome-Hélène		237
Wouron	Charles-Marcel	"	324	Wowsy	Cécile-Marguerite		183
Wusker	Owen	Angleterre	174				
Wüster	Abram-Henri	Suisse	26				
Wulot	Marcel-Auguste	France	312				
Würster	Paul-François	Suisse	263				

M

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eponyme</u>				<u>Eponymes</u>		
Nechkovitch	Miloubine	Serbie	115	Noahum	Fabrice	Perse	314
Nicolas	Stroferd	Albert. Suisse	222	Noenschwander	Angèle-Marie		213
Nicole	Alphonse	"	277	Noenhans	Germaine-Marie-Elisa		135
Nicoud	Robert-, Florian	"	28	Noenschwander	Camille-Pemite		221
Noelz	Adrien	"	20	Nobbio	Marie-Ernestine		81
				Nicany	Dora-Eugénie dite Bertha		2
				Nicola	Emma-Louise	Italie	37
				Nicolet	Sophie	Suisse	42
				Noedmann	Gladis	"	11
				Noeffeler	Rosa	"	178

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Oger	Pierre-Marie-Joseph		388	Olivier	Elisa-Augustine	Suisse	36
Orloff	Samuel	Russie	141				
Ochakovsky	Leon	"	352				
Ork	Godfried	Suisse	288				

0
 " 32
 " 36
 " 6
 " 24
 " 19
 " 21
 " 30

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eysoux				Eysouzes		
Pache	Fules	Suisse	257	Pache	Marguerite-Herminie		393
Pahud	Edmond-Louis	"	337	Pahud	Marguerite-Feanne		65
Paisod	Charles-Aimé	"	56	id	Rose-Adélaïde	Suisse	317
Passera	Alembert-Constant	"	266	Pamblanc	Emma-Suzanne-Louise	"	97
Peretti	Victor-Antoine	"	241	Panchaud	Feanne-Louise	"	318
Pernet	Paul-Robert	"	444	Parisod	Sauve	"	126
Perret	Henri-Daniel	"	97	Pasche	Louise-Perthe	"	209
id	Henri	"	106	Pasea dit Quila Dyett	Arnie-Dudly		320
id	Gustave-Mysse	"	187	Pavot	Heloise-Feanne	Algérie	281
id	Horace-Henri	"	267	Pelet	Louise-Emilie	Suisse	21
Perrochon	Henri-Emilie	"	125	id	Henriette-Eugénie	"	101
Petit	Georges-François-Jacques	"	214	Pelichet	Louise-Adalgisine	"	294
id-Neatils	Jean-Alfred	"	302	Pernet	Marie-Emma	"	136
Petitmermet	Robert	"	31	Pernoux	Trine-Alice	"	10
Petitsierce	Paul-Albert	"	335	Perret	Emma-Alice	"	182
Picard	André-James-Paul	"	58	id	Rose	"	348
id	Garbon	France	357	id née Meyer	Marie-Hortense-Félicie		384
Pidoux	Robert-Aimé	Suisse	191	Perin	Andrée-Blanche	"	221
Pittard	Prodrick, Noël-Alan-St-John	"	353	Perini	Rose-Suzanne	Italie	343
Pittel	Ernest-Eugène	"	37	Petitmermet	Madeline	Suisse	72
Polignac	de, Alexandre-Thomas-Marie-Georges		344	Picard	Blanche	"	521
Ponnaz	René-Louis	Michel	116	Pingoud	Amélie-Feanne	"	387
Porchet	Fernand	"	100	Piquet	Lydia-Lea	"	278
Prahin	Victor-Henri	"	91	Pilet	Emma	"	55
Probst	Paul-Robert	"	376	Piof	Ada	"	100
Procopis	Nicolas	Grèce	348	Pochon	Feanne-Marguerite	"	321
Progin	Louis-Orphée	Suisse	348	Pogel	Rose-Emma	"	261
				Ponnaz	Henriette-Matine	"	6
				Post	Rayne-Mathilde-Fiolek		248
				Prod'hom	Waney-Adèle-Anna	"	196
				id	Amélie	"	218
				Progin	Alice-Hélène	"	358

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eyoux				Eyouxes		
Ramus	Hules-Amédée	Suisse	88	Rabinovitch	Rebecca	Russie	95
Ranson	Fredericks	Angleterre	66	Raith	Louise	Suisse	311
Rassin	Edmond-Samuel	Suisse	238	Randin	Berthe-Lucienne	"	386
Rassp	Charles-Samuel-Eugène	"	384	Rassin	Julia-Adeline-Marie-Cimie	"	98
Rast	Victor-Fernand	"	235	id	Bertha-Rosa	"	235
Reber	Rudolf	"	284	Rattaz	Marie-Florentine	"	81
Regamey	Hules-Henri-Louis	"	46	Rechter	Sophie	France	70
id	Hules-Edouard	"	282	Regamey	Germaine-Renée	Suisse	34
id	Marcel-Gustave	"	244	id	née Michel, Florence-Emma	"	154
id	Fernand	"	304	Reysson	Rachel-Fideline	"	378
id	François-Henri	"	358	Rham/del	Falérie-Evelyn	"	104
Reichenbach	Charles-Rodolphe	"	120	Richard	Cécile	"	183
Rey	William	"	250	Rieben	Marguerite	"	123
id	Charles-Robert	"	344	Riesen	Marguerite-Léonie	"	175
Reymond	Henri-Camille	"	7	Rittener	Julie-Marguerite	"	147
id	Louis-Adrien	"	234	id-Ruff	Charlotte-Lucie	"	345
id	Ernest-Auguste	"	262	Rochat	Suzanne-Hélène	"	84
id	Alfred	"	228	id	Augusta-Fake	"	228
Riband	François	France	236	id	Rosine-Augustine	"	360
Richard	Henri-Louis	Suisse	387	id	Marguerite-Alice	"	385
Ridley	Brasil-White	"	112	Rogivue	Anna-Elija-Kathilde	"	357
Rieder	Hules	"	162	Romanens	Marie-Thérèse-Germaine	"	177
Riesen	Théophile-Alfred	"	163	Rossal	Marguerite-Beaume	"	245
Ritter	Otto	"	74	Rosset	Alice	"	67
Robert-Vicoud	Florian	"	28	Rossier	Emma-Omma	"	380
Rochat	Auguste	"	81	id	née Rochat, Rosine-Augustine	"	360
id	Marius-Joseph	"	94	Roulet	née Tuth, Elisabeth-Elisavie	"	130
id	Allysse-Auguste	"	248	Rubli	Ida-Marie	"	211
Rod	Ernest-Eléandre	"	316	Rüeggsegger	Elie	"	61
id	Amé	"	362	Ruff	Rittener, Charlotte-Lucie	"	345
Rosenberger	Emil	"	327	Ruffy	Elisabeth-Ramke-Charlotte	"	348
Rossier	Henri	"	270	Rüttimann	Sarmette-Falérie	"	114
Rouge	Marius-Charles-Fernand	"	317				
Rubli	Henri-Edouard	"	311				
Ruchet	Aurice-Louis	"	14				
Ruefli	Emile-Louis	"	77				
Rüeggsegger	Jakob	"	118				
Russ	Marie-Louis	"	76				
Russo	Vladimir	Russie	214				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Eoux				Eouses		
Sager	Frantz	Suisse	232	Sac	Renée	Suisse	103
Schiffeler	Edouard-Louis	"	147	Santiago	da Cunha, Celestina	"	203
Schlegel	Robert-Alfred	"	375	Sauge	Antoinette-Proline	"	315
Schmidt	René-Anoine	"	276	Sauterel	Marquise-Hedwige	"	355
Schweiger	Hanko	Serbe	54	Schär	Marquise	"	11
Serex	François-Louis-Emile	"	361	id	nie Collier, Louisa-Eugenie	"	66
Siffert	Jean-Joseph	Suisse	45	Scheidegger	Marie-Françoise-Rosa	"	346
Simonin	Maurice	"	266	Schmid	Marie	Prade	20
Sonnard	Ulysse-Georges	"	344	id	Amélie-Eugenie	Suisse	76
Sollaz	Edouard-Joseph dit Jean	"	177	id	Marie-Charlotte	"	142
Stelzer	Jean	"	226	id	Rosa-Ida	"	334
Stooss	Alfred-Walther	"	121	Schmuziger	Emilie	"	304
Strüby	Henri-Joseph	"	11	Schneeberger	Anna	"	167
Stuby	Henri	"	200	Schneider	Emma	"	38
				Schwaaz	Ruth-Hélène	"	134
				Schwenz	Sophie-Friedelmine	"	111
				Simon	Simone-Marie-Louise	"	271
				Sinner	Thérèse	Sucrebourg	345
				Solenthaler	Lina	Suisse	160
				Stauffer	Marie	"	108
				Steinmann	Elise	"	114
				Stienen	Elle-Mathie	Prade	347
				Straub	Louise	Albrun	145
				Summers	Georgina-Prummond	"	99
				Suter	Suzanne-Fulie	Suisse	305
				Sutter	Marie-Henriette	"	274

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Caillens	Paul-Julien	Suisse	204	Echoumakoff	Debera	Russie	240
Cauxe	Louis-Julien-Jacques	"	119	Chomson	Helen dite Kelly	"	272
Centhocery	Julien-Louis	"	336	Chuisard	Alice-Lina-Adèle	"	13
id.	Paul	"	343	id.	Adeline	Suisse	281
Chiercy	Henri-Julien	"	237	id.	Anna	"	287
Chomet	Ernest-Robert	"	196	Cinguelty	Nda Germaine	"	340
Chonney	Auguste	"	1	Civoli	Sarina dite Sara	"	377
Chorel	Émile-Louis-Emmanuel	"	121	Corre / de la	Laura	Mexique	309
Chuisard	Gustave-Alfred	"	17	Czand	Emilie-Adèle	Suisse	255
Corre	Rapul-Abraham	Malie	314				
Cochumy	Henri-Louis-Samuel	"	283				
Czand	Charles-Auguste-Julien	"	255				

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Egoux				Egouzes		
				Albach Anfer	Emma Alice Caroline	Suisse	1100 " 224

U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Valeriano	Spiridion	Grèce	233	Walther	Marie - Ida	Suisse	148
Wallbach	Nathaniel - Ludovic	"	78	Wandroz	Henriette - Hélène	"	236
Wallotton	Pieter - Samuel	Suisse	224	Weith	Elizabeth - Sébastien	"	130
Vaney	François - Henri	"	137	Verzassat	Marie - Elizabeth	"	212
Van Thule	Charles - Alexandre - Joseph	"	220	Vial	Louise - Mathilde	France	300
Vankravers	Louis - Henri	"	315	Widmer	Frida	Suisse	118
Weber	André	"	311	Wijan	Emilie - Louis	"	8
Versel	Constance	"	326	Will	Suzie - Louise - Jeanne	"	267
Weyeneth	Emil	"	342	Willard	Berthe - Rose	"	15
Wey	Constance - Edouard	"	325	Vincent	Blanche - Rose - Constance	"	64
Willard	Charles - Félix	"	31	Virel	Marquerite - Henry	"	144
Winandy	Roger - Oscar	"	311	Wiltwer	Emilie - Louise - Henriette	"	258
Virel	Edouard - Louis	"	311	Wögelin	Cyma	"	24
id	Henri - Frédéric	"	243	Wolbner	Sophie	Pologne	249
Witzig	William - Elisabeth - Emile	"	128	von Gunten	Bertha - Emilie	Suisse	328
Wolff	Albert - Maurice	"	201	Vorus	Marie - Alice	"	245
Wuthier	Auguste - Ernest	"	61	Voutchéitch	Selma	Serbie	195
Wüst	Paul - Henri	"	240	Voustch	Militsa	"	59
				Wuissemir	Hélène	Suisse	228
				Wuissemir	Cécile - Antonette	"	231
				Wuisiens	Rosalie - Lucie	France	158
				Wuisiens	Berthe - Ida	Suisse	330
				Wülrich	Rosa	"	321
				Wylor	Joanna	"	314
				id	Sara - Edwige	"	359
				Wymann	Rosa	"	288
				id	Lara	"	307

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<i>Époux</i>				<i>Épouses</i>		
<i>Ajan</i>	<i>Épouse</i>	<i>Alme</i>	<i>48.</i>				

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyroux</u>		
				Zahner	Rosa	Suisse	180
				Zangrando	Jakobina	Italie	340
				Zbinden	Hélène - Marie	Suisse	250
				Zehnder	Louise - Bertha	"	308
				Zeni	Marquerite	Italie	78
				Zozzo	Maria - Viktorina	Suisse	16
				Zumbanner	Bertha	"	45
				Zumofen	Hortense	"	9
				Zurbuchen	Bertha	"	194
				Zwahlen	Marthe Germaine	"	127

